

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président
M. MICHEL RIVARD, Vice-président
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire
M. GILLES FORTIN, Commissaire
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire
M. LESLY HILL, Commissaire
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE À
L'HÔTEL SEPT-ÎLES, 451, RUE ARNAUD
SEPT-ÎLES (QUÉBEC)

Montréal, le 12 novembre 2019

Volume 8

ROSA FANIZZI & ODETTE GAGNON
Sténographes officielles

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	3
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA CÔTE-NORD KIM CHIASSON	4
RÉJEAN PORLIER, MAIRE DE SEPT-ÎLES	62
SERVICE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE SUR LA BASSE-CÔTE-NORD WANDA BEAUDOIN	113
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE MANON COUTURIER	163
PROGRAMME JEUNESSE CISSS DE LA CÔTE-NORD ANNE TREMBLAY	221
AVENIR D'ENFANTS SOPHIE LÉVESQUE	270
ÉCLORE CÔTE-NORD RÉAL ALOISE	
ORDONNANCE DE HUIS CLOS	327

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce douzième
2 (12e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, bon matin. Alors, le huis clos est levé.
8 Bonne journée à tous. Alors, on débute avec madame
9 Chiasson, qui est avocate du Bureau d'aide
10 juridique ici à Sept-Îles et vous allez nous livrer
11 un témoignage au nom du Centre communautaire
12 juridique de la Côte-Nord et on va traiter
13 notamment du volume important de signalements puis
14 de dossiers judiciarisés dans la région, ainsi que
15 du manque ressources, puis les impacts sur la
16 clientèle. Avant d'aller plus loin, je vais
17 demander au greffier de vous assermenter, s'il vous
18 plaît. Alors, je vous rappelle que nous avons
19 soixante minutes (60 min) ensemble. Ce qu'on vous a
20 suggéré c'est peut-être une quinzaine de minutes de
21 présentation et le résultat en échange avec les
22 commissaires. Ça va?

23 Mme KIM CHIASSON :

24 Ça va.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci d'être là, à vous la parole.

3

4 CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA CÔTE-NORD

5

6 **KIM CHIASSON**

7 (Sous serment)

8

9

10 Mme KIM CHIASSON :

11 Oui, donc, bonjour à tous. Merci de me recevoir ce
12 matin, là, devant vous. Je vais commencer par une
13 courte présentation. Je suis avocate au Bureau
14 d'aide juridique de Sept-Îles depuis le mois de
15 décembre deux mille dix-sept (2017). Pour venir
16 témoigner devant vous aujourd'hui, en fait, je me
17 suis préparée. J'ai participé à deux rencontres du
18 projet Éclore Côte-Nord, là, en lien avec la
19 maltraitance et la bienveillance à Havre-Saint-
20 Pierre et à Uashat Mak Mani-Utenam, et j'ai
21 également rencontré monsieur Pierre Paradis, qui
22 est un avocat retraité du Centre communautaire
23 juridique de la Côte-Nord, qui a pratiqué, là, une
24 bonne partie de sa carrière en matière de
25 Protection de la jeunesse. J'ai également, là,

1 rencontré maître François Wullaert, qui est le
2 directeur du Centre communautaire juridique de la
3 Côte-Nord et également mes deux consoeurs, maître
4 Chantal Gaudreau et maître Julie Roy. Maître
5 Gaudreau pratique actuellement principalement en
6 matière de Protection de la jeunesse à Sept-Îles et
7 maître Julie Roy pratique au Bureau d'aide
8 juridique de Baie-Comeau.

9 Donc, suivant cette rencontre-là, je suis
10 en mesure aujourd'hui de vous faire part de
11 certains faits qu'on a observés. Également
12 certaines conséquences de ces situations-là qui, je
13 crois, là, vont dans la lignée de vos travaux.

14 En fait, il faut savoir à Sept-Îles qu'il y
15 a... en fait, même sur la Côte-Nord, là, il y a un
16 volume important de signalements qui sont retenus.
17 Je suis en mesure de vous le mentionner parce que
18 lors des présentations d'Éclaire, il y a eu, là, des
19 statistiques qui sont ressorties de la directrice
20 de la Protection de la jeunesse à cet effet-là et
21 on constatait que la moyenne de signalements
22 retenus sur cent (100) par enfant était plus
23 élevée, là, sur la Côte-Nord que la moyenne
24 québécoise. Donc, c'est quand même quelque chose
25 qui est important.

1 C'est certain qu'au niveau du volume de
2 dossiers que nous avons à traiter, bien, on a un
3 volume important, là, principalement dans le
4 district de Mingan, qui est le district judiciaire,
5 là, qui dessert la ville de Sept-Îles et les
6 environs. Ça a un impact qui est assez important
7 sur la pratique des avocats à ce niveau-là.

8 Quand on parle de volume de dossiers
9 important à traiter par le Tribunal, cette
10 situation-là amène certaines difficultés en fait
11 parce qu'on a fixé un nombre... en fait, la façon
12 dont ça fonctionne, il faut savoir qu'un terme de
13 Cour, là, ce que je vous explique en fait c'est que
14 le terme de Cour, ce sont les journées prévues au
15 Tribunal au niveau des audiences. Donc,
16 habituellement, on parle de deux à trois journées,
17 puis c'est à peu près, là, deux fois par mois, des
18 fois il peut y en avoir plus.

19 On a un volume maximal de dossiers qui sont
20 fixés, soit un nombre de dix (10) dossiers par jour
21 qui peuvent procéder. Puis on a, par contre, un
22 volume de dossiers qui est plus important, donc
23 c'est pas rare de voir sur les rôles en matière de
24 Protection de la jeunesse - les rôles, en fait,
25 c'est le tableau, là, qui fait la liste des

1 dossiers qui devront être entendus cette journée-là
2 - de voir un nombre plus important que dix (10)
3 dossiers. Ça fait en sorte que certains dossiers ne
4 peuvent pas être entendus aux dates prévues et
5 qu'ils doivent être reportés pour encombrement du
6 rôle, c'est-à-dire qu'il y a trop de dossiers sur
7 le rôle, on doit les repousser à une date
8 ultérieure.

9 De reporter certains dossiers sur le rôle a
10 une conséquence dans la mesure où... bien, en fait,
11 c'est que la décision judiciaire va tarder. On va
12 la reporter à un terme, ça peut être trente (30)
13 jours plus tard, ça peut aller jusqu'à soixante
14 (60) jours. La loi, là, le prévoit, mais n'empêche
15 qu'il y a beaucoup de remises.

16 Puis en ayant aussi un nombre autant
17 important de dossiers, on peut se questionner sur
18 le temps alloué à chaque dossier devant le
19 Tribunal. Puis ça, c'est quelque chose qui, selon
20 moi, est très important puis en fait qui est
21 important, je pense, pour tous les avocats qui
22 pratiquent en matière de Protection de la jeunesse,
23 principalement pour nous. L'important, il faut que
24 les gens soient entendus. Vous savez qu'à l'Aide
25 juridique, on représente principalement les

1 enfants, que ce soit les bébés jusqu'à aller jusqu'à
2 dix-huit (18) ans. Parfois, on représente également
3 des parents. Donc, ça a un impact sur le temps
4 qu'on peut aller à chaque dossier.

5 Ce qu'on a constaté, puis je pourrai
6 revenir par la suite, là, si vous avez d'autres
7 questions, mais ce qu'on a constaté en région
8 éloignée, puis je peux vous dire que ça, c'est sur
9 tout le territoire du Québec parce que j'ai quand
10 même eu la chance de m'entretenir aussi avec
11 d'autres confrères d'autres bureaux d'aide
12 juridique, il y a clairement un manque de
13 ressources puis ça, ça se fait sentir à plusieurs
14 niveaux.

15 Nous, ce qu'on pense qui peut être... en
16 fait, ce qui peut causer ce manque de ressources-
17 là, c'est la difficulté d'engager des gens, puis la
18 difficulté principalement sur la Côte-Nord, c'est
19 de les retenir sur la Côte-Nord. Ce manque de
20 ressources-là, on le voit en matière de Protection
21 de la jeunesse par un manque d'intervenants, par le
22 manque de psychologues, les ressources pour les
23 jeunes pour faire les suivis psychologiques, le
24 manque de lieux d'hébergement en région. On parle
25 de famille d'accueil, ça peut être des appartements

1 supervisés, des milieux de vie qui vont favoriser
2 la transition vers l'autonomie, là, des
3 adolescents. Puis on voit aussi un taux de
4 roulement important au niveau des intervenants
5 sociaux dans les dossiers. Donc ça aussi, ça a un
6 impact direct sur le suivi qui peut être offert aux
7 jeunes qui sont sous la protection de la jeunesse.

8 En matière de santé et services sociaux,
9 qui sont autres qu'en matière de Protection de la
10 jeunesse, il y a quand même, selon nous, un manque
11 on parle quand même au niveau des pédopsychiatres.
12 Ça, c'est quelque chose qui est très important en
13 matière de Protection de la jeunesse, quand on doit
14 faire faire des évaluations ou que le Tribunal
15 ordonne des évaluations pédopsychiatriques ou des
16 choses comme ça, le fait qu'on n'ait pas accès à
17 cette ressource-là va créer des délais puis va
18 faire en sorte que le service va tarder à venir
19 pour... pour les jeunes.

20 Il y a également - puis ça, je tiens à vous
21 le souligner - un manque de ressources en
22 dépendance pour les adolescents et particulièrement
23 spécialisées pour les adolescents issus des
24 communautés innues. Je pense que ça c'est important
25 de vous le mentionner.

1 Au niveau scolaire, on constate aussi un
2 manque au niveau, là, des services qui peuvent être
3 offerts, là, en orthophonie, l'orthopédagogie,
4 l'éducation spécialisée, ces choses-là. Évidemment,
5 comme je vous en ai mentionné tantôt, on parle d'un
6 manque au niveau judiciaire. Nous, ce qu'on a
7 constaté, c'est le nombre de termes de Cour. Il
8 manque, selon nous, un juge résidant dans le
9 district de Mingan pour pouvoir, là, s'assurer
10 d'entendre les dossiers. Il manque également des
11 permanents à l'Aide juridique et des avocats en
12 pratique privée également pour représenter les
13 parties. Vous savez, le système au niveau de l'Aide
14 juridique, là, fonctionne parce qu'on a un système
15 qui est mixte. Donc, il y a des permanents à l'Aide
16 juridique qui font l'Aide juridique et il y aussi
17 des avocats en pratique privée qui acceptent des
18 mandats d'Aide juridique. Je voulais simplement,
19 là, vous le préciser, si vous aviez des questions
20 par rapport à ça.

21 Au niveau des conséquences et des
22 difficultés que crée le manque de ressources en
23 Protection de la jeunesse, c'est sûr qu'il peut y
24 avoir un délai au niveau du traitement des
25 signalements. Donc, moi, j'ai une cliente cet été

1 qui m'avait fait part de sa situation, elle a fait,
2 là, un signalement, excusez-moi, et on lui a fait
3 un petit peu comme réponse que pour l'instant, il
4 n'y avait personne qui était en mesure vraiment
5 d'aller plus loin, puis elle était sur une liste
6 d'attente. Donc, cette situation-là a certainement
7 créé des frustrations, puis éventuellement, là,
8 dans le dossier les gens ont signé une mesure sur
9 entente volontaire, donc le signalement a été
10 retenu, le dossier a suivi son cours.

11 Le manque de ressources crée aussi des
12 délais entre le moment où le service... où il y a,
13 par exemple, le dossier est pris en charge et que
14 le service va être appliqué au niveau des jeunes.
15 Quand on a des ordonnances de la Cour qui ordonnent
16 certaines évaluations puis qu'on retourne en
17 révision devant le Tribunal et que ces évaluations
18 n'ont pas encore été faites, qu'on est encore en
19 attente, bien ça, c'est majeur pour les jeunes qui
20 sont, là, visés par cette situation-là.

21 Un manque de ressources, selon nous, peut
22 amener une absence de suivi et un suivi qui est
23 inadéquat, puis par le fait même, bien je pense que
24 ça amène une non-réponse aux besoins des enfants.

25 Puis parallèlement à ça le fait, pour la

1 Direction de la protection de la jeunesse, de ne
2 pas être en mesure d'offrir le service ou d'avoir
3 certains délais, je pense que ça vient contrevenir
4 à l'article 93 de la Loi sur la protection de la
5 jeunesse, qui prévoit qu'une décision est
6 exécutoire à partir du moment où elle est rendue et
7 toute personne visée doit s'y conformer. Donc, plus
8 on a de délais, plus la Directrice de la protection
9 de la jeunesse est moins en mesure de faire son
10 travail, il y a un non-respect de la loi, ça peut
11 entraîner, par exemple, là, ça peut entraîner des
12 lésions de droit, des choses comme ça. Donc, c'est
13 certain que c'est une responsabilité qui est mise
14 sur la Direction de la jeunesse et finalement, ce
15 sont les jeunes, là, qui vivent ce manque à ce
16 niveau-là.

17 Le manque de ressources, selon nous, amène
18 aussi une difficulté au niveau du maintien des
19 liens entre parfois les enfants et leur famille. Je
20 vous parle de ce point-là parce que, par exemple,
21 quand on parle d'un manque de ressources
22 d'hébergement, donc lorsque les centres de
23 réadaptation sont pleins, par exemple, à Sept-Îles
24 ou à Baie-Comeau, ça se peut que nos jeunes se
25 retrouvent à Gaspé, à Québec. Il y a un centre, là,

1 sur la communauté à Uashat, il a fermé
2 temporairement puis j'ai eu une jeune cliente qui
3 s'est retrouvée à Québec. Bien, Québec, il faut
4 comprendre que c'est quand même un bon huit heures
5 (8 h) de véhicule, ça prend du temps, c'est des
6 ressources pour matérialiser les contacts entre la
7 famille. Et là, on est dans un centre de
8 réadaptation à Québec, toute la question de créer
9 le lien avec la famille pour les accès ou même la
10 communauté, parce que la loi quand même prévoit à
11 l'article 3 que les jeunes issus de communautés
12 doivent pouvoir quand même avoir un lien avec leur
13 culture. Donc, cette difficulté-là, je pense, amène
14 également un non respect de la loi, veut, veut pas,
15 parce que le jeune n'a pas demandé, lui, à se
16 retrouver à Québec, là. C'est quand même des
17 situations qui sont particulières.

18 On voit aussi des situations, par exemple,
19 quand on parle de manques d'hébergement, les jeunes
20 anglophones des communautés sur la Côte-Nord vont
21 se retrouver au centre de réadaptation à Batshaw à
22 Montréal. Là, on parle encore d'une distance
23 supplémentaire. Quand les jeunes viennent des
24 communautés, par exemple, qui sont plus au nord,
25 là, Kawawachikamach, Schefferville, Matimekosh,

1 Lac-John, bien il y a certains jeunes anglophones
2 qui se retrouvent au centre de réadaptation à
3 Montréal. Donc, ça crée aussi, là, quand même
4 certaines difficultés, puis comme je vous l'ai
5 expliqué, ça fait des difficultés pour le maintien
6 de la famille, les liens entre la famille, mais
7 aussi au niveau des liens avec la communauté.

8 C'est certain que lorsqu'on parle de manque
9 de ressources au niveau des services de santé,
10 services sociaux, je vous parle autre que la
11 Protection de la jeunesse, bien c'est certain que
12 ça crée des délais, ça crée des listes d'attente.
13 C'est des situations qui deviennent difficiles pour
14 les parents parce que des fois les parents sont en
15 attente de recevoir un service et finalement il va
16 y avoir un signalement en Protection de la jeunesse
17 parce que, bon, la situation dégénère, puis là il
18 faut qu'il ait une intervention. Par contre, si le
19 service avait été offert ou avait été accessible
20 plus tôt, on aurait peut-être évité ce genre de
21 situation-là. Donc, ça peut être un exemple.

22 Au niveau scolaire, bien c'est une non-
23 réponse aux besoins des enfants, le fait qu'il y
24 ait un manque de ressources que ce soit au niveau
25 de la scolarisation. Dernièrement, dans les

1 dernières semaines, je ne sais pas si vous avez été
2 en mesure de voir aux nouvelles, là, il y avait
3 une communauté, là, je ne me souviens pas
4 exactement à quel endroit, mais les jeunes enfants
5 avaient des problèmes très importants, ils
6 n'étaient pas scolarisés à la journée longue,
7 c'était vraiment des courtes périodes. Donc, on est
8 dans une situation où l'enfant a des besoins
9 particuliers, mais il doit aussi être scolarisé.
10 Donc, ça fait selon nous une non-réponse aux
11 besoins des enfants.

12 J'aimerais revenir sur un point assez
13 particulier. En fait, c'est quand j'ai parlé au
14 niveau du lien entre les jeunes et leurs
15 communautés au niveau, là, de la culture. Quand je
16 référais à l'article 3, particulièrement dans le
17 cas où un enfant autochtone est également pris en
18 considération, la préservation de son identité
19 culturelle, ma consœur m'a parlé d'une situation
20 où elle avait des jeunes clients qui ne pouvaient
21 pas s'exprimer dans sa langue à Baie-Comeau au
22 centre de réadaptation, c'est des jeunes Innus,
23 parce qu'au moment où ils étaient hébergés il n'y
24 avait pas de gens qui étaient en mesure de
25 communiquer dans leur langue. Par contre, ce qu'il

1 faut savoir c'est qu'à Baie-Comeau, il y a quand
2 même une communauté autochtone, soit Pessamit, qui
3 est desservie, là, par les services également qui
4 sont là. Donc, c'est quand même quelque chose de
5 grave dans la mesure où la loi prévoit
6 spécifiquement qu'on doit favoriser, ou en tout
7 cas, prendre en considération la préservation de
8 l'identité culturelle. Je pense que c'est une
9 réalité qui est importante sur la Côte-Nord dans le
10 sens où on travaille avec les communautés, puis je
11 pense que c'est à prendre en considération.

12 Il y a également, pour nous, ce qu'on a
13 constaté, c'est qu'il y a un très court délai au
14 niveau judiciaire, là, au moment où les avocats
15 reçoivent les rapports qui vont être utilisés
16 devant le Tribunal à titre de rapport, ou en tout
17 cas, de témoignage des intervenants qui ont préparé
18 les rapports. La loi prévoit, là, en fait, au moins
19 trois jours ouvrables au moment, là, du dépôt. Par
20 contre, trois jours ouvrables, ça nous amène si,
21 par exemple, souvent, on a les rapports le mercredi
22 pour la Cour du mardi. Donc, c'est sûr que c'est un
23 délai maximum, dans le sens où les gens peuvent
24 déposer leurs rapports plus tôt. Mais ça, pour
25 nous, quand on représente les enfants, c'est une

1 difficulté. Une difficulté au niveau de la
2 préparation puis dans le sens où il faut qu'on
3 puisse préparer adéquatement nos dossiers, puis si
4 on a de l'information supplémentaire à aller
5 chercher, bien il faut qu'on puisse avoir le temps
6 de le faire.

7 Ce qu'on constate également dans le
8 district de Mingan c'est, en fait, qu'il n'y a pas
9 beaucoup d'avocats qui pratiquent en matière de
10 Protection de la jeunesse. En fait, là, c'est très
11 limité. Moi, je vous parle outre... là, je vous
12 parle principalement en pratique privée, là, outre
13 l'avocat de l'aide juridique qui va être là, il y a
14 environ trois avocats qui sont là, puis d'ailleurs
15 il y a un de ces avocats-là qui est habituellement
16 basé à Baie-Comeau. Donc, il y a clairement un
17 manque au niveau, là, de la pratique à ce niveau-
18 là. Bien, ça crée une conséquence que les gens ont
19 de la difficulté à se faire représenter devant les
20 tribunaux. Puis ça, je pense que c'est essentiel,
21 les enfants vont être représentés, mais c'est aussi
22 essentiel que les parents puissent être représentés
23 parce qu'en fait. je pense que s'il y a des
24 situations où quand les services sont offerts aux
25 parents, quand les parents ont la possibilité, là,

1 de pouvoir faire valoir leur point de vue, bien on
2 est à même d'avoir un meilleur éclairage, là, sur
3 la situation de l'enfant. Puis ce sont également
4 les principaux intéressés avec l'enfant.

5 Ce que j'ai constaté également c'est qu'il
6 y a une certaine difficulté pour... puis ça, il
7 faut savoir que je pratique aussi, moi, en Cour
8 supérieure. Ma pratique, là, c'est quand même du
9 droit de la famille, droit civil, droit
10 administratif. Je pratique en Cour supérieure puis
11 je pratique un peu aussi en Protection de la
12 jeunesse, puis ce que j'ai constaté puis ce qui m'a
13 été verbalisé par mes clients c'est : des fois la
14 difficulté quand ils ont un jugement de Cour
15 supérieure devant les tribunaux et que là ils se
16 retrouvent en Cour du Québec, chambre de la
17 jeunesse et qu'il y a un jugement de la Cour du
18 Québec, chambre de la jeunesse, les gens se
19 retrouvent un peu pris en sandwich parce que, bon,
20 vers quelle Cour on s'adresse, comment on
21 fonctionne pour naviguer à travers ça parce que
22 c'est possible que le Jugement de Cour du Québec,
23 chambre de la jeunesse vienne changer la situation
24 de garde qui a été établie par le jugement de Cour
25 supérieure. Puis ça, ça devient, là, ça peut être

1 difficile pour certains clients puis c'est une
2 situation, là, qui est présente. Par contre, c'est
3 sûr que l'article 37.3 du Code de procédure civile
4 est venu permettre, là, certaines situations, mais
5 c'est quelque chose que j'ai été à même de
6 constater.

7 Quelque chose qu'il est important de
8 préciser aussi, c'est que le rôle de l'avocat de
9 l'enfant versus la perception des parties. Le rôle
10 de l'avocat de l'enfant, on est là pour s'assurer
11 que l'intérêt de l'enfant soit respecté. C'est le
12 critère primordial en matière de Protection de la
13 jeunesse. Puis on peut avoir différents mandats. On
14 a des mandats légaux, c'est-à-dire que ça c'est les
15 jeunes enfants qui ne seront pas en mesure de nous
16 mandater, donc on va recevoir la procédure, on va
17 lire la procédure, on va se faire une opinion sur
18 le sujet, on va poser des questions lors des
19 auditions. Notre objectif c'est de faire ressortir
20 l'intérêt de l'enfant. Puis on a les mandats
21 conventionnels, qui sont les mandats dont les
22 jeunes vont être en mesure de nous donner leur
23 position, de nous dire : bien, ce qu'ils souhaitent
24 et là, à ce moment-là, on part avec notre mandat
25 puis on fait notre travail.

1 Il faut savoir que, en matière de
2 Protection de la jeunesse, l'élément central c'est
3 l'enfant, mais il y a plusieurs façons de voir
4 l'intérêt de l'enfant puis ça, je pense que c'est
5 important de souligner que devant un Tribunal on
6 n'est pas nécessairement des adversaires dans le
7 sens où c'est l'un contre l'autre, mais l'objectif
8 c'est de travailler dans l'intérêt de l'enfant.

9 Puis au niveau de la Protection de la
10 jeunesse, ce qu'on s'est rendu compte également
11 c'est que certains parents avaient une
12 compréhension difficile du système judiciaire, de
13 toutes les étapes qui vont devoir être passées,
14 puis ce que ça implique puis ils n'ont pas
15 nécessairement les réflexes, là, d'aller chercher
16 l'accompagnement nécessaire. C'est sûr que, là, je
17 fais référence peut-être plus aux clients issus des
18 communautés, mais c'est selon nous quelque chose
19 qui est très important.

20 Puis il faut savoir aussi qu'à Sept-Îles,
21 là, je sors un petit peu du cadre, au niveau de la
22 Cour supérieure, il n'y a pas de ressources qui
23 vont s'assurer de faire des supervisions de droit
24 d'accès. Donc, les seuls endroits, là, qui ne
25 seront pas faits pas les parties, si on veut, ou

1 quelqu'un, un tiers, ou vraiment une ressource, ça
2 va être lorsqu'il y a des situations de Protection
3 de la jeunesse. En Cour supérieure, il n'y a pas
4 nécessairement, là, de ressources à ce niveau-là.
5 Puis je me permets de vous en parler parce que,
6 oui, je suis devant la Commission spéciale pour les
7 droits des enfants puis je pense que parler
8 simplement de la Protection de la jeunesse sans
9 parler de cette situation-là en matière de Cour
10 supérieure, on vient « skiper » un peu l'intérêt de
11 l'enfant. Parce que, selon moi, c'est quand même
12 important, c'est pas tous les dossiers des gens qui
13 sont judiciarisés, par exemple, en Cour supérieure,
14 qui se retrouvent en Protection de la jeunesse, là.
15 C'est complètement deux choses différentes, sauf
16 que c'est des situations qui sont présentes.

17 Puis pour nous, en Cour supérieure, le fait
18 qu'il n'y ait pas de ressources de supervision à
19 Sept-Îles, bien ça fait en sorte que les gens qui
20 vont faire... quand on a besoin de supervision
21 c'est parce qu'il y a des choses à vérifier, il y a
22 des choses à regarder chez l'autre parent et vice
23 versa. Puis quand c'est pas une ressource qui est
24 neutre, je vous dis ça dans le sens où souvent, on
25 va faire affaire avec un parent, un ami, une

1 connaissance, donc il faut que les parties soient à
2 l'aise avec cette personne-là, ça peut créer des
3 situations un petit peu plus compliquées.

4 Alors que quand il y a des ressources qui
5 sont neutres, par exemple, j'ai en tête à Rimouski,
6 dans le district judiciaire de Rimouski il y a le
7 Rameau, à cet endroit-là on peut faire des accès
8 supervisés. C'est des gens complètement à
9 l'extérieur des litiges qui vont s'occuper de
10 superviser les droits d'accès. Ça fait que ça,
11 c'est des ressources qui, selon moi, est
12 essentielle, là, sur la Côte-Nord.

13 Puis ce qu'on a soulevé également c'est
14 qu'on a un délai important en matière d'expertise
15 psychosociale de la Cour supérieure dans le
16 district de Mingan. C'est très, très long, puis
17 c'est également le cas, là, dans le district de
18 Baie-Comeau. C'est très, très long avant d'avoir
19 une expertise psychosociale qui est ordonnée par un
20 juge de la Cour supérieure dans un dossier de
21 garde. La loi prévoit quand même que le rapport
22 doit être fait dans les trois mois, si je ne me
23 trompe pas, mais c'est le délai d'assignation, donc
24 à qui le dossier va être assigné. Une fois qu'il va
25 être assigné, il va suivre son cours, mais il y a

1 un long, long, long délai, ce qui fait que ça
2 devient difficile.

3 Puis sur la Côte-Nord, il faut savoir que,
4 bien que ce soit un service qui est à l'extérieur,
5 là, de la Protection de la jeunesse, c'est quand
6 même quelqu'un, là, de la Direction de la
7 protection de la jeunesse, là, qui a cette
8 responsabilité-là. Ça fait que est-ce que ça ne
9 pourrait pas être pertinent que ce soit sorti de la
10 Protection de la jeunesse puis que le service
11 d'expertise psychosociale de la Cour supérieure
12 existe de lui-même, que ce soit spécialisé par
13 rapport à ça? C'est quelque chose qu'on pouvait
14 peut-être envisager.

15 Pour ce qui est des solutions à proposer,
16 je pense que ça passe en premier par peut-être plus
17 de prévention. Quand on parle en matière de
18 Protection de la jeunesse au niveau des
19 signalements, par exemple, ces choses-là, je pense
20 que si on passe par la prévention au niveau des
21 parents, au niveau de l'éducation à ce niveau-là,
22 bien, on peut s'éviter des situations
23 problématiques. Puis ça, c'est partout, hein, c'est
24 pas non plus les parents, mais il faut que dans
25 notre société ça devienne correct de pouvoir dire :

1 bien, j'ai besoin d'aide pour ça ou j'ai des
2 difficultés particulières avec tel aspect avec mes
3 enfants, il faut que j'aïlle me renseigner ou j'ai
4 besoin de conseil. Il faut que ce soit accepté puis
5 il faut que ce soit encouragé, parce que je pense
6 que c'est important qu'on ait une société en santé,
7 puis les enfants, c'est la relève de notre société.

8 Au niveau de la Côte-Nord spécifiquement,
9 je pense que lorsqu'on parle de manque de
10 ressources, ça prend des investissements
11 supplémentaires, puis ça en prend pas
12 nécessairement... ça en prend partout, pas juste en
13 matière de Protection de la jeunesse. Parce que si
14 les services peuvent venir de l'extérieur, par
15 exemple, en matière de santé, au niveau des
16 psychologues, des pédopsychiatres, des choses-là,
17 bien, les services vont être offerts à la
18 population puis peut-être qu'on ne se rendra pas
19 nécessairement... un dossier va peut-être... un
20 jeune va avoir accès à des services puis ça ne se
21 rendra peut-être pas jusqu'au Tribunal ou en
22 matière de Protection de la jeunesse pour un manque
23 ou quelque chose comme ça.

24 C'est certain que pour la Côte-Nord, on est
25 une région qui, selon moi, est particulière parce

1 qu'on a un très, très grand territoire. Si je peux
2 vous donner un exemple, là, au niveau des services
3 de la couverture du Centre communautaire juridique
4 de la Côte-Nord, on parle de Tadoussac, on se rend
5 jusqu'à Blanc-Sablon, puis on remonte jusqu'à
6 Schefferville en haut, donc c'est un très, très
7 grand territoire. Bien que la population soit peut-
8 être pas aussi grosse que d'autres régions, il y a
9 des coûts qui sont très importants chez nous, qui
10 sont liés, par exemple, au transport, aux primes
11 d'éloignement, ces choses-là. Tout coûte plus cher.
12 Je pense qu'il ne faut pas comparer la Côte-Nord à
13 d'autres régions qu'elle n'est pas comparable. On a
14 une réalité qui est quand même très particulière
15 parce qu'on a aussi, là, une population qui est
16 quand même diversifiée, on a quand même des
17 communautés anglophones, on a des communautés
18 autochtones, donc c'est tout ça.

19 Puis je pense qu'au niveau de ce qui
20 devrait être fait également, je pense que les
21 services communautaires devraient être valorisés
22 davantage parce que pour les gens qui se retrouvent
23 dans des situations où ils ont besoin d'aide,
24 souvent les services communautaires ou les services
25 de première ligne devraient être davantage

1 favorisés parce que ces gens-là sont déjà sur le
2 terrain. Ils sont en mesure d'aider les gens, ils
3 connaissent les gens de leur communauté, ils sont
4 en mesure d'interagir avec eux et ils ne font pas
5 partie non plus de la Direction de la protection de
6 la jeunesse. Puis des fois les gens peuvent avoir
7 une mauvaise perception de la Direction de la
8 protection de la jeunesse. Donc, le service
9 communautaire a une grande place à jouer, je pense,
10 dans les différentes communautés puis je pense
11 qu'on ne le favorise pas suffisamment.

12 Au niveau des solutions au manque de
13 ressources, bien évidemment, là, au niveau
14 judiciaire c'est la nomination d'un juge
15 additionnel résidant à la Cour du Québec, dans le
16 district de Mingan, pour favoriser du temps de
17 Cour, parce qu'on aurait un juge disponible qui
18 serait en mesure de prendre les dossiers. Puis
19 aussi un juge sur place, puis un juge, vous savez,
20 au niveau de la loi et des décisions des tribunaux
21 en matière de jeunesse, normalement, ça devrait
22 être un juge, une famille.

23 Ici, c'est pas nécessairement le cas. Quand
24 les juges de l'extérieur viennent entendre les
25 dossiers, que ce soient des juges de l'Est du

1 Québec, puis ils repartent, on ne sait pas quand
2 est-ce qu'ils vont revenir. Est-ce qu'ils vont
3 revenir dans quatre termes, dans quatre mois? Ou
4 est-ce qu'ils vont revenir dans un mois? C'est pas
5 automatique, donc d'avoir un juge supplémentaire
6 résident qui serait en mesure d'entendre des
7 dossiers en matière de Protection de la jeunesse,
8 ça viendrait alléger beaucoup le système.

9 L'ajout de cour itinérante, parce que ça
10 c'est important d'aller dans les communautés.
11 Actuellement, en matière de Protection de la
12 jeunesse, dans le district de Mingan, on a des
13 cours itinérantes à Schefferville puis à La
14 Romaine. Donc, d'autres communautés comme Saint-
15 Augustin, Natashquan, c'est de rapprocher aussi le
16 système de justice, là, vis-à-vis les justiciables
17 puis je pense que c'est quelque chose qui serait
18 important. Puis c'est sûr que, comme je l'ai
19 mentionné, là, c'est important à ce niveau-là.

20 Il y a aussi certaines modifications au
21 niveau législatif qui pourraient être intéressantes
22 au niveau, par exemple, comme je vous le
23 mentionnais, là, de l'article 84.2 de la Loi sur la
24 protection de la jeunesse pour prévoir un délai,
25 là, plus long pour qu'on puisse recevoir les

1 rapports. Puis peut-être donner davantage de
2 pouvoir à la Commission, là, des droits de la
3 personne et de la jeunesse, un pouvoir
4 d'intervention pour lui permettre vraiment, là, de
5 faire son travail concrètement. Ça, je pense que
6 c'est essentiel parce que c'est elle qui est un peu
7 le gardien de tout ça.

8 Nous, ce qu'on pensait qui pouvait être
9 intéressant c'est obliger la Direction de la
10 protection de la jeunesse, par exemple, à aviser la
11 Commission des droits de la personne et de la
12 jeunesse lorsqu'elle doit offrir des services, par
13 exemple, en matière d'abus sexuels ou en matière
14 d'abus physiques. Donc, on va être éventuellement,
15 si ce genre de chose-là est fait, bien on est
16 capable de voir quand est-ce que vraiment les
17 services vont être offerts, les délais que ça peut
18 prendre. Il peut y avoir un meilleur contrôle. Mais
19 clairement qu'au niveau de la Commission des droits
20 de la personne et de la jeunesse, lui donner plus
21 de pouvoir, là, c'est quelque chose qui serait
22 essentiel. Donc, ça complète ce que j'avais à vous
23 faire part pour l'instant. Je suis disposée à
24 répondre à vos questions.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci, merci beaucoup, Maître Chiasson, un portrait
3 très exhaustif. Alors, on va passer à la période de
4 questions et d'échanges en débutant avec Jean-Simon
5 Gosselin.

6 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

7 Q. [1] Bonjour. Bien merci, Maître Chiasson, vous
8 abordez des thèmes importants, intéressants.
9 Évidemment, la Côte-Nord, immense région, faible
10 densité de population et vous l'avez dit, grande
11 variété : autochtones, anglophones, francophones,
12 c'est compliqué. Vous avez parlé, là, de l'intérêt
13 de l'enfant, on va prendre quelques minutes là-
14 dessus. Ma question en fait c'est que vous avez dit
15 quelque chose comme : il y a plusieurs façons de
16 voir l'intérêt de l'enfant. Vous voulez dire quoi,
17 là? Par rapport à la pratique que vous faites, que
18 vous voyez devant la Chambre de la jeunesse,
19 qu'est-ce que vous voyez par rapport à l'intérêt de
20 l'enfant? Qu'est-ce que vous constatez?

21 R. Bien, quand je dis qu'il y a plusieurs façons de
22 voir l'intérêt de l'enfant c'est parce que si, par
23 exemple, on a une proposition, une demande qui est
24 faite par la Direction de la protection de la
25 jeunesse pour une certaine mesure puis qu'il y a

1 les parents ont une certaine position à travers ça,
2 l'intérêt de l'enfant, chaque partie a sa vision de
3 l'intérêt de l'enfant. Est-ce que des fois, on peut
4 concilier?

5 Mais, moi, ce que je souhaitais mettre en
6 lumière, c'est que c'est important de garder en
7 mémoire puis d'avoir l'idée, d'être concentré sur
8 l'intérêt de l'enfant, mais de comprendre que quand
9 on pose, par exemple, des questions davantage aux
10 parents pour avoir de l'information ou qu'on pose
11 des questions aux intervenants pour certaines
12 situations que dans le rapport, ce n'est pas clair,
13 on a des interrogations ou parce qu'il y a eu des
14 délais, il y a des choses comme ça.

15 L'idée, ce n'est pas de lancer des roches
16 aux gens, mais c'est d'être capable de faire notre
17 travail pour mettre devant c'est quoi l'intérêt de
18 l'enfant, là. Ça fait qu'on peut être perçu, peut-
19 être, comme je le mentionnais à l'adversaire, oui
20 devant un Tribunal, bon, il y a les parties là, on
21 comprend comment ça fonctionne, mais ce que je veux
22 dire par là, ce n'est pas parce qu'on pose des
23 questions qu'on n'a pas l'intérêt de l'enfant à
24 coeur ou des choses comme ça. L'idée, c'est d'aller
25 chercher le plus d'information pour être vraiment

1 capable d'avoir un portrait qui est réaliste parce
2 qu'il peut y avoir passer des choses, là, depuis
3 qu'on a le rapport. Il y a des choses qui n'ont
4 peut-être pas été transmises par les parents à
5 l'intervenante. Il y a toutes des choses comme ça.
6 Donc, quand je dis l'intérêt de l'enfant puis
7 différentes perceptions, bien, c'est ça, c'est que
8 je ne veux pas...

9 Il ne faut pas penser que, parce que par
10 exemple, le procureur à l'enfant pose des
11 questions, insiste sur des choses qu'on est contre
12 le parent ou encore qu'on est contre l'intervenant.
13 Ce n'est pas du tout ça, c'est vraiment pour
14 s'assurer que notre travail soit fait adéquatement
15 là. C'est un exemple, là.

16 Q. [2] Vous avez dit, évidemment, que vous reprenez
17 quand même régulièrement des enfants.

18 R. Oui.

19 Q. [3] Quand l'enfant peut vous donner ce qu'il
20 souhaite, c'est plus simple, vous parlez d'un
21 mandat conventionnel.

22 R. Oui.

23 Q. [4] Quand l'enfant est trop jeune pour vous donner
24 un mandat, vous faites quoi, à ce moment-là?

25 R. Bon, c'est certain qu'on a pris connaissance des

1 procédures, on a pris connaissance des rapports
2 puis on se ramène quand même toujours à la Loi
3 parce que la Loi, en matière de protection de la
4 jeunesse, lorsqu'il y a une situation de
5 compromission, qu'on est devant un tribunal, l'idée
6 c'est le maintien de l'enfant dans son milieu
7 familial, si ce n'est pas possible, là on élargit.

8 Donc, on va vers la famille élargie, tiers
9 significatifs, familles d'accueil à proximité, ces
10 choses-là. Puis sinon, on tombe en familles
11 d'accueil, centres de réadaptation. Donc, l'intérêt
12 de l'enfant, ça va être : Est-ce qu'il a réponse à
13 ses besoins? Est-ce qu'il a un lien affectif avec
14 le milieu où il se trouve présentement? Si, par
15 exemple, on parle d'un placement en familles
16 d'accueil ou chez un tiers. C'est tout ça qu'on va
17 regarder.

18 Q. [5] Pour vérifier ça, si l'enfant a comme quatre
19 ans ou cinq ans, allez-vous le voir dans sa famille
20 d'accueil ou chez lui?

21 R. Moi, à cet âge-là, je ne les rencontre pas, je
22 trouve que c'est trop jeune et de mémoire, si je ne
23 me trompe pas, il y a une décision de la Cour
24 d'appel. Et là, je ne veux pas vous dire quelque
25 chose qui n'est pas exact, là, à partir de quel âge

1 là, un procureur devrait rencontrer là son client.
2 De mémoire, je pense que c'est sept ans, mais ça
3 dépend toujours des situations parce que si on veut
4 chercher un mandat conventionnel, il faut quand
5 même que le jeune soit en mesure de nous expliquer
6 qu'est-ce qui en est.

7 Donc, c'est sûr que les jeunes qui ont
8 douze (12) ans, treize (13) ans, à partir de cet
9 âge-là, c'est certain que moi, je les rencontre.
10 Puis chaque avocat, je vous dirais, à sa façon de
11 faire. Ce qui se passe, par exemple, dans le
12 district de Mingan, la façon de faire de chaque
13 avocat est différente. Dans d'autres districts
14 judiciaires, ça pourrait être autre chose, là.

15 Q. [6] Est-ce que ça peut aller aussi jusqu'à chaque
16 avocat à son interprétation de l'intérêt de
17 l'enfant?

18 R. C'est une bonne question. C'est sûr que... je pense
19 que ça... Bien, oui et non parce que chaque avocat
20 représente une partie, il faut le savoir, là. Là,
21 vous me parlez dans le cadre d'une procédure
22 judiciaire ou en général, là?

23 Q. [7] Bien, je vous parle d'une situation de
24 protection de la jeunesse ou dire chacun, avec un
25 enfant, chacun a sa façon de la travailler. Je vous

1 pose : est-ce que ça veut dire que tous et chacun
2 peut avoir sa façon de voir c'est quoi les besoins
3 de l'enfant ou l'intérêt de l'enfant, différemment?
4 Si c'est vous puis si c'est quelqu'un d'autre, est-
5 ce que ça va être la même intervention? Ou il peut
6 y avoir un propos différent pour un mandat légal?

7 R. Bien, il pourrait y avoir un propos différent
8 dépendamment des éléments sur lesquels on insiste,
9 mais généralement, les gens sont compétents puis
10 sont en mesure de saisir l'intérêt de l'enfant.

11 Vous savez, si la Direction de la
12 Protection de la Jeunesse prend une procédure puis
13 demande quelque chose, elle, elle considère que
14 l'intérêt de l'enfant c'est ça. Donc, ça nous donne
15 un départ pour travailler. On a les rapports, on a
16 des pièces au dossier, on est en mesure d'aller
17 chercher de l'information supplémentaire.

18 Moi, je peux trouver qu'il y a des éléments
19 qui ne sont pas suffisamment pris en considération,
20 par exemple. Mon confrère, qui représente les
21 parents, peut, lui aussi, trouver qu'il y a des
22 éléments qui ne sont pas nécessairement pris en
23 considération, ça fait que c'est...

24 Je pense... puis chaque avocat a sa façon
25 de voir le dossier aussi. J'aurais tendance à vous

1 dire oui.

2 Q. [8] Une dernière question parce que le temps file
3 rapidement. Vous parlez d'une forme de surcharge
4 pour les juges, pour les avocats de l'Aide
5 juridique. Les délais actuellement... évidemment, à
6 l'Aide juridique, vous rédigez peu de procédures
7 sauf quelques requêtes en révision, mais si vous
8 recevez demain matin, ou hier vous avez reçu une
9 requête, une déclaration pour fins de protection,
10 la date est fixée quand, actuellement? Pour un
11 dossier d'une heure (1 h), là, simple là, t'sais...

12 R. Ça dépend là...

13 Q. [9] Mais à peu près, là, si vous le savez, là.

14 R. Écoutez...

15 Q. [10] Est-ce que c'est dans deux termes? Un terme?

16 R. Ça dépend... ça va assez rapidement parce que
17 souvent on le sait d'avance dans le sens où si, par
18 exemple, il y a une mesure qui dure six mois, on
19 s'attend à ce que... si par exemple, elle est en
20 janvier, on s'attend que le dossier revienne au
21 mois de mai, juin, à cause des révisions, donc on
22 peut le savoir. Mais habituellement, les délais, ce
23 n'est pas si longs que ça, là, on n'est pas en Cour
24 supérieure où là, ça peut prendre beaucoup de temps
25 là. Je pense que c'est assez rapide.

1 Voyez-vous, là, on a de la cour... Un fait
2 particulier là, cette semaine, il y a de la Cour de
3 la jeunesse qui a dû être annulée. Donc, le terme
4 est reporté et là, on parle du vingt-six (26)
5 novembre environ. Ça fait que c'est assez rapide
6 là, les gens...

7 Puis il y a des termes assez rapidement
8 maintenant. Il y a quand même eu un ajout de termes
9 de cour dans le district de Mingan, là, il faut le
10 savoir, mais ça pouvait prendre un certain temps.
11 Ça m'est arrivé cet automne de devoir fixer un
12 dossier au mois de décembre en raison des
13 disponibilités de la cour et des avocats.

14 Donc, si, par exemple, on a un avocat,
15 comme on n'a pas beaucoup d'avocats à Sept-Îles, la
16 disponibilité des avocats... si l'avocat part, par
17 exemple, sur une cour itinérante puis qu'il n'est
18 pas là, les seules disponibilités, on se retrouve à
19 repousser le dossier, bien là ça... Là, c'est là
20 que ça va prendre un petit peu plus de temps, là.

21 Q. [11] Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci. On poursuit avec Andrés Fontecilla.

24 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

25 Q. [12] Merci. Bonjour, Madame.

1 R. Bonjour.

2 Q. [13] Merci de nous apporter votre expérience.

3 Écoutez, je vais changer un petit peu de registre.

4 Vous avez parlé d'un service de supervision des
5 droits d'accès.

6 R. Hum, hum.

7 Q. [14] Vous avez nommé, je crois, le Rameau à
8 Rimouski. On a réitéré à l'implanter ici. Et est-ce
9 que vous pensez à d'autres services communautaires?
10 Ou autres, mais en particulier, communautaires qui
11 pourraient être implanté ici dans la région ou
12 qu'on pourrait développer davantage, en lien avec
13 la protection de l'enfance? Ce qui pourrait nous
14 aider à prévenir, en quelque sorte?

15 R. Bien, c'est certain que... j'ai en tête là... Là,
16 je ne parle pas nécessairement d'un centre de
17 réadaptation, mais un centre de thérapies
18 spécialisées pour les jeunes autochtones en matière
19 de toxicomanie. Puis même au niveau, là, pas juste
20 ça, même en toxicomanie là, dans le district de
21 Mingan puis dans le district de Baie-Comeau, les
22 ressources sont très limitées. Donc, je pense qu'en
23 matière de toxicomanie là, il y a quelque chose à
24 faire. Ça, c'est très important. Puis au niveau de
25 la prévention aussi parce que la toxicomanie, par

1 exemple, chez les parents, bien, ça peut apporter
2 un risque de négligence. Ça peut mettre l'enfant
3 dans des situations vulnérables puis on peut se
4 retrouver aussi dans des situations ou lorsque
5 c'est le jeune qui a des troubles de comportement
6 en raison de la toxicomanie.

7 Donc, je pense que ça a deux volets, mais
8 selon moi, des services en matière de toxicomanie
9 là, ça serait nécessaire là sur la Côte-Nord.

10 Q. [15] Est-ce que c'est...

11 R. Davantage que ce qu'on a présentement, là, parce
12 que là, je sais qu'il y a des suivis qui peuvent
13 être faits avec le CISSS. Il y a quand même un bloc
14 là, il y a quand même des ressources par rapport à
15 ça, mais peut-être un centre de thérapies ou
16 quelque chose, vraiment, là, sur place, là, pour ne
17 pas que les jeunes aient à aller à l'extérieur.

18 Une petite parenthèse. Nos jeunes issus de
19 la communauté, qui ont des problèmes en
20 toxicomanie, souvent ce qui va être demandé ou le
21 centre qui va être visé, ça va être Walgwan en
22 Gaspésie, qui est un excellent centre, là, de
23 thérapies, mais il faut quand même envoyer les
24 jeunes de l'autre côté du fleuve. Il n'y a pas de
25 service sur place. Ça prend quelque chose, je

1 pense, là, sur place, là, sur la Côte-Nord, pour
2 permettre, justement, là, à nos jeunes de rester
3 dans notre région puis de pouvoir maintenir leurs
4 liens avec leurs familles puis tout ça, là. Je le
5 mentionnais plus tôt, là.

6 Q. **[16]** Est-ce que, selon vous, ça devrait être une
7 émanation de services de santé ou ça devrait être
8 un organisme communautaire, tel qu'on les connaît,
9 là?

10 R. C'est une...

11 Q. **[17]** Ou vous n'avez pas...

12 R. C'est une bonne question, je n'ai pas réfléchi à ça
13 nécessairement. Je pense que ça va prendre... ça
14 peut être les deux, là...

15 Q. **[18]** Hum, hum.

16 R. ... comme ça peut être quelque chose qui ne découle
17 pas nécessairement de la Santé et des Services
18 sociaux puis que ça soit quelque chose, justement,
19 qui soit à l'extérieur. Je pense que ça peut être
20 intéressant aussi pour les gens parce qu'ils n'ont
21 pas l'impression d'être pris dans un gros système.
22 Il y a une ressource qui est peut-être plus
23 accessible, là, mais ça c'est vraiment mon point de
24 vue personnel. Est-ce que ça serait vraiment ça qui
25 pourrait être adapté? Ça, il faudrait, je pense,

1 peut-être, discuter davantage avec les intervenants
2 sur place qui interviennent au niveau de la
3 toxicomanie puis ces choses-là, par exemple, là.

4 Q. [19] Hum, hum. Vous avez mentionné la question de
5 la neutralité des organismes communautaires...

6 R. Oui.

7 Q. [20] ... pour vous, c'est quoi l'avantage de la
8 neutralité?

9 R. Ce que je veux dire par là, c'est que les
10 intervenants communautaires sont en mesure de faire
11 des bons liens avec les familles. Quand, par
12 exemple, on a des situations où les parents ont
13 certaines difficultés, les services de première
14 ligne vont souvent être les services qui vont être
15 les plus consultés, puis eux, vont être capables
16 d'avoir un lien de confiance avec ces gens-là.

17 Là, la Protection de la Jeunesse peut
18 parfois, puis je ne dis pas que c'est toujours, là,
19 loin de là, mais parfois, il y a une vision
20 négative des services de Protection de la Jeunesse
21 et les gens peuvent être méfiants vis-à-vis de ces
22 services-là. Alors que, quand on parle de
23 ressources communautaires, c'est une ressource qui
24 est là, c'est un organisme à but non lucratif qui
25 gère une ressource ou qui a un projet. C'est

1 accessible, il n'y a pas toute la paperasse ou les
2 étapes qui découlent d'être dans le système de
3 santé qu'on connaît actuellement. Donc, ça fait en
4 sorte que les gens, c'est plus accessible. Puis il
5 y a une certaine limite parce que ce n'est pas
6 l'intervenante qui est dans le dossier, c'est
7 quelqu'un de l'extérieur. Elle ne parlera pas
8 nécessairement avec la personne tout le temps.
9 Donc, les gens sentent que leur intimité c'est
10 respecté. Puis ça, je pense que c'est important
11 aussi. Quand je dis « neutralité », c'est qu'ils ne
12 sont pas dans les services de Protection de la
13 Jeunesse, là.

14 Q. [21] Je vous remercie.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Merci. On va poursuivre avec Lise Lavallée.

17 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

18 Q. [22] Merci beaucoup d'être ici avec nous. Dans les
19 audiences antérieures, tout à l'heure, vous avez
20 parlé de l'intérêt de l'enfant. Donc, je reviens,
21 je fais suite aux interventions de Jean-Simon
22 Gosselin.

23 Il y a des jeunes qui nous ont fait part du
24 fait qu'il faudrait peut-être que dans la Loi, on
25 redéfinisse... on définisse plus précisément ce qui

1 est l'intérêt de l'enfant parce qu'effectivement,
2 il semble y avoir plusieurs définitions ou
3 plusieurs façons de voir la chose. Est-ce que vous
4 pensez qu'effectivement, on devrait faire une
5 modification à la Loi pour justement préciser
6 l'intérêt supérieur de l'enfant?

7 R. C'est une bonne question. L'intérêt de l'enfant,
8 c'est sûr que pour certains, ça peut paraître comme
9 une espèce de concept abstrait, là : c'est quoi,
10 l'intérêt de l'enfant? L'intérêt de l'enfant,
11 c'est, je pense, beaucoup de choses, là. Je ne sais
12 pas si modifier la Loi par rapport à ça serait
13 adéquat? Je n'ai pas réfléchi à ça, sincèrement.

14 Par contre, peut-être que comme avocats, on
15 aurait davantage à expliquer un petit peu l'intérêt
16 de l'intérêt de l'enfant à nos clients pour qu'ils
17 comprennent bien qu'est-ce que c'est. Ça, ça peut
18 être quelque chose qui peut être faite.

19 Mais l'intérêt de l'enfant, c'est l'article
20 3 de la Loi, là. C'est clair, puis c'est les
21 besoins moraux, les besoins intellectuels, les
22 besoins affectifs, physiques de l'enfant, son âge,
23 son caractère. C'est tout ce qui englobe l'enfant.
24 Puis il faut savoir, qu'en matière de protection de
25 la Jeunesse, là, c'est du cas par cas aussi quand

1 on se retrouve devant le Tribunal. Donc, ce qui est
2 dans l'intérêt d'un enfant en particulier ne l'est
3 pas nécessairement dans l'intérêt de l'enfant qui
4 est à côté de lui ou du prochain dossier, si je
5 peux me permettre l'expression.

6 Donc, c'est vraiment spécifique à chacun,
7 mais on a des critères qui nous permettent de dire
8 qu'est-ce que c'est? Bien, c'est les besoins. S'il
9 a besoin de suivi en ergothérapie, orthophonie, ces
10 choses-là. Le lien affectif avec les parents qui
11 est très, très, très, très fort. C'est le lien avec
12 les frères et soeurs. C'est son développement.
13 C'est tout ça l'intérêt de l'enfant, là.

14 Q. [23] Donc, vous considérez que la définition est
15 assez précise pour enlever un peu l'arbitraire de
16 la façon de voir cet intérêt-là. Parce qu'hier, on
17 a eu un témoignage où une dame avait eu des jeunes
18 chez elle et dans certains cas, des enfants qui
19 n'avaient pas, ne voulaient pas nécessairement
20 revenir dans leurs familles originales. Ils sont
21 retournés avec des résultats catastrophiques.

22 Donc, quel a été l'intérêt de l'enfant, et
23 sur quoi on s'est basé pour définir que l'intérêt
24 de cet enfant-là était le meilleur en retournant
25 chez lui par rapport à...

1 R. Bien, si je peux me permettre, c'est vraiment si
2 l'enfant s'est retrouvé dans une famille d'accueil,
3 c'est parce qu'on est passé devant un... bien,
4 souvent, c'est parce qu'on passe devant un
5 Tribunal. Donc, tout l'intérêt de l'enfant a été
6 évalué. Si le Tribunal a rendu une décision qui
7 visait le maintien, qui visait l'hébergement d'un
8 jeune dans un milieu autre que son milieu familial,
9 c'est que l'intérêt de... Le Tribunal est arrivé à
10 la conclusion que c'était dans l'intérêt de
11 l'enfant, justement... puis ça, plus qu'une autre
12 situation.

13 C'est difficile pour moi de vous répondre
14 parce que moi, je le sais c'est quoi l'intérêt de
15 l'enfant quand je travaille. Je sais qu'est-ce que
16 j'ai à regarder, au niveau juridique là. C'est
17 difficile pour moi de dire : bien, on ne modifie
18 pas, on ne devrait pas changer la Loi. Il y a
19 toujours place, avec les tribunaux, à préciser
20 l'intérêt de l'enfant puis à venir donner davantage
21 de spécificités par rapport à tout ça. Donc, c'est
22 vraiment du cas par cas, ça fait que ça devient
23 difficile, là, à ce moment-là.

24 Pour moi, je pense que l'intérêt de
25 l'enfant est quand même bien défini dans la Loi,

1 puis je pense qu'on peut quand même toujours faire
2 mieux, là. On peut toujours préciser, on peut
3 toujours améliorer, mais je pense que la Loi sur la
4 Protection de la Jeunesse est quand même faite
5 vraiment pour encadrer les services de Protection
6 de la Jeunesse puis protéger l'enfant. Donc, je
7 pense qu'on a quand même une bonne Loi, à ce
8 niveau-là, là.

9 Q. [24] Et est-ce que vous considérez que dans le
10 système judiciaire, autant les procureurs, les
11 avocats, que le juge, est-ce que vous considérez
12 que la voix de l'enfant est toujours bien entendue?
13 Est-ce qu'on laisse cette parole-là et qu'on la
14 considère?

15 R. Moi, je me fais un devoir de le faire, en tout cas,
16 là, quand j'ai des mandats conventionnels puis je
17 m'assure que mon client, s'il ne veut pas témoigner
18 devant les tribunaux, bien, je m'assure d'avoir pu
19 exposer son point de vue puis s'il y a des
20 particularités, s'il y a des choses qu'il souhaite
21 que je mentionne à la cour, je le fais. Donc, ça, à
22 ce niveau-là, je pense que les avocats qui
23 représentent les enfants sont en mesure de le
24 faire.

25 On a, je pense, une certaine expertise, à

1 l'Aide juridique, à ce niveau-là. Je veux dire, on
2 n'est pas les seuls à représenter les enfants, là,
3 il faut quand même mettre un bémol par rapport à ce
4 que je viens de dire, là. Mais moi, de mon côté, je
5 m'assure de le faire puis je pense que les avocats
6 que je côtoie dans mon district judiciaire
7 s'assurent également, là, que les enfants aient
8 leurs voix à travers tout ça, là. C'est essentiel,
9 pour moi, c'est primordial, là.

10 Q. [25] Et lorsque vous représentez des enfants, vous
11 considérez que les juges vous comprennent bien dans
12 les revendications que vous faites au nom des
13 enfants?

14 R. Oui. Moi, je pense que ça, à ce niveau-là, les
15 juges qui font de la protection de la jeunesse sont
16 très sensibles à la situation. Puis souvent, quand
17 les dossiers reviennent devant les mêmes juges,
18 bien, les juges voient l'évolution du jeune aussi
19 là. Ils sont capables de voir les changements puis
20 tout ça. Puis je pense qu'à ce niveau-là, il y a
21 une écoute là, définitive, de la magistrature
22 relativement à c'est quoi l'intérêt de l'enfant
23 puis la position de l'enfant puis... Les juges vont
24 prendre le temps d'écouter, là, le jeune. Puis même
25 si ce n'est pas nécessairement contesté, mais il y

1 a quelque à faire valoir, bien, on va prendre le
2 temps, la cour va prendre le temps d'écouter là le
3 jeune en question. Puis c'est, je pense, la base de
4 notre système aussi là. C'est le droit d'être
5 entendu là. Donc, oui.

6 Q. [26] Je vous remercie.

7 R. Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, je vais faire du pouce en partie sur ce que
10 vous a emmené la commissaire Lavallée sur l'intérêt
11 de l'enfant.

12 Q. [27] La réflexion, en tout cas, moi qui ne suis pas
13 avocate et non pas issue de ce milieu-là, c'est
14 toujours l'intérêt de l'enfant et le retour chez la
15 famille biologique. C'est l'exemple effectivement
16 qu'on a eu.

17 On en a eu quelques-uns où ça emmène cette
18 réflexion-là, l'intérêt de l'enfant puis le retour
19 puis jusqu'à quand on fait un retour. Et l'exemple
20 qu'elle vous donnait, c'est qu'hier, on a eu
21 quelque chose où le retour n'était pas souhaité
22 dans la famille biologique, mais que ça a été jugé
23 comme l'intérêt de l'enfant, d'essayer de nouveau.
24 Bon, ça a été catastrophique.

25 Donc, je sou mets ça à votre réflexion. Ma

1 question c'était : on a eu beaucoup de jeunes
2 depuis le début, qui nous ont dit : « Je ne me suis
3 pas senti écouté. J'ai senti que tout se passait
4 au-dessus de ma tête. » Et là, je vous emmène sur
5 une partie de ce que vous avez dit : « On doit se
6 questionner sur le temps alloué à chaque dossier,
7 sur le délai trop court quand vous recevez les
8 évaluations. » Et plusieurs façons de voir le rôle
9 des avocats autour de l'enfant. Puis là, je vous
10 dis, je suis allée au Tribunal de la Jeunesse là,
11 et je comprends ce que les jeunes disent : « Ça
12 s'est passé au-dessus de ma tête. »

13 J'aimerais ça que vous me disiez qu'est-ce
14 qu'on pourrait faire quand l'enfant de huit ans,
15 neuf ans, dix (10) ans se retrouve au Tribunal avec
16 une gang d'avocats en toges puis le juge assis en
17 face. Comment on pourrait faire pour que l'enfant
18 se sente écouté?

19 R. Bien, moi, en fait, là, quand les jeunes ont cet
20 âge-là, souvent il faut casser la glace parce que
21 c'est stressant de se retrouver devant le Tribunal.
22 C'est vrai qu'ils peuvent ne pas comprendre ce qui
23 se passe. Ça fait qu'on est habillé en toge avec un
24 rabat puis souvent, moi je leur dis : ah! Trouve-tu
25 que je ressemble à un pingouin? Puis là, ils font

1 comme : « Ah! Bien c'est vrai, ton truc, il est
2 blanc tu es habillée en noir. »

3 Moi, j'aime ça, quand j'ai le temps parce
4 qu'il faut avoir le temps aussi. Mais c'est un peu
5 ça, chaque district là à des particularités là.
6 Mais effectivement, je pense que pour permettre aux
7 jeunes de se sentir peut-être davantage écoutés, il
8 faut pouvoir prendre le temps de leur expliquer
9 vraiment qu'est-ce qu'il en est, c'est quoi le
10 travail de chaque intervenant qui va être là.

11 Moi, je le fais, je vais expliquer aux
12 jeunes : là, on va rentrer dans la salle de cour.
13 Il va y avoir quelqu'un devant nous. La personne va
14 être habillée en noir avec des bandes rouges. Ça,
15 c'est le juge, c'est la personne qui va décider de
16 la situation. Puis je dis : chaque personne,
17 l'intervenante, tes parents, toi, tu as un avocat,
18 c'est nous autres là, habillés en noir puis les
19 gens vont pouvoir parler tour à tour puis il y a
20 une décision qui va être rendue.

21 On essaie de leur expliquer, mais c'est
22 certain qu'il y a des fois, ce n'est pas évident.
23 Par exemple, leur montrer un peu comment la salle
24 de cour fonctionne. Si on a le temps, avant là que
25 les audiences commencent. Ça m'est arrivé de

1 montrer à un jeune le physique de la salle de cour
2 pour vraiment qu'il comprenne qu'est-ce qu'il en
3 est, pour qu'il soit O.K. Là, il va y avoir la
4 personne qui va être là. Ça fait que là, on leur
5 explique. C'est sûr qu'il faut avoir le temps
6 d'expliquer aux jeunes qu'est-ce qu'il en est. Il
7 faut pouvoir leur parler. Puis des fois, ce n'est
8 pas évident. Quand, par exemple, c'est la question
9 de la langue aussi là. Des fois, ça peut être plus
10 difficile, la compréhension... Il y a plusieurs
11 éléments. C'est certain que d'avoir suffisamment de
12 temps, de pouvoir les rencontrer dans un
13 environnement qui est adéquat.

14 Je sais que dans certains palais de
15 justice, ils ont des salles spécifiques faites pour
16 ça, avec des coussins, des divans, des choses comme
17 ça. Dans le district de Mingan, ce n'est pas le cas
18 là. Il y a quand même une salle d'attente qui est
19 réservée, au niveau là, de la Cour de la jeunesse.
20 Donc, c'est quand même plus fermé. Mais c'est sûr
21 que l'environnement va avoir un impact important
22 sur comment le jeune va se sentir.

23 Mais je pense que si on pouvait adapter,
24 peut-être, là, les salles d'attente qui sont liées
25 aux Chambres de la jeunesse, ça pourrait être déjà

1 un bon point en partant, là. Ça pourrait rendre les
2 jeunes plus à l'aise. Puis, c'est sûr qu'il faut
3 leur expliquer la situation. Puis des fois, ce qui
4 peut être difficile, c'est que... puis ça je ne
5 veux pas généraliser, c'est très important, mais
6 des fois, quand c'est l'avocat qui vient expliquer
7 des choses aux jeunes, puis ça n'a pas été fait au
8 départ par l'intervenante, ça complique notre
9 travail. Nous, on est avocats. Oui, on sait quand
10 même comment communiquer, on a quand même certaines
11 compétences, mais on n'est pas des travailleurs
12 sociaux, on n'est pas des psychologues. Ça fait que
13 je pense que c'est important aussi. Des fois, les
14 jeunes, il y a des choses qui ne leur ont pas été
15 nécessairement dites, mais nous il faut valider
16 notre mandat. On doit parler de la procédure. On
17 doit parler de certains points avec eux. C'est
18 certain qu'il y a des enfants qu'on ne peut pas
19 prendre la procédure, prendre tous les allégués,
20 aller de A à Z. Les termes juridiques, ils ne
21 comprendront pas nécessairement ça, donc il faut
22 adapter notre vocabulaire avec eux pour leur faire
23 comprendre. Mais des fois, est-ce que toutes les
24 informations lui ont été fournies aux jeunes? Parce
25 que là, on peut apprendre des choses aux jeunes.

1 Puis là, ça devient délicat parce qu'on comprend
2 que les intervenants n'en auront pas nécessairement
3 parlé de ça. Ça fait que c'est à nous, ça devient à
4 nous, un peu, de regarder qu'est-ce qu'on explique
5 aux jeunes, qu'est-ce qui en est. Quand ils sont
6 plus jeunes, on s'entend, là.

7 Quand les jeunes sont plus vieux, c'est
8 beaucoup plus facile. Ils sont au courant de leurs
9 situations puis on est capable de créer un bon lien
10 de confiance avec eux, mais ça passe vraiment par
11 la possibilité de rencontrer le jeune, d'avoir du
12 temps avec lui, d'avoir les documents plus tôt pour
13 être capables de mieux se préparer, que
14 l'environnement soit adapté à la situation parce
15 que c'est très formel, un palais de justice, là.

16 Q. **[28]** Oui, j'ai vu ça, c'est assez impressionnant,
17 merci. On va poursuivre avec André Lebon.

18 R. Oui.

19 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

20 Q. **[29]** Bonjour, Maître Chiasson. Merci de votre
21 témoignage. Moi, je voudrais revenir sur
22 l'affirmation que vous avez faite du manque de
23 ressources...

24 R. Oui.

25 Q. **[30]** ... et des impacts sur la clientèle. Vous

1 avez, notamment, été assez explicite pour
2 dire : « On manque de familles d'accueil, de
3 milieux de réadaptation, d'appartements
4 supervisés. » Puis si on conjugue ça avec l'absence
5 ou la difficulté d'avoir des ressources
6 spécialisées pour éclairer l'enjeu, vous parliez de
7 manque de psychologues, de pédopsychiatres. On va
8 recevoir la directrice des Services Jeunesse du
9 CISSS cet après-midi, ça fait qu'aidez-moi à lui
10 poser des questions. Moi, je comprends là, dans
11 votre témoignage, puis assurez-vous que je
12 comprends bien...

13 R. Oui.

14 Q. [31] ... qu'il y a des périodes où les taux
15 d'occupation sont tels que les enfants, on les
16 envoie hors régions. Vous avez parlé de ça.

17 R. Oui.

18 Q. [32] Ça, c'est...

19 R. Oui.

20 Q. [33] ... courant? C'est régulier? Ce n'est pas
21 exceptionnel?

22 R. Écoutez, là, ça, je ne peux pas vous dire si c'est
23 régulier ou exceptionnel. J'ai été au fait de
24 certaines situations là. Dernièrement, j'ai des
25 jeunes qui disent : « Bien, là, je vais me

1 retrouver à Québec ou t'sais, le centre est plein,
2 on va se retrouver ailleurs. » Ça fait que ça
3 dépend des périodes. Je ne peux pas m'adresser ou
4 vous affirmer que c'est exceptionnel ou c'est
5 régulier. Il faudrait vraiment voir avec la
6 directrice de la Protection de la Jeunesse, à ce
7 niveau-là.

8 Ça peut arriver. J'ai tendance à penser que
9 c'est exceptionnel, mais je ne peux pas vous
10 l'affirmer à cent pour cent (100 %).

11 Q. [34] D'accord. Puis vous dites : « C'est pareil en
12 famille d'accueil. » On a eu une famille d'accueil.
13 Quelqu'un, hier, qui disait : « On a une
14 difficulté, Côte-Nord, de recrutement. » Vous
15 confirmez ça?

16 R. Oui, il y a une difficulté au niveau du
17 recrutement, puis on le voit lorsqu'on se promène
18 sur le boulevard Laure là, il y a comme une espèce
19 de signe là, il y a un édifice, puis
20 c'est : Recrutement - Familles d'accueil. C'est ça,
21 il y a un besoin de familles d'accueil.

22 Q. [35] Ça fait que ça va être intéressant de poser la
23 question.

24 R. Oui.

25 Q. [36] Merci de l'avoir souligné, vu de votre point

1 de vue.

2 R. Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. Avec Michel Rivard, qu'on va poursuivre.

5 M. MICHEL RIVARD, vice-président :

6 Q. [37] J'aurais plein de questions, mais là, le temps
7 file, le temps file. Justement, pour nous éclairer
8 sur le nombre de signalements. Il y a une
9 augmentation, ça, vous l'avez dit d'entrée de jeu
10 puis c'est les statistiques que nous avons, là.
11 Mais pourquoi sur la Côte-Nord on dépasse la
12 moyenne provinciale? Pourquoi il y a autant de
13 signalements? Qu'est-ce qui fait qu'il y a autant
14 de signalements?

15 R. C'est une bonne question. Là, je vais vraiment vous
16 parler là, de mon point de vue personnel. Je ne
17 suis pas quelqu'un qui fait des statistiques, je ne
18 suis pas une experte à ce niveau-là, là, je veux
19 quand même que ça soit clair, là. Moi, je pense que
20 c'est peut-être en fonction de l'économie aussi. Il
21 y a certaines choses qui peuvent être cycliques.
22 Peut-être que la directrice de la Protection de la
23 Jeunesse pourra vous entretenir davantage là-
24 dessus, là. Mais lors des congrès de Éclore, ce
25 qu'on avait vu, c'est qu'il y a certaines périodes

1 ou il y a certaines situations qui peuvent avoir un
2 impact.

3 Si, par exemple, là, on a un projet minier
4 qui va... ça va super bien, là. Bien, c'est certain
5 que... bon, ça va, les gens sont là, mais maman,
6 elle est seule avec l'enfant, ça peut être plus
7 difficile. Puis là, si le projet minier, ça tombe.
8 Ah! Perte de moyens de subsistance, là, ça devient
9 difficile, le couple puis ces choses-là.

10 L'économie peut avoir un impact, puis je
11 pense que ça peut être une des réponses. Au niveau
12 de la Côte-Nord spécifiquement, bien, peut-être
13 l'accessibilité aux services au niveau... je pense
14 que ça serait une des premières raisons aussi là,
15 dans la mesure où quand il y a de la prévention
16 puis quand il y a des services qui sont offerts,
17 bien, t'sais, on peut « limiter l'hémorragie »
18 entre guillemets, si je peux m'exprimer comme ça.
19 Tandis que là, plus on attend, plus c'est long,
20 plus c'est gros, plus c'est difficile. Donc, il y a
21 peut-être ça aussi qui a un impact, là.

22 Q. [38] Mais je fais une hypothèse. Est-ce qu'on peut
23 faire l'hypothèse qu'il y a un manque de ressources
24 première ligne. À ce moment-là, la DPJ, la deuxième
25 ligne, devient la première ligne. Est-ce que ce

1 n'est pas ça une hypothèse qu'on peut faire? Parce
2 qu'il y a un manque de ressources. À un moment
3 donné, la situation se dégrade, il y a des listes
4 d'attente, puis là, à un moment donné, la DPJ
5 devient un peu la première ligne parce que...

6 R. Bien... ou...

7 Q. **[39]** ... c'est la porte, ça devient la porte
8 d'entrée des ressources.

9 R. Je pense que ça pourrait être une hypothèse qui est
10 à creuser parce que...

11 Q. **[40]** Hum.

12 R. ... s'il y avait davantage, peut-être, de
13 ressources en toxicomanie, on aurait peut-être
14 moins... puis que les gens participeraient puis
15 utiliseraient ces ressources-là, on aurait peut-
16 être moins de risques de négligence en lien avec de
17 la toxicomanie, par exemple.

18 Q. **[41]** Hum, hum.

19 R. C'est un exemple que je donne, là. Ça peut être
20 quelque chose à explorer, effectivement.

21 Q. **[42]** Dernière question. Au niveau du délai de
22 production des rapports, là. Vous, c'est trois
23 jours, en vertu de la Loi, là, vous l'avez
24 spécifié. Ça serait quels délais que vous
25 suggéreriez? Parce qu'il ne faut pas oublier que

1 pour les intervenants, là, j'ai travaillé vingt-
2 cinq (25) ans avec les intervenants. Rédiger un
3 rapport puis un autre, alors qu'on a beaucoup de
4 dossiers là, les délais là, c'est peut-être
5 beaucoup leur demander. Je ne sais pas si vous
6 pensez à dix (10) jours, là, peut-être, mais c'est
7 beaucoup leur demander aux intervenants. Qu'est-ce
8 que vous avez en tête comme délais?

9 R. Bien, je suis consciente que c'est beaucoup
10 demander compte tenu du volume puis tout ça. Puis
11 je le sais très bien là. Ça, pour moi, c'est clair
12 puis je ne suis pas ici pour lancer des roches à
13 personne...

14 Q. [43] Hum, hum.

15 R. ... non plus, là, on est très conscient de la
16 situation puis je pense que les avocats, on sait
17 aussi comment ça fonctionne puis qu'est-ce qui se
18 passe à ce niveau-là, là, on n'est pas insensible à
19 ça, non plus. Mais c'est certain que d'avoir ça, au
20 minimum, une semaine avant, comme il faut, pas
21 juste trois jours, là, mais vraiment, est-ce que
22 dix (10) jours, ça pourrait être raisonnable? Ça
23 nous laisserait davantage le temps de préparer les
24 dossiers. Il faudrait que je me... Je n'ai pas
25 réfléchi nécessairement aux nombres de jours, ça

1 dépend vraiment, je pense, de chaque personne
2 aussi, là.

3 Q. [44] Hum, hum.

4 R. Mais je pense que d'élargir au minimum à cinq jours
5 ou, en tout cas, peut-être au moins une semaine,
6 là, ça serait plus réaliste là. Parce que ce qui
7 arrive, c'est que si on a le rapport le mercredi ou
8 le jeudi puis que la cour est le mardi, bien, il
9 nous reste vendredi puis lundi pour préparer nos
10 dossiers, parler avec nos jeunes parce que... oui,
11 on a la procédure à l'avance là. Ça, ce n'est pas
12 un problème, mais c'est parce qu'à un moment donné,
13 il faut le lire le rapport. Puis si on a des choses
14 qu'on veut creuser, si on a des gens à interroger
15 davantage, là. Là, dans nos délais d'assignations,
16 ça devient difficile ça, si on ne peut pas assigner
17 notre témoin ou si on ne peut pas le faire, ou si,
18 pour parler au jeune, il est à l'école, les plages
19 horaires ne sont pas disponibles. Ça fait que ça
20 nous emmène à préparer les dossiers la fin de
21 semaine puis le soir, puis on le fait, mais des
22 fois ça peut être plus difficile. Ça fait qu'il
23 faut laisser suffisamment de temps puis il faut que
24 le jeune aussi, n'est pas l'impression que c'est un
25 numéro parce que si on n'a pas suffisamment de

1 temps avec lui, il a l'impression qu'il est un
2 numéro puis que ça va trop vite, là.

3 Q. **[45]** Hum, hum.

4 R. Je pense que ce que les jeunes ont mentionné dans
5 leurs témoignages. Je peux comprendre pourquoi
6 qu'ils ont eu peut-être l'impression qu'ils
7 n'étaient pas, t'sais, que ça allait vite puis que
8 ça se passait un peu...

9 Q. **[46]** En terminant là-dessus. On a entendu,
10 effectivement, des jeunes qui disent : « J'ai vu
11 mon avocat cinq (5) minutes puis je suis passé
12 devant je juge », alors...

13 R. Il n'y a pas...

14 Q. **[47]** ... c'est ce à quoi vous faites référence, là.

15 R. Je peux vous rassurer qu'il n'y a pas un avocat,
16 selon moi, qui est à l'aise de travailler de cette
17 façon-là, là. Comme moi, je ne le suis pas. Je sais
18 que mes consoeurs ne le sont pas, non plus.

19 Q. **[48]** Hum, hum.

20 R. Euh...

21 Q. **[49]** Parfait, merci.

22 R. C'est ça.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci beaucoup, Maître Chiasson. C'est le temps
25 qu'on avait ensemble. C'est un échange qui a été

1 très éclairant. Merci d'être passée devant la
2 Commission.

3 R. Ça m'a fait plaisir.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci infiniment.

6 R. Merci à vous.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, on va prendre dix (10) minutes de pause, le
9 temps d'installer le prochain témoin. Merci.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12 _____

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonjour. Alors, nous reprenons avec monsieur le
15 maire, monsieur Porlier. Merci, depuis qu'on est
16 arrivé le dimanche, ça va bien, à part la tempête
17 de neige, là, que vous n'aviez pas prévue. Mais
18 sinon, votre ville nous accueille très bien.

19 RÉJEAN PORLIER :

20 Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je sais que vous êtes aussi préfet de la MRC des
23 Sept-Rivières et vous êtes coprésident de
24 l'événement régional en petite enfance : Une
25 Côte-Nord unie en action pour ses tout-petits. Et

1 donc, votre témoignage devrait nous permettre
2 d'aborder la question de la maltraitance des
3 enfants dans la région. Avant de vous laisser la
4 parole, Monsieur le Maire, je vais demander au
5 greffier de vous assermenter.

6

7 **RÉJEAN PORLIER**, maire de Sept-Îles

8 (Sous serment)

9

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [50] Alors, je vous laisse la parole, Monsieur le
12 Maire. On a soixante (60) minutes ensemble, une
13 quinzaine de minutes de présentation, et ensuite
14 échange avec les commissaires, dont vous connaissez
15 quelques-uns, n'est-ce pas?

16 R. Absolument. Bien, d'abord, bienvenue à tout le
17 monde à Sept-Îles. Ça fait plaisir de vous
18 recevoir. Ça sera un plaisir de voir aussi les
19 résultats de tout ça, cette commission-là, puis de
20 voir où ça mènera.

21 Bon, vous avez parlé que j'étais
22 vice-président, Madame Laurent, d'un événement qui
23 va se tenir cette semaine pour la petite enfance.
24 Je vous avoue que j'ai l'impression d'avoir gravi
25 les échelles très rapidement dans ce dossier-là,

1 parce qu'il y a quelque chose comme
2 probablement... entre neuf mois puis un an, j'avais
3 eu une première rencontre avec madame Langevin,
4 Denise Langevin d'Éclaire, qui voulait me rencontrer
5 puis me parler de problématiques de façon générale,
6 la maltraitance chez les jeunes, les différents
7 dossiers plus d'aspects sociaux, tout ce qui
8 regardait les jeunes.

9 Puis je vous avoue qu'à cette première
10 rencontre-là, je lui avais dit : « Vous savez, moi,
11 je travaille avec des faits. » J'ai beaucoup de
12 difficulté... j'ai une bonne relation avec les
13 groupes sociaux de façon générale, qui pour moi
14 sont des antennes souvent pour comprendre un peu ce
15 qui se passe dans mon milieu. Je n'avais pas eu
16 beaucoup d'échos à aller jusque là sur toute... la
17 question de maltraitance de façon générale.

18 Je suis maire de Sept-Îles depuis six ans,
19 j'ai été très impliqué au niveau scolaire parce que
20 j'ai deux enfants qui aujourd'hui ont vingt-huit
21 (28) et bientôt trente (30)... comité de parents,
22 conseil d'établissement, mais d'avoir un contact
23 avec, je dirais, le dossier maltraitance,
24 bienfaisance chez les tout-petits, je n'avais pas
25 ça et, donc ça a été ce premier contact-là.

1 Et ce que je lui avais dit, comme je vous
2 le dis : « Moi, je n'ai pas beaucoup de temps de
3 disponible, donc si je travaille sur quelque chose,
4 c'est parce que je vais travailler à partir de
5 faits. » Sinon, je vais avoir l'impression qu'on
6 tourne en rond, comme ça m'est déjà arrivé dans
7 d'autres occasions.

8 Alors premier retour que j'ai eu là-dessus,
9 c'est : « Bien, c'est difficile d'avoir les faits,
10 Monsieur Porlier. » Alors on a travaillé pour avoir
11 les faits. J'ai pris contact avec monsieur Fortin,
12 Marc Fortin du CISSS en lui disant qu'on m'avait
13 interpellé sur la question, on me disait qu'il y
14 avait des problèmes du côté de Sept-Îles sur la
15 Côte-Nord et puis ça serait important de regarder
16 ça ensemble.

17 Et monsieur Fortin a rapidement acquiescé à
18 ma demande. « Est-ce qu'il y a moyen d'avoir ces
19 données-là pour pouvoir parler des vraies choses? »
20 Alors au mois de juin dernier, on a eu une
21 présentation organisée par le Groupe Éclorre, une
22 présentation où est-ce que là on nous a mis les
23 faits devant nous. Les faits régionaux, mais
24 particulièrement ce qui se passait à Sept-Îles.

25 Et je peux vous dire qu'on a tombé... moi,

1 je suis tombé de ma chaise. On peut en parler à
2 gauche à droite, mais là, d'avoir les faits et de
3 savoir que c'était quand même inquiétant, que
4 c'était... passablement, on avait des records, mais
5 pas pour les bonnes raisons, comme maire, là, tu te
6 poses plusieurs questions.

7 Alors mon premier réflexe, c'est de dire :
8 « Bon bien, parfait. Qu'est-ce qui s'organise
9 maintenant? » Et là bien, du côté d'Éclaire, il y a
10 le fameux... le forum qu'on a cette semaine. Bon,
11 j'ai dit : « Je vais me prêter au jeu. Je vais y
12 participer, parce que là je suis conscient. » À
13 partir du moment où est-ce que tu es conscient de
14 quelque chose, tu as le choix de faire à semblant
15 ou tu as le choix de t'impliquer.

16 C'est un petit peu toujours ça que j'ai
17 fait dans mes différentes carrières, là. Alors, je
18 dis : « On va aller... on va s'organiser pour
19 essayer d'être aidant. » Pourquoi? Parce que je
20 pense qu'une ville... bien, dans ce dossier-là
21 comme dans bien des dossiers, il y a une question
22 de leadership, de cohérence et de leadership.

23 Je ferais le parallèle avec les changements
24 climatiques assez facilement parce que pour moi, il
25 y a une partie de la solution qui se ressemble

1 beaucoup, et c'est au niveau de l'éducation. Mais
2 je fais le parallèle, tout le monde en parle,
3 chacun y travaille chacun de son côté, mais sans
4 leadership, sans cohésion, bien, beaucoup de gens
5 travaillent dans le vide à mon avis.

6 Donc, ça allait de soi qu'il fallait, pour
7 une ville, je pense que dans son milieu de vie,
8 d'assurer un certain leadership, de dire : « Bon,
9 bien, est-ce qu'on met les acteurs ensemble? Est-ce
10 qu'on s'assure que les gens vont se parler? Est-ce
11 qu'on va...? » Puis je pense qu'on a un certain
12 pouvoir aussi d'essayer d'obtenir des réponses
13 politiques parfois, ou même du côté des
14 fonctionnaires, d'essayer d'avoir des résultats, au
15 moins des données.

16 Du moins, j'ai compris que ça avait déjà
17 donné ça, avoir les résultats, pouvoir en parler,
18 parler des vraies choses. Et donc, ça s'est mis en
19 branle, comme je vous dis, très rapidement dans ma
20 tête, là, tout ça. Malgré que je suis bien
21 conscient, je suis un acteur, là, qui va tenter
22 d'être utile et surtout de m'assurer qu'il y aura
23 un suivi à tout ça.

24 Parce que soyez bien assurés que moi je
25 vais vous relancer. Je vais relancer si jamais...

1 si jamais il arrivait des conclusions puis que
2 finalement il y a peu de choses qui se mettent en
3 place, c'est évident que moi de mon côté je vais
4 éventuellement relancer quelqu'un qui nous aura dit
5 que c'était utile tout ça, parce que je pense que
6 ça l'est.

7 Maintenant, ce que je disais, les jeunes
8 n'ont pas tous la même chance, naturellement. Moi,
9 j'ai été chanceux de mon côté. J'ai essayé de
10 donner la même chance à mes enfants. Mais on est
11 bien conscient que ce n'est pas le cas pour tous.
12 Et je pense, si j'avais une deuxième vie à avoir,
13 probablement que j'irais du côté de la sociologie
14 parce qu'il y a bien des choses qui m'étonnent.
15 Mais je pense qu'on reproduit beaucoup ce que l'on
16 voit. Le jeune qui est dans un milieu où il y a
17 beaucoup de violence, c'est ce qu'il voit.

18 Pour lui, ça peut être ça la vie,
19 dépendamment si on ne lui montre pas autre chose.
20 Et donc, je pense que - je vais aller tout de suite
21 à l'éducation - je pense qu'on aurait grandement
22 intérêt à introduire davantage de philosophie au
23 niveau de... même déjà au primaire, de discuter, de
24 comprendre, d'échanger, plutôt que de penser de
25 former des travailleurs uniquement. Parce que je

1 pense qu'on a pris un virage de ce côté-là au fil
2 du temps.

3 On est dans une société... il faut être...
4 productive, il faut former les travailleurs, sortir
5 rapidement, être efficace, mais tout l'aspect du
6 questionnement... bien, de la philosophie en tant
7 que telle, de dire : « Pourquoi on fait ça comme
8 ça? » Est-ce qu'on ne devrait pas s'interroger sur
9 ce qu'on fait et amener de bonnes discussions,
10 amener les jeunes à se poser... à savoir : « Est-ce
11 que c'est bien ce qui se passe? »

12 Et donc éventuellement, de dénoncer.
13 Naturellement, si on forme des philosophes, bien ça
14 va faire des gens qui vont peut-être être un peu
15 plus dans la rue. Ça, ça peut être inquiétant, mais
16 moi je n'y vois pas d'inquiétude, je vois surtout
17 des bons débats et surtout apprendre à nos jeunes à
18 devenir de futurs adultes responsables.

19 Et donc ce que je pense, on voit, ce que
20 j'ai appris dans cette rencontre-là, là, en juin
21 dernier, d'abord, il y a l'aspect de la négligence.
22 La négligence, moi, quand je suis face à une
23 famille monoparentale, pour la plupart du temps des
24 femmes qui ont de la difficulté à attacher les deux
25 bouts, bon bien on peut comprendre assez aisément

1 qu'il peut y avoir un peu de négligence qui
2 s'attache au fur et à mesure.

3 Du côté de la Ville, je pense qu'on a
4 plusieurs initiatives pour aider les familles, pour
5 aider les jeunes aussi à travers les loisirs,
6 différentes choses. Le petit dernier, l'Aire
7 ouverte... je pense, je vous l'avais... je ne sais
8 pas si vous avez eu connaissance de ce que j'avais
9 préparé comme texte, là, mais l'Aire ouverte, là,
10 qui est du côté du Centre socio-récréatif où est-ce
11 qu'on a la Maison des jeunes, avec le CISSS, une
12 initiative du CISSS, donc à côté de la Maison des
13 jeunes, avoir un espace pour permettre aux jeunes
14 de parler de leurs problèmes, je dirais, côté
15 parfois mental, côté physique aussi, mais
16 rapidement. C'est-à-dire, le contact se fait tout
17 de suite avec les organisa... excusez-moi, avec les
18 gens qui travaillent dans les milieux plus sociaux
19 et tout ça, là, les services de santé.

20 Alors qu'on sait que dans un système comme
21 le notre, souvent, bien ça peut être assez complexe
22 et long d'obtenir de l'aide. Moi, je crois, c'est
23 un trois des projets pilotes, je pense, au Québec.
24 Et déjà, moi, je vois la plus-value d'avoir ça dans
25 notre communauté.

1 On a revampé aussi notre maison des jeunes
2 pour que ça aille l'air un petit peu plus égayé
3 puis vivant. On a invité les parents à y venir.
4 Mais sinon, la Ville, je pense, fait plein de
5 choses. Est-ce qu'elle en fait suffisamment? Je ne
6 saurais pas vous dire. On n'en fait probablement
7 jamais assez, naturellement, toujours dans la
8 limite de nos moyens financiers. On fonctionne avec
9 un cadre financier, donc on voudrait toujours en
10 faire plus, mais on a toujours une certaine
11 limitation. J'espère que je ne sauterai pas trop du
12 coq à l'âne.

13 Donc je parle d'éducation, je veux parler
14 aussi en même temps, à mon avis de deux aspects
15 fort importants. Oui, l'éducation, j'ai parlé de
16 philosophie, mais je parlerais aussi de proximité
17 avec la nature, au même titre que pour les
18 changements climatiques. Pourquoi défendre quelque
19 chose qu'on ne connaît pas? Et de l'autre côté, la
20 nature, on le sait, c'est très ressourçant.

21 On a une communauté innue qui est près de
22 nous, qui est plus à mon avis branchée sur cette
23 nature-là, qui a ses problèmes aussi, qui a ses
24 difficultés auxquelles il faut qu'on s'attaque
25 aussi, mais sinon, de laquelle je tiens retiens

1 particulièrement deux choses. Cette question d'être
2 près de la nature, et je pense que ça, ça devrait
3 être dès l'enfance.

4 Ce n'est pas vrai que c'est tous les
5 enfants qui ont ce contact avec la nature là. Bien
6 souvent dans une vie qui va très rapidement, les
7 parents ont peu de temps, vont les installer devant
8 la télévision. Et ce n'est pas vrai que c'est tous
9 les parents qui vont apporter leur enfant dans la
10 nature, alors qu'à mon avis ça serait très serein
11 de le faire et très profitable à tout le monde.
12 Mais l'éducation et à côté de la sensibilisation.
13 On a vu les grandes campagnes qui ont été faites
14 pour l'alcool au volant. Moi, je vois très bien une
15 campagne... une forte campagne pour toute la
16 question de la maltraitance, et surtout,
17 probablement, du rapport entre la toxicologie et la
18 violence dans le milieu familial et l'impact sur
19 les enfants.

20 J'imagine déjà la... j'imagine déjà en tout
21 cas de voir des choses là-dessus à la télévision où
22 est-ce que là les gens... Parce que ça, c'est une
23 autre chose, les gens sont souvent devant leur
24 télé. Alors de voir un comportement à la télévision
25 et de réfléchir que c'est peut-être ce qu'on

1 reproduit à la maison, je pense qu'il y a déjà là
2 une possibilité d'accrocher quelques... d'en
3 accrocher quelques-uns. Bien naturellement, ça ne
4 serait pas suffisant, mais il y a au moins ça qui
5 devrait être fait. Donc de nommer les choses et de
6 s'y attaquer.

7 Tantôt j'ai parlé de cohésion, je parlais
8 de plan d'action. Ça prend nécessairement, dans
9 cette problématique-là, ou toute autre, qui va
10 assumer le leadership?

11 Moi, dans le travail que je fais, je vois
12 régulièrement dans différents dossiers plein de
13 gens qui font plein de choses dans les différents
14 ministères et qui ne se parlent pas. Ça c'est
15 typique, c'est commun. Ils ont tous de bonnes
16 intentions, sauf qu'ils travaillent souvent en vase
17 clos.

18 Dans un dossier qui est le service de
19 garde, j'ai demandé au ministère des Affaires
20 municipales de réunir les différents ministères
21 touchés par les services de garde. Parce que
22 naturellement, les efforts vont servir à quelque
23 chose et ça va être beaucoup plus... il va y avoir
24 une cohésion. Et je pense, il faut toujours partir
25 de notre objectif, et dans un premier temps avec

1 tous ces acteurs-là, d'avoir une bonne lecture de
2 la situation.

3 Encore là, dans les différents dossiers
4 lesquels j'ai travaillés, autour d'une table, les
5 gens tiraient dans tous les sens, mais ne
6 convenaient pas de la situation. Alors comment on
7 peut établir un plan d'action si tous autour de la
8 table, on ne convient pas de la même situation?
9 L'état des faits. Qu'est-ce qui se passe dans la
10 maison? Et ça, à toutes les fois ça fonctionne.

11 Donc, puis je l'ai vu dans la table,
12 particulièrement la table de la main-d'oeuvre
13 régionale où est-ce que ça se tirait des chiffres
14 dans tous les sens. La journée où est-ce qu'on
15 assied les bonnes personnes autour de la table et
16 on a convenu des chiffres, on a convenu des
17 éléments sur lesquels on allait travailler.

18 Alors je vois un peu le parallèle ici
19 aujourd'hui. À partir du moment où on conviendra de
20 l'état de la situation, réaliste, et que les
21 acteurs autour de la table diront : « Bon,
22 parfait. » Si effectivement on a tous la même
23 lecture, sur quel élément on doit travailler et se
24 donner un plan d'action où on ne se pilera pas sur
25 les pieds, mais on va être très complémentaire.

1 La Ville peut assumer un certain leadership
2 jusqu'à un certain point, mais ce n'est pas elle
3 qui va faire les lois, ce n'est pas elle qui va
4 faire les règlements, sinon dans sa propre cour. Ça
5 prend un fil conducteur. Ça prend des gens qui
6 adhèrent naturellement.

7 J'ai pas mal touché de choses. Je ne sais
8 pas ça fait combien de temps, là, mais j'essaye
9 de... Je ne nommerai pas les différentes
10 initiatives pour la famille, c'est facile de... ça
11 peut être documenté.

12 Q. [51] Mais de toute façon, si vous avez oublié
13 quelque chose, je vais laisser...

14 R. Avec toutes les questions, hein, je pense qu'on va
15 y aller...

16 Q. [52] Je n'en doute pas, Monsieur le Maire.

17 R. Et je vais être beaucoup plus à l'aise aussi. Alors
18 je pense qu'on pourrait se lancer comme ça si vous
19 êtes d'accord.

20 Q. [53] Tout à fait. Alors, on débute notre période
21 d'échanges avec les commissaires. Par hasard, on va
22 commencer avec Lorraine Richard.

23 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

24 Q. [54] Bonjour, Monsieur Porlier. Merci d'être venu
25 participer aux travaux de la Commission. Vous êtes

1 quelqu'un d'impliqué dans la ville de Sept-Îles.
2 Vous le dites vous-même, vous avez demandé les
3 chiffres des enfants qui pouvaient être touchés par
4 la maltraitance, hein, on ne s'y attend jamais dans
5 nos milieux de voir ce côté aussi sombre que ça.
6 Vous le dites vous-même, vous avez été
7 extrêmement étonné.

8 Vous avez participé à Éclaire Côte-Nord. Je
9 sais que vous être très actif aussi sur ce comité.
10 Je voudrais savoir... parce que vous l'avez dit
11 vous-même, vous pouvez bien vouloir, mais la Ville
12 a quand même des limites et, vous comme maire, ça
13 prend une concertation quand même de tous les
14 acteurs, ce n'est pas toujours facile. Est-ce que
15 les Services de la protection de la jeunesse, vous
16 les avez senti quand même présents dans les
17 démarches, vous les avez senti intéressés de
18 vouloir changer les choses, de vouloir aller plus
19 loin?

20 R. Bien moi, je suis convaincu qu'à parti du moment où
21 est-ce qu'on est... Et naturellement, n'importe
22 quel organisme, n'importe quel ministère, ça prend
23 une commande. Ça prend nécessairement une commande
24 qui descend. On est tous pareil, on fait notre...
25 au jour le jour, on livre ce qu'on a à livrer.

1 Donc la mission, je suis convaincu qu'ils
2 font bien ce qu'ils ont à faire au niveau de leur
3 mission. Mais de dire « On va élever
4 l'hélicoptère », de dire « On va assurer un
5 leadership de réunir les acteurs », je pense que
6 c'est le premier élément. Qui est le leader dans ce
7 dossier-là? Je pense que c'est la première chose
8 dans ce dossier-là comme dans d'autres dossiers.

9 À partir du moment où on accepte qu'il y a
10 un leadership qui est exercé, qu'on le nomme, on
11 doit s'attendre de tous les acteurs qu'ils vont
12 répondre présent et livrer la marchandise. Mais
13 pour ça, naturellement, il va falloir que dans
14 chacun de ces organismes-là, dans chacun de ces
15 ministères-là, il y ait quelqu'un qui passe la
16 commande.

17 Q. [55] Est-ce que vous avez senti que les acteurs qui
18 doivent être interpellés par ce phénomène qui est
19 de plus en présent, la maltraitance face à nos
20 enfants, est-ce que vous avez senti, d'après votre
21 expérience, votre implication, que tous les acteurs
22 concernés disaient présent?

23 R. Bien, pour moi c'est trop jeune pour répondre à
24 cette question-là, là. Comme je vous dis, je suis
25 sauté là-dedans il n'y a pas si longtemps. Ça, je

1 vous le dirai peut-être l'année prochaine. Mais les
2 gens, moi, que j'ai rencontrés, ça a été lors de la
3 présentation de juin, les gens de la DPJ étaient
4 là, si je me souviens bien, pour présenter leurs
5 chiffres, et je sentais une bonne volonté de ces
6 gens-là. Je sentais un réalisme aussi qui était là.

7 Je ne sentais pas qu'on se cachait derrière
8 des rideaux. On donnait l'heure juste. Donc, moi,
9 il y avait quelque chose d'initié, il y avait des
10 gens d'invités puis il y avait des gens qui
11 répondaient présent. Mais je pense surtout à la
12 suite des choses. À partir de ce moment-là, qui
13 assumera le leadership? Peu importe qui ce sera, il
14 faudra le dire.

15 Q. [56] Vous avez parlé que vous aimez les faits, donc
16 que vous avez demandé à monsieur Marc Fortin d'être
17 capable de vous livrer, en termes d'enfants qui
18 subissaient de la maltraitance... vous avez passé
19 une commande, il vous donné les résultats, vous
20 avez été estomaqué.

21 Est-ce que vous avez senti que la direction
22 du Centre intégré de santé et de services sociaux
23 sur la Côte-Nord était préoccupée elle-même par les
24 chiffres qui sont quand même en augmentation
25 constante par rapport à la maltraitance que vivent

1 nos enfants à Sept-Îles... sur tout le territoire,
2 mais à Sept-Îles?

3 R. Absolument. Mais je n'ai pas passé une commande,
4 j'ai passé une demande. Mais avec des gens de bonne
5 volonté, on arrive à plein de choses. Mais moi j'ai
6 toujours été respectueux du rang des personnes, et
7 la personne que j'ai interpellée, qui est le
8 président du CISSS, a répondu à ma demande
9 positivement. Je n'ai pas senti qu'il y avait
10 d'obstruction aucunement. Il a dit : « Je vais en
11 parler et on aura ce qu'il faut. »

12 Moi, c'est la première fois que je lui
13 adressais ça, et si ça n'avait pas été le cas,
14 j'aurais monté un étage plus haut. C'est sûr qu'à
15 un moment donné on arrive au top. Là si tu n'as pas
16 de réponse, là c'est plus complexe.

17 Q. [57] J'en doute même pas.

18 R. Oui. Non, c'est ça, moi... à moins qu'on me fasse
19 la démonstration qu'on est dans le champ, et
20 aujourd'hui ce n'est pas ce que j'ai devant moi, ça
21 fait que...

22 Q. [58] Je comprends, Monsieur Porlier, bon, que c'est
23 tout récent, vous l'avez dit vous-même : « Il
24 faudra qu'il y ait quelqu'un qui assure le
25 leadership de tout ça. » Vous êtes impliqué dans

1 votre communauté, vous avez participé à la mise sur
2 pied, je pourrais dire, d'Éclaire, parce que vous
3 étiez là au tout tout tout début.

4 Vous n'êtes pas sans savoir aussi que sur
5 la Côte-Nord, le taux de signalements pour nos
6 enfants, que ce soit de la maltraitance, de la
7 négligence ou même des signalements des parents,
8 là, qui ont besoin d'aide, est en augmentation
9 constante. On ne fait pas toujours la une, ici, des
10 médias nationaux pour les bonnes raisons. Ça a été
11 sorti par plusieurs médias.

12 Le temps d'attente pour que les enfants
13 soient pris en charge, qu'on a des jeunes qui
14 doivent être hébergés en centre de réadaptation qui
15 doivent quitter la région. Ça veut dire que ces
16 enfants-là, on les retire pas juste du milieu
17 familial, on les retire du milieu scolaire, de
18 leurs amis, de...

19 Est-ce que ça fait partie de vos
20 discussions au-delà du problème de maltraitance
21 chez les enfants? Et comment? Parce vous dites :
22 « À un moment donné, je vais monter plus haut. »
23 Vous savez que la Commission... bon, la Commission
24 Laurent se déplace à Sept-Îles hier, aujourd'hui et
25 demain, on va faire d'autres régions au Québec.

1 On est quand même... là, aujourd'hui c'est
2 la première région que nous visitons. Ça vient vous
3 interpeller, ça aussi, de voir que taux de
4 signalements augmente? Que les délais d'attente
5 sont quand même... on pourrait dire peut-être le
6 mot « déraisonnable », je ne sais pas?

7 R. Bien ça en réalité, j'ai été déstabilisé, parce que
8 je ne pensais pas que dans notre cour, on avait la
9 situation que... laquelle on me mettait au visage.
10 Ceci étant dit, pour moi le ministère, là, de la
11 Santé, de la DPJ, c'est un acteur. C'est un acteur.
12 J'ai parlé d'éducation tout à l'heure, et pour moi,
13 le principal acteur, il est là.

14 C'est comment on forme nos futurs adultes,
15 comment on les prépare à la vie, ça se passe
16 beaucoup au niveau de l'éducation. Naturellement ça
17 prend de la complicité avec les parents, mais
18 parfois les parents... on a des parents qui sont
19 extrêmement frustrés du système, et donc ce n'est
20 pas simple, là.

21 Mais je suis conscient que dans un
22 ministère, par exemple, il compose avec ce qu'il a
23 entre les mains. Mais aujourd'hui, moi, je ne suis
24 pas devant vous avec un plan d'action. Si j'étais
25 devant vous avec un plan d'action, je pourrais

1 probablement vous dire « On a tenté » ou « On tente
2 de le mettre en place et voilà où est-ce que
3 j'aurais besoin d'un coup de pouce pour faire en
4 sorte que ça accouche de quelque chose », mais ce
5 n'est pas là que je suis aujourd'hui.

6 Je suis face à un constat. Bon, je vous
7 partage mes appréhensions, je dirais, moi, ma
8 réflexion, mais sinon, la prochaine étape, c'est
9 d'asseoir les bonnes personnes, c'est de déterminer
10 qui est le leader dans l'histoire, asseoir les
11 bonnes personnes, et ça même localement, et
12 convenir ensemble du plan d'action et voir nos
13 obstacles.

14 Souvent, dans un plan d'action, on se donne
15 plein de possibilités, on tire partout, mais on ne
16 travaille pas... à mon avis, pas suffisamment sur
17 les obstacles. Alors je pense qu'assez rapidement,
18 on identifierait dans un plan d'action quels sont
19 nos obstacles. Est-ce que le manque de personnel?
20 Je n'en ai aucune idée aujourd'hui, dans un
21 ministère ou dans l'autre. Est-ce que ça, ça peut
22 être une réponse?

23 Parce que moi, les gens, je prends pour
24 acquis, dans tous les ministères ou ailleurs, c'est
25 des gens de bonne volonté, des gens de bonne foi.

1 Puis à travers les groupes, il y a toujours... il y
2 a toujours une petite pomme « pourrite » quelque
3 part. Mais la façon générale, majoritaire, les gens
4 sont là puis ils ont des bonnes intentions. Alors
5 s'ils ont les outils nécessaires, ils vont répondre
6 comme ils peuvent. Est-ce que les outils sont là?
7 J'en ai aucune idée aujourd'hui.

8 Q. [59] D'accord. Comme probablement vous le dites, il
9 va falloir faire un plan de match, la concertation
10 de tous les acteurs, mais comment la ville de
11 Sept-Îles, par un moyen, va s'assurer que vraiment
12 la maltraitance envers nos enfants particulièrement
13 ici à Sept-Îles soit prise au sérieux?

14 R. Bien d'abord, c'est d'interpeller les acteurs. Moi,
15 cette première rencontre-là qu'on a eue en juin,
16 déjà, on avait identifié plusieurs acteurs. Et là,
17 ce que je souhaite... là on a deux jours de
18 réflexion cette semaine, là, je souhaite qu'à la
19 sortie de ça, on pourra se dire « Bon, bien
20 parfait, on prend ça par quel bout, là? C'est quand
21 la prochaine rencontre? Qui est-ce qui n'était pas
22 autour de la table qui devrait y être? », mais avec
23 mes limitations, là, comme maire de la ville, avec
24 mes...

25 Nécessairement, à la suite de cette

1 tournée-là, j'imagine qu'il y aura un plan d'action
2 provincial qui fera en sorte de donner des outils
3 dans les régions. En attendant, on va travailler
4 avec ceux qu'on a, avec les gens des différents
5 organismes, et je sais qu'il y a plein de gens de
6 bonne volonté. Comment on accompagne les familles
7 monoparentales? Comment on les accompagne ici à la
8 Ville?

9 On fait déjà des choses, mais peut-être
10 qu'à travers des discussions avec les acteurs du
11 milieu, on va dire « Oui, mais il y a peut-être ça
12 qu'on pourrait faire autrement, qu'on pourrait
13 faire mieux », qui ferait en sorte que, par
14 exemple, si on aide davantage la mère
15 monoparentale, on va lui enlever un peu de pression
16 sur les épaules, ça va être aidant. Mais ça, ce
17 n'est pas moi aujourd'hui, là, c'est vraiment dans
18 des discussions que, j'imagine, vont venir à la
19 suite de notre forum en assoyant les bons acteurs.

20 Q. [60] Merci beaucoup, Monsieur Porlier, puis je vous
21 dis ceci, on dit toujours que ça prend tout un
22 village pour élever un enfant, j'espère qu'on aura
23 toute la ville de Sept-Îles pour contrer la
24 mal-traitante chez nos enfants. Merci beaucoup.

25 R. Merci. Vous avez bien raison, c'était la deuxième

1 chose tout à l'heure par rapport à la communauté
2 innue que je voulais ramener, puis vous faites bien
3 de l'amener, ça prend toute une communauté,
4 effectivement, mais il faut surtout être conscient.
5 S'il y a quelque chose autour de nous dont on n'est
6 pas conscient, je ne vois pas comment on peut
7 interpellier nos acteurs.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[61]** Tout à fait. On va poursuivre la discussion
10 avec Danielle Tremblay.

11 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

12 Q. **[62]** Bonjour, Monsieur Porlier. Merci d'être avec
13 nous ici ce matin. Je vais rebondir sur : « Ça
14 prend un village pour... tout un village pour
15 élever un enfant. » Et vous, vous êtes maire de
16 Sept-Îles, mais vous êtes aussi préfet de la MRC,
17 donc vous avez une vision plus large.

18 Et nous, un des éléments qui ressort très
19 fortement depuis notre présence ici, c'est
20 l'étendue, la vaste étendue du territoire de la
21 Côte-Nord. Donc en étant préfet d'une MRC, vous
22 avez une vision d'une partie de ce vaste
23 territoire-là avec des communautés locales qui sont
24 souvent petites et très dispersées sur votre
25 territoire.

1 Quelle est à votre avis la conscience...
2 parce que vous avez parlé aussi de l'importance de
3 prendre conscience des phénomènes pour pouvoir y
4 travailler par la suite. Quelle est à votre avis la
5 conscience de la population? Vous parliez tantôt
6 d'une campagne d'éducation télévisée, et caetera,
7 sur ce phénomène-là qui se vit ici en Côte-Nord et
8 l'importance, justement, de la mobilisation des
9 villages pour élever un enfant, des municipalités.
10 R. Bien à mon avis, il y a un premier obstacle là,
11 parce que je ne pense pas que beaucoup de gens ont
12 conscience de ça. Il y a un défi aussi au niveau de
13 la sensibilisation. Ce n'est pas de montrer la
14 Côte-Nord comme le pire endroit où on va aller
15 vivre, là. T'sais, il y a une réalité au niveau des
16 enfants, mais il y a un défi. Moi, je vois une
17 campagne provinciale parce que d'abord, le
18 phénomène est partout. Mais, sinon, chacun se
19 reconnaîtra ou doit se reconnaître.

20 La difficulté de l'étendue du territoire,
21 c'en est une, mais ce phénomène-là, je pense qu'il
22 doit être adressé dans chacun des endroits pour ce
23 qu'il est. Moi, je ne voudrais pas que chez nous,
24 on pense régler des problèmes un peu partout sur la
25 Côte dont je n'ai pas vraiment idée, qu'est-ce qui

1 se passe, comment ça se passe.

2 Dans les petits milieux, souvent, ils ont
3 des moyens que, même s'ils ont peu de moyens, ils
4 ont souvent des d'autres moyens, ils sont souvent
5 beaucoup plus soudés ensemble. Donc, à partir du
6 moment où est-ce que la petite communauté prend
7 acte de quelque chose, que c'est en fait une
8 priorité. Je pense qu'ils peuvent intervenir peut-
9 être même mieux parfois. Mais, ça, je ne suis pas
10 un spécialiste, mais dans un à deux trois cents
11 personnes dans un village quand on se regarde, puis
12 qu'on se dit bon bien il faut qu'il se passe de
13 quoi, c'est pas mal différent que d'avoir pleines
14 de personnes que tu ne rencontres pas, que tu vois
15 juste à l'occasion, puis là que le monde ait une
16 certaine indifférence aussi.

17 Plus on grossit, puis plus c'est le cas. Je
18 suis convaincu qu'à Montréal, le voisin qu'est-ce
19 qui se passe chez lui, bien souvent, on n'aime
20 mieux pas le savoir. Ici, on s'en préoccupe, c'est
21 notre voisin, puis souvent on fait des activités,
22 puis ce n'est pas, je ne dis pas ça de façon
23 péjorative là, c'est une réalité tout simplement.
24 C'est tellement grand qu'à un moment donné, il y a
25 tellement de réalités, puis tellement de chose que

1 on se concentre sur les nôtres alors que dans les
2 villages souvent, c'est tissé un peu plus serré, ce
3 qui fait en sorte qu'il y a peut-être des moyens
4 qu'on, qui sont possibles là.

5 Q. [63] D'où l'importance pour vous de sensibiliser
6 les ... acteurs locaux, même des très petites
7 communautés...

8 R. Oh, oui.

9 Q. [64] ... à la réalité pour faire en sorte que
10 chaque milieu puisse se prendre en charge
11 finalement et voir comment à l'intérieur des forces
12 de leur communauté, on peut trouver des moyens pour
13 améliorer la bienveillance à l'égard des enfants.

14 R. Dans les, je pense que dans les milieux plus
15 restreints et même dans un même village, des gens
16 qui se tiennent ensemble tout ça, il y a des
17 comportements qui à un moment donné, pour eux c'est
18 ça le comportement qui est normal. C'est juste un
19 peu plus rough, on a connu ça les changements de
20 mentalité. Les choses évoluent, heureusement. Mais,
21 on a connu ça, c'est normal, une petite claque sur
22 le bord de l'oreille pour dire, regarde, va
23 t'asseoir un peu, puis... Heureusement, moi, mon
24 père n'était pas comme ça parce qu'il était ...
25 colosse, mais si on, à quelque part, si on ... moi,

1 je pense que c'est là que l'éducation vient jouer
2 son rôle.

3 Quand tu es dans un pattern que tu
4 reproduis, tu reproduis, tu reproduis, pour toi
5 c'est normal, c'est tout simplement normal. Qu'est-
6 ce qui a de mal dans ça? Alors, de le nommer, de le
7 dire, de montrer des exemples, de dire : regarde,
8 essayer de faire prendre conscience.

9 Et là il y a quelque chose qu'on n'a pas
10 beaucoup touché, mais je sais que vous allez le
11 toucher probablement bien avec bien des gens, c'est
12 toute la question de la toxicologie. Encore là,
13 moi, on ne m'interpelle pas régulièrement sur cette
14 question-là. Je sais, j'ai des collègues du côté
15 des communautés autochtones qui eux, s'en sont
16 faits un tout un enjeu. Ce n'est pas mieux dans ma
17 cour à moi là, il y a beaucoup de choses qui se
18 passent, mais ce n'est pas quelque chose qu'on, sur
19 lequel on s'interpelle beaucoup. Mais, à travers ce
20 dossier-là, on voit les répercussions aussi que
21 jusqu'à où ça peut aller.

22 Ce n'est pas juste de pas rentrer
23 travailler, c'est, parce que une des choses qu'on
24 nous avait mentionnée, chez nous, ce qu'il y avait
25 de particulier, je pense, c'était trois fois plus

1 de signalement ou quelque chose comme ça par la
2 Sûreté du Québec. Donc, la Sûreté du Québec entre
3 dans un, pour la, question de violence conjugale,
4 arrive dans le milieu, puis voit ce qu'il y a dans
5 la maison, puis donc violence conjugale,
6 toxicomanie probablement, bien souvent. Il y a
7 plein d'éléments. L'on sait qu'un plan d'action ne
8 pourra pas, ce n'est pas simple à mettre en place.
9 Mais certains vont se préciser assez rapidement,
10 j'imagine et on dit O.K. collectivement comment on
11 y travaille.

12 Et moi, je vois quand même une certaine
13 recrudescence au niveau de la violence et donc est-
14 ce que c'est vraiment le phénomène des drogues,
15 est-ce que c'est, mais il ne faut rien éliminer, il
16 faut juste encore là parler des vraies choses.

17 Q. [65] Et comment vous voyez le rôle des maires parce
18 que chacune des petites municipalités, petites,
19 moyennes ou grandes ont un maire. Comment vous
20 voyez le rôle des maires par rapport à tout le
21 phénomène qui entoure la situation des enfants de
22 leur municipalité?

23 R. Mais, dans ce dossier-là comme dans d'autres
24 dossiers, quand ça se passe dans ta localité, il y
25 a un rôle de s'assurer que quelque chose se met en

1 place. Moi, je pense que la ville à bien des égards
2 devrait être un peu un catalyseur. La ville ne
3 prendra pas tous sur ses épaules naturellement. Par
4 contre, la ville peut s'assurer qu'on ait des
5 rencontres avec les bonnes personnes, les bons
6 intervenants. Est-ce que le ministère parle avec
7 ces gens-là? Est-ce que les ministères se parlent?
8 Est-ce que quelqu'un s'est assuré du suivi de
9 telle, telle chose? Parce que encore là comme dans
10 n'importe quoi, un mauvais suivi, finalement, va
11 décourager beaucoup de personnes. Donc, si on les
12 décourage, oublions qu'ils vont se réinvestir. Ça
13 prend des résultats mesurables, mesurés, qu'on se
14 parle de tout ça ensemble, on va se dire, mais on
15 avait mis telle chose en place, est-ce que ça l'a
16 produit des résultats? Être, avoir un peu
17 d'humilité aussi chacun dans notre, puis dire bon,
18 bien, on n'est peut-être pas sur la bonne trace, on
19 va réajuster sans épuiser tout le monde.

20 Hein, souvent, c'est la question dans un
21 ministère ou ailleurs si on épuise nos gens, c'est
22 rare que c'est très payant. La plupart du temps, on
23 est toujours à essayer de reprendre le dessus avec
24 une équipe restreinte parce qu'ils sont dépassés.
25 Plus ils sont dépassés, plus elle est restreinte et

1 on tourne un peu dans le beurre avec ça. À un
2 moment donné, soit qu'on fait un ... dossier
3 prioritaire et si c'est le cas, bien on met ce
4 qu'il faut dedans, puis on essaie de prendre le
5 dessus.

6 Q. [66] Est-ce que je vous comprends bien, en réponse
7 à ma question, vous nous avez parlé de leadership,
8 hein?

9 R. Oui.

10 Q. [67] Qu' une municipalité ne peut pas tout faire,
11 mais il y a une question de leadership et vous
12 voyez un rôle en tant que maire de municipalité
13 dans ce leadership-là, dans le processus de
14 s'assurer que les choses se mettent en place,
15 avancent, donnent des résultats. Est-ce que je...

16 R. Alors vous êtes pas mal dans ça. Mais peu importe,
17 lorsqu'on interpelle la municipalité, pour surtout
18 des choses aussi importantes, t'as pas, t'as comme,
19 ce n'est pas un choix là, c'est dire O.K., on le
20 prend par quel bout, mais surtout qui va être le
21 porteur. Moi, mon rôle souvent, c'est de m'assurer
22 qu'il y a un porteur. Bien plus qu'autre chose.
23 Dans tous les dossiers on m'interpelle, je ne peux
24 pas prendre ça sur mes épaules, je n'ai même pas ce
25 temps-là, alors on va dire O.K., est-ce que j'ai un

1 porteur pour le dossier et là, moi, je vais être en
2 soutien, lui dire bon bien, régulièrement, on va se
3 parler, puis tes choses, est-ce que ça va bien? Là,
4 il va me dire : oui, mais écoute, j'ai fait une
5 demande à tel endroit, je ne suis capable d'avoir
6 de réponse. O.K., je vais sortir de ma un petit peu
7 de ma bulle pour essayer d'aller faire la ...
8 l'intervention qui va permettre peut-être en
9 espérant d'avoir la réponse.

10 Q. **[68]** Un peu ce que vous avez fait pour les données.

11 R. Oui, exactement.

12 Q. **[69]** Vous avez interpellé monsieur, le PDG du CISSS
13 pour vous assurer d'avoir les données disponibles.

14 R. Exact, mais je suis sûr que ce n'était pas une
15 question de mauvaise volonté.

16 Q. **[70]** Non.

17 R. Mais, on ne les avait pas.

18 Q. **[71]** C'est de faire débloquer quelque chose qui...

19 R. Faire débloquer quelque chose.

20 Q. **[72]** ... qui vous permettait d'avancer.

21 R. Oui, mais ça, c'est le rôle de tout leader dans les
22 organisations. Ce n'est pas, je ne pense pas de
23 vous apprendre rien là. Quand quelque chose
24 interpelle, il faut que tu prennes moyen d'agir
25 dessus, puis de trouver des bons porteurs, des

1 bonnes personnes, puis je pense que c'est ... ce
2 qui avait derrière ça.

3 Me DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

4 Je vous remercie beaucoup.

5 M. RÉJEAN PORLIER :

6 Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 On va poursuivre la discussion avec Andrés
9 Fontecilla.

10 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

11 Q. [73] Merci, merci Monsieur Fortier d'être ici avec
12 nous et de partager votre vision. En effet, vous
13 savez ici dans la commission, on s'occupe des
14 aspects cliniques de la maltraitance avec raison,
15 des aspects juridiques, comment traiter ces cas-là,
16 encore une fois avec raison, mais il y a une partie
17 avant qui est toute une société qui produit cette
18 maltraitance-là où les municipalités agissent aussi
19 là. Donc, vous nous apportez cette vision-là qui
20 est éminemment utile et essentielle, je pense, vous
21 avez parlé de, je pense, ma collègue a parlé de
22 leadership, vous aussi. Vous avez un leadership
23 même si vous avez des limites en termes de
24 responsabilité, mais vous êtes en quelque sorte
25 celui qui tire la ... les, qui sonne la cloche on a

1 besoin de résultats.

2 Mais justement sur cette question-là de,
3 plus en détail des, de la société qui produit de la
4 maltraitance en quelque sorte, vous avez donné des
5 exemples plus précis, par exemple le projet Aire
6 ouverte. Expliquez-nous comment, comment
7 concrètement la Ville supporte ce projet-là qui
8 n'est pas un projet d'intervention nécessairement
9 dans la maltraitance en particulier, mais c'est
10 (???), mais ça prévient, ça pourrait prévenir la
11 maltraitance, mais comment la ville intervient dans
12 ce secteur-là et comment vous êtes venu à cette
13 idée-là?

14 R. Bien, en réalité, ce n'est pas nous qui est venu à
15 l'idée, c'est vraiment une initiative du CISSS. Le
16 CISSS est débarqué, ils nous ont approché, ils ont
17 dit : on a, tant mieux, c'est des gens qui ont une
18 belle initiative. Ils nous ont approché pour les
19 locaux. Ils ont dit : on cherche le meilleur
20 endroit pour faire ça. Ils nous parlé de leur
21 projet et à notre avis, ça faisait bien du sens
22 parce que les adolescents, un peu la même chose,
23 ils n'ont pas beaucoup de choses les adolescents,
24 puis je... À Sept-Îles, c'est assez limité, on se
25 dit il manque, il manque un peu de chose pour les

1 adolescents.

2 On fait plein de choses au niveau des
3 sports, tout ça, mais des endroits pour se réunir,
4 la Maison des jeunes qu'on vient de revamper,
5 c'est, c'était le temps qu'on la revampe, mais ça
6 manque, souvent ça manque un petit peu au niveau
7 des adolescents, alors le projet pour nous est,
8 surtout lorsqu'on nous disait, c'est, et puis on le
9 sait aussi, ce n'est pas difficile d'avoir un
10 rendez-vous. Alors quand t'as des jeunes, c'est les
11 jeunes s'ils sont bien partis, on le sait s'ils
12 sont bien partis, si tu leur donnes une chance plus
13 tôt, bien dans le futur ça risque de d'être très
14 profitable pour la communauté. Bon, il y a une
15 question d'intérêt aussi comme maire d'avoir des
16 bons citoyens là. Mais, plus tu vas les aider tôt,
17 alors ça allait de soi, c'est un beau projet, puis
18 quand on y va, d'ailleurs je vous invite si vous
19 avez l'occasion, vous allez peut-être le faire
20 aussi, allez faire un petit tour, allez voir ça de
21 visu.

22 Mais, pour nous, ça allait de soi. Il y a
23 une belle initiative. La ville s'est impliquée
24 financièrement un peu. Rénover les locaux, ces
25 choses-là, il y a des subventions quand même qui

1 venaient avec, mais surtout avoir l'ouverture de
2 dire oui, on est prêt à l'accueillir parce que
3 c'est l'endroit où est-ce que beaucoup de jeunes
4 passent. Alors, la porte est là. Pas juste à la
5 Maison des jeunes, t'as les activités aux centres
6 sociaux, la piscine, le complexe aquatique,
7 beaucoup d'activités, beaucoup de circulation,
8 écoles, les écoles sont tout prêts aussi en face.
9 Ils viennent beaucoup, donc c'est un milieu qui
10 était propice. Nous, ça était d'ouvrir la porte,
11 puis dire : oui, ça se prêterait bien. Mais sinon,
12 ce n'est vraiment pas nous qui avons initié tout
13 ça.

14 Q. [74] Vous avez initié un processus diagnostique en
15 quelque sorte, d'où découle un plan d'action.
16 Quelle est la place et le rôle des organismes
17 communautaires dans ces plans d'action selon vous?

18 R. Pour moi, il est fondamental. La difficulté que
19 j'ai toujours eu un petit peu, puis je l'avais
20 exprimée à madame Langevin quand elle était venue,
21 il y en a beaucoup des organismes. Beaucoup se
22 disent, bon, c'est moi qui est porteur de ci, c'est
23 moi qui est porteur de ça, puis on sait que le
24 financement, c'est toujours la question difficile
25 pour les organismes. Alors, moi, je leur dis, bien,

1 il ne faut pas qu'il y ait de duplication. Ça,
2 c'est une des choses que j'avais mentionnées,
3 essayons d'avoir les bons porteurs, mais de pas
4 s'étendre non plus, puis d'être complémentaire. Et
5 c'est, il y a un défi à ce niveau-là, il faut se le
6 dire, moi, je pense que bon, c'est, je croirais que
7 c'est de mieux en mieux, mais il y a un défi à ce
8 niveau-là d'avoir les bons porteurs. Mais ils sont,
9 c'est eux qui sont vraiment les antennes pour moi
10 sur le territoire.

11 On en a quelques uns qui sont, on a le Rond
12 Point entre autres, je parlais de toxicomanie tout
13 à l'heure, l'accompagnement des jeunes, les
14 intervenants. La Ville a subventionné,
15 subventionne, n'a pas subventionné, subventionne
16 les intervenants là au niveau des jeunes tous les
17 ans par l'organisme qu'est le Rond Point.

18 On a une panoplie d'organismes à Sept-Îles
19 quand même qui sont très dévoués, qui font de très
20 bonnes choses, mais ça serait impensable de penser
21 que moi, que la Ville ramasserait tout ça, ça nous
22 prend des gens sur le terrain qui sont là des, et
23 par définition, je pense que c'est beaucoup des
24 gens dévoués aussi. Souvent, il y a beaucoup de
25 bénévolat autour de ça. Donc, quand tu fais du

1 bénévolat, tu ne te fais pas pour te donner de la
2 misère, tu le fais parce que t'as un intérêt marqué
3 en partant sur les conseils d'administration peu
4 importe. Et donc, moi, ça fait six (6) ans que je
5 suis là et je vois tout le retour de nos organismes
6 communautaires dans le milieu. Alors, ça va de soi
7 que si Eclore ne m'avait pas approché, moi, je ne
8 serai pas même ici aujourd'hui. Parce que je ne me
9 serai pas posé la question.

10 Q. [75] Une chance qu'ils l'ont fait. Oui?

11 R. Non, absolument. Mais, tu es dans ta bulle, moi,
12 je, ma bulle de tous les jours, ça rentre, ça sort
13 de tous les côtés. Puis, vous le savez vous aussi,
14 qu'est-ce que c'est des dossiers qui rentrent, la
15 pile est là à tous les jours. Qu'est-ce qui fait
16 que t'arrêtes sur un plutôt que sur l'autre, c'est
17 le contact. Alors, c'est ... la plupart du temps,
18 c'est comme ça se passe, la personne vient te voir,
19 te présente sa chose, mais ça aurait pu arriver,
20 j'aurai dit bon, bien, ce n'est pas prêt, tu
21 reviendras mais... D'ailleurs, on a travaillé pour
22 faire avancer, pour avoir des données-là, mais
23 c'est fondamental nos organismes communautaires,
24 ils manqueraient beaucoup de choses s'ils n'étaient
25 pas là.

1 Q. [76] Vous avez parlé tantôt des obstacles qu'il
2 faut identifier et essayer de passer par dessus.
3 Est-ce que vous croyez que la question de la
4 complémentarité en est un obstacle?

5 R. Oui.

6 Q. [77] Non seulement des organismes communautaires,
7 mais entre les organismes communautaires, la ville,
8 les services sociaux et de santé, est-ce que c'est
9 un enjeu?

10 R. Clairement, c'est à mon avis souvent.

11 Q. [78] De quelle façon ça s'exprime?

12 R. Souvent, c'est le premier obstacle. Je vais donner
13 l'exemple que je connais un peu plus parce que j'y
14 ai, ça fait un peu plus longtemps que je travaille
15 à ça, le service de garde. Pourquoi j'ai parlé ici
16 des services de garde, j'ai interpellé le MAMROT.
17 Le gouvernement est arrivé avec les maternelles
18 quatre (4) ans. Moi, je savais que j'avais des gens
19 qui... même des, j'avais même des spécialistes, des
20 gens qui débarquaient pour venir travailler ici,
21 difficulté à avoir quelqu'un pour s'occuper des
22 enfants, tournait les talons, puis on repartait.
23 Alors que j'ai un grand problème de démographie qui
24 est évident, mais on travaille pour renverser la
25 tendance démographique. Pour moi, ça allait de soi,

1 il fallait travailler sur ce dossier-là, mais tout
2 le monde ensemble. Je ne suis pas contre les
3 maternelles quatre (4) ans, je peux contre rien de
4 de ce qui peut être solution. Mais, ça prend une
5 cohésion.

6 Si la maternelle quatre (4) fait fermer un
7 service de garde, est-ce que je suis plus avancé?
8 Est-ce que j'ai amélioré ce que ma population a
9 besoin, alors j'ai, ça me prend ... le Ministère du
10 travail, on parle d'attirer, retenir les
11 travailleurs. Ça me prend l'éducation parce que
12 maternelle quatre (4) ans, service de garde, la
13 famille, Ministère de la famille, tout ça et ce
14 n'était pas simple. Ce n'était pas simple d'amener
15 ces gens-là autour de la table et ce l'est pas tout
16 à fait encore, mais on va y arriver parce qu'à un
17 moment donné, la pression de tout le monde sur, à
18 un moment donné, sur le mauvais joueur, ça arrive
19 que ça fait effet, mais je préférerais que ça arrive
20 plus par l'inverse. Je préférerais que quelqu'un en
21 haut dise, bon il y a quelqu'un qui vous a
22 interpellé, moi, je vous demande de vous asseoir,
23 puis de travailler ensemble.

24 C'est pas, c'est une façon de travailler,
25 c'est ça, je ne sais pas si c'est, ça ne doit être

1 typique au Québec là, mais ce manque, ce manque
2 clairement de complémentarité nous fait mal à tous
3 les niveaux-là dans ce dossier-là comme dans les
4 autres là. On travaille chacun de notre côté,
5 voyons donc! Si on a un problème commun, le premier
6 réflexe devrait être s'asseoir ensemble, puis de
7 regarder quel bout vous allez prendre, quel bout
8 moi je vais prendre pour faire en sorte qu'on va
9 aller rapidement à des solutions. Mais, ce n'est
10 pas comme ça que ça se passe, souvent ce n'est pas
11 comme ça que ça se passe. Alors, il y a un travail
12 de leadership, clairement d'identifier les acteurs
13 et de s'assurer qu'elles vont, qu'ils vont
14 s'asseoir ensemble pour mettre en place le meilleur
15 système pour aider ensemble.

16 Q. [79] Et si je vois dans le cas présent, le
17 leadership est assumé par la municipalité.

18 R. Pas nécessairement. Il y a eu un premier leadership
19 pour m'interpeller moi-même. Bon, tout le monde est
20 là. Moi, la sortie de tout ça, c'est clair que moi,
21 je vais m'assurer qu'il y a un leadership. C'est,
22 et le mien devrait être normalement beaucoup plus
23 en appui, mais je vais m'attendre que quelqu'un
24 prenne le plan de match, quelqu'un s'assure que les
25 joueurs, on est trouvé tous les joueurs, qu'on est

1 assis ces gens. Et souvent, moi, mon rôle parce que
2 j'ai compris, puis c'est le même rôle dans un
3 gouvernement je pense, s'assurer que les gens ne
4 partent pas sur n'importe quoi, c'est-à-dire quand
5 on est assis autour d'une table, le gros bon sens
6 finit toujours par prendre le dessus normalement
7 là. T'sais, il y a des mauvais joueurs autour d'une
8 table souvent, je ne dis pas que c'est le cas ici
9 là, mais souvent, dans un dossier, on met assis les
10 gens autour de la table et les, je dirais les
11 intérêts ou les plans de match, chacun a le sien
12 derrière la tête. Alors, d'amener tout le monde sur
13 celui qui est l'intérêt collectif, c'est, on sait
14 que ce n'est pas toujours simple. Et ça, moi, mon
15 rôle, je peux le jouer jusqu'à un certain point
16 dans mon environnement.

17 Si j'ai assis mes conseillers avec moi,
18 puis quelqu'un veut nous amener dans un endroit où
19 est-ce que ça n'a pas rapport, moi, mon leadership
20 me permet de dire : regarde, on va s'asseoir, on va
21 se parler là. Ce n'est pas là qu'on va là. Moi, je
22 m'attends que tu vas mettre les efforts pour qu'on
23 aille dans le bon sens.

24 Alors, le leadership à tous les niveaux, il
25 doit s'exercer. Si j'ai des gens qui ont la même

1 autorité, toujours, là on est dans la bonne volonté
2 de tout le monde et souvent, il y a des jeux de qui
3 va, qui va avoir le financement, qui va avoir le,
4 pour assumer le leadership. Moi, je pense que c'est
5 comme ça que ça passe. Alors que si quelqu'un donne
6 le ton et va dire, bon, bien, voilà. Moi, je peux
7 m'assurer avec des gens, on va trouver les leaders
8 dans mon milieu, dans ce que moi, je contrôle, on
9 va trouver le leader, je vais m'assurer de
10 l'appuyer, puis je vais m'assurer que tout le monde
11 respecte ce leadership-là. On est rendu loin un
12 peu, mais. Je pense que c'est ... un travail qui
13 doit être fait à tous les niveaux.

14 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

15 Merci beaucoup. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 J'ai une question Monsieur le Maire, mais avant ça,
18 je vais me permettre un commentaire. Quand j'ai lu
19 le résumé de votre témoignage, je me suis dit :
20 O.K., je parle de la philosophie. J'étais tellement
21 contente, je me suis dit, c'est des bibites rares
22 qui osent aujourd'hui parler de philosophie en
23 éducation et même dès le primaire et là, vous avez
24 osé le répéter. J'en suis très heureuse.

25 Ce que je comprends, c'est au lieu de

1 former uniquement des travailleurs, de former des
2 citoyens et des citoyens, des gens qui vont
3 intervenir dans la cité demain. C'était mon
4 commentaire, très contente.

5 R. Bien, j'avouerais que je l'avais écrit dans un
6 mémoire que j'ai fait il n'y a pas longtemps dans
7 un, le dossier des changements climatiques et je
8 disais, bien, voyons, on retombe encore au même
9 endroit et on va retomber comme ça dans tous les
10 dossiers.

11 Q. [80] C'est correct, vous avez osé le répéter,
12 c'était de la musique à mes oreilles.

13 R. Tant mieux.

14 Q. [81] Là, je veux, ma question est la suivante,
15 c'est qu'on a entendu depuis hier plusieurs
16 personnes autant à huis clos que en audience
17 publique, mais qu'est-ce que la Ville, parce qu'on
18 nous a, tout le monde nous a dit, il manque
19 d'intervenants, il y a un roulement de personnel,
20 le monde ne reste pas.

21 R. Oui.

22 Q. [82] Bon, on ne revient pas sur la grandeur du
23 territoire et tout ça. Qu'est-ce que la Ville
24 pourrait faire pour garder les intervenants ici sur
25 la Côte-Nord?

1 R. Bien, juste attirer et retenir les travailleurs de
2 façon générale, c'est un gros défi. On est dans ça
3 sensible comme tout le monde au Québec là, mais on
4 a, on a même nommé une ressource dédiée, on est
5 train de travailler justement sur un plan d'action
6 où on identifiera les acteurs, les différents
7 acteurs, les différentes stratégies. On est dans ça
8 présentement. De façon générale, pour attirer des
9 gens à Sept-Îles comme sur la Côte-Nord là, on a un
10 plan d'action qui se met en branle.

11 Mais, on sait aussi que même à l'intérieur
12 du milieu, il y a un jeu de chaise musicale qui se
13 fait assez régulièrement. Et on le voit beaucoup
14 ici avec la grande entreprise. La grande entreprise
15 offre des salaires quand même considérables ici à
16 Sept-Îles. Tu peux être opérateur chez Alouette,
17 l'opérateur, tu n'as pas un diplôme universitaire,
18 puis tu vas, tu peux avoir un salaire de cent mille
19 (100 000) quand même assez rapidement et puis,
20 c'est correct. Moi, je n'ai rien contre ça, ça nous
21 fait des, ça nous fait des gens qui ont des moyens
22 d'avoir une qualité de vie. En même temps, ce que
23 ça fait, ça draine naturellement les ressources.
24 Les gens vont passer à différents endroits, puis
25 dire ah, il y a un poste qui s'ouvre dans, pas mal

1 mieux rémunéré, bien, j'en arrache là, est-ce que
2 je continue parce qu'il y a quand même le rythme de
3 vie demande d'avoir des moyens de.

4 Une des choses sur laquelle ça fait
5 longtemps que j'essaie, puis je vous avoue, je n'ai
6 pas réussi encore, c'est le logement à prix
7 abordable pour tous. Et je sais que la solution,
8 elle est toute simple. Mais en réalité, ce n'est
9 pas la Ville qui peut le faire. Je pense qu'on
10 devrait puis, j'en ai reparlé encore la semaine
11 passée à un groupe ici là qui est le pendant de
12 l'OMH, mais du côté privé, on l'appelle CODÉLO ici
13 à Sept-Îles qui gère des bâtiments pour le
14 logement. Puis, pourquoi vous ne faites pas
15 l'acquisition, commencer avec deux cent (200)
16 logements, puis éventuellement comme une COOP, un
17 OBNL. OBNL dont le mandat est d'assurer du logement
18 à prix abordable.

19 Je pourrais faire le parallèle avec
20 l'aviation, ça nous coûte une fortune ici sortir.
21 Je ne sais pas si vous êtes arrivé en avion. Bon,
22 ça fait, j'espère que vous aviez réservé longtemps
23 à l'avance. Mais, ça coûte beaucoup trop cher. Est-
24 ce que ça se peut qu'un O, une COOP, qu'un OBNL
25 avec pour mandat de tout simplement exploiter une

1 ligne aérienne; si je regarde toutes les
2 subventions présentement que le gouvernement prend
3 pour aider les compagnies, si l'enjeu n'était pas
4 le profit, mais de tout simplement tenir en place
5 un réseau aérien. Je pense que ça coûterait moins
6 cher, beaucoup moins cher à tout le monde et les
7 prix du billet seraient beaucoup plus accessibles.

8 Alors, c'est, ça c'est un des éléments
9 parce que les gens-là, mais moi, je sais que notre
10 force, puis je sais c'est vraiment la question de
11 la qualité de vie, c'est notre force et c'est,
12 beaucoup de gens ne connaissent même pas la Côte-
13 Nord. Et quand on vient sur la Côte-Nord et on
14 comprend, comme je disais tout à l'heure, moi, le
15 matin, je peux aller sur le bout du quai, pêcher un
16 maquereau, puis après ça, je suis à cinq minutes de
17 la maison. Je suis à cinq minutes du travail.
18 C'est, pour beaucoup de monde, c'est ça. Puis,
19 j'aurai été mettre une grosse pancarte à l'entrée
20 du pont de Montréal, aux entrées de Montréal,
21 disant, puis là avec des photos du kayak, de la
22 pêche, puis là, tu dis : dans une heure, tu vas
23 être rendu combien plus loin à regarder, là, tu lui
24 remets une autre pancarte. Tu vas savoir, je vais
25 te donner le goût, t'sais. Mais, bon, ...

1 Q. Vous êtes donc pas fin pour le monde de Montréal,
2 franchement.

3 R. Bien, ça fonctionnait.

4 Q. [83] C'est sadique votre affaire.

5 R. Oui, mais ça me coûterait trop cher. Je n'ai pas
6 ces moyens-là. Mais, sinon dans le réseau, service
7 de garde, je ne sais pas si je peux faire le
8 parallèle, parce que dans une question de vraiment,
9 puis heureusement il y a encore la prime qui
10 existe, le fameux huit pour cent (8 %) ici pour les
11 employés, heureusement parce que d'après moi, on en
12 aurait probablement perdu quelques uns d'autres. Il
13 y a quand même cette avantage-là qui demeure.

14 Mais, si je suis dans un milieu de travail
15 où j'ai de la pression par dessus les oreilles
16 continuellement, je n'arrive pas à prendre le
17 dessus, à un moment donné ou à un autre, soit c'est
18 ta santé et souvent le signal c'est la santé et ça
19 t'amène à la réflexion que tu n'as pas faite
20 encore, je serai pas mal mieux à aller faire ça à
21 côté... Service de garde ils perdent, ils perdent
22 des employés en service de garde, des gens qui s'en
23 vont travailler là, vraiment là tu dis, wow, pour
24 un concessionnaire, pour, ce n'est pas que c'est un
25 mauvais métier, mais tu dis, ils ont des études

1 dans quelque chose, ils aiment ça, souvent c'est
2 des gens passionnés, mais ils décrochent faute de
3 moyens, faute, parce qu'ils n'y arrivent pas.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, il nous reste une minute et demie. Je mets
6 André Lebon de poser sa question en une minute et
7 demie.

8 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

9 Q. [84] Je n'y arriverai pas, je vous le dis tout de
10 suite. Monsieur Porlier, j'ai été un témoin
11 privilégié de votre démarche. J'ai été associé avec
12 ECLORE et vous étiez là au mois de juin. J'y étais
13 aussi. Je veux juste souligner votre cohérence.
14 Parce que dès le départ, vous avez dit : moi, je
15 veux bien être un joueur, mais donnez-moi des
16 faits. Et votre intervention, puis ce n'est pas une
17 question d'intention comme vous dites et celle de
18 madame Anctil, qui est aussi préfet de la région de
19 Forestville, bien oui, ça a permis de dire : on ne
20 peut pas travailler qu'avec des moyennes, même si
21 on parle de la région, la région, elle a des
22 spécificités, puis sortez nous des proj, des
23 informations par MRC, qu'on sache qu'est-ce qui est
24 notre réalité.

25 Puis cette intervention-là de votre part a

1 fait une différence dans le sens de, voici le genre
2 d'informations, vous dites je veux des faits.
3 Alors, voici les faits dont je, qui me seront
4 utiles. Puis, une fois que vous avez eu ça, bien,
5 ça a permis avec l'initiative, mais la
6 municipalité, ce qui est intéressant, c'est qu'elle
7 a un lien privilégié, vous avez parlé de
8 l'importance de l'éducation, vous avez par, qui est
9 un joueur clé, vous avez parlé de l'importance des
10 milieux communautaires, la municipalité n'est pas
11 le patron de ces gens-là, puis comme vous dites, je
12 ne peux pas être le leader de ça, mais votre
13 présence, puis votre positionnement engagé a fait
14 que ces joueurs-là sont venus à la table. Vous avez
15 contribué à ce qu'ils viennent à la table.

16 Puis, ce que vous dites en disant,
17 reconnaissons les faits, partageons, est-ce qu'on a
18 la même compréhension de notre enjeu de
19 maltraitance dans notre MRC avec les chiffres qui
20 nous concernent, la police qui intervient plus
21 qu'ailleurs, etc. Puis, vous avez dit avec ça, moi,
22 je veux un plan d'action. Puis, je veux un porteur.
23 Juste cette cohérence-là, puis cette présence de
24 leadership fait une différence, puis là, vous
25 dites, on a une réunion là, puis il va falloir

1 accoucher d'un plan d'action là parce que pas de
2 plan d'action, c'est bien beau d'avoir partagé.

3 Je veux juste saluer cette présence-là que
4 vous avez eu et l'importance que ça l'a sur le fait
5 que le mouvement peut se poursuivre.

6 M. RÉJEAN PORLIER :

7 Merci, Monsieur Lebon.

8 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

9 Merci, Monsieur Porlier. Une minute et demie.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Oui, non, non, mais... Vous voyez, j'ai zéro
12 pouvoir. Mais, malheureusement, le temps qui nous
13 est alloué ensemble, Monsieur le Maire, est
14 terminé, notre heure ensemble. Merci beaucoup.
15 Merci d'être venu témoigner à la Commission. Merci
16 pour les questions que vous avez soulevées. Merci
17 pour votre façon là de regarder les choses. Vous
18 êtes en plan d'action, on a compris, sur bien des
19 chantiers. Alors, tout ce qui nous reste à vous
20 souhaiter à nous toutes et tous, l'ensemble de la
21 société, c'est que vos plans d'action, vous y
22 arriviez rapidement et qu'ils fonctionnent, puis
23 quand vous allez voir l'avion plus abordable, on
24 viendra plus souvent à Sept-Îles.

25

1 M. RÉJEAN PORLIER :

2 On travaille fort là-dessus. Mais, si j'ai un mot à
3 retenir, moi, c'est l'éducation. Si vous mettez les
4 priorités sur l'éducation.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 On a très bien compris. On le partage.

7 M. RÉJEAN PORLIER :

8 Réparer, faut le faire, mais naturellement, on
9 pourrait s'économiser beaucoup de réparations si on
10 formait...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Tout à fait d'accord avec vous. Merci infiniment,
13 Monsieur Porlier.

14 M. RÉJEAN PORLIER :

15 C'est moi qui vous remercie.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci, portez-vous bien. On va peut-être, on va
18 prendre une petite pause de dix (10) minutes, le
19 temps d'installer le prochain témoin. Merci encore
20 Monsieur Porlier.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22 REPRISE DE L'AUDIENCE

23 _____

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Alors, nous recevons maintenant madame Wanda

1 Beaudoin, qui est retraitée du réseau de la santé
2 et services sociaux et aujourd'hui mairesse de
3 Blanc-Sablon. Merci de vous être déplacée à Sept-
4 îles. Vous avez notamment occupé les fonctions de
5 directrice des services clientèle au Centre de
6 santé de Blanc-Sablon. Et votre témoignage devrait
7 nous permettre de voir les enjeux propres au
8 Service de protection de la jeunesse sur la Basse-
9 Côte-Nord.

10 Alors je vous rappelle qu'on a soixante
11 minutes (60 min) ensemble avec une quinzaine de
12 minutes de présentation et ensuite échanges avec
13 les commissaires. Avant de vous laisser la parole,
14 je vais demander au greffier de vous assermenter.

15

16 SERVICE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE SUR LA
17 BASSE-CÔTE-NORD

18

19 **WANDA BEAUDOIN**

20 (Sous serment)

21

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors, Madame Beaudoin, la parole est à vous.

24 Mme WANDA BEAUDOIN :

25 Bonjour tout le monde. Merci de me recevoir

1 aujourd'hui. Je suis bien contente de passer après
2 monsieur Porlier parce que monsieur Porlier
3 représente la moyenne de la Haute-Côte-Nord,
4 Moyenne-Côte-Nord. Moi, je représente l'autre bout
5 du territoire, qui est complètement, complètement
6 sur la frontière Québec-Labrador, là. Je suis sur
7 la Basse-Côte-Nord, où est-ce qu'on représente
8 quatorze (14) villages, dont la majorité non reliée
9 par la route.

10 Donc, je tenais quand même à préciser que
11 l'offre de service dans cette région-là est
12 extrêmement difficile à donner. Puis l'autre chose
13 aussi c'est tout aussi l'aspect sécurité pour la
14 population parce qu'à Blanc-Sablon il y a un poste
15 de police où est-ce qu'il y a cinq policiers, mais
16 sur le territoire il n'y a pas de policiers à
17 l'exception de La Romaine. Donc, la desserte aussi
18 se fait par les policiers qui sont au poste de
19 Blanc-Sablon. Je tenais quand même à le souligner
20 parce que ça a une importance aussi sur le dossier
21 dont on parle aussi, qui est la Protection de la
22 jeunesse.

23 À Blanc-Sablon aussi c'est pas dans tous
24 les villages qu'il y a des intervenants sociaux. Il
25 y a une équipe à Blanc-Sablon puis il y a... dans

1 deux points de service il y a deux intervenantes.

2 Donc, l'offre de service est complexe en soi.

3 C'est certain que, moi, dans mon ancienne
4 vie je devrais dire, là, j'ai été quand même
5 intervenante sociale et j'ai aussi occupé des
6 fonctions de directrice des services à la
7 clientèle, donc toute l'offre de service clientèle
8 pour tous les clients, que ce soit jeunes, adultes,
9 personnes âgées, personnes avec des problématiques
10 de santé mentale. Donc, j'ai quand même une
11 connaissance du milieu et une connaissance aussi de
12 la problématique de la région au niveau des
13 services psychosociaux, puis j'étais aussi
14 responsable des points de service, dont toute la
15 desserte de soins infirmiers en point de service.
16 Donc, c'est quand même un défi d'offrir des
17 services dans une grande région comme la nôtre.

18 L'autre chose aussi que je tenais à
19 souligner c'est qu'actuellement les services sont
20 un petit peu plus complexes à cause de la réforme
21 aussi. Puis je pense qu'on va y revenir un peu plus
22 loin, là, par rapport à cette problématique-là
23 parce qu'avant ça... j'ai entendu souvent
24 aujourd'hui « ça prend une communauté pour élever
25 un enfant », c'est ma philosophie aussi. Puis

1 c'était la philosophie qui était présente dans le
2 modèle auparavant en Basse-Côte-Nord.

3 Je parlais tantôt comme de quoi qu'il n'y
4 avait pas des policiers dans les communautés et
5 tout, c'est pour ça l'importance du partenariat, de
6 travailler avec les maires, de travailler avec les
7 points de service, de travailler avec les
8 organismes communautaires, de travailler avec les
9 gardes-chasses, les gardes-pêches, c'est ça la
10 réalité de la Basse-Côte-Nord, puis c'est toutes
11 ces personnes-là qu'il faut qu'elles travaillent
12 avec la population pour offrir le service, parce
13 que sinon il va y avoir des ruptures majeures au
14 niveau du système de sécurité, au niveau de
15 certains services. Donc, je tenais quand même à le
16 souligner.

17 Puis je trouve qu'avec le nouveau modèle
18 qui est sur la table actuellement, cette
19 philosophie-là a un petit peu changé puis ce
20 modèle-là, il n'est pas tellement fonctionnel.
21 Quand on parlait de travailler avec l'éducation, il
22 y avait des tables auparavant en Basse-Côte-Nord,
23 des tables MELs-MSSS, où est-ce que le scolaire, le
24 communautaire, la santé, tout le monde se
25 rencontrait puis on travaillait les dossiers

1 ensemble. Il y avait un intervenant privilégié qui
2 s'occupait des familles. Ça se pouvait que ce soit
3 l'intervenante scolaire, ça se pouvait que ce soit
4 quelqu'un qui était plus au niveau communautaire,
5 qui avait un lien privilégié avec les familles,
6 mais il y avait une concertation entre l'ensemble
7 des partenaires pour offrir le service aux jeunes
8 puis aux familles. C'est certain qu'il y avait...
9 c'était pas un modèle idéal. Il y avait toute place
10 à l'amélioration, mais c'était un modèle qui était
11 plus fonctionnel pour des régions comme la nôtre.

12 Mais avec la réforme qui est sur la table
13 actuellement, là, cet esprit-là n'est plus en
14 place, ça ne fonctionne plus comme ça. Le monde
15 travaille en silo, le partenariat avec le scolaire
16 est non existant, les intervenants sont épuisés,
17 les gestionnaires sont épuisés. Puis je ne fais...
18 j'utilise pas ça pour faire des reproches à qui de
19 droit, c'est que le modèle pour des régions comme
20 la nôtre n'aide pas une région comme la nôtre parce
21 que pour offrir le meilleur service à l'ensemble
22 des familles en Basse-Côte-Nord t'as pas le choix,
23 à cause de l'isolement des communautés, de
24 travailler en partenaire avec l'ensemble des
25 personnes sur le territoire. Je tenais quand même à

1 le ramener puis le souligner parce que c'est
2 tellement, tellement, tellement important pour
3 offrir le service en région. On parle de service
4 aux familles et tout. Il y a beaucoup de travail à
5 faire dans une région comme la nôtre aussi parce
6 qu'on a des parents qui doivent quitter pour des
7 fois jusqu'à six à huit mois pour aller travailler
8 à l'extérieur, ils reviennent. Donc, quand ils
9 reviennent c'est difficile pour eux de réintégrer
10 le modèle parental. Puis aussi quand ils reviennent
11 il y a tellement de culpabilité qui se vit aussi
12 chez ces parents-là, parce qu'ils ont été obligés
13 de laisser leurs enfants, parce... pour le travail,
14 donc on a souvent des enfants qui sont super gâtés,
15 qui... on entend souvent l'expression dans les
16 communautés : « A king children », les enfants
17 rois. Donc, c'est des enfants, là, qui... parce que
18 les parents sont absents, les parents reviennent,
19 ils en donnent, ils en donnent, ils en donnent,
20 c'est pas nécessairement toujours les meilleures
21 façons de faire.

22 Puis il y a une autre réalité aussi qui se
23 vit en région puis ça je pense que c'est plus
24 typique à la Basse-Côte-Nord, c'est que les parents
25 qui sont là actuellement, ils n'ont pas vécu leur

1 enfance avec leurs vrais parents. Ils ont quitté
2 jeune pour les études et tout, donc c'est difficile
3 pour ces parents-là de revenir puis rentrer dans un
4 rôle de parent avec leurs enfants, parce qu'ils
5 n'ont pas eu de modèle aussi. Donc, on se ramasse
6 avec ça aussi, puis on commençait à regarder cet
7 aspect-là avec nos partenaires, qui est le
8 scolaire, les organismes communautaires, quelle
9 façon qu'on pourrait offrir des formations, des
10 rencontres aux parents, mais avec la réforme ça ne
11 s'est pas actualisé. Mais il y a tellement de
12 choses à faire pour essayer d'améliorer la
13 situation des enfants en travaillant en étroite
14 collaboration avec les parents, mais le modèle qui
15 est en place actuellement limite ces interventions-
16 là.

17 Donc, je voulais... ça, ça explique un
18 petit peu ma région, ce qui se passe, ce qui se
19 passait, puis où est-ce qu'on est rendu
20 aujourd'hui. Donc, ça fait un petit peu l'ouverture
21 de... de ma présentation, donc moi je serais prête
22 à recevoir vos questions.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci. Alors on va débiter la période d'échanges en
25 débutant avec Gilles Fortin.

1 M. GILLES FORTIN, commissaire :

2 Q. [85] Écoutez, puisque vous amenez d'emblée à
3 l'avant-scène le modèle d'organisation qui a été
4 établi au cours des dernières années, j'aimerais
5 que vous m'expliquiez un peu parce qu'au fond ce
6 qu'on peut comprendre aussi de ce modèle-là c'est
7 qu'on a tenté d'intégrer services sociaux et
8 services de santé sous une seule et même direction,
9 donc de rapprocher les gens, de favoriser un
10 partenariat, mais ça ne semble pas être le cas du
11 tout pour votre région. Pouvez-vous nous expliquer
12 un peu?

13 R. Dans notre région c'était déjà intégré, ce modèle-
14 là. Les intervenantes étaient polyvalentes, les
15 infirmières étaient polyvalentes, puis ils
16 travaillent en étroite collaboration avec le
17 scolaire et tout parce que... puis le support était
18 donné par un gestionnaire local. Donc, il y avait
19 une équipe psychosociale avec un gestionnaire local
20 qui faisait partie du programme de services, tout
21 était intégré, puis ils offraient la gamme de
22 services à l'ensemble de la population. Donc, ça
23 évitait les ruptures de service. Donc, à ce moment-
24 là s'il y avait une intervenante qui s'absentait
25 pour dire quelque chose qui était peut-être plus

1 majeur au niveau jeunesse, donc l'intervenante qui
2 était aux adultes pouvait assumer ses fonctions,
3 donc il n'y avait pas un vide de services. Donc, ce
4 modèle-là, avec une directrice et des intervenants
5 chevronnés supportait aussi les nouvelles
6 intervenantes. Donc, ce modèle-là fonctionnait
7 comme ça avant en Basse-Côte-Nord.

8 Là, actuellement, avec le nouveau modèle
9 qui est rentré, c'est qu'actuellement t'as une
10 intervenante attitrée aux jeunesses, t'as une
11 intervenante qui est attitrée aux personnes âgées
12 en perte d'autonomie, t'as une intervenante
13 attitrée à la toxico. Donc, à ce moment-là... puis
14 ils relèvent de coordonnateur ou de directeur
15 différents, donc ça rend plus complexe
16 l'intervention. Puis leurs gestionnaires sont à
17 l'extérieur de la Basse-Côte-Nord, puis souvent ces
18 gestionnaires-là n'ont pas une notion fine de la
19 réalité de la Basse-Côte-Nord.

20 Juste pour vous donner un exemple, là.
21 Aujourd'hui, il n'y a pas de vol qui se déplace en
22 Basse-Côte-Nord à cause de la tempête. Mais si on a
23 un enfant qui est dans le trouble ou qui a un
24 besoin, il faut qu'il y ait des interventions qui
25 se fassent sur le territoire immédiatement. Donc,

1 c'est là qu'il fallait utiliser les autres
2 ressources comme les infirmières en point de
3 service, qui sont toujours là, ou des intervenantes
4 pour voir est-ce qu'ils peuvent se déplacer en
5 motoneige ou... Mais si t'as pas la connaissance
6 fine du milieu qui est la Basse-Côte-Nord, tu ne
7 peux pas supporter tes intervenants dans ce type
8 d'intervention-là. Puis je trouve qu'avec la
9 réforme, je trouve que le fait que les
10 gestionnaires sont à l'extérieur de la région comme
11 à Sept-Îles ou à Baie-Comeau, donc ils n'ont pas
12 cette notion fine de la réalité de la région, ça a
13 un impact pas favorable au niveau de l'offre de
14 services. Au niveau de la clientèle jeune.

15 Puis quand je parle aussi de tables MELS-
16 MSSS, ça c'était monté, on travaillait avec le
17 scolaire. Donc, des fois l'intervenant privilégié
18 c'était l'intervenant du scolaire. Donc, s'il y
19 avait dans les écoles un éducateur ou un
20 intervenant, la santé pouvait intervenir avec eux
21 en une situation difficile : est-ce que tu peux
22 nous supporter? Pouvez-vous intervenir avec nous
23 par rapport à cet enfant-là? Puis j'ai utilisé tout
24 à l'heure la situation de sécurité. S'il y avait
25 des éléments de dangerosité j'appelais, moi, à ce

1 moment-là, quand j'étais à la direction, le maire
2 de la communauté. Là, j'ai cette situation-là, est-
3 ce que tu peux me supporter par rapport à la
4 sécurité de cette famille-là? C'était coordonné
5 comme ça, puis ça fonctionnait, mais pour faire ça
6 il faut que t'aies un lien privilégié avec les
7 communautés et aussi il faut que t'aies un lien
8 privilégié avec les acteurs locaux. Donc, le
9 gestionnaire qui est à l'extérieur, qui n'a pas ces
10 liens-là, c'est difficile pour cette personne-là
11 d'actualiser ces interventions-là.

12 Q. [86] Est-ce que je comprends bien que les
13 gestionnaires avant étaient à l'intérieur de la
14 communauté?

15 R. Oui. Oui. Étaient basés à Blanc-Sablon, puis il y
16 avait plusieurs gestionnaires, c'étaient des
17 personnes locales comme moi et d'autres personnes.
18 Donc, nous, on connaissait le milieu, on
19 connaissait le réseau, on connaissait aussi les
20 acteurs de la Côte, donc c'était facile pour moi ou
21 un autre gestionnaire qui était local, qui pouvait
22 appeler le maire pour dire quelque chose, on a une
23 situation X, est-ce que tu peux m'aider? Parce que
24 là on a une famille qu'on est un petit peu
25 inquiets, là. Peux-tu garder... Sans aller dans le

1 détail parce qu'il y a la notion de
2 confidentialité. Mais il y a quand même une
3 sécurité qu'il faut assurer à ces familles-là, si
4 la sûreté n'est pas là. Donc, ils supportaient...
5 ils nous supportaient dans nos interventions.

6 Puis quand on dit « ça prend une communauté
7 pour aider une famille », je pense que ça c'était
8 rentré dans la mentalité de la région. Puis le
9 monde s'occupait de sa communauté. Mais je trouve
10 que le fait que la réforme est rentrée, les
11 intervenants sont en silo, les gestionnaires sont à
12 l'extérieur, ce concept-là n'est plus là.

13 Q. **[87]** Est-ce que vous avez l'impression que... non,
14 je vais poser ma question autrement. Quel impact
15 ces modifications-là ont eu sur les intervenants
16 eux-mêmes?

17 R. Mais je sais qu'il y a plusieurs intervenants qui
18 ont quitté.

19 Q. **[88]** Hum, hum.

20 R. Je sais qu'il y a une intervenante qui est en
21 maladie actuellement parce qu'elle a de la
22 difficulté à s'adapter à ce modèle-là. Parce que
23 les intervenants avaient une autonomie aussi puis
24 leur jugement clinique était quand même important.
25 Puis dans le modèle actuel, ils sont obligés de se

1 justifier et tout, puis ils se justifient à des
2 gestionnaires qui n'ont pas une connaissance fine
3 du milieu, donc ça devient complexe, ça prend
4 énormément de temps, donc ils sont brûlés. Il y a
5 une intervenante qui va nous quitter de la Basse-
6 Côte-Nord, là, dans les prochaines semaines. Elle
7 m'a dit, elle dit : « Moi, je travaille avec cinq
8 gestionnaires ».

9 Elle, elle a cinq... elle a un patron, mais
10 elle relève de cinq gestionnaires. Donc, quand elle
11 intervient là, elle doit donner un feedback à un
12 gestionnaire. Quand elle travaille dans un autre
13 dossier... elle dit la lourdeur, puis toutes les
14 fois que je veux donner du support à un autre
15 collègue parce qu'il trouve ça dur et tout, « mais
16 je me fais questionner », « Mais ça, tu peux pas
17 l'intégrer dans tes stats », des affaires comme ça,
18 parce que tout est vraiment sur les statistiques,
19 le rendement et tout au bout de la journée. Puis le
20 support qu'elle donne à un intervenant pour que
21 cette intervenante-là puisse rester en région ou
22 bien intervenir plus adéquatement dans un dossier,
23 c'est pas comptabilisé nulle part, donc au bout de
24 la ligne elle se fait : « Bien t'as pas travaillé
25 fort aujourd'hui, t'as pas beaucoup de statistiques

1 et tout ». Ça, je l'entends souvent, là. Peut-être
2 parce que j'ai déjà été dans le réseau puis le
3 monde ont encore confiance puis ils m'en parlent.
4 Donc ça, c'est lourd pour les intervenants à
5 porter.

6 Puis je regarde aussi à Blanc-Sablon au
7 moment qu'on se parle au niveau travailleurs
8 sociaux, O.K., qui est un champ d'intervention
9 spécialisé, il y a deux intervenantes sociales
10 basées à Blanc-Sablon. Une est en arrêt de travail
11 de maladie, puis une autre est partie en
12 consultation. Mais les autres postes sont comblés
13 par des éducateurs spécialisés. Puis c'est des
14 éduca... il y en a un c'est un éducateur spécialisé
15 qui vient tout juste de sortir de l'école, donc...
16 Puis il trouve ça extrêmement lourd parce qu'il n'y
17 a pas de support, il n'y a pas beaucoup de support
18 d'intervenants chevronnés dans les interventions,
19 puis il est au guichet d'accès. Donc, c'est lourd.
20 C'est lui qui est jeune éducateur spécialisé, sorti
21 de l'école, pas de connaissance du milieu, puis
22 c'est lui qui est en situation de gérer les
23 situations de crise. Donc ça, c'est lourd pour un
24 jeune intervenant à porter, puis son gestionnaire,
25 là, il n'est pas sur place, là. Son gestionnaire,

1 il est à l'extérieur, qui est sûrement super occupé
2 avec plein d'autres situations. Donc ça, c'est
3 lourd pour des jeunes intervenants. Je sais que la
4 chaise est remplie, mais pas nécessairement avec
5 une bonne personne qui est capable de bien gérer
6 les situations. Puis c'est pour ça que le monde se
7 brûle et partent. Ça a un impact majeur.

8 Q. [89] Merci beaucoup.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Alors on va poursuivre la discussion avec madame
11 Hélène David.

12 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

13 Q. [90] Merci beaucoup d'être ici avec nous pour
14 nous... peut-être nous sensibiliser, on devrait
15 l'être plus, là, mais pour plusieurs d'entre nous
16 qui sommes de grands centres urbains, merci. C'est
17 une sorte de cri d'alarme aussi, j'oserais dire,
18 sur le modèle de mettre le même modèle partout et
19 que de toute évidence, pour toutes sortes de
20 raisons géographiques entre autres, est
21 difficilement applicable. Est-ce que vous avez
22 pensé à demander des dérogations par rapport à la
23 loi? Est-ce qu'il y a des choses comme ça qui ont
24 été examinées pour dire : nous, ça peut juste pas
25 s'appliquer, on est en train de perdre tous nos

1 effectifs?

2 R. Ça a été dit. Ça a été nommé. Il y a certaines
3 choses qui ont été modifiées parce qu'avant ça il
4 n'y avait pas de responsable de site. Comme à
5 l'établissement de la Basse-Côte-Nord. Là, depuis
6 un an et demi ils ont mis un responsable de site.
7 Mais il y a encore beaucoup, beaucoup de choses à
8 faire, puis déjà là c'est pas suffisant parce qu'il
9 y a beaucoup de personnes qui connaissent le
10 milieu, qui connaissent l'ancien modèle, qui ont
11 quitté. Donc, ça va être difficile de ramener ça.
12 Puis les personnes qui sont là, les intervenants
13 plus chevronnés qui sont là, ils n'ont plus
14 d'énergie, c'est ça que je me suis fait dire. Il y
15 en a une qui m'a appelée hier, elle a dit : « Là,
16 j'ai même pas l'énergie pour essayer de supporter
17 mes collègues comment que c'est lourd, le
18 système ». Donc, il y a eu des demandes qui ont été
19 faites, c'est comme ça n'a pas été super écouté
20 parce que - je vais utiliser mon anglicisme, là -
21 « one size fits all ».

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 R. C'est vraiment ça qu'on a eu comme impression. Pour
25 la Basse-Côte on l'a nommé, moi, je m'en rappelle

1 même avant de quitter le réseau j'ai dit : le
2 modèle que vous mettez en place ne peut pas être
3 fonctionnel pour chez nous, il ne peut pas l'être.
4 Je regarde la gestion des points de service... au
5 lieu... avant ça, la gestion des points de service
6 se faisait à partir de Blanc-Sablon. Et j'ai dit le
7 fait que vous amenez cette gestion-là ailleurs sur
8 le territoire ça ne marchera pas. Mais il fallait
9 qu'ils l'essayent pour dire : ça marche pas, pour
10 le ramener. Donc, il y a des modèles, c'est comme
11 s'ils sont obligés d'aller devant un échec pour
12 dire : non, ça ne fonctionne pas. C'est comme...
13 l'écoute n'était pas là à ce moment-là non plus
14 parce que je pense que tout le monde était aux
15 prises avec une commande qu'ils devaient actualiser
16 sur le terrain, puis c'était ça.

17 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

18 Q. [91] Et nous, à la Commission, on a une
19 responsabilité absolue dans le mandat de la
20 Commission, c'est de donner les meilleurs services
21 possibles aux enfants. Alors on peut parler de
22 structure effectivement, mais en bout de ligne je
23 peux le prendre par un autre point de vue de la...
24 de la lorgnette, si on veut, c'est... il y a des
25 enfants qui perdent des services avec ce que vous

1 dites, il y a des enfants qui n'ont pas les
2 services auxquels ils ont droit ou il y a tellement
3 d'intervenants qui s'en vont que ça met à risque la
4 santé et services sociaux à tout le moins. On est
5 ici pour parler des services sociaux. Donc, c'est
6 le bout où, nous, on doit faire des recommandations
7 puis dire : attention, enfants en danger.

8 Je voulais vous parler justement des
9 questions de langue et des questions de santé
10 mentale. Alors probablement que ce ne sera pas
11 très, très rose le portrait que vous allez me
12 donner, je le prévois, mais je vais vous les poser
13 quand même. Santé mentale, qui est déjà à un niveau
14 plus spécialisé aussi de santé et services sociaux,
15 qu'est-ce que vous faites ou qu'est-ce qui a changé
16 ou quels sont les points les plus vulnérables dans
17 ce dossier-là?

18 R. Santé mentale, je pense, comme je vous ai dit, il y
19 a très peu de travailleurs sociaux à Blanc-Sablon.
20 Il n'y a plus de psychologue à Blanc-Sablon. Quand
21 je parle de Blanc-Sablon, je parle Blanc-Sablon
22 pour l'ensemble du territoire de la Basse-Côte. Il
23 n'y a pas de psychologue. Avant ça, c'est certain
24 que les ressources étaient rares aussi avant, mais
25 on avait quand même la possibilité de combler

1 certains postes, on allait chercher des
2 psychologues en contractuel, ils venaient faire des
3 évaluations, on avait des travailleurs sociaux qui
4 étaient de la Basse-Côte, qui travaillaient là.
5 Quand on rentrait du monde qui avait peu
6 d'expérience, il était avec un intervenant
7 chevronné, donc l'intégration était plus facile. Il
8 y avait toujours quelqu'un en support, il y avait
9 toujours un gestionnaire qui était en support aux
10 nouveaux intervenants, donc ça permettait de les
11 supporter dans leurs interventions, de les valider
12 dans leurs interventions et tout, c'était plus
13 facile. Là, comme je vous ai dit, au lieu de
14 rentrer, les travailleurs sociaux, que la formation
15 est différente qu'un éducateur spécialisé, c'est
16 comme le fait qu'ils n'ont pas pu trouver de
17 travailleurs sociaux pour une raison X, ils ont été
18 chercher des éducateurs. Donc, c'est pas la même
19 offre de service.

20 Tu demandes à un éducateur de faire une
21 analyse ou une intervention pour une problématique
22 en santé mentale hospitalisée, il n'a pas les
23 capacités de faire ces types d'intervention-là ou
24 ces types d'évaluation-là.

25 Q. [92] Non seulement il n'a pas les capacités, mais

1 il n'a même pas les actes réservés. Alors là, j'ose
2 même pas parler de ça.

3 R. Non, je n'irai pas dans ce détail-là non plus, là,
4 parce que...

5 Q. **[93]** Mais vous n'irez pas, mais nous on a une
6 obligation d'y aller, par exemple. Parce que, nous,
7 on a une obligation d'aider le Québec à offrir des
8 services à tous ses citoyens et ce que j'entends de
9 ce que vous dites c'est qu'il y a des citoyens
10 moins citoyens que d'autres, là, qui n'ont pas
11 accès aux mêmes choses. Alors c'est complexe, c'est
12 vrai, la question de la loi 21, la question des
13 actes réservés. Je ne parle pas de l'autre loi 21,
14 je parle de l'ancienne, celle des actes réservés.
15 Et... et donc, ça doit être un problème majeur du
16 côté de l'inexpérience ou carrément du mauvais axe
17 de formation de vos intervenants. On peut-tu
18 rajouter par-dessus ça des fois des questions
19 linguistiques aussi?

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[94]** Parlez-nous-en donc un peu, juste pour en
22 rajouter une couche de...

23 R. Oui, je pourrais rajouter une couche au niveau de
24 la santé mentale, puis ça m'est arrivé
25 personnellement il y a à peu près deux semaines. Il

1 y a un monsieur qui a été hospitalisé, un monsieur
2 qui a une problématique en santé mentale
3 décompensée. À dix heures (10 h)... à neuf heures
4 et demie (9 h 30) j'entends cogner à ma porte.
5 J'ouvre ma porte, c'était ce monsieur-là qui rentre
6 chez nous, il me dit : « Je suis endiablé et je
7 suis contaminé ». J'ai dit : parfait. Par chance
8 que je me rappelais de mes notions psychosociales
9 puis mes notions d'intervention. Ça fait que j'ai
10 pu le ramener à l'hôpital. Après une demi-heure, je
11 l'ai convaincu, je l'ai ramené à l'hôpital. Une
12 demi-heure après, il vient cogner à ma porte. Il
13 était revenu de nouveau. Moi, ma porte était
14 barrée, il a été chez ma voisine. Donc, c'est pour
15 vous dire qu'il y a des difficultés au niveau de
16 l'offre... parce que... du service parce que si ce
17 monsieur-là avait été évalué par un psychologue ou
18 bien par un intervenant, je pense que le plan
19 d'intervention aurait été différent, là. Il
20 n'aurait pas sorti du milieu aussi vite que ça.

21 Au niveau linguistique, ça c'est une autre
22 problématique aussi. Puis j'ai quelques exemples
23 parce que j'en ai vécu quelques-uns cet été. Nous,
24 cet été, comme municipalité on a ouvert un camp
25 d'été parce que les mamans et tout devaient

1 travailler puis il n'y avait pas de sous dans la...
2 puis il n'y avait pas de sous pour payer des
3 animateurs, ça fait que la municipalité on a été
4 chercher un projet pour avoir un camp d'été où est-
5 ce qu'on recevait trente-cinq (35) jeunes.

6 Lors du camp d'été, les animateurs qui
7 étaient là c'étaient des animateurs de quatorze-
8 quinze (14-15) ans, qui étaient chevronnés par des
9 adultes. Mais toutes les activités se faisaient par
10 des jeunes de quatorze-quinze (14-15) ans, toujours
11 pairés... parrainés par des adultes. Ça fait que
12 l'intervenante a été... pas l'intervenante... les
13 animateurs ont été voir l'intervenante parce qu'ils
14 se questionnaient, il y avait des jeunes enfants
15 qui semblaient être violentés et agressés.

16 Ça fait que l'intervenant, l'animatrice, la
17 responsable, elle fait un signalement au niveau de
18 la Protection de la jeunesse. Elle est complètement
19 anglophone, elle ne parle pas français. Elle fait
20 le signalement, elle n'a pas eu de retour d'appel.
21 Elle réessaye, pas de retour d'appel. Ça fait
22 qu'elle a été voir la Sûreté du Québec pour faire
23 la dénonciation.

24 Moi, ce qui vient me toucher fortement là,
25 c'est que la Sûreté du Québec a pris les

1 dénonciations, mais c'étaient des jeunes de
2 quatorze-quinze (14-15) ans qui devaient signaler
3 la situation. Donc, ces jeunes-là, c'est quand même
4 des jeunes, là. C'est eux autres qui ont été faire
5 un témoignage à la Sûreté du Québec pour que la
6 Sûreté du Québec fasse le signalement, puis là eux
7 autres vivaient toute la crainte et la peur d'être
8 en confrontation avec les parents de ces enfants-
9 là. Donc, c'est pas adéquat non plus quand le
10 signalement aurait dû être reçu puis que
11 l'intervention aurait pu être faite, sans passer
12 par cette étape-là. C'est comme ça que ça a passé.

13 Donc, à peu près trois semaines plus tard,
14 la même responsable est venue me voir parce qu'il y
15 avait une situation d'attouchement pour des...
16 inapproprié à des enfants de quatre ans. Bien j'ai
17 dit : « Comment ça, tu le signales pas? » Bien elle
18 dit : « J'ai signalé, ils ne me rappellent pas. »
19 J'ai dit : « On va appeler ensemble ». J'ai appelé
20 avec elle, la madame m'a dit... il y avait une
21 intervenante qui pouvait recevoir les signalements
22 en anglais. Elle était occupée. J'ai dit :
23 « Parfait, réfère-moi à une intervenante
24 francophone. Moi, je vais faire la traduction ».
25 Donc, j'ai insisté, j'ai insisté, mais ça a été

1 fait. Mais c'est pour vous dire, les personnes qui
2 font des signalements en anglais, ils n'ont souvent
3 pas des retours d'appel.

4 Donc, ils trouvent d'autres moyens pour
5 faire leurs signalements. Puis déjà là, le milieu
6 est tricoté serré. Juste le fait de faire un
7 signalement, c'est extrêmement difficile, toute la
8 crainte... Une fois que ça n'a pas été reçu là,
9 c'est difficile pour eux autres d'en refaire une
10 deuxième.

11 Q. [95] Alors, vous avez dit que vous en rajouteriez
12 une couche, on en rajoute une couche aussi, légale,
13 parce que là on parle de droits des minorités
14 d'accès aux services dans leurs langues.

15 Alors, en plus des actes réservés là, on...
16 Mais ce qui m'a frappée quand vous avez... Vous
17 avez parlé, tout à l'heure, dans votre
18 présentation, les silos, tout le monde est épuisé,
19 les gens ne se parlent pas. On est dans un petit
20 milieu là, on n'est pas dans un grand milieu.

21 Quand on dit que l'éducation ne parle pas à
22 la santé, on ne parle pas de la grande région du
23 Montréal Métropolitain là, on parle d'un endroit où
24 tout le monde se connaît pas mal, probablement. Et
25 vous dites : « C'est la réforme qui a chamboulé

1 tout ça. » C'est comme si vous parliez d'une sorte
2 de rupture entre le avant et le après. Est-ce que
3 c'est à ce point-là? Est-ce que je traduis de façon
4 correcte ce que vous tentez de nous dire?

5 R. Vous traduisez de façon correcte ce que je dis,
6 parce que c'est ça que je reçois comme messages. On
7 a été à une rencontre, il y a à peu près un mois,
8 un mois et demi, où est-ce que madame Langevin est
9 venue avec une équipe.

10 L'intervenante jeunesse, elle m'a dit...
11 mais j'ai dit : « Pourquoi tu n'es pas assise à la
12 table pour recevoir cette information-là? » Mais
13 elle me dit : « Je n'avais pas le droit de venir. »
14 Puis c'est l'intervenante jeunesse.

15 J'ai demandé à l'infirmière qui était
16 responsable... Ça, c'est dans le même réseau là,
17 ça, c'est dans le réseau de la santé. J'ai demandé
18 à l'intervenante qui était attitrée aux zéro, cinq
19 ans, en soins infirmiers : Mais pourquoi tu n'étais
20 pas là? « Je n'avais pas le droit d'y aller. »

21 Donc, il y a très peu de possibilités de
22 recevoir de l'information dans une région comme la
23 nôtre. Au lieu d'encourager ça, c'est ça qu'on
24 s'est fait dire. Puis à cette rencontre-là, il y
25 avait des intervenantes du scolaire.

1 Ce que je vous relate là, c'est ce que
2 l'intervenante scolaire nous a dit, à cette
3 rencontre-là, qu'il n'y a plus de forum pour se
4 parler. Il n'y a plus possibilités de se parler.
5 Quand ils appellent la Santé, ils ne savent plus à
6 qui se référer. Donc, c'est très complexe.

7 Q. **[96]** Puis rappelez-moi combien il y a de personnes,
8 à peu près là, dans la communauté là, où on ne se
9 parle plus et... Blanc-Sablon... et vous dites que
10 c'est la Basse-Côte-Nord.

11 R. C'est la Basse-Côte-Nord. C'est une population à
12 peu près de cinq mille (5 000).

13 Q. **[97]** Cinq mille (5 000) personnes.

14 R. Oui, cinq mille (5 000) personnes étendues sur
15 quatorze (14) villages.

16 Q. **[98]** Puis ce que je comprends aussi, c'est que
17 votre passé vous sert beaucoup. C'est-à-dire vos
18 différentes formations et professions et tout ça.
19 Vous êtes une autre mairesse très engagée
20 socialement, très impliquée.

21 Et vous dites : « Heureusement que j'ai ces
22 notions-là, des fois ça m'aide beaucoup, mais... »
23 Je trouve que... Je voulais le dire à votre
24 prédécesseur, mais je le dis à vous aussi : Ça
25 réhabilite beaucoup la fonction de politicien.

1 Alors, merci beaucoup au nom de tout ceux
2 qui travaillent vraiment pour leurs concitoyens et
3 puis qui mettent le meilleur d'eux-mêmes. Et on
4 voit bien que ce n'est pas facile à tous les jours.

5 R. Merci.

6 Q. [99] Merci beaucoup.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. On poursuit avec Jean-Marc Potvin.

9 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

10 Q. [100] Alors, bonjour Madame Beaudoin. Merci
11 beaucoup pour votre témoignage. Je voudrais revenir
12 sur la question de la réforme. Vous avez dit
13 là : « Il faut... » Vous avez rappelé la maxime
14 qu'on se dit souvent : « Il faut un village pour
15 élever un enfant. »

16 Puis ce que vous nous dites, dans le fond,
17 c'est que le village, il existait puis il était
18 très, très coordonné, très cohérent. Il y avait un
19 peu un décloisonnement dans les rôles de chacun
20 pour que tout le monde soit complémentaire dans un
21 milieu, finalement, où il faut que tous les gens
22 travaillent très, très étroitement ensemble pour
23 assurer la vigie nécessaire.

24 Vous avez parlé même des gardes-chasses qui
25 contribuaient, dans le fond, au filet de sécurité.

1 J'ai trouvé ça fort intéressant. Depuis la réforme,
2 ça a changé. Est-ce qu'il faut comprendre de ça que
3 la conséquence, c'est que les enfants sont moins
4 bien protégés? Que les familles sont moins bien
5 soutenues? Est-ce que ça va jusqu'à là dans les
6 effets?

7 R. Dans certains cas, oui, je pense que oui.
8 Honnêtement, oui.

9 Q. [101] Donc, on serait dans une situation plus à
10 risques, compte tenu de ça?

11 R. Oui.

12 Q. [102] Vous avez mentionné que vous avez fait des
13 efforts, que vous avez interpellé le Centre intégré
14 là-dessus puis qu'il y a un responsable de site qui
15 a été mis. Comment on peut voir ça en mode solution
16 pour...

17 Parce que je conçois tout à fait que dans
18 un milieu comme le vôtre, que je ne connais pas
19 bien là, mais je le présume, ayant déjà travaillé
20 dans les petits milieux. Il faut que les gens se
21 parlent puis il faut que les gens travaillent très,
22 très étroitement ensemble, comme vous l'avez
23 mentionné. Comment on peut rétablir ça?

24 R. Moi, je pense qu'il faut revenir qui est... un
25 coordonnateur, un directeur... Je ne sais pas quel

1 titre que cette personne-là peut avoir dans le
2 réseau actuel là, mais qu'elle prend en charge tout
3 le volet psychosocial.

4 Tout le volet, puis qu'il y ait un arrimage
5 avec la personne responsable des points de service
6 parce que nous, en première ligne, dans la région
7 qu'on a, souvent c'est des infirmières qui sont la
8 porte d'entrée du service aussi dans les points de
9 service où est-ce qu'il n'y a pas d'intervenante.
10 Donc, je trouve qu'il y a un arrimage à faire entre
11 ces deux services-là.

12 Puis il faudrait que ces personnes-là
13 soient en région, pas à l'extérieur. Il faut qu'il
14 y ait une connaissance du milieu. Il faut qu'ils
15 puissent se virer sur un dix sous (10 ¢). Quand il
16 y a un problème de température, quand il y a un
17 problème que les avions ne volent pas, quand il y a
18 un problème que les parents sont plus en
19 difficulté, un lien avec le maire, lien avec
20 l'école.

21 Ça là, tu ne peux pas faire ça à
22 l'extérieur de la région parce que ces relations-
23 là, il faut que tu les développes. Donc, ça c'est
24 très important. Puis il y a le lien de confiance
25 aussi que tu dois créer avec ces partenaires-là

1 aussi. Donc, à distance, quand tu n'es pas là puis
2 quand ils ne te voient pas aller... Puis ça ne
3 fonctionne pas.

4 Donc, c'est important que les personnes qui
5 assument ces fonctions-là soient sur le territoire
6 de la Basse-Côte-Nord. Puis les intervenants qui
7 rentrent. C'est certain qu'on ne peut pas avoir des
8 intervenants chevronnés, avec beaucoup d'expérience
9 à Blanc-Sablon, mais ça prend une équipe mixte où
10 est-ce que tu as des intervenantes chevronnées,
11 mais des nouveaux qui rentrent aussi, qu'on puisse
12 comme les superviser, les supporter.

13 Que ces personnes-là, quand elles sont dans
14 des situations difficiles ou des situations hot
15 avec des clientèles là, qu'ils ne partent pas chez
16 eux, le soir, avec ça sur leurs épaules. Il faut
17 qu'ils puissent partager ça avec un gestionnaire,
18 tout de suite. Puis dire : « J'ai fait cette
19 intervention-là. Est-ce que je suis bien pisté ou
20 bien je devrais revenir? »

21 Il devrait y avoir cette possibilité-là de
22 faire ce partage-là, ce qui n'est pas là
23 actuellement. Puis je pense que c'est ça qui va
24 supporter les services dans une région comme la
25 nôtre. C'est ça qui va garder les intervenants et

1 c'est ça qui va...

2 Môme les infirmières, que ça soit
3 infirmières en points de services, infirmières à
4 l'hôpital parce qu'eux autres, elles sont exposées
5 aussi à des problématiques très difficiles. C'est
6 quand que tu n'as pas rencontre de « debriefing »
7 ou de rencontre avec les gestionnaires locaux puis
8 tu viens chez vous, c'est humain, c'est trop lourd
9 à porter des fois.

10 Puis des fois là, tu es en train
11 d'intervenir dans une zone qui est très grise, puis
12 tu te questionnes : Est-ce que j'ai fait la
13 meilleure intervention? Puis tu as besoin de le
14 valider. Puis si tu n'as personne avec qui le
15 valider là, tu ne tofferas pas dans les régions
16 comme la nôtre.

17 Q. [103] Puis ce que je comprends, c'est que le
18 responsable de site qui est nommé ne joue pas ce
19 rôle-là?

20 R. Le responsable de site qui est là actuellement,
21 elle a une superbe de bonne volonté, mais elle n'a
22 pas le bagage clinique pour le faire.

23 Q. [104] Hum.

24 R. C'est une personne qui n'a pas de clinique du tout.
25 Donc, on ne peut pas lui demander de prendre en

1 charge des équipes comme ça, sans formation
2 clinique.

3 Q. [105] O.K. Ça fait que, donc, c'est toute la
4 fonction de soutien puis d'encadrement des
5 intervenants particulièrement des intervenants
6 sociaux, qui est à distance, donc, qui connaît
7 moins bien les réalités puis qui est moins bien
8 connecté au réseau local, comme tel...

9 R. Hum.

10 Q. [106] ... qui est l'enjeu.

11 R. C'est le gestionnaire qui est à l'extérieur.

12 Q. [107] C'est ça.

13 R. Puis comme je vous ai dit, même les éducateurs qui
14 rentrent, ils peuvent intervenir mais avec un
15 support, mais on rentre aussi dans les actes
16 réservés aussi là, qui est une autre « game » aussi
17 là.

18 Q. [108] Oui. C'est un peu paradoxal parce que le but
19 de la réforme, c'était de briser les silos, hein?
20 Puis... c'était donc d'améliorer le travail
21 interdisciplinaire puis en équipes autour des
22 familles. Chez vous, vous dites que ça a eu l'effet
23 inverse.

24 R. Oui.

25 Q. [109] D'ailleurs, dans votre résumé de témoignage

1 aussi là, vous parlez de la participation des
2 intervenants du Centre intégré aux comités,
3 activités et tables de concertation qui est plus
4 limitée qu'elle était. Vous avez fait référence
5 aussi à l'entente MELS-MSSS, une entente entre le
6 Ministère de la Santé et le Ministère de
7 l'Éducation. Ces instances de concertation-là, est-
8 ce qu'elles existent toujours? Est-ce qu'elles sont
9 maintenant régionales? Est-ce qu'elles existaient
10 avant, au plan, admettons, local pour Blanc-Sablon?

11 R. Si c'est au niveau local, les intervenants ne sont
12 pas intégrés. Ils ne font pas partie des tables.
13 Quand c'était organisé avant, les intervenants
14 siégeaient autour de la table. Les gestionnaires
15 étaient là, mais les intervenants y étaient aussi.
16 Là, actuellement, peut-être que ça a levé puis que
17 c'est rendu plus au niveau régional, mais les
18 retombées au niveau local, on ne les voit pas du
19 tout.

20 Q. [110] Mais est-ce qu'elles existent? Est-ce qu'il y
21 a des instances de concertation au niveau local, à
22 Blanc-Sablon?

23 R. Pas au moment qu'on se parle actuellement.

24 Q. [111] O.K. Et il y en avait antérieurement?

25 R. Oui.

1 Q. [112] Donc, ces instances-là ont cessé leurs
2 activités...

3 R. Oui.

4 Q. [113] ... avec la réforme.

5 R. Oui.

6 Q. [114] Mais comment... puis en relation avec ce que
7 madame David mentionnait tantôt là, comment les
8 intervenants, finalement, se concertent pour
9 assurer que leurs actions sont complémentaires?

10 R. Ils ne se concertent pas beaucoup ou sinon très
11 peu. Ils le font des fois sans que les
12 gestionnaires le sachent. C'est ça que je me fais
13 dire : « J'ai dit, on ne dit pas tout, mais on fait
14 ce qu'on peut. » Ça, je l'ai entendu souvent
15 dernièrement, surtout du monde local qui pense au
16 bien-être du jeune.

17 Môme s'il n'y a rien d'organisé, ils vont
18 aller cogner à la porte de leurs collègues
19 et : « Là, je suis dans cette situation-là... »
20 Mais souvent il y a des enfants qui sont suivis,
21 pour dire quelque chose, par un éducateur
22 spécialisé, l'intervenant jeunesse n'est pas au
23 courant, l'infirmière n'est pas au courant. Ça,
24 c'est fréquent là, actuellement.

25 Q. [115] Et ça, c'est à l'intérieur juste du réseau

1 Santé et Services sociaux là...

2 R. Oui... oui.

3 Q. [116] ... quand on parle parce que quand je parle
4 « concertation », je parle aussi en Santé et
5 Services sociaux, l'éducation, la police, les CPE.
6 Ce n'est quand même pas un grand milieu. Est-ce que
7 les gens se parlent?

8 R. Pas actuellement, pas avec la réforme qui est là
9 actuellement. Puis les intervenants qui étaient à
10 la rencontre avec nous, il y a à peu près trois
11 semaines, un mois, c'est ça qu'ils nous laissaient
12 sous-entendre aussi. Il n'y a plus de forum, il n'y
13 a plus de possibilité de partager. Ils peuvent tous
14 intervenir avec la même famille, le même enfant,
15 ils ne se concertent pas. Donc, est-ce que c'est la
16 même approche? Est-ce que c'est le même type
17 d'intervention? Il n'y a rien là qui dit qu'ils ont
18 la même approche aussi.

19 Q. [117] O.K. Donc, là, maintenant, ça marche par
20 programme.

21 R. Oui.

22 Q. [118] Il y a un intervenant en santé mentale, un
23 intervenant jeunesse, un intervenant pour les
24 personnes âgées. Et ces gens-là travaillent...

25 R. Hum.

1 Q. [119] ... peu ensemble, selon ce que vous nous
2 dites. Vous mentionnez aussi dans votre témoignage
3 que les volets de dépistage là et de promotion sont
4 moins forts maintenant qu'ils l'étaient auparavant
5 là?

6 R. Il s'en fait encore par les infirmières, en points
7 de service et certains intervenants, mais le taux
8 de roulement est tellement élevé aussi, en points
9 de service. Donc, c'est difficile, le suivi. Avant
10 ça, il y avait aussi du dépistage qui se faisait
11 dans les CPE, les Centres de la Petite Enfance, les
12 garderies et tout. Ce volet-là, il ne se fait plus.
13 Donc, il y avait un niveau de dépistage qui se
14 faisait qui se fait moins actuellement aussi.

15 Q. [120] O.K. Je vous remercie.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [121] Madame Beaudoin, je vais vous demander de
18 m'illustrer quelque chose. Aujourd'hui, il fait
19 tempête. Disons que ça dure quarante-huit (48),
20 soixante-douze (72) heures, que l'avion ne part pas
21 ou n'atterrit pas à Blanc-Sablon et que nous avons
22 une situation de violence conjugale, avec des
23 enfants au milieu de ça. Vous faites quoi? Il
24 arrive quoi? Parce que dans le résumé de votre
25 témoignage, vous dites qu'il n'y a pas de service

1 spécifique en matière de violence conjugale.

2 Ça fait que là, vous êtes mairesse là, vous
3 êtes sur place à Blanc-Sablon, ça arrive, vous
4 faites quoi pendant trois jours? Ou quatre jours?
5 Les enfants? La femme? Qu'est-ce qui arrive?

6 R. C'est là l'importance de travailler avec des
7 partenaires locaux. On a déjà vécu des expériences
8 comme ça, régulièrement dans le passé, où est-ce
9 que tu ne pouvais pas évacuer ta famille parce
10 qu'il ne faisait pas beau.

11 Donc, ce que tu faisais... C'est là que je
12 disais : Tu demandes le support de tes maires, de
13 tes gardes-chasses, de tes gardes-pêches, les
14 ressources que tu as dans ta communauté et tu as ta
15 première ligne qui est tes points de service.

16 Donc, ce n'est pas la première fois qu'on
17 héberge dans les points de service, des enfants
18 avec leur mère jusqu'à temps qu'il fasse assez beau
19 pour les évacuer puis tu es supporté par le maire.

20 Tu es supporté aussi par différentes
21 instances qui travaillent en collaboration avec la
22 Sûreté du Québec aussi là, qui est basée à Blanc-
23 Sablon, qui est montée à aller intervenir, des
24 instances aussi pour assurer la sécurité de la
25 famille et tout.

1 Q. [122] Donc, ça, c'est encore possible, aujourd'hui?

2 R. Euh...

3 Q. [123] Si ça arrivait aujourd'hui, c'est ce que vous
4 feriez toujours?

5 R. J'espère que c'est possible. J'espère que c'est
6 possible parce que c'est certain que dans des
7 dossiers comme ça, si la gestion doit se faire à
8 l'extérieur du territoire...

9 On entend souvent dire : La
10 confidentialité, la confidentialité, mais il y a
11 quand même une limite à la confidentialité quand il
12 y a des aspects de sécurité. Donc, j'espère que ça
13 se ferait comme ça encore. Mais est-ce que je suis
14 convaincue? Je ne suis pas certaine.

15 Q. [124] O.K. Je comprends maintenant quand vous
16 parlez... Ça aussi, il y a un impact avec le
17 travail en silo. C'est pour ça que vous n'êtes plus
18 certaine, aujourd'hui.

19 R. Hum.

20 Q. [125] Je comprends bien?

21 R. Parce que j'ai parlé à une intervenante, hier soir
22 aussi. Elle m'a dit qu'il y avait des situations où
23 est-ce qu'elle a vu la gestion se faire
24 dernièrement et ce n'était pas comme avant.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. On va poursuivre avec André Lebon.

3 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

4 Q. [126] Bonjour, Madame. Merci. Je vais revenir sur
5 deux petites phrases que vous avez dites. Vous avez
6 parlé d'un événement récent et deux intervenants
7 sociaux qui auraient été essentiels à la
8 conversation n'ont pu participer parce qu'ils
9 n'avaient pas le droit.

10 Dans votre contexte à vous, avec votre
11 forme de leadership puis de vision générale,
12 j'imagine que ça n'a pas passé inaperçu. Est-ce
13 que... c'était quoi? C'était des raisons
14 administratives ou c'était des...

15 R. Administratives, temps supplémentaires.

16 Q. [127] D'accord, merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 On poursuit avec Lorraine Richard.

19 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

20 Q. [128] Merci. Merci beaucoup, Madame Beaudoin. Vous
21 savez que je connais quand même assez bien mon
22 territoire. Je n'habite pas Blanc-Sablon comme vous
23 et je suis tellement contente que vous soyez ici ce
24 matin pour faire part de la problématique de la
25 Basse-Côte-Nord, des défis que vous avez à relever

1 au quotidien parce que la Basse-Côte, c'est un pays
2 en soi.

3 La réforme, je veux vous entendre là-
4 dessus. La réforme a fait en sorte de détruire un
5 peu le tissu social qu'il y avait à l'intérieur...
6 Moi, je dis encore de l'Hôpital de Blanc-Sablon et
7 de ses soins, de ses services, les dispensaires, ce
8 qui fait en sorte que oui, les gens se connaissent.
9 Hein? C'est un petit milieu.

10 Mais diriez-vous que les gens ne peuvent
11 même plus se parler? Cette concertation qui
12 existait, on appelait la police, on appelait le
13 garde-chasse. Maintenant, ils sont confinés dans un
14 rôle. Exact?

15 R. Oui.

16 Q. [129] Vous acquiescé? Deuxième chose. Vous avez des
17 défis de langues, vous en avez parlé. Il me reste
18 un petit peu de temps. Vous n'avez pas de
19 psychologue?

20 R. Non.

21 Q. [130] Vous avez... vous avez déjà eu, même, une
22 directrice de soins infirmiers qui avait le
23 territoire pour les gens parce que des fois, il
24 faut montrer l'immensité du territoire.

25 Juste la directrice, si ma mémoire est

1 bonne, en soins infirmiers, avait à couvrir le
2 territoire de Tadoussac à Blanc-Sablon. Vous l'avez
3 dit également, la responsable d'établissement, ça a
4 été nommé depuis un an et demi parce qu'il y a des
5 actions dans les différents centres de santé de la
6 région qui ont été demandées de la part des
7 intervenants et du monde politique également
8 pour...

9 Moi, je l'avais vu comme ça, puis c'est
10 pour ça que je veux valider avec vous. Je connais
11 des endroits où il y a des responsables
12 d'établissement. La responsable d'établissement,
13 ils ne la demandaient pas nécessairement.

14 Il y a des endroits qui l'ont, il y a des
15 endroits qui ne l'ont pas, une connaissance
16 clinique. C'est un peu pour qu'il y ait une
17 personne à l'autre bout du fil qui puisse répondre,
18 que ce soit une panne majeure d'électricité, peu
19 importe. Qu'il y ait au moins une personne sur
20 place qui peut répondre à quelqu'un. Est-ce que je
21 l'ai bien saisi comme ça?

22 R. Oui.

23 Q. [131] Au niveau des enfants. Au niveau des enfants,
24 c'est ce qui nous préoccupe tous autour de la
25 table. Vous avez des problèmes de transport. Les

1 villages ne sont pas reliés par la route, et tout.
2 Est-ce qu'il y a beaucoup...

3 Parce qu'un enfant, moi, qui est retiré de
4 son milieu, des fois, c'est pour des raisons, on
5 peut comprendre, violence conjugale qui, ensuite, a
6 des impacts sur les enfants, maltraitance, et
7 caetera. Il peut y avoir plusieurs facteurs, mais
8 déjà c'est extrêmement traumatisant pour un enfant.

9 On m'avait déjà rapporté par le passé qu'il
10 y avait un enfant qu'on avait dû retirer du milieu,
11 à Blanc-Sablon, et qu'on avait dû l'envoyer,
12 vraiment, je pense que c'est à Montréal, à
13 l'époque.

14 Cet enfant-là ne parlait pas le français et
15 ne parlait pas l'anglais non plus. Il s'est
16 retrouvé dans un grand centre, même à bord de
17 l'avion qui l'avait transporté, avec tous des
18 étrangers.

19 On m'a dit que c'était affreux. Je voudrais
20 savoir, est-ce que ça se produit encore
21 aujourd'hui?

22 R. Je pense qu'il y a certains services qui se donnent
23 à l'extérieur de la région parce que l'expertise,
24 on ne l'a pas en région. Oui, ça se fait encore.
25 J'espère que ce n'est pas beaucoup, mais ça se fait

1 encore.

2 Q. [132] Est-ce que le taux de signalements par
3 rapport, justement, que la communauté... Comme vous
4 le dites, hein, on appelait le maire, on appelait
5 le garde-chasse.

6 Puis la plupart du temps, dans les petits
7 milieux, on connaît même les personnes qui sont
8 policiers, personnellement où ils demeurent, leurs
9 numéros de téléphone.

10 Est-ce que vous diriez que tout cet
11 effritement des services en Santé et Services
12 sociaux puis en Santé également, de façon générale,
13 mais ça fait en sorte que les enfants qui ont
14 besoin de protection, la liste a augmenté davantage
15 puis les délais d'interventions chez vous, comment
16 ça se passe au quotidien?

17 R. Moi, je pense que oui. Je n'ai pas les statistiques
18 claires parce que ça ne nous a pas été présenté, le
19 nombre... s'il y avait une augmentation. Et puis,
20 je ne l'ai pas demandé officiellement. Moi, je
21 pense que oui, ça a un impact. C'est certain que si
22 tu as une première ligne qui est faible, ça va
23 avoir un impact sur ta deuxième ligne.

24 Actuellement, la première ligne, au niveau de
25 l'établissement, est très faible...

1 Q. [133] Elle est faible.

2 R. ... donc, à ce moment-là, c'est certain. Des
3 affaires qui pouvaient être gérées au niveau de la
4 première ligne, n'est pas gérée au niveau de la
5 première ligne. Donc, c'est certain que ça va
6 escalader, que ça va rentrer en deuxième.

7 Q. [134] Merci. Madame David vous a dit... On était
8 tous ici puis moi, personnellement, puis je pense à
9 tous mes collègues, c'est dans l'espoir d'améliorer
10 les choses. Il y a une situation extrêmement
11 problématique dans les défis que vous avez à faire
12 face au quotidien.

13 Quel serait votre dernier message là... un
14 des derniers messages au-delà de tout ce qui ne va
15 pas sur la Basse-Côte puis des défis énormes, puis
16 que c'est un pays en soi. Qu'est-ce que vous
17 pourriez nous donner comme message dans des actions
18 concrètes... concrètes là, pas juste... Hein, des
19 questions d'orientation des gestionnaires, des
20 questions...

21 Concrètement, des gestes qui pourraient
22 faire en sorte qu'on puisse mieux protéger nos
23 enfants, peu importe où ils se trouvent. Moi, je
24 dis toujours sur le territoire du Québec,
25 particulièrement à cause de cette spécificité en

1 Basse-Côte-Nord. Deux actions concrètes, à court
2 terme qui viendraient vous aider.

3 R. Bien, moi, je pense que c'est peut-être revenir
4 au... Je ne dis pas que le modèle qui était là
5 avant, il était parfait. Ce n'est pas ça que je dis
6 du tout parce qu'il y a toujours place à
7 l'amélioration.

8 Mais le modèle qu'il y avait là avant, où
9 est-ce que tu avais des gestionnaires sur place,
10 responsables de l'équipe psychosociaux. Tu avais
11 des gestionnaires.

12 Ça, un gestionnaire sur place responsable
13 des soins infirmiers, en point de service, qui
14 étaient la porte d'entrée aux services. De ramener
15 ces personnes-là en région. Ces types de
16 professions-là, en région.

17 D'avoir du monde cliniquement fort qui
18 connaissent la région. Je pense que ça pourrait
19 aider actuellement. Ce n'est pas des grosses
20 démarches à faire.

21 Mais il faudrait ramener ces personnes au
22 niveau de la région, puis ne pas avoir un modèle là
23 « one size fits all » encore comme j'ai dit là, où
24 est-ce que tu as un gestionnaire responsable de
25 problèmes qui est basé à Tadoussac pour dire

1 quelque chose qui gère Blanc-Sablon.

2 Ça ne marche pas parce que tu es trop
3 souvent obligé de prendre des décisions là, sur le
4 fly, par rapport à des dossiers. Puis ce n'est pas
5 aux intervenants de porter ça seuls.

6 Q. [135] Vous m'emmenez sur une autre question. Si...
7 je... une dernière question? On a moins de temps,
8 ça fait que je vais laisser... C'est parce que
9 madame Laurent veut vous poser une question, mais
10 merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 (Micro fermé)

13 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

14 Q. [136] Mais je voulais... Dans ce que j'entends,
15 c'est que même auparavant, la concertation qu'il y
16 avait, puis les familles ont changé, parce qu'on
17 dit : Bon, les taux de signalements pour les
18 enfants augmentent. Vous là, la recette, c'est de
19 vous redonner les moyens que vous aviez avant puis
20 de décentraliser. En décentralisant, vous seriez
21 capable de vous prendre en charge?

22 R. En décentralisant, je pense qu'on peut faire mieux
23 actuellement. On peut faire beaucoup mieux que ce
24 qui se passe actuellement parce qu'en
25 décentralisant aussi, tu peux faire les liens avec

1 les partenaires au niveau local. Ce qui n'est pas
2 fait actuellement parce que la machine est trop
3 grosse, la machine est trop grosse.

4 Q. [137] Merci beaucoup. Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Jean-Simon Gosselin.

7 M. JEAN-SIMON GOSELIN, commissaire :

8 Merci, Madame la Présidente.

9 Q. [138] D'abord, merci beaucoup, Madame Beaudoin, de
10 nous faire prendre conscience de votre réalité. Ce
11 matin, je disais : Ah! La Côte-Nord, grand
12 territoire, faible densité. Mais en fait à Sept-
13 îles puis à Baie-Comeau, à vingt-cinq (25 000),
14 trente mille (30 000) habitants, ça n'a rien à voir
15 avec votre réalité.

16 Vous, c'est vraiment l'immensité du
17 territoire et faible densité. Vous êtes la Côte-
18 Nord de la Côte-Nord, finalement. Ça c'est mon
19 commentaire. Mon observation, en fait, c'est qu'il
20 y a quand même...

21 Je voyais tantôt là, qu'il y a dix (10)
22 médecins d'assignés. Je comprends qu'il manque
23 quelques postes. Il y a des intervenants, il y a
24 des éducateurs, il y a des policiers, il y a des...
25 Il y a du monde, quand même là de l'état, qui est

1 là pour aider.

2 Est-ce que... parce que vous êtes à peu
3 près cinq mille (5 000) au total. Est-ce qu'il ne
4 devrait pas y avoir un projet-pilote puis sortir un
5 peu du modèle traditionnel puis demander à une
6 instance, comme la MRC, de tout coordonner ces
7 intervenants-là, incluant les gardes-chasses parce
8 qu'il y a des intervenants au sens large, sur le
9 territoire, mais tous segmentés ou fragmentés.
10 Comprenez-vous l'idée là?

11 Avoir quelque chose de différent pour votre
12 réalité parce que quand il n'y a pas de route là,
13 c'est... tout est compliqué. Est-ce qu'il ne
14 devrait pas y avoir un autre modèle?

15 R. Mais...

16 Q. **[139]** Pas juste pour la Santé et les Services
17 sociaux et la Protection de la jeunesse, mais pour
18 tous les services publics incluant le municipal,
19 pour vous?

20 R. Mais avant ça, le modèle qui était là, quand on
21 était un CSSS, le leadership, en partie, était fait
22 par les personnes qui étaient là avec tous ces
23 partenaires-là. C'était fait. C'était fait.

24 Q. **[140]** Bon.

25 R. C'était comme ça. Donc, moi, je me rappelle, quand

1 j'étais directrice là, quand je te dis un garde-
2 chasse là. On a mis un garde-chasse sur bateau de
3 croisière pour emmener un cas de santé mentale à
4 Blanc-Sablon parce qu'on ne pouvait pas le sortir à
5 cause de la brume.

6 Ça, on l'a vécu, O.K., mais il y a... Ça
7 prend quelqu'un qui va supporter le milieu.
8 Quelqu'un qui a un leadership dans le milieu, qui
9 va être capable de faire ces liens-là avec
10 l'ensemble des partenaires.

11 Avant ça, c'était la Santé qui le faisait.
12 Donc... puis je pense que l'expertise est là aussi
13 par rapport à la problématique. C'est certain que
14 tous les autres partenaires...

15 Je pense à la MRC, je pense aux
16 municipalités, ils vont supporter la santé, il y a
17 une volonté de supporter la santé, mais il y a une
18 expertise que les municipalités ou les MRC n'ont
19 pas, qu'il y avait, au niveau de la Santé, qui
20 n'est plus là actuellement avec la réforme.

21 Q. [141] On revient au commentaire... je termine... de
22 monsieur Potvin, c'est que finalement, ça se
23 voulait intégrateur ce regroupement-là, puis dans
24 votre cas ça a eu l'effet complètement inverse.

25 R. Oui.

1 Q. [142] C'est vraiment bizarre. Merci.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. [143] Merci. Merci beaucoup, Madame Beaudoin. On
4 est passé de la théorie à la vraie vie là, comme
5 vous l'avez exposé avec tant d'éloquence. Merci
6 infiniment, puis vous ne savez pas quand est-ce que
7 vous allez retourner à Blanc-Sablon?

8 R. Non. Je sais que mon vol, aujourd'hui, est annulé.

9 Q. [144] Ah! Bon. Alors, merci infiniment et vous nous
10 avez donné vraiment matière à réflexion. Merci
11 beaucoup.

12 R. Merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, nous reprendrons nos travaux à treize heures
15 trente (13 h 30)

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18 _____

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci. Bon après-midi tout le monde. Alors, on
21 débute avec le témoignage de Manon Couturier qui
22 est directrice service éducatif de la Commission
23 scolaire de l'Estuaire, vingt-neuf (29)
24 établissements qui couvrent le territoire de
25 Tadoussac à Baie-Trinité.

1 Et, Madame Couturier, vous agissez
2 aujourd'hui à titre de porte-parole des quatre
3 commissions scolaires de la Côte-Nord et votre
4 témoignage devrait nous permettre notamment de
5 traiter de la collaboration entre le milieu de
6 l'éducation et les services de protection de la
7 jeunesse.

8 Alors, nous avons soixante (60) minutes
9 ensemble, une quinzaine de minutes de présentation
10 et ensuite discussion avec les commissaires. Mais
11 avant de vous laisser la parole, je vais demander
12 au greffier de vous assermenter.

13

14 COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE

15

16 **MANON COUTURIER,**

17 (Sous serment)

18

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, la parole est à vous.

21 Mme MANON COUTURIER :

22 R. Alors, bonjour tout le monde. Merci de venir nous
23 entendre sur la Côte-Nord. On apprécie toujours
24 avoir des visiteurs. Vous savez, les gens de la
25 Côte-Nord sont des gens très accueillants, donc on

1 est très heureux de vous voir et de savoir qu'on va
2 ensemble réfléchir à nos enfants.

3 Comme vous l'avez dit, j'ai la chance de
4 travailler auprès des jeunes du scolaire. Ça fait
5 depuis près de trente (30) ans que j'oeuvre au
6 scolaire tant comme enseignante que comme
7 directrice d'école que comme là, je suis au service
8 éducatif, mais toujours attachée très fort au
9 terrain et au bien des jeunes.

10 Je vais rapidement vous résumer ce que vous
11 avez déjà lu pour nous donner peut-être plus de
12 chance, là, d'aller dans des échanges un petit peu
13 plus pointus. Donc, quand je réfléchissais aux
14 difficultés que nous vivions, je voyais comme trois
15 aspects qui ressortaient plus intensément.

16 Bien, il y a l'aspect de l'accès.
17 Évidemment à cause de notre grand territoire, là,
18 puis là, je parle aussi au nom de mes collègues,
19 là. Je pense à la Commission scolaire du Littoral
20 qui est en Basse-Côte-Nord, où elle me ramène
21 régulièrement que, bien, il manque de bras, il
22 manque de gens. Souvent les zones de service sont
23 difficiles à définir à cause du manque de gens.
24 L'isolement aussi dû à la route, qui vont dans des
25 températures comme aujourd'hui, là, je prends que

1 ça prend tout son sens.

2 Tout l'accès aux gens aussi, les ressources
3 humaines. On manque de ressources humaines. Il y a
4 souvent des bris de services. On le vit dans nos
5 commissions scolaires. On voit que nos partenaires
6 de la santé le vivent aussi régulièrement.

7 Certains critères aussi, là, qui rendent
8 difficiles certains accès. Quand les critères
9 semblent déterminer, je vais me permettre certains
10 anglicismes, moi aussi, là, dans le « top-down »,
11 bien, il est difficile pour nous de respecter les
12 critères qui nous viennent de grandes régions comme
13 Québec ou Montréal parce que, bien c'est ça, c'est
14 la réalité, là. Nos gens des fois, ils n'ont même
15 pas de voiture ou ils ne sont pas capables de se
16 rendre au service, puis là on met fin à des
17 services parce qu'on pense qu'ils ne se sont pas
18 mobilisés, mais souvent c'est parce qu'ils ne sont
19 pas capables de s'y rendre.

20 Un autre aspect qui m'interpellait, c'est
21 la communication. On a des difficultés à se parler
22 entre nous. Bien, évidemment, quand on parle de
23 communication, on peut penser à confidentialité.
24 C'est un enjeu, c'est un grand irritant dans les
25 échanges qu'on a avec nos partenaires de la santé

1 quand on manque d'informations pour intervenir
2 auprès des enfants parce que c'est dit
3 confidentiel, donc on se rend compte après coup
4 qu'on a mal travaillé ou qu'on a contribué à la
5 désorganisation d'un enfant parce qu'on ne savait
6 pas qu'un enfant vivait une situation complexe. Le
7 souhait n'est certainement pas d'avoir toute
8 l'information parce qu'on sait très bien qu'il y a
9 de l'information qui ne peut pas se rendre jusqu'à
10 nos intervenants, mais parfois quelques messages ou
11 des petits détails, là, pourraient nous aider à
12 bien travailler. Si on se soucie, on se tourne vers
13 le bien de l'enfant, bien, peut-être qu'on pourrait
14 trouver des façons de mieux communiquer.

15 Il y a l'enjeu de la langue, là. Là, je me
16 fais le porte-parole de ma collègue en
17 Basse-Côte-Nord qui me parlait de l'accès en
18 anglais et en langue innue. Il y a des gens qui
19 sont unilingues, innus, donc il y a de
20 l'information qui ne circule pas dans une langue
21 que les gens parlent, donc c'est difficile pour eux
22 de bien comprendre ce qui se passe.

23 Des fois les informations ne sont pas
24 partagées. Je parlais de confidentialité, mais des
25 fois certaines informations qui ne nous

1 apparaissaient confidentielles, encore une fois,
2 c'est peut-être une perception, mais qui ne sont
3 pas partagées, donc on a l'impression des fois
4 qu'on partage beaucoup, mais on reçoit peu.

5 Les lignes de communication, des fois, on
6 ne sait pas à qui s'adresser aussi, au niveau de la
7 communication. Le grand mouvement, là, de
8 changement qu'il y a avec l'arrivée des CISSS, bien
9 ça a fait que des gens qui étaient nos vis-à-vis,
10 bien, ne sont plus nos vis-à-vis puis là, d'essayer
11 de comprendre à qui on doit s'adresser quand il y a
12 des situations problématiques. Honnêtement, on y
13 perdait un peu notre latin.

14 Il y a une grande méconnaissance aussi
15 entre nos milieux, bien qu'il y a une entente,
16 hein, le MELS-MSSS, on devrait se parler plus, mais
17 j'ai l'impression qu'on ne se parle pas assez. Il y
18 a une méconnaissance, nous, de ce que le CISSS peut
19 faire ou de ce que la DPJ peut faire, c'est quoi
20 ses limites, c'est quoi ce qu'elle peut faire. Mais
21 aussi de l'autre côté, quand on parle aux
22 intervenants de la santé, des fois, on a
23 l'impression qu'ils croient qu'au scolaire, on peut
24 faire beaucoup de choses qui ne sont pas dans notre
25 patinoire.

1 L'enfant, il est chez nous entre huit et
2 quatre, donc il y a des choses, là, nous, on n'ira
3 pas la maison parler aux parents. Il y a des choses
4 des fois qu'on reçoit d'intervenants qui pensent
5 que nous on peut faire, puis ce n'est pas dans
6 notre capacité de le faire. On n'a pas des fois les
7 intervenants ni les bonnes personnes pour faire ces
8 choses-là.

9 Quand je réfléchissais aux difficultés,
10 bien, il n'y a pas de problème sans solution. Étant
11 parent moi-même, c'est ce que je disais toujours à
12 ma fille. Donc, je me suis dit : « Bien, on va
13 réfléchir aux solutions. » Si on revient au niveau
14 de l'accès, est-ce qu'il y aurait moyen d'avoir des
15 mécanismes de prévention mieux organisés? Ne pas
16 attendre que la situation soit problématique avant
17 que les acteurs travaillent ensemble.

18 C'est sûr qu'on a parlé beaucoup de
19 dépistage aussi. Quand je parlais à mes collègues,
20 là, l'enjeu de dépistage d'aller reconnaître tout,
21 c'est quoi la problématique. Puis des fois dans le
22 manque, t'sais, je reviens au manque de personnel,
23 on manque de personnes, bien peut-être que c'est
24 difficile de faire certains dépistages. La
25 fluidité, des échanges fluides allers-retours entre

1 les intervenants, collaborations, concertations,
2 échanges.

3 On parle beaucoup de ça présentement, là.
4 Bien, je ne pense pas qu'on est dans une mode, là,
5 je pense qu'on se rend compte de plus en plus que
6 nos capacités personnelles ou de rester dans notre
7 silo, bien on n'arrivera jamais à faire face aux
8 problématiques qu'on vit aujourd'hui.

9 Puis bien, je pense qu'il faut être
10 innovant sur la Côte-Nord, on a l'habitude d'être
11 là-dedans parce qu'on n'a pas accès à tout. Dans
12 mon travail, il m'arrive d'échanger avec des
13 collègues en Montérégie qui me parlent de leurs
14 soixante (60) intervenants dans tel dossier. Moi,
15 j'en ai deux. Puis bien, moi mes deux, ils sont
16 très innovants parce qu'ils doivent être très
17 généralistes et arriver tout ce qu'ils ont à faire
18 pareil. Donc, mais se donner des mécanismes
19 autour aussi des manques de personnel. Je pense à
20 des fois peut-être aux technologies qui pourraient
21 nous aider ou dès que quelqu'un de crucial tombe au
22 combat, bien, rapidement mettre des choses autour.
23 Réfléchir à comment s'assurer que les gens restent
24 aussi.

25 Puis bien, les critères d'admissibilité -

1 je vous en avais parlé tantôt - des fois il y a
2 certains critères qui rendent l'accès difficile à
3 certains services. Donc, je me dis, bien peut-être
4 qu'on pourrait revoir ou être un peu... penser en
5 dehors de la boîte quand on pense à des régions
6 comme la nôtre.

7 Je demeure convaincue, là, dans mon
8 travail j'ai eu la chance de travailler à plusieurs
9 niveaux, je demeure convaincue qu'on ne peut avoir
10 une seule règle pour l'ensemble du Québec. Le
11 Québec est très grand et très diversifié, puis
12 quand on vient agir en région, bien il y a des
13 façons de travailler qui fonctionnent, mais il y a
14 des façons de travailler qui ne pourront pas
15 fonctionner. Puis quand on est dans un modèle qui
16 est pour tout le monde, bien en fait, c'est un
17 modèle qui est pour personne, je pense. Quand on
18 essaie d'aller dans la norme ou dans la moyenne,
19 bien, l'humain moyen n'existe pas tant, donc je
20 pense que quand on essaie d'être de trop faire
21 « fitter » tout le monde à la même place, bien ça
22 ne fonctionne pas. Donc, c'est un peu le résumé de
23 ce que je vous avais écrit.

24 Q. [145] Ça va, Madame Couturier?

25 R. Oui.

1 Q. [146] Oui. Alors, vous aurez l'occasion d'en
2 ajouter durant la période des séances avec nos
3 commissaires. On va débiter avec Jean-Simon
4 Gosselin.

5 M. JEAN-SIMON GOSSSELIN, commissaire :

6 Q. [147] Merci beaucoup. Vous êtes efficace, sept
7 minutes. On a entendu il y a quelques minutes avant
8 vous la mairesse de Blanc-Sablon. On a découvert,
9 en partie, en tout cas, là, que c'est un territoire
10 immense avec, bon. Quand vous avez un petit propos
11 dans le résumé qu'on a, là, pour les villages
12 isolés, des solutions alternatives, telles le
13 recours à la technologie pourrait faciliter l'accès
14 à des ressources. J'aimerais ça que vous
15 développiez un petit peu, là, ce que vous pensez
16 avec cette courte phrase-là.

17 R. Bien, on le fait un petit peu déjà dans certains...
18 puis là, je ne peux pas parler pour le Littoral
19 parce que, bien je le connais moins ce milieu-là,
20 mais dans certains cas, on va travailler avec des
21 ressources très spécialisées qui vont venir
22 supporter une ressource qui l'est moins.

23 Habituellement, dans nos ressources
24 scolaires, ce sont des gens qui sont très
25 généralistes. Donc, quand vient un enfant avec une

1 problématique multiple puis avec, mettons, un
2 réseau familial qui est en grande difficulté, là
3 des fois un peu en dehors de notre capacité. Donc,
4 d'avoir accès par Via ou par les nouvelles
5 plateformes qui s'appellent Zoom qui fonctionnent
6 très bien, bien avec des échanges, bien là la
7 personne qui est plus spécialisée peut supporter la
8 personne qui l'est moins puis lui donner des pistes
9 de solution, donc un support pour les gens un peu
10 plus terrain par quelqu'un qui est peut-être plus à
11 l'externe. On le fait... moi, j'ai une ressource
12 régionale chez nous qui travaille pour le Littoral,
13 bien elle le fait en grande partie, elle va visiter
14 les gens du Littoral trois fois dans l'année, mais
15 tout le reste des fois, bien, ça se passe par des
16 plateformes informatiques.

17 Donc, je me dis, bien, dans certains cas,
18 est-ce qu'il y aurait lieu de le faciliter, de le
19 rendre plus accessible et de cibler des gens? Bien,
20 ça n'enlèvera pas le contact humain, là, on
21 travaille avec des humains. On ne peut pas créer ça
22 sans qu'il ait eu un contact humain, ça c'est
23 impossible, mais d'avoir dans les suivis réguliers,
24 de se prévoir des moments d'arrêt pour se parler
25 puis donner du support, ça pourrait peut-être

1 donner un peu d'expertise aux gens, là.

2 Q. [148] Ce que vous appelez le « Littoral » ici,
3 c'est la Basse-Côte-Nord?

4 R. La Basse-Côte-Nord, oui.

5 Q. [149] D'accord. Au niveau maintenant de, juste pour
6 mon instruction, là, même si vous n'êtes pas
7 affectée, vous, à ce secteur-là, vous les
8 connaissez, ça fonctionne comment les écoles sur
9 Basse-Côte-Nord, vu les nombreux villages, quatorze
10 (14), qu'on nous a dit, et vu l'absence de route
11 sauf pour entre Blanc-Sablon et Vieux-Fort, là? Ça
12 veut dire qu'il y a une école par village?

13 R. Il y a une école par village ou une école par deux
14 villages, là, il y a des endroits où ils desservent
15 les deux villages. C'est une commission scolaire à
16 statut particulier, donc elle est anglophone et
17 francophone. Donc ils vont donner dans certaines
18 écoles, juste en anglais, d'autres écoles en
19 anglais et en français. Et le plus gros village,
20 c'est Blanc-Sablon, là, c'est là qu'ils ont la base
21 des services qui se situent là. Leur siège social
22 présentement est à Sept-Îles, mais ils sont en
23 train de déménager vers Blanc-Sablon, là. Il y a eu
24 il y a deux ans, le ministre a dit : « Bien, là,
25 c'est vers ça qu'on s'en va. » Puis ce sont des

1 très petites écoles, là. Ils ont un financement
2 aussi qui est associé au fait que ce sont des très
3 petites écoles. Mais ils sont comme l'ensemble du
4 Québec, là, en recherche de personnel constamment,
5 là.

6 Q. [150] Donc, ça veut dire que dans une école, il
7 peut y avoir juste deux ou trois enseignants?

8 R. Oui, bien, dans ma commission scolaire aussi.

9 Q. [151] Dans votre commission scolaire aussi.

10 R. Dans ma commission scolaire, j'ai une école où j'ai
11 un enseignant point cinq.

12 Q. [152] Parce que vous avez aussi des plus petits
13 villages aussi...

14 R. Oui.

15 Q. [153] ... mais ils ne sont pas isolés, comme...

16 R. Bas autant qu'à Blanc-Sablon, effectivement. Pas
17 autant qu'au Littoral. Au Littoral, leur réalité
18 c'est que les villages sont à la fois isolés par
19 leur enclavure, mais aussi par la route. Parce
20 qu'il y a des endroits où la route ne se rend pas,
21 là.

22 Q. [154] Exactement. Vous faites état d'assouplir les
23 critères d'admissibilité aux services. Aux
24 services, aux services en commission scolaire? Aux
25 services santé ou services sociaux? Pouvez-vous un

1 peu développer votre pensée là-dessus, s'il vous
2 plaît?

3 R. Oui. En fait, c'est aux enfants. Ce n'est pas aux
4 commissions scolaires. Honnêtement, là, notre
5 souci, là, puis le souci de mon propos là-dedans
6 était vraiment très centré sur les enfants. Je
7 pense à lorsque, par exemple, un parent n'a pas
8 accès à un service parce qu'il n'est pas capable de
9 se rendre parce qu'il n'a pas de voiture. Bien, on
10 peut-tu essayer de réfléchir en communauté comment
11 amener ce parent-là à aller chercher le service?
12 Des fois, un collègue, là, en Moyenne-Côte-
13 Nord me disait : « Bien, le jeune va appeler pour
14 avoir des services en première ligne. Ça peut aller
15 jusqu'à 30 jours avant qu'il ait un retour. » Bien,
16 à quinze (15) ans, trente (30) jours, c'est une
17 éternité. Donc ce jeune-là, quand dans trente (30)
18 jours arrive le service, il n'est plus engagé dans
19 le, t'sais, il n'est plus capable d'aller chercher
20 ce service-là parce que lui dans sa tête il n'est
21 plus là, là. Donc, des fois, on va mettre fin à des
22 services parce que dans la règle, le parent ne
23 s'est pas mobilisé. Bien, peut-être que ce parent-
24 là, c'est un parent de milieu défavorisé puis il
25 aurait besoin d'un peu plus d'accompagnement pour

1 aller le chercher le service. Parce qu'étant lui-
2 même issu d'un milieu défavorisé, bien peut-être
3 qu'il n'est pas capable de comprendre comment se
4 mobiliser autour de ça puis de s'organiser autour
5 de cette famille-là ensemble, bien peut-être qu'on
6 irait chercher l'enfant pour le sortir de ce
7 cercle-là.

8 Q. [155] Pour bien comprendre votre propos,
9 parlez-vous, là, du milieu de la santé et des
10 services sociaux ou vous parlez aussi des écoles ou
11 du milieu scolaire qui pourraient être plus
12 souples? À qui s'adresse un peu ce commentaire-là?
13 À quelle institution?

14 R. Bien, le constat que nous on fait, c'est qu'au
15 niveau de la santé, ça semble être très encadré et
16 encadrant. Quand on se regarde nous, on n'est pas
17 parfait non plus. On est en train de se mobiliser
18 autour de s'assouplir nous-mêmes, là, mais je vous
19 dirais, c'est quand nous on est à bout de service,
20 puis on demande à un parent d'aller chercher de
21 l'aide puis qu'on se rend compte que ce service-là,
22 bien, il s'arrête parce que le parent ne s'est pas
23 assez mobilisé ou il n'a pas, et là, on fait comme
24 il faut retourner à la case départ puis on essaie
25 de... c'est ça, on s'était parlé peut-être qu'on

1 aurait pu réfléchir ensemble à une façon
2 d'organiser ça autour du parent, là.

3 Q. [156] Ça, en fait, est-ce que c'est un problème au
4 long cours qui existait il y a cinq, dix (10),
5 quinze (15) ans ou c'est quelque chose qui est plus
6 contemporain avec la réforme, avec la pénurie de
7 main-d'oeuvre plus?

8 R. On sent une plus grande rigidité depuis la réforme
9 dans ces règles-là. Il y avait des règles avant,
10 mais on sentait qu'il y a avait plus d'échanges
11 d'humain à humain puis là, on était peut-être un
12 peu plus « c'est ça la règle, mais dans ce cas-là,
13 on va s'organiser autrement. » Là, on le sent
14 moins. On a l'impression que bien « c'est ça la
15 règle. C'est ça la règle », donc on doit s'arrêter
16 là. Puis bien, c'est là que nous on fait, bien...
17 là on a la chance d'être un gouvernement local,
18 donc on n'a pas de... on n'a moins de « top-down »,
19 là. On est avec nos commissaires, donc on sent
20 un peu plus qu'on est capable de faire des échanges
21 avec eux puis de faire « c'est ça la règle », mais
22 dans ce cas-là on va l'ajuster. Mais là, on a
23 l'impression que la commande vient d'en haut puis
24 que les gens avec qui on échange, bien ils n'ont
25 comme pas le choix de respecter ce qui est écrit.

1 Q. **[157]** Parce que ces gens-là, ça peut être les mêmes
2 que cinq ans finalement?

3 R. Oui, tout à fait.

4 Q. **[158]** Mais c'est donc l'attitude qui a changé, ce
5 n'est pas toujours juste les personnes? C'est ça
6 que j'entends un peu en partie, évidemment.

7 R. C'est ça, il y a des personnes qui ont changé, mais
8 les personnes avec qui...

9 Q. **[159]** Oui.

10 R. ... les mêmes personnes avec qui on avait de la
11 souplesse, on le sent moins parce qu'on a
12 l'impression, vraiment, que les règles sont,
13 t'sais, on a financé à l'acte, on ne peut plus...
14 t'sais, je ne peux pas justifier que je vais passer
15 une demi-journée entre orthophonistes pour
16 réfléchir à comment ensemble on pourrait se faire
17 un continuum de services adéquats parce que, bien,
18 je ne serai pas capable de justifier ces
19 rencontres-là dans mon financement à l'acte. C'est
20 malheureux parce que si les orthophonistes du
21 scolaire et de la santé se parlaient puis si
22 c'était fluide, bien on serait pas mal meilleur.

23 Q. **[160]** Vous avez un propos quand même assez sévère
24 sur la méconnaissance des deux milieux. Est-ce
25 qu'aussi c'est plus contemporain avec, ou ça c'est

1 quelque chose qui est au long cours, bien au « long
2 cours » qui transcende les changements
3 administratifs, disons, là.

4 R. J'aurais tendance à dire que ça transcende les
5 changements. Quand j'étais enseignante ou quand
6 j'étais directrice d'école, j'avais aussi une
7 méconnaissance, là, des différents mécanismes. Puis
8 malgré tout ce qu'on essaie de faire pour mieux
9 communiquer, bien ça semble encore vrai
10 aujourd'hui. Donc, force est de constater que ce
11 qu'on a fait jusqu'à maintenant, ça n'a pas été
12 très efficace pour bien se connaître.

13 Q. [161] Merci beaucoup, Madame. Parce que mes
14 collègues auront sûrement d'autres questions.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui. On poursuit avec Lise Lavallée.

17 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

18 Q. [162] Merci beaucoup d'être là, d'avoir bravé la
19 tempête. Vous parlez de la confidentialité qui est
20 vraiment le nerf de la guerre dans le domaine de la
21 protection de l'enfant. Puis j'imagine que chez
22 vous dans les écoles, vous faites de la
23 dénonciation parfois si vous voyez des choses, et
24 vous parlez dans le document que vous n'aviez pas
25 de retour donc, puis ça on l'a entendu aussi au

1 niveau des médecins, dire : « On va dénoncer, mais
2 on ne sait jamais s'il faut redénoncer une deuxième
3 fois, « signaler », plutôt, une deuxième fois parce
4 qu'on ne sait pas ce qu'ils font avec ce
5 signalement-là. Donc, est-ce qu'ils l'ont oublié?
6 Est-ce qu'il faut que je le refasse? J'imagine que
7 c'est un peu ça que vous vivez?

8 R. En fait, ça va dépendre des intervenants. Quelques
9 fois on va avoir des retours. Parce quand on s'est
10 parlé la dernière fois, on nous avait dit : « Si
11 vous signalez une situation, vous allez avoir un
12 retour. » Donc, il nous arrive d'avoir des retours
13 effectivement, parfois on n'en a pas. Ou on apprend
14 que c'est passé en première ligne ou c'est passé
15 ailleurs, mais un peu par la bande, parce qu'étant
16 un petit milieu, bien on connaît beaucoup de gens.

17 Mais effectivement, ça fait partie des
18 choses, là, quand on signale une situation, ou je
19 vous dirais, ou on signale une situation qu'on
20 trouve assez aberrante puis qu'on reçoit une fin de
21 non-recevoir, les gens trouvent ça difficile parce
22 que bien ils le voient, là, dans l'école, l'enfant,
23 puis qui est souffrant, puis bien, ils veulent
24 vraiment que les gens s'organisent autour, donc ils
25 ont comme l'impression que ça tombe lettre morte,

1 puis...

2 Q. [163] Puis est-ce qu'ils vont justifier leurs
3 motifs de ne pas donner suite ou expliquer pourquoi
4 ils n'ont pas à vous expliquer le pourquoi, vous
5 n'avez pas à avoir plus d'informations que ça?
6 Parce que vous êtes des personnes très près de
7 l'enfant, là.

8 R. Oui. Bien, comme je vous disais, quand on a un
9 retour, c'est assez fluide. C'est sûr qu'il y a
10 beaucoup d'informations qu'on ne saura pas, puis ça
11 tombe souvent sous le sceau de la confidentialité,
12 là, « on ne peut pas t'en parler parce que c'est
13 confidentiel », donc là, pourquoi à ce moment-là,
14 on ne le sait pas? Mais quand les fois où ça a bien
15 fonctionné, c'est qu'on a su : « Bien non, ça ne
16 relève pas de la Protection de la jeunesse, par
17 contre, on va mettre de quoi en place autour de
18 l'enfant dans d'autres mécanismes, là. » C'est
19 arrivé, par exemple, que ça s'est fait comme ça,
20 puis ça à notre avis, on trouvait ça encourageant
21 parce qu'on se disait : « Bien, au moins, il va
22 avoir quelqu'un autour de cette famille-là. »

23 Q. [164] Toujours sur le dossier de la
24 confidentialité, qu'est-ce que vous souhaiteriez
25 qui soit mis en place pour justement permettre les

1 meilleures interventions possibles, dans le
2 meilleur intérêt des enfants, étant donné que vous
3 intervenez auprès de cet enfant-là, et souvent vous
4 avez connaissance un peu de l'historique familial
5 et les intervenants qui doivent intervenir, mais
6 cette règle de confidentialité-là, qu'est-ce que
7 vous souhaiteriez?

8 R. Bien, on aimerait savoir s'il y a quelque chose de
9 grave qui se passe. Quand un enfant, par exemple,
10 là, pour un enfant de cinq ans, changer de maison,
11 c'est grave. Bien, des fois, on ne le sait pas. Il
12 est dans une famille d'accueil X, change de famille
13 d'accueil, on l'apprend parce qu'ils ont changé
14 d'école. Et ça, bien, ça fait qu'on n'intervient
15 pas bien avec cet enfant-là parce qu'on ne le
16 savait pas qu'il s'en allait. Il se désorganise
17 parce qu'il coupe le lien avant de partir parce
18 que, lui, il sait qu'il s'en va. On ne comprend pas
19 ce qui se passe. On intervient avec un enfant qui a
20 une difficulté de comportement, alors que ce n'est
21 pas du tout ce qui est en train de se passer. Et
22 donc nous, notre intervention n'est pas adéquate,
23 donc on ne protège pas l'enfant non plus. Puis
24 évidemment, même pire que ça, on ne favorise pas un
25 transfert bien organisé. Parce que si on le savait,

1 bien là, on s'appellerait, on se parlerait en
2 direction d'école puis on organiserait avec nos
3 intervenants, puis ça se pourrait même qu'on prenne
4 les éducateurs qui accompagnent l'enfant dans son
5 transfert. Mais ne le sachant pas, on ne peut pas
6 organiser le service autour de l'enfant. C'est
7 banal, mais c'est... Et là bien, est-ce que c'est
8 un oubli, est-ce que c'était confidentiel? Bien,
9 c'est des choses qui arrivent assez régulièrement
10 pour que ça devienne un irritant.

11 Un enfant qui a vécu un traumatisme grave,
12 un enfant dont un des parents a abandonné son
13 enfant, je sais que c'est confidentiel, mais quand
14 on le sait, ça nous explique des fois pourquoi cet
15 enfant-là n'arrive pas à rentrer en relation avec
16 les hommes ou avec les femmes. Puis là, bien nous,
17 on serait capable de s'organiser autour de ça.
18 Encore une fois, là, on ferait juste de contribuer
19 à ce que l'enfant aille mieux. On ne pense pas
20 qu'on ferait des miracles, mais au moins de le
21 savoir.

22 Puis dans mon expérience de direction
23 d'école, il y a une jeune fille qui avait vécu
24 quelque chose d'assez traumatisant. Je ne savais
25 pas qu'elle avait vécu quelque chose de

1 traumatisant. Si je l'avais su, même si on ne
2 m'avait pas dit exactement c'était quoi, bien
3 j'aurais été moins une directrice insistante sur
4 certaines choses. J'aurais été beaucoup plus
5 bienveillante. Bien que j'essayais de l'être, mais
6 en ne sachant pas, bien tout ce que je voyais,
7 c'était la petite qui s'obstinait puis...

8 Donc, c'est plus qu'on travaille avec des
9 humains puis quand les enfants vivent des choses
10 difficiles, bien juste de nous dire : « Bien, là,
11 présentement là, il vit quelque chose de difficile.
12 C'est en lien avec un parent ou c'est en lien
13 avec... » t'sais, de nous donner des pistes, bien
14 ça nous permettrait nous de mettre un autre filet
15 de sécurité autour de l'enfant à l'école.

16 Q. [165] Je trouve ça intéressant ce que vous dites,
17 parce que même dans votre document, vous parlez de
18 modèles qui ont été mis en place au Canada et aux
19 États-Unis sur des équipes qui rallient la santé et
20 services sociaux, éducation, dans le fond, un peu
21 aussi les services première ligne. Pouvez-vous nous
22 en parler parce que je trouvais ça intéressant
23 de...

24 R. Bien, en fait, c'est une recherche que je fais en
25 lien avec quelque chose qu'on essaie d'implanter

1 chez nous. On a appelé ça « l'équipe Multi ». On
2 met plusieurs professionnels autour de
3 l'équipe-école, ça existe ailleurs au Québec aussi,
4 là. Je n'ai pas réussi à aller le documenter, donc
5 j'ai de la difficulté à en parler là, mais en fait,
6 j'en ai parlé avec mon vis-à-vis du ministère de
7 l'Éducation en disant : « Si tu me trouves deux,
8 trois places où c'est organisé au Québec,
9 j'aimerais ça pouvoir m'en inspirer. » Puis
10 présentement, là, on le fait dans notre commission
11 scolaire pour nos écoles. Il y a une
12 ergothérapeute, orthophoniste, psychologue,
13 psychoéducateur autour de l'équipe-école avec un
14 conseiller pédagogique des enseignants à la
15 direction, puis on s'assoie puis on réfléchit
16 comment aider l'enfant, puis on choisit le meilleur
17 premier pas ensemble.

18 Ultimentement ça, puis ce que j'ai lu, là,
19 l'équipe s'appelle « Care », il y en a au moins une
20 en Ontario puis une aux États-Unis, c'est que ça
21 peut se joindre aussi avec des gens des services
22 sociaux. Il pourrait y avoir quelqu'un de première
23 ligne et même de la DPJ assis autour de la table de
24 cette équipe-école-là, dans certains milieux, dans
25 nos milieux très défavorisés ça pourrait être même

1 intéressant de le réfléchir avant même qu'il y ait
2 un problème pour éviter justement que tout vienne
3 de toute porte, là. Puis vraiment l'intention,
4 c'est qu'on se rendait compte, quand ça n'allait
5 pas bien dans l'équipe-école, bien là ils
6 interpellaient psychoéducateur. Là, le
7 psychoéducateur faisait un rapport puis il le
8 remmenait à l'école. Le psychologue, il faisait un
9 rapport, remettait... Le pauvre enseignant qui se
10 ramasse avec tous... là, on s'est dit : « Ça ne se
11 peut pas », donc ensemble, on collabore puis on
12 choisit ensemble les bons pas à faire. Puis
13 honnêtement, dans les écoles où on l'expérimente,
14 ça fonctionne. On a des enfants qui sont pris en
15 charge rapidement, puis des enfants qui ont des
16 difficultés marquées, mais qu'en classe, ils
17 apprennent, qu'ils vont à l'école à temps plein,
18 ça a un impact autant sur des résultats scolaires
19 que sur les comportements, la capacité à gérer ses
20 propres comportements.

21 Q. [166] Et vous avez eu accès aux résultats de ces
22 recherches-là, là, de ce qui a été mis en place.
23 Est-ce que selon ce que vous aviez pu constater, ça
24 ferait en sorte qu'on éviterait d'aller en deuxième
25 ligne si on agissait de cette façon-là?

1 R. Bien, juste une croyance honnêtement, là, dans les
2 lectures que j'ai faites, entre autres, en lien
3 avec la réponse à l'intervention, quand on fait une
4 bonne intervention de premier niveau, là, quand les
5 adultes s'organisent autour de l'enfant dès la
6 base, là, bien il y a moins de jeunes qui ont des
7 besoins plus grands. Ça ne veut pas dire qu'on n'en
8 aurait pas, mais ceux qui seraient là, ce sont des
9 jeunes qui ont des vrais besoins, des jeunes avec
10 des diagnostics puis peut-être pas l'assurance
11 parentale autour d'eux, mais dès qu'on vient
12 intervenir dans cette strate-là, là, puis qu'on
13 s'organise autour de cette strate-là... Puis tous
14 les enfants en profitent. Même les enfants qui ont
15 des grands besoins en profitent grandement de cette
16 intervention-là de premier niveau. Donc,
17 honnêtement, je crois sincèrement que oui. Il y a
18 des recherches qui vont en ce sens. Là, je ne
19 serais pas à l'aise de vous dire que je suis
20 convaincue que toutes les recherches vont dans ce
21 sens-là, mais ce que j'ai lu jusqu'à maintenant, je
22 pense qu'on a une bonne piste.

23 Q. [167] Et pouvez-vous illustrer le manque de
24 flexibilité des communications avec le CISSS?
25 Avez-vous des exemples de ce que vous avez vécu

1 puis vous dites, vraiment là, c'est...

2 R. Bien, je peux vous donner un exemple d'une
3 collègue, un enfant qui déménage qui est en
4 placement sur la Côte-Nord dans le coin d'ici, qui
5 doit retourner à Québec parce que le réseau n'a pas
6 réussi à se parler assez vite puis les services
7 n'ont pas pu s'organiser, ça fait que l'enfant a dû
8 redéménager parce qu'on n'a pas été capable
9 d'organiser les services parce qu'on ne s'est pas
10 parlé, on n'a pas réussi à se rejoindre.

11 Mon Dieu, avec certains intervenants, là,
12 on demande la tenue d'un PSI. Un mois plus tard, on
13 apprend que PSI ne s'est toujours pas tenu parce
14 que les gens s'attendaient mutuellement. Ils n'ont
15 pas pensé de s'appeler.

16 Je pense... on a eu des situations dans
17 mon secteur à moi, là, de... on n'appelle à la
18 bonne porte. On ne cogne pas à la bonne porte, là.
19 Ça, ce n'est pas dans mon dossier, donc puis là ça
20 tombe lettre morte. On se rend compte que ça n'a
21 pas continué. Nous, on avait l'attente honnêtement
22 que si j'interpelle quelqu'un dans le réseau de la
23 santé, qu'ils vont s'en parler entre eux. Si ce
24 n'est pas dans sa cour, bien il va appeler
25 quelqu'un d'autre, mais ce n'est pas ça qu'on a eu.

1 Q. [168] Donc, on a besoin de travailler ensemble dans
2 l'intérêt de l'enfant et non pas chacun dans sa
3 connaissance ou son silo, là.

4 R. Bien, des fois on a l'impression que c'est ça.
5 C'est ça qui est dans ma cour, puis bien, il n'y a
6 pas de tentacule dans la cour de l'autre, puis
7 bien, ça fait qu'il y a beaucoup de perte
8 d'informations puis d'expertises aussi là-dedans.
9 Parce que si on s'assoit puis on se parle, bien
10 c'est ça, on s'entraide puis on est beaucoup plus
11 fort, en fait.

12 Q. [169] Je vous remercie beaucoup.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci. On va poursuivre avec Andrés Fontecilla.

15 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

16 Q. [170] Bonjour, Madame Couturier.

17 R. Bonjour.

18 Q. [171] Dans votre témoignage anticipé, vous avez
19 soumis l'idée de financer les déplacements des
20 parents dont les enfants ont besoin des services. À
21 quoi faites-vous allusion, des déplacements pour
22 les services spécialisés... pour... Comment ça
23 pourrait s'articuler? Mais ça parle de quel besoin?
24 Est-ce que les parents manquent d'argent? Est-ce
25 qu'ils manquent de transport en commun? Une

1 question de motivation? D'où tirez-vous cet...

2 R. Oui, j'aurais le goût de répondre « toutes ces
3 réponses. »

4 Q. [172] O.K.

5 R. Ça va dépendre vraiment du contexte. Transport en
6 commun en région, là, on s'entend que c'est quelque
7 chose qui est quand même une denrée rare, là, puis
8 qui n'est peut-être pas facilitant pour certains
9 parents. On a une méconnaissance aussi de certains
10 parents, quand je disais, là : « Je suis dans un
11 milieu défavorisé. Moi, j'ai toujours fait ça de
12 même, puis là mon enfant va être correct. » Des
13 fois, certains parents, ils veulent bien faire,
14 mais ils ne comprennent pas que ce qu'ils ne font
15 pas, bien ça nuit à leur enfant, donc des fois, ils
16 ont de la misère à se mobiliser parce qu'ils ne
17 voient pas l'utilité de le faire. Je ne pense pas
18 que c'est un financement dans la poche du parent
19 autant que dans un organisme communautaire vers qui
20 le parent pourrait se tourner puis se sentir à
21 l'aise d'aller se tourner vers ce parent-là.

22 Récemment, la dame de RAP est venue de me voir pour
23 me nommer des choses qu'elle voyait et ça m'a
24 interpellée, j'ai dit : mon Dieu! Puis, elle me
25 disait : « Moi, ce que je veux, c'est aller

1 chercher les parents pour qu'ils reviennent à
2 l'école » mais « tabarnouche, chère partenaire,
3 viens t'asseoir avec moi, on va jaser pour trouver
4 les parents qui l'appellent, elle, ne m'appelle pas
5 moi » peut-être que quelqu'un comme ça pourrait
6 faciliter l'accès à des services, t'sais, oui,
7 bien, on pense à des services spécialisés peut-être
8 à Montréal, et à Québec mais des fois, juste à
9 l'interne, le parent qui n'a pas de voiture, qui
10 habite dans un de nos villages isolés, bien il
11 n'ira pas non plus parce que, puis il ne nous le
12 dira pas à nous, au scolaire : « Ah, j'ai pas
13 d'auto » ou « j'ai pas d'argent », ça, c'est... ils
14 ne le diront pas à nous, mais ils vont peut-être le
15 dire à la Maison des familles ou à un organisme en
16 qui ils ont confiance puis qu'ils vont voir puis
17 qui les accueille comme ils sont, qui ne les jugent
18 pas, parce qu'ils se sentent jugés par les grosses
19 organisations.

20 Q. [173] Donc, c'est un aspect facilitant en quelque
21 sorte?

22 R. Oui.

23 Q. [174] C'est mettre toutes les conditions pour que
24 les parents puissent se déplacer avec les enfants?

25 R. Puis, bien même aller le chercher là où il est.

1 S'il est à la Maison des familles puis on peut
2 organiser de quoi là. Encore une fois, avec la dame
3 de RAP, on discutait puis je disais : « Écoute, je
4 vais te donner accès à des informations chez nous,
5 on va réfléchir ensemble, si tu veux aller, on va
6 aller ensemble au Bulletin, je vais te montrer un
7 peu les mécanismes de comment ça marche pour que
8 toi, tu puisses accompagner les parents quand ils
9 vont aller rencontrer la Direction ou les
10 enseignants » juste de se rendre là où les parents
11 sont, ça va peut-être faciliter ces échanges-là...

12 Q. [175] Hum, hum. Je comprends.

13 R. ... ces accès-là, c'est les parents qui ne viennent
14 pas chercher du service, ce n'est pas
15 nécessairement, t'sais, des fois, on dit : « Ils ne
16 viennent pas nous voir » puis c'est... on aimerait
17 ça que ce soit eux qui viennent nous voir, mais
18 peut-être qu'on a besoin d'aller les chercher où
19 ils sont.

20 Q. [176] Renverser la logique en quelque sorte?

21 R. Oui.

22 Q. [177] Vous émettez l'idée aussi d'apporter des
23 changements à la *Loi sur la protection de la*
24 *jeunesse* en particulier pour permettre un échange
25 d'informations, on revient à la question de la

1 fluidité-là entre des partenaires impliqués, donc
2 système scolaire, protection de l'enfance ou autres
3 éventuellement, là, et selon vous, qu'est-ce qui
4 devrait être modifié plus particulièrement?

5 R. Je ne suis pas assez à l'aise avec la loi pour vous
6 dire dans la loi ce qui devrait être modifié...

7 Q. [178] Oui, oui, mais en général?

8 R. ... mais dans la... en fait, c'est de se permettre
9 de se dire les choses ou de se faire un portrait de
10 l'état de situation de l'enfant, de collaborer
11 ensemble à un niveau où est-ce qu'on se fait
12 confiance, je veux dire, ce qu'on perçoit ou ce
13 que, puis encore une fois, c'est une perception,
14 moi, je le reçois du côté de l'éducation, j'ai
15 l'impression que l'intervenant que ne me dit pas
16 les choses, mais ne me fait pas confiance de garder
17 le secret pourtant la Direction d'école, ça garde
18 pas mal de secrets. Donc, on dit : bien, pourtant,
19 si on était partenaires pour vrai là, bien on le
20 saurait puis là, on pourrait intervenir puis les
21 fois où on a eu des intervenants qui nous ont donné
22 de l'information, bien ça a facilité grandement la
23 façon de travailler avec l'enfant. Donc, je ne sais
24 pas comment le baliser, comment dans la loi, ça
25 pourrait être dit pour que ça fonctionne, pour que

1 les gens aient l'information puis qu'ils
2 travaillent ensemble, est-ce que ça pourrait se
3 passer à des niveaux de professionnels qui sont
4 membres d'ordres puis ont des Codes de déontologie,
5 ça, je ne le sais pas, mais si on se soucie du bien
6 de l'enfant, là où l'enfant passe beaucoup,
7 beaucoup de temps, c'est à l'école, bien il faut
8 que les partenaires de l'école sachent comment agir
9 avec cet enfant-là.

10 Q. [179] Est-ce que vous pensez que vous êtes assez
11 consultés sur le vécu des enfants qui vivent des
12 difficultés?

13 R. Bien, c'est à journée très variable, je vais vous
14 dire là, on va être consultés dans certains cas,
15 bien dans plusieurs cas, c'est l'inverse que je
16 trouve qui ne revient pas. T'sais, on va donner
17 beaucoup d'informations, on dénonce, là, j'ai une
18 situation dont je vous ai parlé dans mon texte, là,
19 d'un jeune qu'on a beaucoup, beaucoup alimenté nos
20 vis-à-vis de la DPJ, bien on a l'impression que ce
21 n'est pas reçu ou que ce n'est pas cru ou que ça
22 n'a pas de poids, mais là, bien c'est sûr que pour
23 les intervenants de la vie scolaire, ça fait vivre
24 des petites frustrations.

25 Q. [180] Ce que je récolte de vos propos, c'est une

1 question non seulement les difficultés d'échanges
2 d'informations rendent les agissements envers
3 l'enfant plus difficiles, moins efficaces, et
4 caetera, mais en plus, ça suscite une méfiance
5 entre les deux entités-là, ce qui n'aide pas non
6 plus, là?

7 R. Effectivement. Mais ce n'est pas le souhait, hein,
8 dans le fond, les gens, quand ils s'adressent à la
9 DPJ, ce qu'ils souhaitent, c'est collaborer
10 ensemble, mais des fois, comme je vous dis, cette
11 méfiance-là va faire qu'on va interpréter des fois,
12 des paroles ou des... ou quand nous, on dénonce,
13 j'ai en tête une situation de négligence puis qu'on
14 a des réponses un peu carrées, genre l'enfant, il
15 n'a pas suffisamment de collations, il ne mange pas
16 assez, il est tannant parce qu'il ne mange pas
17 assez, « oui, mais il a de la nourriture dans le
18 frigidaire », « elle ne se rend pas jusqu'à
19 l'école » puis quand on le dénonce, on dit :
20 « Bien, voyons, pourquoi on n'est pas cru là quand
21 on dit ça? » T'sais, ça fait que c'est ce genre
22 d'exemple-là qui va créer que la Direction qui
23 dénonce, un moment donné, elle va m'appeler moi
24 puis elle va dire : « Là, là, fais de quoi » puis
25 bien là, quand j'appelle, disons, quand c'est rendu

1 à mon niveau puis c'est moi qui appelle là, c'est
2 sérieux mais quand ça bouge toujours pas, voyons!
3 On a un enfant là, c'est quoi, ce n'est pas pour
4 moi que j'appelle, c'est pour un petit de sept ans
5 qui a besoin qu'on se mobilise puis parce qu'il a
6 l'air d'avoir des règles très carrées autour de
7 cette mobilisation-là, c'est l'interprétation qu'on
8 en fait.

9 Q. [181] Je vous remercie.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [182] Moi, je reviens encore sur la
12 confidentialité. J'ai l'impression, des fois, la
13 confidentialité a bon dos, parce que vous nous
14 dites que dépendant des intervenants, vous avez de
15 l'information ou vous n'en avez pas. Alors, c'est
16 là où je dis : la confidentialité a bon dos parce
17 que normalement, je comprends que ce que vous
18 demandez comme information, c'est comme le minimum
19 du minimum pour au moins ne pas nuire à l'enfant,
20 c'est au moins faire la bonne affaire, ou moins ne
21 pas nuire. Parce que dans votre résumé de
22 témoignage, vous dites : « Bien, l'enfant, il a
23 changé de famille d'accueil, l'école n'a pas été
24 avisée » ou « la DPJ ou les intervenants viennent
25 rencontrer un enfant à l'école », vous n'êtes même

1 pas au courant ou à la dernière minute. Alors, je
2 comprends que vos informations nécessaires à votre
3 travail à l'école, c'est « basic », ça fait que
4 moi, j'attends toujours de voir dans la loi où est-
5 ce que c'est écrit ça parce que vous nous dites
6 vous-même, dépendant des intervenants, vous avez
7 l'information pour bien agir. Alors, ma question
8 est la suivante : comment on pourrait faire parler
9 ces deux entités-là, la DPJ et l'école, pour avoir
10 un minimum d'informations, est-ce qu'il y a une
11 table de concertation à quelque part, est-ce qu'il
12 y a un lieu où il pourrait y avoir une discussion,
13 tout ça, parce que tout le monde agit dans
14 l'intérêt de l'enfant, on ferait ça comment pour
15 pas que ce soit d'une intervenante à l'autre, cette
16 information-là?

17 R. Bien, en fait là, c'est sûr qu'il y a des
18 informations, quand je vous dis, ça dépend des
19 intervenants, il y a des informations qu'on sait,
20 quand on vient dans l'école, il y a des
21 intervenantes, effectivement, qui viennent nous
22 aviser, d'autres ne viennent pas, ça, c'est un
23 irritant là puis ça, on ne pense pas que c'est dans
24 la confidentialité.

25 Par contre, moi, ça m'est arrivé là d'avoir

1 des intervenants qui me disent : « J'ai pas le
2 droit de te le dire, mais » puis ce qui venait
3 après le 'mais', ça m'aidait beaucoup à organiser
4 les services autour de l'enfant. Donc, c'est là,
5 c'est dans ces situations-là que je parle de
6 confidentialité, mais quand l'intervenante est
7 obligée un peu de ne pas respecter les règles pour
8 me donner de l'information pour bien faire mon
9 travail, ça, c'est dans ce niveau-là au niveau de
10 la confidentialité, comment on pourrait faire pour
11 que les gens se parlent?

12 Moi, je pense qu'il faut qu'ils se
13 rencontrent, il faut qu'ils se voient, il faut
14 qu'il se crée des liens entre les gens. Là, on est
15 au niveau des humains. Mais si on tout le monde est
16 complètement débordé et n'a pas de temps pour
17 s'asseoir et discuter, bien là, on a un os, là,
18 puis si ça devient une priorité, la collaboration,
19 bien il va falloir la faire vivre, il faut la faire
20 vivre à des humains. T'sais, je me disais : bien,
21 des formations sur des thèmes communs, des
22 rencontres d'échanges, mais qui sont pas, qu'on ne
23 peut pas mettre derrière la pile de choses à faire,
24 qui sont prioritaires, qu'on met de l'avant puis
25 qu'on dit, bien c'est un mécanisme puis pas un

1 mécanisme où les... oui, il faut que les
2 gestionnaires se parlent, ça c'est sûr là parce que
3 si les décideurs ne sont pas d'accord, bien sur le
4 terrain, ça ne marchera pas, mais il faut que les
5 gens en terrain se parlent et ils se fassent
6 confiance, ils se rencontrent et échangent
7 ensemble. Ça peut être sur un thème, ça peut
8 paraître sur une formation sur, je ne le sais pas,
9 moi, la douance, là, qui est quelque chose qui
10 émergent présentement, est-ce que les intervenants
11 scolaires éducation ne pourraient pas s'asseoir
12 ensemble, faire une petite formation sur la douance
13 puis après ça, faire des échanges. Nous, on connaît
14 l'humain, j'appelle Sylvie, je n'appelle pas
15 l'intervenant de la DPJ qui n'a pas accepté mon
16 signalement, là.

17 Q. [183] Un dernier petit bout rapidement. Je reviens
18 sur ce que Andrés Fontecilla disait sur le
19 déplacement, le financement éventuellement, le
20 déplacement des parents. Pouvez-vous nous dire,
21 parce que la fille de Montréal, là, c'est un ticket
22 d'autobus ou un ticket de métro aller-retour.
23 Compte tenu de la particularité géographique, ça
24 peut représenter quoi en termes de coût,
25 déplacements de parents? Juste me donner une idée?

1 R. Ça va dépendre où le parent habite. Si on a un
2 parent, si je vous parlais de ma collègue du
3 Littoral, quelqu'un sortir de Blanc-Sablon, c'est
4 en milliers de dollars, là, on n'est pas dans... on
5 n'est pas dans... c'est tout le temps des grandes
6 distances là quand eux se promènent tandis que si
7 je pense à mon territoire ou territoire du Fer ici,
8 bien, il y a des gens là l'intérieur de Baie-
9 Comeau, ce n'est pas compliqué, mais dans nos
10 petits villages autour, bien ces gens-là, bien on
11 parle de les transporter vers là où il y a les
12 services donc c'est quelques heures, est-ce que ça
13 serait, comme je disais, moi je pense que c'est
14 quelque chose qui peut s'organiser dans le
15 communautaire quand on est dans les endroits un peu
16 plus peuplés, ça peut s'organiser dans le
17 communautaire puis ces gens-là, on sait que les
18 gens du communautaire sont assez créatifs, là.

19 Q. [184] Mais c'est ça, donc ce que je voulais bien
20 entendre, c'est que pour certains parents, ça peut
21 représenter des centaines sinon des milliers de
22 dollars?

23 R. Tout à fait.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 D'accord. Alors, on poursuit avec Michel Rivard.

1 M. MICHEL RIVARD, vice-président :

2 Q. [185] Merci. Mais au-delà de la confidentialité,
3 là, je connais bien les règles, mais je pense qu'il
4 y a un problème de méfiance puis de communications
5 là, vous avez un problème de communications avec la
6 DPJ, c'est ce que je comprends, mais là, en plus,
7 vous dites, « les difficultés de communications
8 semblent exister à l'intérieur même du CISSS entre
9 les intervenants de première ligne et la DPJ »,
10 qu'est-ce qui vous fait dire ça?

11 R. Bien, un exemple récent, là, je peux vous dire, on
12 a un élève qui est en suivi avec la DPJ, on demande
13 la tenue d'un PSI et...

14 Q. [186] Un plan de service individualisé?

15 R. Oui.

16 Q. [187] Vous avez dit, oui.

17 R. Puis, on me répond : « Ben, appelle les gens. »
18 « Ben, je le sais pas qui est au dossier de cet
19 enfant-là à part vous parce qu'il est avec vous. »
20 « Ben, nous, non plus, on ne le sait pas. » Bien,
21 O.K. Et le PSI s'est tenu avec la DPJ seulement
22 autour de la table parce que ne semblait pas savoir
23 s'il y avait d'autres gens autour de cette famille-
24 là.

25 Un autre exemple que je peux vous donner.

1 Un élève qui est en placement au Centre Jeunesse
2 puis l'intervenant de la DPJ décide que le jeune
3 devrait aller faire, se scolariser à l'école,
4 n'avise pas les gens du Centre Jeunesse, n'avise
5 pas la Direction de l'école, le jeune a dix-sept
6 (17) ans, est venu s'inscrire lui-même à l'école et
7 là, nous, et là, on s'entend que si c'est un jeune
8 qui est dans ce contexte-là, il est fragile, il a
9 besoin de nous, on s'organise autour de lui, mon
10 téléphone sonne : « Comment ça se fait qu'un tel »
11 parce que ce jeune-là avait fait des bonnes erreurs
12 dans une autre école puis comme c'est petit chez
13 nous, on le sait. Donc, là, mais là, nous, on
14 fait : « Ben, attends un peu, je le sais », on ne
15 savait pas qu'il s'en venait, mais dans la même
16 bâtisse là, l'information n'avait pas circulé. Ça
17 fait qu'on a dit : ben, ça serait bien que la
18 Direction de l'école, minimalement, connaisse
19 l'arrivée d'un nouvel élève.

20 Q. [188] Parlant de première ligne, là, la mairesse de
21 Blanc-Sablon nous a dit très clairement, là, en
22 Basse-Côte-Nord là, la première ligne est très
23 faible, vous, c'est la Haute-Côte-Nord jusqu'au
24 Centre, là...

25 R. Hum, hum.

1 Q. [189] ... Baie-Trinité, ce n'est pas très loin
2 d'ici, effectivement là, vous, est-ce que vous
3 pouvez la qualifier la première ligne, de votre
4 lorgnette à vous là, la première ligne, est-ce
5 qu'elle est faible, selon vous, dans votre coin de
6 pays, là?

7 R. Oui. Certainement pas autant que pour la Basse-
8 Côte-Nord là, on a quand même des intervenants,
9 mais il y a quand même... il manque de gens, ça, ça
10 nous apparaît évident là, il manque de gens, ça
11 prend du temps avant d'avoir des services où il
12 faut vraiment être très souffrant pour avoir des
13 services parce que là, je reviens à ma petite
14 pyramide là, quand on n'intervient pas à la base
15 puis il faut attendre d'être rendu en haut, bien,
16 il y a plus de monde qui arrive en haut...

17 Q. [190] Hum, hum.

18 R. ... que ce que normalement il y aurait, mais je
19 pense que c'est vraiment dans le manque de gens que
20 ça se passe, mais t'sais, j'ai la même réalité dans
21 ma commission scolaire là, j'ai des postes ouverts
22 que j'arrive difficilement à combler, donc là,
23 c'est une réalité, là, avec laquelle, peut-être...
24 peut-être que si les conditions étaient
25 différentes, ça serait autrement parce que là, ça

1 m'arrive souvent d'ouvrir des postes de
2 professionnels puis c'est des gens du CISSS qui
3 appliquent dessus, donc là, je vois là peut-être un
4 indice qu'il y a peut-être de quoi au niveau de
5 comment ça se passe à l'interne, que les gens ont
6 le goût de quitter.

7 Q. [191] Hum, hum. Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 On poursuit avec André Lebon.

10 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

11 Q. [192] Merci, Madame. Je vois que vous êtes
12 directrice des services éducatifs puis d'entrée de
13 jeu, vous avez dit : « J'ai contacté mes
14 collègues », ça fait que c'est comme, vous ne
15 parlez pas au nom de tout le monde, mais quand même
16 vous vous êtes validée, disons.

17 R. Oui, tout à fait.

18 Q. [193] Je vous entends soulever et décrire de façon
19 très... c'est assez clair, les problèmes de
20 communications. Est-ce qu'il n'existe pas une
21 structure de communications entre la Santé et
22 services sociaux et l'éducation, est-ce qu'il n'y a
23 pas une structure régionale où ça se parle?

24 R. Elle existe cette structure-là, ça a été difficile
25 avec les changements de s'asseoir, honnêtement, là,

1 elle a siégé, je pense, deux fois depuis les
2 changements du CISSS, pour toutes sortes de
3 mauvaises ou de bonnes raisons, là, mais c'est sûr
4 que ça se sent là, on essaie de refaire vivre ça,
5 nos tables locales existent encore, il y a des
6 endroits où ça fonctionne mieux qu'à d'autres.
7 Donc, les tables locales, pour l'ensemble du
8 territoire, je sais qu'ici au Fer, ça fonctionne
9 quand même plutôt bien; Littoral, ça va moyen;
10 Moyenne-Côte-Nord, ça va aussi; à l'Estuaire, notre
11 table locale, de part les ressources humaines, les
12 gens, le roulement de personnel, on est en train de
13 la faire revivre. Mais oui, il existe un mécanisme
14 mais ce mécanisme-là, il est au niveau des patrons,
15 il est au niveau des gestionnaires, il n'est pas
16 entre les intervenants, on est vraiment à un
17 niveau, elle est importante, mais je ne pense pas
18 qu'elle est suffisante.

19 Q. [194] Bien, c'est votre explication me renseigne
20 très bien sur les écarts puis le aléatoire qui peut
21 exister même si la structure est toujours là, on
22 est dans une approche un peu plus « top-down » puis
23 le local est à vitesse variable, c'est ça?

24 R. Bien, en fait, honnêtement...

25 Q. [195] Parce que vos problèmes de communications,

1 s'il y a une table locale, je me dis : ce problème-
2 là, je vous vois, je vois votre dynamisme, vous
3 avez dû le mettre sur la table puis, c'est le
4 mécanisme?

5 R. Bien, le mécanisme, effectivement, ça nuit, là, le
6 fait que le mécanisme est à régime multivariable,
7 ça nuit. Par contre, le souhait qu'on avait
8 régionalement, c'était vraiment que la table
9 régionale soit très teintée des commandes locales,
10 donc les tables locales viennent dire à la table
11 régionale qu'est-ce qu'elles veulent puis nous,
12 bien, on s'organise pour que ça fonctionne avec ce
13 que nos ministères nous demandent. Donc, on n'était
14 pas dans... notre souhait, c'était vraiment que les
15 tables locales influencent la table régionale, mais
16 là, on a eu les difficultés qu'on a eues au niveau
17 de s'asseoir ensemble pour vrai là, mais
18 l'intention, elle n'était pas de travailler en
19 « top-down », elle était vraiment de dire :
20 localement, venez nous dire c'est quoi vos grands
21 enjeux pour que nous, régionalement, on en prenne
22 connaissance puis qu'on le ramène au national, la
23 dernière rencontre nationale qu'on a eue, c'était
24 des enjeux de tables locales qu'on a amenés, ce
25 n'était pas vraiment quelque chose qui était

1 décroché du terrain, ce n'était pas le souhait.

2 Q. [196] Dernière question rapide. Vous avez mentionné
3 d'entrée de jeu que, j'ai un blanc de mémoire, ça
4 fait que je vais passer la parole à mon collègue.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Alors, on continue avec Jean-Marc Potvin.

7 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

8 Q. [197] Ma question était aussi sur l'entente MELS-
9 MSSS parce que c'est quand même un levier important
10 de concertation, alors vous avez quand même répondu
11 que l'instance régionale, au fond, elle fonctionne
12 plus ou moins, les instances locales ou les tables
13 locales, eux, fonctionnent, est-ce qu'il y a une
14 volonté de remettre ça en place la table régionale
15 MELS-MSSS?

16 R. Tout à fait. Tout à fait.

17 Q. [198] Parce que c'est un mécanisme important qui
18 est prévu par les deux ministères pour assurer une
19 concertation, mais qui a eu souvent historiquement
20 de la difficulté à livrer ce pourquoi il a été
21 créé, hein, ça fait que ça, c'est peut-être quelque
22 chose auquel il faudra s'attarder parce que la
23 concertation entre les milieux scolaires puis la
24 Santé et services sociaux, elle est très, très
25 importante puis elle est souvent déficiente cette

1 concertation-là puis elle interpelle trois acteurs,
2 les écoles, la DPJ, mais également la première
3 ligne de Santé et Services sociaux puis les écoles,
4 dans ma compréhension, sont très, très souvent
5 prises entre la première ligne puis entre la DPJ
6 qui refuse des situations parce que ces gens-là
7 pourraient recevoir des services sur une base
8 volontaire, par ailleurs, le lien ne s'établit pas
9 toujours les services, il y a des problèmes
10 d'accessibilité aux services, ça fait que souvent
11 les enfants, les familles tombent dans le vide,
12 est-ce que vous vivez cette réalité-là puis est-ce
13 que vous êtes bien connecté comme milieu scolaire à
14 la première ligne là, avec une relation très
15 efficace, là?

16 R. Bon. Oui, on vit ces enjeux-là et oui, il y a une
17 volonté d'être très connecté, je vous dirais, ce
18 qui nous sauve un peu de nos tables, qu'on a de la
19 misère à faire vivre parce que mouvement de
20 personnel, c'est qu'on se connaissait puis on avait
21 cette volonté-là, là, donc on a réussi à garder
22 quand même un certain lien.

23 Encore une fois, je reconnais, il manque
24 cette table-là puis il y a des dates déjà de
25 fixées, est-ce qu'il y a une volonté? Oui, il y a

1 des dates de fixées puis il y a des choses qui vont
2 se passer puis étant donné notre grand, grand
3 territoire, les tables locales sont beaucoup plus
4 porteuses que la table régionale parce que la table
5 locale, elle, elle s'adresse à la réalité locale,
6 donc moi, régionalement, c'est moi qui siège sur la
7 table régionale, l'enjeu du Littoral, bien, oui, je
8 peux entendre ce que la Basse-Côte-Nord a à me
9 dire, mais je ne peux certainement pas en juger ou
10 à dire au Littoral : « Non, non, faites pas ça
11 comme ça », je ne suis pas du tout légitimée de le
12 faire.

13 Par contre, quand la Basse-Côte-Nord me
14 dit : « Bien, moi, mon enjeu, c'est celui-là,
15 ramène ça au national, s'il te plaît? » Je vais me
16 faire le porteur puis je vais le rapporter. On le
17 voyait plus comme ça, donc dans notre région la
18 table locale, on veut qu'elle soit forte et ample.
19 La table régionale, on veut qu'elle supporte les
20 tables locales, c'est un peu la réflexion qu'on
21 avait.

22 Q. [199] Donc, la table régionale est plus pour porter
23 des... à l'attention du national, mais les tables
24 locales, c'est là où devrait se régler les
25 difficultés de collaboration et concertation?

1 R. C'est ce qui est souhaité, effectivement.

2 Q. [200] Mais, ça ne donne pas toujours le résultat
3 escompté?

4 R. Bien, au début, on se parlait peut-être de règles
5 un peu strictes, même si les gens, personnellement,
6 autour de la table voudraient bien, des fois, ils
7 sont un peu pris dans les règlements, encore une
8 fois, là, je vous amène une perception, je ne suis
9 pas assise de ce côté-là, mais t'sais, on a
10 l'impression que même si mon ancien collaborateur
11 qui était très souple avant ou plus souple, bien,
12 on dirait que là, il est pris dans un petit carcan
13 puis il répond à une commande qui ne semble pas
14 avoir cette lunette-là sur notre réalité, là.

15 Q. [201] Donc, là, vous faites, si je comprends bien,
16 un lien depuis la réforme, il y a un peu moins de
17 flexibilité, un peu moins...

18 R. Bien, on a l'impression qu'il manque quelqu'un
19 autour de la table, il manque quelqu'un pour
20 prendre les décisions un peu plus proches du
21 terrain, en éducation, on parle beaucoup de
22 (inaudible), on parle beaucoup de... du milieu, des
23 gestionnaires du milieu. Ces gens-là, là, mettons,
24 ils sont un peu entre la tête puis le terrain puis
25 ils ont une vision d'ensemble beaucoup plus grande

1 puis en éducation, on les a, mais je ne suis pas
2 convaincue qu'il y a encore du côté de la santé.

3 Q. **[202]** Et donc, des gestionnaires, ce qu'on appelle
4 management intermédiaire...

5 R. Oui.

6 Q. **[203]** ... c'est plus des cadres supérieurs qui sont
7 sur les instances de concertation, les tables...

8 R. Bien, quand on est régional, encore une fois, quand
9 je m'assois, moi, dans ma chaise régionale, je
10 perds de vue mon terrain. Quand, comme directrice
11 des services éducatifs, si je vais m'asseoir dans
12 une école avec une équipe-école, là, je suis dedans
13 là...

14 Q. **[204]** Terrain...

15 R. ... puis je l'entends puis quand une Direction
16 d'école m'apporte sa vision d'école, bien, je suis
17 obligée de la croire parce que c'est elle qui est
18 là, mais si je perds ça de vue, bien là, je perds
19 mon rôle...

20 Q. **[205]** O.K. Donc...

21 R. ... mais il faut quand même qu'il y ait quelqu'un
22 qui le voit ce... qu'il ait cette vision-là un peu
23 plus grande, mais puis c'est ça, on a l'impression
24 qu'au niveau de la santé, il n'y en a plus ce
25 milieu-là.

1 Q. [206] Une moins bonne connexion entre les niveaux
2 qui sont présents puis l'expérience terrain...

3 R. C'est ça.

4 Q. [207] ... puis de la concertation?

5 R. C'est qu'on souhaitait avec la table régionale,
6 c'était pour faire, c'était de le faire ce pont-là,
7 là, avec, encore une fois, le succès qu'on se
8 reconnaît là, on travaille fort pour se rasseoir
9 ensemble, mais bon, on a tous les agendas qu'on a
10 aussi.

11 Q. [208] Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 On revient à André Lebon.

14 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

15 Q. [209] Dieu merci, ça m'est revenu, bonjour.

16 R. Bonjour.

17 Q. [210] Vous avez dit une phrase, « on ne sait plus à
18 qui s'adresser », ça m'a marqué, je me dis : bon,
19 la réforme date quand même de deux mille quinze
20 (2015), on peut comprendre que dans les débuts, il
21 y a eu des permutations, il y a eu plein de choses,
22 mais est-ce que c'est encore vrai?

23 R. Bien, ça bouge encore beaucoup. J'entendais la dame
24 tantôt parler de gens qui tombent au combat, mais
25 moi, des gens qui étaient dans ma liste de contacts

1 mais ils ne sont plus là, ils sont en maladie ou
2 ils sont changés d'emploi ou ils sont... donc, là,
3 de retrouver à qui m'adresser, on a été un bon
4 bout, effectivement, qu'on savait juste pas parce
5 que les gens n'étaient pas sur leurs chaises même
6 quand on parlait aux employés, ils nous disaient :
7 « Je sais plus c'est qui mon patron », donc ça, ça
8 a été un grand moment de déstabilisation, mais
9 aujourd'hui encore, c'est difficile de s'y
10 retrouver.

11 Q. [211] Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 On poursuit avec Lesly Hill.

14 Mme LESLY HILL, commissaire :

15 Q. [212] Donc, merci de votre témoignage et de votre
16 présence aujourd'hui. Je vais nous ramener aux
17 jeunes, aux résultats pour les jeunes, en fait,
18 sachant que la scolarisation, c'est vraiment un
19 facteur de protection extrêmement important dans la
20 vie d'un jeune, ma question est aussi simple, mais
21 est-ce que dans vos rapports avec la Direction de
22 la protection de la jeunesse ou les intervenants de
23 première ligne, Santé et Services sociaux, « at
24 large », vous sentez que la scolarisation est une
25 priorité?

1 R. Elle est toute simple, mais elle est très
2 compliquée votre question. Pas toujours. Mais c'est
3 sûr que nous, quand on regarde, quand moi, je
4 regarde une situation, je suis toujours dans
5 l'angle scolaire puis, effectivement, pour moi, la
6 priorité, c'est la scolarisation parce que c'est le
7 levier que l'enfant a pour changer sa vie puis je
8 le sais très bien, c'est démontré que dans les
9 premières années de scolarisation, j'ai toute la
10 latitude de changer sa vie si j'agis adéquatement.
11 Donc, quand je n'arrive pas à agir adéquatement
12 parce qu'il me manque un partenaire, c'est une
13 grande frustration, je vais le dire comme ça, parce
14 que si ce partenaire-là n'est pas présent et que je
15 n'arrive pas à scolariser un enfant adéquatement
16 mais cet enfant-là, on lui donne un parcours
17 scolaire très difficile, il va continuer à se voir
18 comme étant inadéquat, pas capable, puis on entend
19 puis toutes sortes de discours de ces enfants-là.
20 Donc, mais peut-être puis lorsqu'on a des
21 discussions avec eux, ils nous disent parfois
22 l'enfant, il n'est pas disponible parce qu'il faut
23 travailler à sa réadaptation, parce qu'il faut
24 travailler à certaines choses et là, c'est peut-
25 être dans mes limites à moi de compréhension de

1 l'intervention sociale parce que moi, à mes yeux,
2 il faudrait que les deux se fassent comme en
3 parallèle parce que si un enfant vit des succès à
4 une place, bien il va bâtir sur ses succès puis
5 c'est sûr que le socioconstructivisme nous le dit
6 très bien de bâtir sur ce qui fonctionne. Donc, si
7 on maintient un enfant au scolaire puis qu'on
8 s'assure qu'il vit des succès en même temps qu'on
9 travaille sur sa réadaptation, bien on a peut-être
10 plus de chances de l'aider à changer les choses.

11 Puis on a une deuxième fenêtre
12 d'opportunité un peu plus tard à l'adolescence là,
13 où est-ce qu'on va être capable aussi d'aller
14 chercher certains enfants, mais encore une fois, si
15 on travaille tous ensemble puis en collaboration.
16 Donc, la vraie réponse, j'en fais une très longue
17 là, mais ce n'est pas toujours ou pas passé.

18 Q. [213] Ce qui m'amène à une deuxième petite
19 question. On sait que dans les résultats des EDJeP
20 c'est l'étude sur le devenir des jeunes en
21 placement, le taux de diplomation des jeunes
22 surtout ceux en centre de réadaptation est
23 excessivement faible, on parle de dix-sept pour
24 cent (17 %) des jeunes qui suivent la courbe
25 normale scolaire pour leur âge, et on aussi entendu

1 des jeunes qui disaient qu'eux, quand ils ont passé
2 dans tout le système de protection de la jeunesse,
3 ils savaient peut-être que les universités
4 existaient, mais ils ne pensaient pas que ça
5 pouvait être pour eux ou qu'ils pourraient avoir
6 une place ou aller même dans une école de métiers
7 parce que je sais qu'ici sur la Côte-Nord, c'est
8 beaucoup vers les métiers que les gens se dirigent.

9 Donc, ma question c'est vraiment : qu'est-
10 ce qu'on peut faire de mieux pour aider ces jeunes-
11 là sachant que c'est vrai qu'ils font face à des
12 difficultés très, très importantes puis c'est vrai
13 que c'est très probable qu'ils ne soient pas
14 disponibles pour apprendre tout le temps, donc
15 qu'est-ce qu'on a besoin d'adapter ensemble comme
16 deux réseaux pour arriver à répondre à leurs
17 besoins puis peut-être les aider à se projeter dans
18 l'avenir?

19 R. Mais je vais vous reparler à nouveau d'abord de
20 flexibilité, de penser en dehors de la boîte. Je
21 pense à un projet qui a eu lieu dans une de nos
22 écoles, on a un centre jeunesse, là, ils sont allés
23 visiter un centre de formation professionnelle...
24 (micro fermé)... visiter un centre de réadapt... le
25 centre de formation professionnelle, ils sont allés

1 expérimenter des réalités de centre de FP. Dans
2 d'autres cas, je pense encore à ces enfants-là, ils
3 ont fait venir, on avait fait venir dans le cadre
4 d'un projet qui s'appelle « Nous rassemble » où on
5 travaille avec les communautés autochtones, il y
6 avait un rappeur qui est venu bien ils ont invité
7 le rappeur à venir rencontrer les jeunes au centre
8 Jeunesse plutôt que de, ils ne pouvaient pas sortir
9 les enfants, ça fait que, on est allés les trouver
10 puis ils ont vécu l'activité, les jeunes, les
11 retours qu'on a eus de ça, c'était extraordinaire,
12 les amener à visiter le cégep local, juste d'aller
13 faire une activité dans le café étudiant, de leur
14 faire voir que ça, ça se peut.

15 Dans ces centres-là, souvent on est pris
16 dans des horaires assez encarcannés, est-ce qu'on ne
17 pourrait pas éclater cet horaire-là, leur faire
18 vivre des activités en dehors des heures dites au
19 scolaire, est-ce qu'on ne pourrait pas se dire :
20 bien, il y a une activité qui dans une école, on va
21 les amener, le cégep vient visiter les étudiants un
22 soir, bien on ne pourrait pas dire : bien, on va
23 sortir, on va éclater l'horaire puis on va les
24 amener visiter le cégep avec les autres élèves.

25 Donc, tous les enfants qui sont en grandes

1 difficultés, tous les carcans dans lesquels on se
2 met, nous causent beaucoup plus de maux de tête, je
3 trouve qu'on dirait que là, on pense à la structure
4 puis on pense à l'adulte, on ne pense pas à
5 l'enfant quand on les maintient ces structures-là
6 autour. Il faut réfléchir à notre culture de
7 l'intervention autour d'eux.

8 Q. **[214]** (Micro fermé). Oups! Là, c'est à mon tour.
9 Les exposer à autre chose pour qu'ils puissent
10 peut-être rêver à autre chose...

11 R. Mais tous les enfants, tous les adultes
12 aujourd'hui, si on réfléchit, là, tous les adultes
13 qu'on connaît, qui ont vécu des choses difficiles
14 puis là, exemple bien personnel, je connais
15 quelqu'un qui était sur l'aide sociale toute sa vie
16 de jeunesse, qui est allé aux études universitaires
17 parce que dans sa vie, il a rencontré quelqu'un qui
18 a cru en lui, il y a quelqu'un qui a été un autre
19 modèle que le modèle qu'il rencontrait
20 habituellement, et ça, bien, il a été chanceux dans
21 sa vie, ça lui est arrivé, mais pourquoi on ne
22 provoquerait pas ça? Pourquoi on ne donnerait pas
23 ces opportunités-là à ces jeunes-là de se voir
24 autrement que ce que l'image qu'ils ont d'eux
25 depuis tout ce temps-là? Parce que je pense à chez

1 nous, il y a une intervenante, Maison des jeunes,
2 qui croit à ces enfants-là d'une façon assez
3 extraordinaire, elle les a fait rencontrer Yan
4 Perreault, elle leur fait faire des soupers, c'est
5 incroyable ces jeunes-là. Souvent, ce sont des
6 jeunes qui vont dans sa Maison des jeunes, mais qui
7 sont très souffrants mais elle, elle n'y croit pas
8 qu'ils sont différents puis elle y croit tellement
9 pas qu'ils sont différents qu'ils n'ont comme pas
10 le choix, l'image qu'ils reçoivent d'elle, c'est :
11 toi, t'es extraordinaire, ils sont obligés d'être
12 extraordinaires puis on le voit, l'effet que ça a.

13 Q. [215] Merci beaucoup.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci infiniment, Madame Couturier, ça a été des
16 échanges vraiment très, très, très intéressants,
17 tout le monde nous parle de l'intérêt de l'enfant,
18 mais des fois, c'est... voilà! Merci infiniment.

19 Mme MANON COUTURIER :

20 Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci. Alors, dix minutes (10 min) de pause, le
23 temps d'installer notre prochain témoin. Merci
24 encore.

25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. Alors, nous recevons maintenant madame Anne
5 Tremblay, qui est directrice du programme jeunesse
6 du CISSS de la Côte-Nord, bienvenue.

7 Mme ANNE TREMBLAY :

8 Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Et votre témoignage devrait nous permettre de
11 traiter des enjeux liés à la prestation de service
12 sur un aussi grand territoire et à la pénurie de
13 spécialistes, entre autres.

14 Alors, je vous rappelle que nous avons
15 soixante minutes (60 min) ensemble. Tel que
16 suggéré, une quinzaine de minutes de présentation
17 et le reste du temps en échange avec les
18 commissaires. Ça va?

19 Mme ANNE TREMBLAY :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Avant de vous laisser la parole, je vais demander
23 au greffier de vous assermenter.

24

25

1 PROGRAMME JEUNESSE CISSS DE LA CÔTE-NORD

2

3 **ANNE TREMBLAY**

4 (Sous serment)

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, Madame Tremblay, la parole est à vous.

8 Mme ANNE TREMBLAY :

9 D'accord. Merci beaucoup. Tout d'abord bienvenue et
10 merci de nous accueillir ici pour vous présenter
11 nos services. Donc, dans mon allocution, ce que je
12 souhaite vous présenter, ce sont les services qui
13 sont sous la responsabilité de la direction du
14 programme jeunesse dans un premier temps, parce que
15 les directions des programmes jeunesse ne sont pas
16 toutes configurées de la même façon au Québec en
17 province, donc je voulais vous faire état de ça. De
18 vous parler des enjeux de la dispensation des
19 services et aussi des grands dossiers qui sont
20 traités prioritairement dans la direction
21 actuellement, comme l'accès aux services, les
22 trajectoires et l'approche de l'utilisateur partenaire
23 et l'hébergement en centre de réadaptation.

24 Donc, les services qui sont sous la
25 direction du programme jeunesse sont composés des

1 centres mère-enfant et de la pédiatrie - on a deux
2 centres accoucheurs au niveau de la Côte-Nord - des
3 services de périnatalité et de petite enfance, des
4 services de périnatalité et de petite enfance, je
5 m'excuse... des services jeunes en difficulté.
6 Donc, auprès des jeunes, des enfants et des
7 familles, qui sont dispensés partout sur le
8 territoire, dans les anciens territoires de CLSC.
9 Les services en lien avec la santé mentale jeunesse
10 et les cliniques externes en pédopsychiatrie. Et
11 évidemment, là, les centres de réadaptation pour
12 jeunes en difficulté, on a deux centres de
13 réadaptation sur la Côte-Nord : un à Baie-Comeau et
14 à Sept-Îles. Il est à noter qu'en Côte-Nord,
15 l'application des mesures est demeurée sous la
16 responsabilité de la Direction de la protection de
17 la jeunesse.

18 Les enjeux de la dispensation des services
19 sur notre territoire, bien, je pense que vous avez
20 entendu parler depuis le début des audiences de
21 notre territoire, de l'étendue, des milieux isolés,
22 bon. Je ne vous répéterai pas, ce sont les mêmes
23 enjeux pour nous aussi au niveau de la prestation
24 de service. La pénurie du personnel, vous en avez
25 entendu aussi parler, donc on a les mêmes enjeux à

1 ce niveau-là, tant au niveau des travailleurs
2 sociaux, des éducateurs, des agents d'intervention
3 en CR, des infirmières. Donc, on est aussi touchés
4 par cette pénurie-là.

5 Tout le maintien de l'expertise et la
6 formation, qui aussi relèvent... qui sont un enjeu
7 vu cette pénurie aussi que nous vivons. Et l'accès
8 à l'évaluation et diagnostic en pédopsychiatrie,
9 qui présente un enjeu majeur pour l'ensemble des
10 services du CISSS, mais aussi à l'extérieur du
11 CISSS, et aussi principalement pour les enfants qui
12 auraient besoin d'avoir accès à de l'évaluation et
13 au diagnostic.

14 Dans les dossiers prioritaires qu'on a
15 traités au courant des dernières années, on avait
16 une préoccupation au niveau de l'accès aux
17 services. C'était important pour nous d'agir en
18 amont, pour éviter un parcours en Protection de la
19 jeunesse. On sait que plus on intervient tôt, plus
20 on sera en mesure d'éviter une trajectoire en
21 Protection de la jeunesse. Donc, on a mis en place
22 un guichet d'accès régional qui nous permettait un
23 traitement uniforme dans la réponse aux demandes de
24 service. D'avoir un portrait global des demandes
25 qu'on avait, un portrait de clientèle aussi, qui

1 nous permettait d'évaluer quels besoins on pouvait
2 avoir dans tel territoire et d'ajuster nos
3 interventions en conséquence.

4 Les délais en pédopsychiatrie aussi nous
5 préoccupaient, alors on s'assure d'avoir une offre
6 de service qui se fait via notre guichet d'accès
7 aux gens qui sont en attente en pédopsychiatrie.
8 Parfois ils acceptent, parfois ils refusent, mais
9 l'offre est faite via notre guichet d'accès.

10 Ce guichet d'accès là sera aussi bonifié
11 pour le rendre plus... je dirais avoir une
12 expertise plus interdisciplinaire et avoir aussi un
13 volet qui touche davantage la santé mentale. Donc
14 ça, ce guichet-là sera bonifié au fil du temps. Il
15 a aussi été présenté aux partenaires du milieu et
16 expliqué au niveau des processus pour référer aussi
17 la clientèle.

18 L'autre élément dont je souhaitais vous
19 parler, ce sont tout le volet des travaux au niveau
20 des trajectoires, de l'approche usager-partenaire
21 et des collaborations avec le milieu. Les
22 trajectoires, on travaille davantage au niveau des
23 trajectoires spécifiques. On raffine nos
24 connaissances de ces trajectoires-là et on veut
25 impliquer les partenaires quand, exemple, pour la

1 clientèle qui pourrait être touchée par la
2 négligence. Bien, lorsqu'on travaillera cette
3 trajectoire-là avec eux, bien on sera capable de
4 cibler les partenaires qui viendront s'asseoir avec
5 nous.

6 On a aussi le souci d'ajouter à notre
7 expertise l'expérience des usagers partenaires,
8 parce qu'on n'a pas encore au programme jeunesse
9 réussi à le développer. C'est en implantation dans
10 l'établissement, mais on souhaite vraiment aller
11 vers le vécu expérientiel des gens puis les
12 associer avec nous dans les travaux pour toute
13 trajectoire, que ce soit celle en négligence, que
14 ce soit celle en santé mentale, qu'on est aussi en
15 train de travailler, et toute autre trajectoire qui
16 pourrait être jugée prioritaire au niveau de notre
17 région ou par notre Ministère.

18 L'expérience de la mise en place des
19 services d'Aire ouverte nous fait aussi réfléchir
20 quant à l'implication des jeunes dans la
21 dispensation des services puis dans la définition
22 de l'offre de services. On est un site de
23 démonstration à Sept-Îles pour Aire ouverte et ce
24 site de démonstration-là a été retenu par le
25 Ministère parce qu'il y avait un élan, un grand...

1 investissement au niveau des partenaires du milieu
2 aussi pour que ça puisse prendre forme. Et vous
3 savez, on a quinze (15) jeunes dans un conseil
4 jeunesse qui ont, eux, défini l'offre de service,
5 identifié le lieu où ça se passerait, puis ils
6 continuent de s'impliquer au fil du temps, puis ils
7 décident à peu près de tout.

8 Et toute la structure qui a été mise en
9 place, bien, si on a des comités à tenir, bien, on
10 s'assure qu'il y a un jeune qui est présent de ce
11 conseil-là pour toujours garder le lien avec eux.
12 Donc, je pense que ça peut faire école aussi pour
13 des travaux qu'on peut amorcer dans d'autres types
14 de programmes ou d'autres offres de services.

15 J'en serai à l'hébergement réadaptation.
16 C'est une grande préoccupation pour notre région.
17 Depuis deux ans, on a une augmentation
18 significative des demandes en hébergement. On a
19 aussi un déficit de dix-huit (18) places
20 d'hébergement dans la région depuis la fermeture
21 des deux centres de réadaptation de la communauté
22 Uashat Maliotenam. Donc, on a un déficit de dix-
23 huit (18) places à combler.

24 Pour palier à ces besoins-là, on a utilisé
25 des espaces, on a ouvert des lieux de débordement.

1 On a présenté un projet de rénovation fonctionnel
2 aussi pour créer d'autres places et un projet
3 d'agrandissement du côté du CR de Sept-Îles, parce
4 qu'il y a un nombre important de jeunes de l'est du
5 territoire qu'on doit déplacer vers Baie-Comeau. Ce
6 matin, c'est vingt-huit (28). Donc, on a vingt-huit
7 (28) jeunes de l'est du territoire qui sont
8 hébergés du côté de Baie-Comeau. Et historiquement,
9 on a un volume aussi qui est plus grand du côté de
10 l'est du territoire, donc c'est important pour nous
11 de voir comment on peut rehausser cette offre de
12 services là dans l'est. Ça évitera peut-être pas
13 tous les déplacements, mais au moins on va les
14 réduire. Et donc, c'est ça. Et on est à présenter
15 un projet de fonctionner les techniques pour
16 pouvoir réaliser tout cela.

17 On parle d'ajout de places, mais on
18 aimerait et on souhaite aussi intervenir en
19 prévention des placements, s'assurer qu'on les
20 diminue et qu'on puisse mettre en place des équipes
21 pourraient intervenir intensivement pour prévenir
22 ces placements-là, pour interagir aussi lors des
23 transitions à dix-huit (18) ans et qui pourraient
24 soutenir les parents lors de la sortie d'un épisode
25 d'hébergement.

1 On a des travaux en cours sur les
2 transitions aussi, un comité qui est animé par la
3 Directrice de la protection de la jeunesse dans la
4 situation de jeunes où on doit se parler, on doit
5 trouver des solutions pour leur sortie à dix-huit
6 (18) ans.

7 En terminant, je me permettrai... je vais
8 prendre une petite gorgée d'eau. Mon équipe de
9 gestion avait un message à vous livrer, que je vais
10 vous lire textuellement :

11 Malgré les défis actuels, la priorité
12 de notre équipe est et demeurera le
13 bien-être de nos usagers. Pour ce
14 faire, nous continuerons de nous
15 montrer ouverts, de collaborer et
16 d'innover, tout en demeurant centrés
17 sur les réels besoins des enfants, des
18 jeunes et des familles de la Côte-
19 Nord. Soyez assurés de notre
20 engagement pour la suite des choses.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Ça va, on peut passer à la période d'échanges,
23 merci. Alors, on va débiter cette période
24 d'échanges avec Lesly Hill.

25 Mme LESLY HILL, commissaire :

1 Q. [216] Merci beaucoup. Merci d'avoir bravé la
2 tempête pour venir nous voir et vous pouvez dire à
3 votre équipe que le message est bien reçu.

4 R. Merci.

5 Q. [217] On sait que les gens travaillent fort pour
6 essayer de mettre des choses en place. Donc, vous
7 avez parlé tantôt de l'importance d'agir en amont
8 pour éviter que les enfants vivent une trajectoire
9 en Protection de la jeunesse, donc on ne pourrait
10 pas être plus en accord avec vous là-dessus.

11 J'aimerais savoir votre appréciation de l'offre de
12 services en première ligne présentement, sachant
13 qu'il y a des défis quand même de taille au niveau
14 géographique, les communautés isolées, etc. Est-ce
15 que vous voyez des défis au niveau de l'équité
16 d'accès aux mêmes types de services pour la
17 population selon les lieux où ils habitent
18 présentement?

19 R. Il y a des défis au niveau de l'équité de l'offre
20 de services parce qu'au niveau du maintien de
21 l'expertise et de l'auto-portance dans les petits
22 milieux, c'est plus difficile de maintenir
23 l'expertise pour les programmes spécifiques. Des
24 programmes plus précis, on est capable d'avoir
25 aussi un volume, un volume de clientèle qui nous

1 permet de maintenir cette expertise-là. Vous savez,
2 il y a des milieux à très petits volumes de
3 famille, où les intervenants ne sont pas... il n'y
4 a pas un intervenant jeunesse, un intervenant en
5 santé mentale, un intervenant en soutien à
6 domicile. Les intervenants doivent porter plusieurs
7 chapeaux et donc c'est effectivement plus difficile
8 de maintenir cette expertise-là.

9 Par contre, on essaie de donner du soutien
10 aux équipes via les plus grands points de service,
11 de la supervision, de l'encadrement qu'on peut
12 faire à distance. Donc, on essaie toutes sortes de
13 modalités, mais on est conscient qu'il y a des
14 défis aussi. On a des... bon, comme je vous disais
15 tantôt, tout le volet de la pénurie de personnel
16 qui laisse la perception qu'on a réduit les
17 services, mais en fait c'est pas... il n'y a pas eu
18 de coupure de service, mais c'est qu'on a de la
19 difficulté vraiment à trouver des intervenants qui
20 vont combler ces postes-là. Mais il y a quand même
21 une grande volonté de maintenir les services à
22 flot.

23 D'ailleurs, depuis le début de d'été,
24 l'établissement met en place des vigies, des vigies
25 pour s'assurer que l'offre de service se maintenait

1 partout sur le territoire et qu'on n'avait pas de
2 rupture de service. Donc, deux fois par semaine
3 pour les services psychosociaux, toutes les
4 directions cliniques se branchent et on discute
5 autour des priorités de remplacement, des besoins
6 prioritaires aussi et des nouvelles candidatures
7 qui sont arrivées, pour s'assurer de bien les
8 diriger sur le territoire. Pas uniquement à Baie-
9 Comeau, pas uniquement à Sept-Îles, mais vraiment
10 de s'assurer qu'on y va en lien avec les priorités
11 qu'on s'est données pour maintenir l'offre de
12 service partout sur le territoire.

13 Q. **[218]** On a eu un cri du coeur un peu de la mairesse
14 de Blanc-Sablon tout à l'heure, qui nous disait que
15 selon ses constats ou sa perception, avant la
16 réforme les équipes dans la région travaillaient de
17 façon plus intégrée autour des besoins de la
18 population. Puis selon ce que je comprenais de ses
19 propos, l'approche par programme ne fonctionne pas
20 pour eux. D'avoir un intervenant, ça n'a pas...
21 santé mentale, et caetera, avec des spécialisations
22 et, selon sa perception, ça amène à une
23 détérioration de l'offre de service locale. Donc,
24 ma question, c'est : est-ce que vous avez la
25 liberté d'innover les offres de service dans des

1 localités vraiment soit éloignées, plus petites,
2 avec des particularités, ou est-ce que vous devez
3 vraiment appliquer le même modèle partout en
4 région?

5 R. On n'a pas à appliquer le même modèle et on doit,
6 dans les petits milieux justement, ne pas dire :
7 l'intervenant jeunesse ne fera rien d'autre que de
8 la jeunesse. On doit s'aider au niveau de l'offre
9 de service. Ça pourrait être l'équipe de santé
10 mentale qui est en problème et on a des parents qui
11 auraient besoin de services et qui ne les auraient
12 pas. Donc, on a à se partager un peu les ressources
13 pour s'assurer du maintien de l'offre de service.
14 Parce que par programme pur, effectivement ça peut
15 être plus difficile de rencontrer les objectifs de
16 toute une population.

17 C'est sûr qu'on a des intervenants dédiés
18 aux programmes, mais il n'y a pas de rigidité pour
19 dire : bien c'est uniquement de la jeunesse que cet
20 intervenant-là va faire ou c'est uniquement SAPA
21 que cet intervenant-là va faire. On doit faire
22 équipe et s'aider, là, pour le maintien des
23 services.

24 Q. [219] O.K.

25 R. Est-ce que ça répond?

1 Q. [220] Oui, très bien. Je pense qu'une des choses
2 qui a été relevée, c'est l'absence des
3 gestionnaires sur place, qui géraient avant dans
4 une communauté pour une communauté, donc c'est
5 peut-être une partie de ce qui était constaté comme
6 manque à ce moment-là, avec la nouvelle réalité que
7 tout le monde vit. Je ne sais pas si vous avez des
8 commentaires par rapport à ça?

9 R. Bien, en fait depuis l'arrivée de la réforme, on a
10 mis les structures à zéro, on a reconstruit, on a
11 rebâti. Le temps que les gens s'approprient leur
12 carré de sable, prennent connaissance aussi de
13 l'ampleur de tout ce qu'il y avait, qu'ils prennent
14 connaissance des territoires, c'est certain qu'on a
15 maintenu la base au niveau de l'organisation de
16 service. Mais je comprends les gens qui disent :
17 bien on a l'impression peut-être parfois que ça
18 avance moins, mais il y a eu un contexte aussi où
19 les gens avaient à s'approprier leurs
20 responsabilités et où là, bien oui, on fait de la
21 gestion à distance, il y a quand même des modalités
22 dans l'établissement qui ont été décidées par la
23 gouvernance, de mettre des coordonnateurs de
24 territoire pour faire les liens plus facilement
25 entre ce qui se passe dans la communauté et les

1 gestionnaires. Les gestionnaires ont à leur
2 disposition des moyens technologiques, mais je
3 comprends que les gens ont besoin d'avoir quelqu'un
4 sur place à qui se référer, donc par le biais des
5 coordonnateurs de territoire on espère que ça va
6 répondre aux besoins. Mais ce modèle-là n'est pas
7 en application depuis tellement longtemps, là, donc
8 on espère que ça va porter fruit.

9 Q. [221] Parfait. Je vais vous amener ailleurs. Au
10 niveau des collaborations avec les partenaires
11 éducation, garderie, centre de la petite enfance,
12 organismes communautaires, on a quand même des
13 commentaires de partenaires puis c'est pas juste
14 ici Côte-Nord, c'est un peu partout, que soit au
15 niveau de la confidentialité ou la façon qu'on
16 applique les règles, c'est difficile de se
17 concerter ou bien les structures de concertation
18 sont moins là ou les intervenants ont le sentiment
19 de moins se parler. Donc, je voulais juste vous
20 entendre par rapport à ça et comment vous voyez le
21 partenariat intersectoriel.

22 R. On est impliqué, le programme jeunesse, dans à peu
23 près une quinzaine de concertations, de comités
24 partout sur le territoire. C'est vrai qu'il y a eu
25 du roulement aussi au niveau des gestionnaires, du

1 roulement de personnel, des changements. Donc, le
2 temps que les gens reprennent contact, que les gens
3 se connaissent, oui, ça a pu occasionner des
4 difficultés au niveau des communications.

5 Au niveau, exemple, des instances locales
6 MSSS-MELS... MSSS-MELS, que je devrais dire, avec
7 l'éducation, il y a des tables qui sont très
8 actives, qui fonctionnent, qui fonctionnent bien.
9 On a pu réussir, on a maintenu les calendriers de
10 rencontre, puis il y a d'autres instances où c'est
11 un petit peu plus difficile de maintenir le rythme
12 et la cadence. Mais il y a une volonté des... en
13 tout cas, de notre instance, de notre Ministère et
14 je suis persuadée du ministère de l'Éducation et
15 des collègues de l'éducation, de maintenir ces
16 instances-là.

17 Les autres concertations dans le milieu, on
18 est impliqué dans les regroupements locaux Avenir
19 d'enfants, on a toutes les ententes protocole avec
20 les CPE aussi, qui sont animées par les... bien,
21 qui sont gérées par les chefs de service du
22 programme. Il y a toutes sortes d'autres
23 concertations aussi qui peuvent être pilotées par
24 d'autres directions, à laquelle on participe, donc
25 toute l'implantation de Aire ouverte, Agir tôt, qui

1 est en cours. Des liens avec le comité sur la
2 stigmatisation au niveau de la santé mentale, le
3 comité aussi au niveau de l'itinérance. Donc, on
4 est impliqué par le biais d'autres directions pour
5 la collaboration avec les partenaires.

6 Q. [222] Parfait, merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors on va poursuivre avec Lorraine Richard.

9 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

10 Q. [223] Merci. Bonjour, Madame Tremblay. Je dois vous
11 dire que je suis quand même étonné de vos propos,
12 Madame Tremblay, parce que vous êtes une des rares
13 personnes que j'ai entendues ne pas nécessairement
14 contester la réforme. Vous avez parlé de
15 reconstruction, de rebâtir. Par contre, moi, j'ai
16 entendu beaucoup, puis surtout de la part de la
17 mairesse de Blanc-Sablon, de dire que ce n'est pas
18 nécessairement que... oui, il y a des gens qui ont
19 changé de place, c'est pas nécessairement que les
20 gens, ils ne se connaissent plus, les gens se
21 connaissent, mais justement ils ont changé de titre
22 d'emploi, la tâche devient plus lourde, le
23 territoire à parcourir est plus long. Vous n'avez
24 pas senti ça, vous, comme gestionnaire, les effets
25 directement sur les personnes qui travaillent sur

1 le terrain?

2 R. Je pense qu'il n'y a pas juste une réponse à ça.

3 Oui, il y a une réforme qui a provoqué le chaos

4 pendant un bout de temps. Comme je vous dis, on a

5 des choses qu'on est en train de stabiliser

6 actuellement. Mais toute la conjoncture au niveau

7 de la pénurie de main-d'oeuvre, je pense que c'est

8 une autre réponse à cette situation-là. Je ne peux

9 pas vous dire oui ou non, je pense qu'il y a

10 plusieurs facteurs et effectivement je pense que

11 tous ces changements-là ont eu un impact sur tous

12 les mécanismes de communication au sein des plus

13 petits milieux aussi, qui avaient des

14 particularités. Je ne nie pas ça, puis je ne nie

15 pas que le travail n'est pas lourd au niveau des

16 intervenants qui ont eu à chercher leurs repères ou

17 qui ont eu à retrouver un peu le sens de toute

18 cette réforme-là, je ne nie pas ça. Mais ce que je

19 dis, c'est qu'il y a quand même aussi des bons

20 coups dans cette réforme-là, pour ma part. Et

21 j'étais dans un CSSS avant et tout n'était non plus

22 au beau fixe et on avait aussi des défis de

23 communication. Donc, il y a des défis, il y a des

24 choses qui vont bien. Ce qu'on entend aussi au

25 niveau de la Commission, bien, on en prendra bonne

1 note et on tentera d'y répondre aussi pour aider
2 aux collaborations avec les milieux.

3 Q. [224] Je nous le souhaite, après nos travaux, que
4 les choses puissent changer. Une autre question. Là
5 aussi, j'ai été étonnée, je... puis c'est pas
6 personne avec vous, là, Madame Tremblay, je tiens à
7 vous rassurer là-dessus, mais ce matin on a entendu
8 beaucoup parler qu'on manquait d'orthophonistes, on
9 manquait de psychologues, mais on manquait surtout
10 un accès à la psychopédiatrie. Et vous, vous avez
11 dit : mais il y a un guichet d'accès, puis l'offre
12 est faite. C'est comme si c'était facile. Pourtant,
13 on nous a dit tout à fait le contraire, comment
14 c'était difficile. Il y a même quelqu'un qui nous a
15 dit : « J'ai dû aller à Chicoutimi ». Puis je ne
16 sais pas comment ça s'est produit pour qu'elle
17 puisse aller à Chicoutimi, l'accès est très
18 difficile pour avoir à un pédopsychiatre, mais...
19 Je voulais juste vous entendre là-dessus. Comment
20 vous faites pour, vous, dire : bien là, l'offre est
21 faite, c'est correct, vous pouvez y aller?

22 R. Bien, je vous remercie de me poser la question
23 parce que j'ai besoin de faire une précision. On
24 est très préoccupés par l'offre, la couverture
25 médicale en pédopsychiatrie. Oui, c'est vrai qu'il

1 y a une offre via les services de proximité, mais
2 ça ne vient pas remplacer l'accès à l'évaluation et
3 au diagnostic. Donc, la couverture en
4 pédopsychiatrie, actuellement, on a un plan
5 d'effectif médical à quatre. On est à zéro. On est
6 à zéro, on a deux pédopsychiatres qui viennent en
7 itinérance. Un qui vient onze (11) jours par mois,
8 un autre qui offre à peu près une vingtaine de
9 semaines par année. Donc, c'est nettement
10 insuffisant pour répondre à nos besoins. Eh oui,
11 les délais d'accès sont beaucoup trop longs.

12 Donc, ce qu'on a à... on essaie de trouver
13 des alternatives pour soutenir les familles pendant
14 cette attente-là. On voudrait développer la télé-
15 médecine ou d'autres moyens technologiques ou avoir
16 des ententes avec d'autres régions. C'est ce qu'on
17 voudrait, mais je vous dirais que c'est pas non
18 plus une denrée qui est... c'est une denrée rare,
19 quand même, au niveau de la pédopsychiatrie, mais
20 on est tout à fait conscients de ce que ça peut
21 occasionner.

22 Ça occasionne des lourdeurs dans le suivi
23 des familles aussi. Pour nos équipes, pour d'autres
24 directions comme DI-DP-TSA, il y a des suspicions
25 au niveau des TSA qu'on est en attente d'un

1 diagnostic. Tout le volet médical, on sait qu'il y
2 a aussi un impact pour eux au niveau de l'accès à
3 un diagnostic quand ils en ont besoin. Donc, je
4 vous remercie d'avoir posé cette question-là parce
5 que je ne voulais pas avoir l'air de la directrice
6 qui a l'impression d'avoir des réponses à ça, parce
7 qu'on a un enjeu important à ce niveau-là.

8 Q. [225] D'accord. Dans toute la trajectoire des
9 services, puis vous avez parlé beaucoup des
10 usagers, même que le gestionnaire nous envoie un
11 message, moi, j'aime mieux parler de nos enfants
12 parce qu'on est là aussi pour nos enfants, donc
13 toute la trajectoire de service qui doit être
14 dispensé à nos enfants, est-ce que les Maisons de
15 la famille, surtout à Sept-Îles, je vous apprendrai
16 rien, Madame Tremblay, en vous disant que la Maison
17 de la famille est un organisme communautaire...
18 écoutez, tout le monde voudrait pouvoir avoir accès
19 aux services aussi... je le dis aussi humains,
20 aussi rapidement que la Maison de la famille ici à
21 Sept-Îles. Est-ce qu'ils participent, la Maison de
22 la famille, à vos travaux sur les trajectoires?

23 R. À ce moment-ci, on n'est pas en... vous me parlez
24 de la trajectoire en négligence possiblement. On
25 est en train de la faire, cette trajectoire-là, on

1 l'a identifiée à l'interne et on a des travaux à
2 faire avec nos partenaires à l'externe. Donc, ça
3 viendra assurément avec les CPE, Maison des
4 familles et tous les partenaires qui sont concernés
5 par ces trajectoires-là.

6 Q. [226] Dernière question. Je l'apprends, là, que
7 vous avez... vous voulez vraiment déposer un projet
8 fonctionnel et technique, là, pour un
9 agrandissement. Ce que je comprends, c'est au CR,
10 centre de réadaptation. Soit. Mais ça ne vous
11 inquiète pas au niveau des gestionnaires de voir
12 qu'avant on en avait juste un à Baie-Comeau,
13 maintenant on a un CR ici à Sept-Îles aussi, là?
14 Parce qu'on en transférait beaucoup, puis a
15 agrandi, puis on a... on a même modifié... que...
16 oui, la clientèle augmente, les délais même pour
17 les enfants qui sont pris en charge augmentent et
18 qu'on passe par la solution de dire : bien, on va
19 présenter un plan, on va demander des sous pour
20 faire un agrandissement. Est-ce que vous pouvez me
21 donner des exemples d'une... je pourrais vous dire
22 de travailler un peu en amont, quelles sont les
23 mesures pour justement... C'est bien qu'on
24 agrandise puis qu'on puisse garder nos enfants,
25 parce que j'ai vu qu'il y en avait énormément qui

1 doivent être hébergés à l'extérieur de la région,
2 ce qui est déjà un traumatisme en soit quand on est
3 hébergé dans un centre de réadaptation; est-ce
4 qu'il y a des moyens d'une telle ampleur qui
5 semblent mis en marche ou que vous pensez à court
6 terme justement pour travailler avant que ça
7 arrive, dans la prévention, en amont, avant que nos
8 jeunes... parce que là, de plus en plus, ils se
9 retrouvent dans un CR, dans un centre de
10 réhabilitation, puis on dirait que si on aurait
11 travaillé avant avec des mesures, ils ne seraient
12 peut-être pas retrouvés là, puis même devoir
13 quitter la région pour avoir une place.

14 R. Hum, hum. Le plan dont je vous disais vouloir
15 déposer tout à l'heure, c'est qu'historiquement, il
16 y a quand même un volume de plus qui vient de l'est
17 du territoire. Donc, si on laisse le nombre de
18 places comme ça, on va continuer à transférer des
19 jeunes de la région de Sept-Îles, de l'est du
20 territoire vers Baie-Comeau. Ce qu'on veut, c'est
21 équilibrer ça.

22 L'autre chose que je vous partageais tout à
23 l'heure, c'est qu'on a à coeur d'agir en amont, et
24 il faut avoir la capacité de le faire aussi. Et ce
25 qu'on voudrait, c'est s'inspirer d'initiatives qui

1 sont faites ailleurs dans la province, où il y a
2 des équipes d'éducateurs, par exemple, qui
3 interviennent de façon plus intensive précocement
4 auprès de... pour éviter les placements. Mais qu'on
5 le fasse aussi une fois... puis on les... on ne
6 pourra pas éviter tous les placements, mais qu'on
7 se donne aussi des programmations à l'interne pour
8 que le jeune soit en mesure de quitter le plus
9 rapidement possible.

10 Donc, il y a déjà eu des initiatives et des
11 programmations qui avaient été mises en place et,
12 entre autres, qui comportaient une notion de
13 médiation, de s'assurer de faire une médiation avec
14 l'enfant, la famille. Et on voudrait généraliser
15 cette approche-là, pas uniquement du côté de Sept-
16 Îles, mais aussi du côté de Baie-Comeau, donc c'est
17 pour ça la...

18 Mais juste pour préciser une donnée que
19 vous avez actuellement. Ce matin, on a trois jeunes
20 en placements extrarégionaux. C'est déjà beaucoup,
21 mais je vous dirais qu'on est assez... on ne
22 voudrait pas, mais on fait des miracles
23 actuellement à l'interne pour être capable de
24 garder le plus grand nombre possible de jeunes au
25 moins sur la Côte-Nord.

1 Q. [227] Merci beaucoup, Madame Tremblay. Soyez
2 assurée que toutes mes questions sont dans le but
3 qu'on puisse améliorer les choses pour nos enfants.
4 Puis quand on a vu comment la Côte-Nord se situait
5 par rapport au taux de placements puis au délai
6 d'attente, c'est quand même inquiétant.

7 R. Oui.

8 Q. [228] Merci.

9 Q. [229] Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 On poursuit avec Danielle Tremblay.

12 Mme DANIELLE TREMBLAY :

13 Q. [230] Bonjour, Madame Tremblay.

14 R. Bonjour.

15 Q. [231] Je pense qu'un des problèmes criants, vous le
16 nommez vous-même, on parle de pénurie de ressources
17 humaines. C'est un des thèmes récurrents qu'on
18 entend depuis que nous sommes ici. Quelles
19 stratégies novatrices, je dirais, parce que vous
20 devez vous creuser la tête... Et on sait que cette
21 pénurie-là, elle est à la grandeur du Québec. Elle
22 vous affecte particulièrement parce que plus on est
23 en région éloignée, bien, l'attraction est plus
24 difficile. Quelles stratégies plus innovatrices
25 vous faites pour en arriver à recruter et à retenir

1 des professionnels de différentes catégories dont
2 vous avez besoin pour votre offre de services?

3 R. Le CSSS, la Côte-Nord, il y a plusieurs mois ou
4 quelques mois là, vous m'excuserez au niveau du
5 temps, a démarré une campagne de recrutement
6 massive à l'extérieur. On a eu des campagnes via
7 Facebook particulièrement, donc on... Vous direz
8 que c'est peut-être pas novateur de faire ces
9 campagnes-là, mais les campagnes étaient, très très
10 bien montées, très, très belles. Et on fait aussi
11 la promotion de la Côte-Nord en termes de qualité
12 de vie, ce qui n'est pas du tout faux. Et donc, on
13 a eu des campagnes, des grandes campagnes à
14 l'extérieur de la région pour faire la promotion de
15 la région et des emplois qui sont intéressants
16 aussi sur la Côte-Nord.

17 L'autre chose, pour retenir notre
18 personnel, on a commencé à avoir des projets, un
19 projet pilote, entre autres, en Hématite, pour
20 faire du parrainage ou du « marrainage » avec du
21 tutorat, si on veut, pour nos nouveaux employés
22 qu'on est capable de... qu'on soit en mesure de...

23 On sait que les défis sont grands. Ça peut
24 être des jeunes qui arrivent avec moins
25 d'expérience et qu'on puisse bien les encadrer une

1 fois qu'ils arrivent dans nos murs. Donc, on a mis,
2 on veut aussi mettre l'accent sur le volet
3 rétention de notre personnel.

4 De plus, à chaque fois qu'on a un besoin
5 dans l'offre de services, on se questionne sur le
6 type de professionnel qu'on a besoin. Peut-être
7 qu'il y a deux ans, c'était un travailleur social.
8 Maintenant, est-ce que c'est plus un éducateur?
9 Donc, on voit aussi à préciser nos besoins, au
10 niveau des professionnels, en fonction des besoins
11 de nos enfants, de nos jeunes et de nos familles.

12 Donc, il y a aussi ce travail-là qui est
13 fait par les équipes pour s'assurer de recruter les
14 bons joueurs. Ceux qui peuvent aussi venir boucler
15 tout notre manque.

16 On se rendait compte aussi dans les
17 dernières années, on manquait d'éducateurs. On
18 avait, on a de plus en plus de listes d'attente au
19 niveau de l'éducation spécialisée. On se rend
20 compte que les parents ont besoin d'outils
21 concrets. Donc, on a rajouté, on a revu notre offre
22 de services ou ajouté des psychoéducateurs. On a
23 modifié un peu la configuration des équipes pour
24 s'assurer de répondre aux profils qu'on voyait dans
25 nos listes d'attente ou dans nos demandes de

1 services.

2 Q. [232] Et ce soutien-là - j'aimerais revenir sur
3 l'accueil le soutien que vous offrez - comment vous
4 arrivez à le faire à l'intérieur de ce vaste
5 territoire où ce qu'on nous a témoigné - on va
6 toujours référer au témoignage de ce matin de la
7 mairesse de Blanc-Sablon - où il y a très peu
8 d'intervenants à l'intérieur du même point de
9 services? Souvent, ces intervenants-là font du
10 multiprogrammes, je dirais. Comment vous arrivez à
11 même dégager du temps de ces intervenants-là pour
12 soutenir les nouveaux?

13 R. Je veux dire, on ne l'a pas encore expérimenté du
14 côté de la Basse Côte-Nord. Mais, le projet pilote
15 qui a été fait, c'est plus du côté de l'Hématite et
16 il y aura une structure de mise en place autour de
17 ça qui pourrait, par exemple, impliquer des
18 intervenants, oui, du milieu, mais aussi des
19 intervenants seniors d'un autre point de services
20 qui pourraient soutenir, par le biais de
21 conférences ou d'autres façons, là.

22 Mais je pense que si on veut que ce soit
23 une réussite, on ne peut pas le faire porter non
24 plus sur les épaules de seulement une personne dans
25 une installation, mais de le faire aussi à travers

1 l'équipe et utiliser les expertises un peu partout
2 sur le territoire. On a des moyens technologiques
3 qui nous permettent de le faire maintenant.

4 Q. [233] O.K. Donc, vous parlez d'utilisation de
5 moyens technologiques pour pallier un peu à cet
6 immense territoire-là...

7 R. Oui.

8 Q. [234] ... et à l'isolement des personnes.

9 R. Oui.

10 Q. [235] Tout à l'heure, vous nous avez parlé,
11 particulièrement pour la pédopsychiatrie, de télé-
12 médecine. Comment vous les utilisez, ces moyens-là?
13 J'imagine que c'est un des éléments importants, là,
14 lorsqu'on a si vaste à couvrir. Comment vous... mis
15 à part les deux exemples que je viens de nommer là,
16 vous utilisez...

17 R. Bien, les gestionnaires ont des appareils
18 électroniques, ils sont en lien avec leurs équipes
19 facilement. Ils sont facilement rejoignables même
20 s'ils ne sont pas à proximité. Mais au niveau des
21 visioconférences qu'on peut utiliser.

22 Mais, au niveau clinique, pour ma part, au
23 niveau social, au niveau de la télé-médecine, au
24 niveau de la psychologie, on pourrait aller plus
25 loin dans l'utilisation de nos moyens

1 technologiques, ce qui n'est pas encore le cas.
2 Mais ce qu'on souhaite développer le plus
3 rapidement possible pour que notre monde, notre
4 population ait accès à ces services-là, je vous
5 dirais que c'est plus en développement
6 actuellement.

7 Q. [236] Je changerais de sujet. Effectivement, on a
8 vu les statistiques, très haut taux de négligences
9 ici sur la Côte-Nord, très haut taux de
10 signalements reçus, retenus. Vous parlez de la
11 révision de votre trajectoire en négligence. On
12 sait que la négligence est multifactorielle et
13 nécessite un travail de partenariat et de
14 collaboration.

15 Et comment ces partenaires-là, dans votre
16 démarche en cours de révision de la trajectoire,
17 sont impliqués? Comment vous les sollicitez?
18 Comment vous les impliquez dans...

19 R. Dans le... lorsqu'on a démarré le CSSS de la Côte-
20 Nord, on a fait des consultations aussi pour bien
21 définir notre continuum de services. Les
22 partenaires ont tous été mis à contribution. On a
23 consulté nos partenaires à l'externe et les
24 employés et on a fait une image, une cartographie
25 de notre continuum jeunesse. C'est comme ça qu'on

1 les a rejoints au départ.

2 Ensuite, on s'est... on a revu notre façon
3 à travers les travaux sur les trajectoires, notre
4 façon de rejoindre les gens. Donc, ils seront
5 impliqués dans les trajectoires. On les invitera
6 lorsqu'on aura établi justement, là, les priorités.
7 On le travaille au niveau de la... on travaille la
8 trajectoire en négligence, mais on a des choses à
9 faire au préalable dans notre interne aussi au
10 niveau de la compréhension de toutes nos entrées au
11 niveau de la négligence.

12 Par exemple, est-ce qu'on est bien
13 conscient que, pour avoir accès à un service en
14 négligence, la trajectoire peut débiter par un avis
15 de grossesse, par exemple. Est-ce que tout le monde
16 comprend cette porte d'entrée là?

17 Il y a aussi le guichet d'accès qui peut
18 jouer un rôle. Les cliniques médicales qui peuvent
19 jouer un rôle. Donc, pour nous, c'est important de
20 se clarifier comment ça se passe actuellement et de
21 bien se comprendre dans notre interne sur comment
22 les choses se font maintenant et de voir comment on
23 peut l'optimiser. C'est après cette étape-là qu'on
24 va aller avec les partenaires pour voir comment
25 justement on peut les greffer puis s'assurer qu'on

1 est... on est optimal et qu'on n'a pas de trou dans
2 notre filet de sécurité, si je peux m'exprimer
3 ainsi, pour rejoindre la clientèle.

4 Q. [237] Est-ce que je comprends bien que, dans le
5 fond, dans votre travail actuellement en cours,
6 vous avez besoin davantage de faire un exercice
7 entre vous à l'interne pour...

8 R. Il y a des...

9 Q. [238] On a eu des gens... la personne qui vous a
10 précédée, qui nous disait parfois, on a
11 l'impression que même à l'intérieur, l'information
12 ne circulait pas, que, bon, tel programme ne
13 connaît pas ce que l'autre fait autour d'une même
14 famille. Est-ce que c'est ça cette démarche-là dont
15 vous nous parlez de dire « Bon, bien, on va
16 commencer par faire le ménage de notre propre
17 maison? »

18 R. Il y a de ça. Oui, effectivement. Tous les
19 arrimages internes ne sont pas tous, ne sont pas
20 tous connus ou faits actuellement. Donc, quand on
21 vient, on prend exemple une trajectoire - on va
22 prendre celle en santé mentale, par exemple - on va
23 regarder ensemble avec les gestionnaires ou les
24 intervenants, et là on se rend compte qu'il y a des
25 écarts, peut-être dans la compréhension de la façon

1 que ça fonctionne. Des écarts dans comment, quels
2 critères sont requis pour telle chose. Donc, oui,
3 effectivement, on a un premier, une première étape
4 à faire dans notre interne pour formaliser ces
5 arrimages-là, s'assurer qu'on se comprenne bien.

6 Et ensuite, on ira vers les partenaires
7 pour bonifier cette trajectoire-là et ils auront
8 aussi leur mot à dire là-dedans. Comme je le disais
9 tantôt, on aura des usagers partenaires qui
10 viendront nous aider à mieux définir ces offres de
11 services là. Mais, nous, pour dans certains cas ou
12 dans certaines trajectoires et certains travaux, on
13 a à mieux se définir dans notre propre interne.

14 Q. [239] Hum, hum. Merci beaucoup.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [240] Madame Tremblay, je vais repartir d'une
17 question et réponse faites par un témoin plus tôt
18 aujourd'hui, mais utilisées dans un autre contexte
19 pour débiter ma question.

20 La question était la suivante : qui est
21 leader puis trouver le leader, ça va bien aller.
22 Alors, vous êtes la leader, n'est-ce pas, comme
23 directrice du programme. Je veux juste vous
24 signaler quelques faits qui nous ont été rapportés
25 depuis qu'on est arrivé hier.

1 On nous dit : « Depuis la réforme, les
2 tables de concertations ont disparu, les
3 intervenants ont perdu leur autonomie, leur
4 jugement clinique. Pourquoi? Parce qu'ils sont pris
5 dans la lourdeur, dans la paperasse, dans la
6 performance. Ils n'ont plus le temps de s'asseoir
7 puis de discuter avec leurs collègues. Elles
8 doivent justifier si elles le font. »

9 Puis là, je voyais dans vos solutions que
10 vous parliez de parrainage et tout ça. Ce qu'on
11 nous a dit en témoignage, c'est qu'elles n'ont pas
12 le droit de le faire, puis sinon, elles doivent le
13 justifier. Donc, ce qu'on nous a dit, c'est
14 qu'elles le font sans le dire pour accueillir les
15 nouvelles personnes, donc faire le parrainage que
16 vous proposez en solution.

17 Vous nous avez dit effectivement que le
18 chaos, ça existe pendant un bout de temps puis que
19 vous êtes en train de reconstruire. La réforme date
20 de deux mille quinze (2015); on est à la veille de
21 deux mille vingt (2020), donc presque cinq ans plus
22 tard.

23 Moi, j'aimerais ça que vous me rassuriez,
24 avant que la fille de la ville reparte pour
25 Montréal, êtes-vous capable de dire aux familles et

1 aux enfants quand est-ce que ça va aller mieux,
2 puis que tout ce que vous mettez qui sont dans le
3 futur, en termes de solution... je ne comprends pas
4 que c'est en termes de futur encore cinq ans plus
5 tard. Dites-leur, quand est-ce que ça va être
6 correct puis qu'ils vont avoir les services puis
7 que tout ce que vous dites, là, de parrainage, de
8 réorganisation, je ne comprends pas, parenthèses
9 « on explore la télé-médecine. » Ça fait vingt-cinq
10 (25) ans que ça existe la télé-médecine. Je ne
11 comprends pas pourquoi on l'explore là. C'est fait,
12 c'est établi et tout. Pouvez-vous, pouvez-vous
13 rassurer tout le monde sur la Côte-Nord, s'il vous
14 plaît?

15 R. Oui, je peux le faire. En fait, bon, vous me dites,
16 on a une vision uniquement vers le futur. Il y a
17 beaucoup de travaux qui ont été faits depuis le
18 début de la réforme. Mais en même temps, je ne veux
19 pas vous laisser voir que tout a été fait. Il y a
20 encore des améliorations à faire.

21 Vous savez, quand je vous dis qu'on a mis
22 en place un guichet d'accès, ça a été majeur au
23 niveau de l'accès aux services pour les familles.
24 Donc, les familles, on avait autant de façons de
25 faire qu'on avait d'établissements sur la Côte-

1 Nord, pratiquement.

2 Donc là, on s'est donné une façon d'avoir
3 un portrait plus juste de ce qu'on avait à faire,
4 de prioriser aussi nos familles. Eh oui, il y a des
5 listes d'attente dans certains secteurs, mais
6 toutes nos situations prioritaires sont répondues à
7 l'intérieur d'un délai raisonnable et on a amélioré
8 nos cibles aussi au niveau, au niveau de cette
9 réponse-là.

10 Donc, nos délais d'accès sont meilleurs que
11 l'année passée au niveau des services de proximité
12 et nos listes d'attente ont diminué, malgré le fait
13 qu'on a une pénurie de personnel. Donc, la liste
14 d'attente de l'année dernière ou de l'année d'avant
15 était plus significative que maintenant.

16 Alors, oui, il y a des changements qui s'en
17 viennent. Quand vous parliez de télémédecine qui
18 est implantée partout pour des volets plus de
19 soins, effectivement elle était là. Mais pour les
20 volets au niveau de la pédopsychiatrie ou de la
21 psychiatrie, on était très peu, très peu organisés
22 à ce niveau-là. Il y a des projets, il y a une
23 volonté de le développer aussi au sein de
24 l'établissement pour ajouter l'accès à d'autres
25 spécialités.

1 Donc, oui, les équipes sont à pied d'oeuvre
2 sur le terrain, il n'y a pas uniquement des choses
3 à venir, il y a des choses qui se sont faites au
4 fil du temps. Et je pense que les équipes sur le
5 terrain font au maximum pour offrir les services.
6 Les gestionnaires des équipes aussi.

7 Et écoutez, si on pouvait demain matin
8 régler avoir des gens sur nos chaises, je suis à
9 peu près persuadée qu'on aurait des listes
10 d'attente à peine parce que, pour nous, les plans
11 de postes actuellement qui seraient... qui sont là
12 pourraient répondre aux besoins.

13 Donc, on a à agir en amont. Vous me parliez
14 tantôt de rassurer la population. Oui, on est des
15 leaders dans notre offre de services au niveau des
16 directions, mais aussi tout le volet des
17 communautés. Une fois qu'on est rendu à faire une
18 demande de services en première ligne, on pourrait
19 agir encore plus en amont, en collaboration avec
20 les partenaires.

21 Il y a aussi une initiative régionale qui
22 est en cours, qui est en construction. Mais, encore
23 là, oui, c'est dans l'avenir, mais les démarches
24 sont faites avec plusieurs ministères qui
25 s'appellent « La table santé et qualité de vie de

1 la Côte-Nord. »

2 Et notre établissement est un des
3 coresponsable de cette démarche-là avec d'autres
4 ministères. Et l'objectif est d'avoir des
5 concertations, des instances intersectorielles dans
6 chacun des territoires, et agir, et définir des
7 priorités justement dans ces territoires-là et
8 convenir de comment on va répondre aux besoins de
9 la population.

10 Donc, de développer des environnements
11 favorables dans les territoires et non pas
12 uniquement avoir une vision qui est globale pour la
13 Côte-Nord, mais qui va se coller réellement aux
14 besoins des territoires.

15 Q. [241] O.K. Une petite, une petite rapide. Dans vos
16 solutions, vous mettez « offrir des primes pour
17 venir travailler sur la Côte-Nord parce que les
18 primes sont à partir de Sept-Îles ». Ça, c'est
19 vieux comme la lune. Cinq ans plus tard, comment ça
20 se fait que c'est pas harmonisé puis c'est le même
21 employeur toute la région?

22 R. Je vous dirais que c'est des dispositions qui sont
23 dans nos conventions collectives au niveau des
24 primes.

25 Q. [242] C'est le futur aussi? Alors, je laisse la

1 parole à André Lebon.

2 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

3 Q. [243] Bonjour, Madame Tremblay.

4 Mme ANNE TREMBLAY :

5 R. Bonjour.

6 Q. [244] Vous avez fait un appel de phares important
7 sur les services de réadaptation. Vous avez
8 expliqué votre congestion. J'aurais deux questions
9 rapides là-dessus, mais après je veux qu'on parle
10 de familles d'accueil.

11 Votre taux d'occupation dans la dernière
12 année, vous avez été en engorgement sur une base
13 régulière?

14 R. Oui. On est en engorgement sur une base régulière.
15 Actuellement, dans les unités ouvertes, on est
16 autour de cent cinquante pour cent (150 %) de taux
17 d'occupation.

18 Q. [245] Très bien. Je sais par expérience que la
19 difficulté, quand on est dans ce contexte-là, c'est
20 que le jumelage et l'accès deviennent aussi
21 complexité parce qu'on gère par place libre plutôt
22 que par programme. Puis avez-vous un commentaire
23 là-dessus? Ça doit quand même aussi se manifester,
24 ou vous arrivez à gérer ça malgré tout?

25 R. Mais, on a des débordements adolescents filles,

1 débordements adolescents garçons qu'on arrive à
2 cibler, on arrive à les installer avec les unités,
3 les unités d'origine. Je ne suis pas certaine par
4 exemple de comprendre votre question. On n'a pas
5 d'unités spécialisées où on... Actuellement, c'est
6 des unités ouvertes adolescents ou des unités
7 ouvertes pour les petits six-douze (6-12) ans, mais
8 on respecte quand même les programmations.

9 Q. [246] Je veux tellement parler de familles
10 d'accueil. Je pense qu'on va être obligé de
11 constater que, dans votre cas, ce serait
12 intéressant. On a une série de questions puis on
13 est limité. Je pense qu'on va vous adresser nos
14 questions pour avoir des réponses écrites. Comme
15 ça, on pourra mettre ça en preuve puis continuer de
16 réfléchir sur les enjeux avec une meilleure connexe
17 sur vos besoins. Parce qu'une heure, c'est comme
18 pas assez.

19 R. Parfait.

20 Q. [247] Alors ça, c'est le premier constat. Familles
21 d'accueil. Écoutez, on a eu des témoignages, je
22 dirais, individuels, collectifs au nom de la
23 fédération, qui disent « Depuis l'application de la
24 LRR, hein, on est dans une relation, on a un client
25 qui s'appelle le Centre de Six, qui signe un

1 contrat avec un travailleur autonome qui est une
2 PME, puis on a une entente de services. »

3 Dans votre cas, sur la Côte-Nord, la bonne
4 nouvelle, c'est que l'intervenant ressource a été
5 maintenu. Puis on a eu un témoignage pas plus tard
6 qu'hier ici où la personne disait : « Le jour où
7 ils m'enlèvent ça, moi, je pense que je vais fermer
8 parce que j'ai ce besoin comme famille d'accueil,
9 d'avoir un accompagnement en fonction des jeunes
10 que j'ai et, Dieu merci, je l'ai encore. » C'est
11 par vrai partout au Québec, donc chapeau pour ça.

12 Par contre, ce qu'on entend aussi comme
13 témoignage - puis c'est un réel cri du coeur - les
14 gens disent : « Dans l'ancienne relation qui était
15 plus collaboratrice et partenariale et non pas
16 client-offre de services, il y avait des événements
17 collectifs qui étaient animés par le Centre
18 jeunesse. Il y avait des pique-niques, il y avait
19 des occasions, il y avait des rassemblements, il y
20 avait comme une communauté de pratiques. On se
21 croisait. Aujourd'hui, on n'a plus rien de ça parce
22 que c'est pas ce mode de relation là. »

23 C'est quoi votre avis de l'impact de la LRR
24 sur ce système-là? Puis l'autre dernière question,
25 c'est toujours sur « familles d'accueil ». C'est on

1 parle, semble-t-il, d'un problème de recrutement.

2 Je ne sais pas si vous êtes en manque ou si c'est

3 comme la réadap ou ça va mieux? Je ne sais pas.

4 R. Je vous dirais, Monsieur Lebon, que ce secteur-là

5 n'est pas sous ma responsabilité.

6 Q. [248] Ah! Désolé, mais...

7 R. Il est sous la responsabilité de la Protection de

8 la jeunesse.

9 Q. [249] Ah! Bien, je vais me reprendre demain.

10 Désolé, je vais me reprendre demain. Vous

11 m'attendez.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Ça fait que la réponse va arriver avant même que tu

14 poses la question. Alors, on continue avec Jean-

15 Marc Potvin.

16 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

17 Q. [250] Ça m'a inspiré une question. Pourquoi

18 l'hébergement est scindé dans deux directions?

19 Mais, ce n'était pas le sens de ma question. Peut-

20 être, André, tu pourras la reprendre cette

21 question-là.

22 Le sens de ma question, c'était plus,

23 encore une fois, sur la réforme. C'est sûr que la

24 réforme a mauvaise presse, ici comme ailleurs. On

25 entend beaucoup de critiques négatives autour de

1 ça.

2 Puis en même temps, c'est tout à fait
3 certain, vous l'avez bien mentionné, quand il se
4 fait une réforme de cette envergure-là, il y a une
5 perte de points de repère. Puis avant que tout le
6 monde retombe sur leur chaise, au sens propre et au
7 sens figuré, ça prend un certain temps. Puis ça, ça
8 crée en général beaucoup d'insatisfactions chez les
9 partenaires parce que c'est plus compliqué. Puis
10 souvent, on perd un peu de terrains aussi durant
11 les deux-trois premières années, peut-être pour en
12 gagner plus tard. Puis c'est peut-être là le sens
13 de ma question.

14 Est-ce que... puis vous avez dit aussi :
15 « Il n'y a pas que du mauvais dans la réforme, il y
16 a des bonnes choses, là. » Comment on peut voir
17 l'avenir dans le contexte de cette nouvelle
18 gouvernance du réseau là? Quels sont les aspects
19 positifs pour les jeunes en difficulté, puis quels
20 sont les aspects là disons auxquels il faudrait
21 être très attentifs parce qu'il y a peut-être des
22 risques aussi?

23 On sait qu'il y a des choses des deux
24 côtés. Ça fait que, entre autre, est-ce que les
25 conditions sont en place actuellement pour aller

1 vraiment plus loin pour améliorer les choses? Les
2 problèmes dont on parle aujourd'hui, ils ne sont
3 probablement pas nouveaux, là.

4 Peut-être qu'il y a des choses qui sont un
5 peu amplifiées depuis les dernières années, mais
6 c'est peut-être pas la réforme en soi, c'est peut-
7 être l'augmentation des signalements. C'est peut-
8 être les main-d'oeuvres. Il y a peut-être des
9 éléments de la réforme qui ont contribué à rendre
10 les choses moins faciles aussi, là.

11 Ça fait que j'aimerais ça que vous nous
12 parliez assez ouvertement de ça. Est-ce que les
13 conditions sont en place pour l'avenir, pour
14 améliorer les services, améliorer l'expertise? Est-
15 ce que dans la gouvernance du réseau actuellement,
16 on se préoccupe suffisamment de la détresse des
17 enfants?

18 Mme ANNE TREMBLAY :

19 R. L'avantage qu'on a à être dans le même
20 établissement, c'est aussi qu'on a des occasions de
21 se réseauter entre les directions. Vous savez, les
22 services aux jeunes, aux enfants, ce n'est pas
23 uniquement des services aux enfants, c'est aussi
24 des services aux adultes qui ont besoin de
25 l'expertise en dépendance, de l'expertise en santé

1 mentale.

2 Donc, d'avoir l'accès à toutes ces
3 expertises-là autour de la table peut donner une
4 occasion de développer des services et développent
5 des services qui sont plus intégrés et plus
6 optimaux pour la population.

7 Donc, dans cette optique-là, moi, je pense
8 qu'on a des avantages à être tout le monde au sein
9 de l'établissement et avoir des occasions, d'avoir
10 des comités cliniques, des concertations internes
11 aussi pour définir quels seraient les meilleurs
12 services à la clientèle.

13 Par exemple, on a des comités avec,
14 exemple, les transitions. Les gens de la santé
15 mentale sont là, les gens de la dépendance sont là,
16 la DPJ l'anime. On peut mettre en place plus
17 facilement nos services.

18 Pour les enjeux, je vous dirais, c'est
19 toute la question de la stabilité. On a eu du
20 roulement au niveau des directions, beaucoup, que
21 ce soit la DSP, la DRH, aussi au niveau des
22 gestionnaires. Donc, c'est sûr que cette condition-
23 là au niveau de la stabilité ne nous aide pas non
24 plus à avancer, à faire d'autres pas. Parfois ça
25 nous ralentit. Je pense que, ça, c'est une des

1 problématiques qui est difficile actuellement pour
2 notre établissement, là, les changements au niveau
3 des équipes.

4 Par contre, il y a tout le volet de
5 l'expertise, de la connaissance du territoire, qui
6 nous aide à avoir toute la vision globale, de ne
7 pas être dans un plus petit établissement où on a
8 moins de moyens. Moi, je trouve qu'on a aussi
9 parfois des embûches, mais aussi plus de moyens au
10 niveau de la région pour développer ces services-
11 là.

12 Q. [251] On entend souvent qu'il y a moins
13 d'accessibilité, mais plus de rigidité et que, au
14 fond, les centres de décisions sont beaucoup plus
15 éloignés des milieux. Puis que ça, là, ça
16 dépersonnalise un peu. Est-ce que c'est pas un
17 risque dans cette réforme-là compte tenu de la
18 grosseur des structures?

19 R. C'est pour cette raison qu'on a identifié des
20 territoires où on a ajouté des coordonnateurs pour
21 être près des milieux. Donc, on a des
22 coordonnateurs de territoires qui sont du côté de
23 la Haute Côte-Nord, de Port-Cartier, de la Basse
24 Côte-Nord et de la Mégalie, donc pour aider à faire
25 les liens avec la gouvernance, justement. Et ces

1 gens-là sont assis au comité de direction.

2 Q. [252] Merci beaucoup. Je vais laisser un peu de
3 temps à mes collègues.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Un instant, il y avait une autre question qu'André
6 Lebon avait oubliée.

7 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

8 Peux-tu continuer avec Lise, s'il vous plaît.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Tu l'as oubliée?

11 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

12 C'est pas une bonne journée pour moi.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Lise, t'es chanceuse, il l'a échappée, sa question.

15 Alors, on poursuit avec Lise Lavallée.

16 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

17 Q. [253] Face à tous les défis qui se présentent à
18 vous - là, on a parlé de la réforme et toute la
19 mise en place de la nouvelle structure et tout ça -
20 moi, j'aimerais savoir, pour vous, quels leviers
21 vous aideraient à mieux desservir les enfants?

22 Mme ANNE TREMBLAY :

23 R. L'accès à l'expertise, l'accès à l'expertise. Vous
24 savez, on a de petites, petites équipes où on a de
25 la difficulté à aller chercher des fonctions dans

1 nos équipes qui vont nous permettre d'aller vers
2 les meilleures pratiques, de se réseauter avec
3 d'autres établissements.

4 Si on avait accès à ce soutien-là au niveau
5 des meilleures pratiques, je pense que ce serait un
6 énorme levier pour nous. Par exemple, en
7 réadaptation au niveau des approches, est-ce qu'on
8 pourrait avoir des lignes directrices au niveau de
9 ce qu'on offre dans nos centres de réadaptation?
10 Quelles sont les meilleures pratiques?

11 Oui, on a des modèles d'organisation de
12 service, mais est-ce qu'on ne pourrait pas se
13 pencher sur ce qui serait le mieux pour nos jeunes
14 en fonction des profils qu'on voit aujourd'hui en
15 deux mille dix-neuf (2019)?

16 Donc, ces leviers-là, pour moi, ce serait
17 intéressant qu'on puisse avoir accès à cette
18 expertise-là au niveau de la province ou des
19 équipes qui pourraient nous soutenir dans
20 l'exercice de la prestation de services puis
21 l'offre clinique au niveau de la clientèle.

22 Q. [254] Je vous remercie beaucoup.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Tu l'as retrouvée?

25

1 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

2 Q. [255] Il reste une minute et vingt et une secondes.

3 Alors, je vais poser ma question très

4 succinctement. Votre programme d'aide personnelle,

5 familiale et communautaire, hein, je pense que

6 c'est quelque chose qui est déployé sur tout le

7 territoire. Si vous aviez à donner une cote en

8 pourcentage de percées. Parce que, je pense, c'est

9 à vitesse variable. C'est pas déployé au max

10 partout. Vous diriez que ça va de combien de pour

11 cent à combien de pour cent selon les territoires?

12 R. C'est justement pas toutes les composantes du

13 programme qui sont appliquées partout. Il y a des

14 endroits où il y a le groupe. Il y a des endroits

15 où il y a toute la philosophie d'intervention qui

16 est appliquée dans les équipes. Je vous dirais que

17 ça varie peut-être entre soixante-dix pour cent

18 (70 %) à trente pour cent (30 %).

19 Q. [256] Puis c'est quoi le facteur qui explique cette

20 variabilité-là? C'est les ressources humaines, le

21 problème? C'est quoi?

22 R. Pas uniquement les ressources humaines. Il y a eu

23 effectivement un roulement, encore là, au niveau

24 des porteurs de dossiers au niveau... Mais je pense

25 que le programme en soi, dans son application,

1 représente un défi au niveau des équipes aussi,
2 parce qu'il y a des outils qui sont quand même...
3 qui demandent quand même beaucoup. Donc, on a à
4 refaire un tour de roue au niveau de ces outils-là.

5 Et il y avait... bien, c'est ça. En fait,
6 des composantes qui sont plus difficiles à mettre
7 en place dans certains milieux, donc c'est comme ça
8 que je pourrais vous l'expliquer.

9 Q. [257] Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [258] Alors, le temps alloué entre nous est
12 terminée. Je vous remercie vraiment. Merci, Madame
13 Tremblay, pour votre disponibilité, pour votre
14 témoignage. Alors, merci infiniment et bonne fin de
15 journée.

16 Mme ANNE TREMBLAY :

17 R. Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Nous allons prendre dix (10) minutes de pause, le
20 temps d'installer l'autre témoin. Merci encore,
21 Madame Tremblay.

22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 _____

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Alors, on poursuit avec le témoignage de
3 madame Sophie Lévesque, qui est agent
4 d'accompagnement et de liaison pour Avenir
5 d'enfants, agente régionale, et monsieur Réal
6 Aloïse, je prononce bien?

7 M. RÉAL ALOÏSE :

8 Très bien.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Coordonnateur d'Éclore Côte-Nord et qui a oeuvré
11 pendant plus de trente (30) ans dans le réseau de
12 la Santé et services sociaux. Et votre témoignage à
13 tous les deux devraient nous permettre de traiter
14 des principaux facteurs contribuant à la
15 maltraitance physique ou psychologique vécue par
16 les enfants en Côte-Nord. On a soixante (60)
17 minutes ensemble. On vous propose une quinzaine de
18 minutes de présentations pour avoir du temps
19 d'échanges avec les commissaires, par la suite.
20 Avant de vous céder la parole, je vais demander au
21 greffier de vous assermenter.

22

23 AVENIR D'ENFANTS

24 **SOPHIE LÉVESQUE**

25 (Sous serment)

1 ÉCLORE CÔTE-NORD

2

3 **RÉAL ALOISE**

4 (Sous serment)

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Encore une fois, merci d'être là et la parole est à
8 vous maintenant.

9 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

10 Merci. Madame Laurent, Présidente, Messieurs les
11 Vice-présidents, Commissaires, au nom d'Éclaire,
12 d'Avenir d'enfants, des regroupements locaux
13 partenaires, merci de nous permettre de nous
14 exprimer et témoigner à la Commission spéciale sur
15 les Droits des Enfants et de la protection de la
16 jeunesse.

17 Avenir d'enfants est une organisation à but
18 non lucratif issu d'un partenariat entre le
19 Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et
20 André Chagnon. À travers son projet de mobilisation
21 des communautés, Avenir d'enfants a accompagné et
22 soutenu des milliers de partenaires en petite
23 enfance, tant aux paliers local, régional et
24 national.

25 De deux mille neuf (2009) à deux mille

1 vingt (2020), Avenir d'enfants aura travaillé à
2 soutenir et à renforcer la collaboration
3 intersectorielle pour mettre en place des
4 stratégies concertées favorisant le développement
5 du plein potentiel de tous les enfants. Cela, en
6 accordant une attention particulière aux familles
7 vivant dans un contexte de défavorisation.

8 Particulièrement sur la Côte-Nord, Avenir
9 d'enfants accompagne sept regroupements locaux de
10 partenaires dans six municipalités régionales de
11 comtés ainsi qu'une instance régionale en petite
12 enfance Éclaire Côte-Nord.

13 Pour les communautés autochtones,
14 l'accompagnement se fait par le biais d'une entente
15 avec la Commission de Santé et des services sociaux
16 des Premières Nations du Québec et du Labrador. De
17 Tadoussac à Blanc-Sablon, en passant par
18 Caniapiscau, les regroupements locaux de
19 partenaires ont élaboré des plans d'action
20 triennaux qui se sont traduits en actions concrètes
21 visant le développement global des enfants, les
22 familles et la communauté, dans une approche
23 écosystémique. Voici un résumé de l'analyse des
24 plans et des principaux constats.

25 En ce qui a trait à la mobilisation

1 durable, les partenaires font des réflexions sur la
2 pérennité des actions et de la mobilisation. Mais
3 ces réflexions semblent parfois difficiles, car
4 elles visent principalement la recherche de
5 financement.

6 Cependant, plusieurs joueurs du monde
7 municipal s'engagent dans les réflexions et les
8 discussions avec les regroupements locaux de
9 partenaires. Le positionnement envers la petite
10 enfance est bien ancré dans notre région et le lien
11 avec Éclaire Côte-Nord renforce ce positionnement.

12 Les facteurs de protection choisis par les
13 regroupements locaux de partenaires sont les
14 pratiques parentales, les compétences sociales et
15 affectives et l'accessibilité et la qualité des
16 services. En deux mille dix-huit (2018), le milieu
17 municipal a fait un bond, passant de cinq pour cent
18 (5 %) à dix-sept pour cent (17 %) comme porteur
19 d'actions dans les plans d'action.

20 Bien qu'il soit à la baisse, le milieu
21 communautaire et associatif demeure le milieu le
22 plus représenté comme porteur d'actions.

23 En ce qui a trait aux dossiers locaux,
24 régionaux, qui nous rassemblent, notre événement
25 régional en petite enfance qui va avoir lieu

1 demain, ici, mercredi et jeudi à Sept-Îles, se
2 tournera autour des sujets de la maltraitance et de
3 la bienveillance.

4 L'an dernier, une tournée des regroupements
5 locaux de partenaires a permis de consolider ces
6 liens forts entre le local et le régional.
7 Cependant, nos besoins de communications demeurent,
8 de même qu'une circulation des informations demeure
9 persistante dans la région.

10 Au niveau régional, le fonctionnement
11 optimal de la concertation de la région est piloté
12 par le biais d'une table de santé et qualité de vie
13 qui, à partir des enjeux territoriaux, souhaite
14 favoriser le développement social et le
15 développement des communautés par la priorisation
16 d'actions sur les déterminants sociaux de la santé.

17 Aussi, l'enquête québécoise sur le
18 développement des enfants à la maternelle a fait
19 l'objet de présentations au niveau régional et il
20 le sera demain, lors de l'événement régional.

21 Les clientèles visées par les actions sont
22 principalement les parents, pour les regroupements
23 locaux de partenaires, qu'ils sont dans une
24 proportion de soixante pour cent (60 %) dans les
25 enfants et les parents, et les intervenants pour

1 une proportion de quarante pour cent (40 %).

2 M. RÉAL ALOISE :

3 Pour ma part, je vous entretiendrai quant à
4 l'instance régionale de concertation qui a pour
5 principaux secteurs la jeunesse, la famille, la
6 toute petite enfance. Une instance qui est aussi
7 supportée et financée par Avenir d'enfants grâce
8 auquel on existe.

9 Ses membres sont au nombre de seize (16).
10 Ils assurent une représentation de tous les acteurs
11 régionaux intervenant de près ou de loin auprès de
12 la petite enfance et de leurs familles.

13 On y retrouve aussi le ministère de la
14 Famille, de la Culture, de la Santé publique, la
15 commission de la Santé et des services sociaux des
16 Premières nations du Québec-Labrador, ainsi que
17 deux membres de la communauté.

18 Ce comité régional oeuvre à promouvoir et à
19 favoriser l'épanouissement des tout-petits. Le
20 principe fondamental de son action étant que le
21 développement global des tout-petits, bien que
22 relevant en premier lieu des parents, est une
23 responsabilité partagée par toute la communauté.

24 Il a un mandat de mobilisation et de
25 coordination régionales en vue de donner une voix

1 aux tout-petits et à leurs familles. Éclore Côte-
2 Nord travaille en concertation très étroite avec
3 les regroupements locaux de partenaires sur tous
4 les territoires de nos MRC et les territoires
5 autochtones.

6 Éclore Côte-Nord a comme objectif en dix-
7 sept/vingt (2017-2020), de venir le coin de pays le
8 plus conscient, le plus bienveillant, le plus
9 aimant envers ses tout-petits. Pourquoi? C'est pour
10 cette raison que nous sommes heureux de se faire
11 entendre à la Commission que vous nous recevez
12 aujourd'hui.

13 Lors du deuxième événement régional en
14 petite enfance, en deux mille dix-sept (2017),
15 auquel assistaient cent vingt (120) participants,
16 ce qui équivaut, il faut le dire, à toute
17 proportion gardée, un événement qui aura attiré six
18 mille (6000) personnes à Montréal.

19 Monsieur Camille Bouchard en assumait la
20 présidence. Il a fait une présentation qui a
21 ébranlé tous les participants. La Côte-Nord
22 présente un taux de maltraitance près de trois fois
23 celui du Québec. Le premier rang au Québec,
24 malheureusement.

25 D'ailleurs, il nous faut souligner ici

1 l'aide inestimable et la chance que nous avons, ici
2 en Côte-Nord, de la contribution de monsieur
3 Bouchard qui a sonné l'alarme puis qui nous a
4 accompagnés, tout à fait bénévolement, tout au long
5 de cette démarche qui dure déjà depuis deux ans et
6 quelques. C'est un privilège de pouvoir être
7 accompagné par monsieur Bouchard puis de tout le
8 temps qu'il consacre, de toute son expertise, de
9 toute son expérience qu'il met au profit de notre
10 région.

11 Alors, actuellement, en Côte-Nord, des
12 milliers de tout-petits grandissent pour devenir
13 nos citoyens de demain, mais force est de constater
14 qu'ils n'ont pas tous les mêmes chances de
15 développer leurs pleins potentiels.

16 Le message de monsieur Bouchard alors est
17 entendu et reçu par les participants qui,
18 unanimement, ont exprimé l'accord, mais qu'est-ce
19 qu'on fait maintenant?

20 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

21 Oui, que fait-on maintenant? À partir de ces
22 constats, Éclaire avec les différents partenaires de
23 la région, dont particulièrement les regroupements
24 locaux de partenaires à élaborer un plan d'action
25 qu'il espère contributif à ces taux.

1 Ce plan d'action comprend, entre autres,
2 les actions suivantes : l'organisation d'événements
3 locaux, d'informations et de mobilisations par
4 territoire. Inviter les municipalités à adhérer à
5 Municipalités amies des enfants; une campagne de
6 promotion de la bienveillance auprès de la
7 population; la mise sur pied de communautés de
8 pratique en lien avec la bienveillance; alimenter
9 et animer les mobilisations locales quant aux
10 approches novatrices pour rejoindre les familles
11 vulnérables; la réalisation d'un événement régional
12 en petite enfance, en novembre deux mille dix-neuf
13 (2019), qui aura lieu là, dans les prochains jours;
14 favoriser une participation intersectorielle aux
15 formations; mobiliser les élus et les partenaires
16 socioéconomiques à la signature d'une déclaration
17 des partenaires à l'effet de tout mettre en oeuvre
18 pour lutter contre la maltraitance des enfants;
19 contribuer à l'arrimage et à la cohérence des
20 mesures favorisant les transitions; et de faire
21 connaître les résultats des enquêtes majeures et
22 des recherches concernant le développement des
23 jeunes enfants, entre autres, (inaudible),
24 perspectives parents et d'autres enquêtes.

25 Éclaire Côte-Nord, encore une fois, avec le

1 support de monsieur Camille Bouchard et monsieur
2 André Lebon, jusqu'à sa nomination comme vice-
3 président à la Commission spéciale sur les droits
4 des enfants de la protection de la jeunesse,
5 accompagnés de Marlene Gallagher, directrice de la
6 DPJ, a entrepris une vaste démarche régionale qu'on
7 a appelée « Tournée bienveillance » de
8 sensibilisation auprès des acteurs du milieu pour
9 la présentation de données tant aux taux et aux
10 causes de la maltraitance envers les tout-petits
11 sur pratiquement chacun des territoires des MRC et
12 actuellement, sur deux communautés autochtones.

13 Y ont participé jusqu'à présent, deux cent
14 quinze (215) personnes. Je prends la peine de vous
15 les nommer, de vous nommer la représentativité
16 parce que je pense que c'est important de voir, là,
17 qui se préoccupe et qui a un intérêt, là, d'y
18 contribuer.

19 Les préfets, maires, mairesses,
20 conseillers, conseillères, DG et adjoints de DG de
21 municipalités, Avenir d'enfants, coordination de
22 regroupements locaux de partenaires, les
23 regroupements locaux de partenaires, direction des
24 maisons des familles, médecins, infirmières,
25 organisateurs communautaires, agents de promotion

1 prévention.

2 Dans la direction des services éducatifs
3 d'écoles, représentants des commissions scolaires,
4 maisons de femmes, services d'aide aux hommes,
5 table des aînés, direction de centres de la petite
6 enfance, direction des services d'accompagnement à
7 la naissance et à l'allaitement.

8 RAP Côte-Nord, une instance en persévérance
9 scolaire. Direction des carrefours jeunesse-
10 emplois, la Sûreté du Québec, centres d'action
11 bénévole, coopératives d'aide à domicile,
12 travailleurs et travailleuses sociaux, avocats
13 bureau d'aide juridique, députés, attachés
14 politiques, superviseurs de bibliothèques.

15 Eh oui, suivant la présentation de ces
16 données, les participants ont été invités à
17 identifier un ou deux enjeux sur lesquels
18 travailler ensemble pour diminuer la maltraitance.

19 De ces enjeux, des comités de
20 bienveillance, intégrés aux regroupements locaux de
21 partenaires existants, de façon à ne pas ajouter à
22 la concertation déjà en place, car pour notre
23 région, ce sont souvent les mêmes acteurs qui sont
24 sur les différents comités se sont constitués un
25 peu partout sur le territoire afin d'élaborer des

1 plans d'action spécifiques à chaque territoire de
2 MRC pour viser à enrayer la maltraitance. Toute la
3 région se mobilise autour de cette cause.

4 Un événement régional aura lieu ici,
5 demain, jeudi, à Sept-Îles pour faire le bilan de
6 la tournée, se pencher sur les pistes de solution.
7 Lors de cet événement, sera dévoilé et signé par
8 les partenaires de tous horizons socioéconomiques,
9 une déclaration d'engagement à la bienveillance à
10 l'effet de tout mettre en oeuvre pour lutter contre
11 la maltraitance à l'égard des enfants.

12 En deux mille vingt (2020), une vaste
13 campagne de promotion de la bienveillance à l'égard
14 des tout-petits sera lancée, elle devrait se
15 dérouler sur une période de douze (12) mois.

16 Je vous énumère les principaux constats
17 dégagés de la tournée Bienveillance, jusqu'à
18 présent par les partenaires. À partir des données
19 de la DPJ, analysées par monsieur Camille Bouchard
20 et des observations des différents acteurs présents
21 aux rencontres, participants aux rencontres de
22 bienveillance dans les territoires de MRC. Les
23 éléments suivants ont été identifiés comme les
24 principaux facteurs contribuant à la maltraitance
25 physique ou psychologique vécue par les enfants de

1 la Côte-Nord, ce que monsieur Bouchard appelle,
2 malheureusement, les « Enfants toxiques », car il
3 n'y a pas de mauvais parents, mais plutôt des
4 environnements toxiques, malheureusement, causes de
5 maltraitance pour les tout-petits.

6 Les principaux facteurs de maltraitance
7 pour les tout-petits, dans notre région, qui ont
8 été identifiés, sont principalement les conflits
9 conjugaux, la violence conjugale, les toxicomanies,
10 les problèmes drogues, alcool, médicaments,
11 dépendances aux jeux. Les problèmes de santé
12 mentale puis les conditions socioéconomiques
13 précaires.

14 Les deux cent quinze (215) personnes de
15 sept communautés différentes ont ciblé les enjeux
16 suivants afin de se pencher sur la question de la
17 maltraitance et viser là à la contrer. De
18 travailler au support des habiletés et au rôle
19 parental; de rejoindre les familles vulnérables,
20 aller à leur rencontre; réduire les méfaits de la
21 violence conjugale; agir sur la problématique de
22 toxicomanie, la drogue, l'alcool, médicaments, les
23 jeux; la prise en charge collective des familles
24 vulnérables; intervenir davantage en prévention-
25 promotion versus l'intervention de deuxième ligne;

1 et travailler à la formation de la main-d'oeuvre
2 dans des créneaux répondant aux besoins
3 psychosociaux de la population.

4 Notre territoire représente plusieurs
5 défis. Les distances, les petits nombres, ajoutent
6 à la complexité de joindre les familles et les
7 enfants. Il faut se sortir du travail en silo,
8 souvent trop présent parce que malgré les
9 problématiques et les constats communs partagés par
10 les organisations, le travail en silo occasionne un
11 dédoublement des efforts et un essoufflement des
12 intervenants et un manque de cohésion dans
13 l'intervention.

14 Le problème de confidentialité entre les
15 intervenants, limite le travail auprès des familles
16 et le partenariat dans l'intervention. Et comme
17 nous sommes confrontés à une pénurie de main-
18 d'oeuvre dans notre région, qui n'est pas un
19 problème financier, mais plutôt un manque de main-
20 d'oeuvre spécialisée.

21 Certaines menaces sont présentes
22 actuellement. La fin du financement d'Avenir
23 d'enfants menace les mobilisations et les plans
24 d'action locaux qui risquent de ne pas se
25 poursuivre. Et actuellement, la visée de favoriser

1 des démarches de développement social dans le 0-100
2 ans, risque de noyer l'importance de la petite
3 enfance dans ces interventions.

4 M. RÉAL ALOISE :

5 Je conclurais en profitant de l'occasion, Éclaire
6 souhaite proposer quelques recommandations à la
7 Commission, sans prétention, toutefois.

8 1. Faire en sorte que l'agir tôt ou la
9 prévention auprès et en faveur des tout-petits soit
10 considéré comme un objectif national majeur dans la
11 société québécoise.

12 Renouveler la politique de périnatalité.
13 Agir en amont pour réduire la pression sur la
14 deuxième ligne et les services de la Protection de
15 la Jeunesse. Les parents pourraient être ainsi
16 dirigés rapidement vers des services dont leurs
17 enfants ou eux-mêmes ont besoin, au lieu de
18 demeurer sur des listes d'attente.

19 Soutenir les initiatives visant à repérer
20 le plus tôt possible, des problématiques dans le
21 développement des jeunes enfants et proposer un
22 continuum de services préventifs impliquant
23 l'ensemble des services de premières lignes et
24 communautaires. Des groupes de médecine familiale,
25 organismes communautaires, services de garde

1 éducatifs, centres intégrés de Santé et services
2 sociaux, services de répit, soutiens psychologiques
3 aux parents, et caetera.

4 2. Briser les silos, d'abord entre les
5 ministères de la Famille, de l'Éducation et de la
6 Santé, puis au plan régional et local. Intégrer
7 sous une même direction, les différentes stratégies
8 gouvernementales existantes, comme la politique de
9 la périnatalité, la politique de réussite
10 éducative, la stratégie 0-8 ans, les services
11 éducatifs préscolaires, le plan d'action
12 gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion
13 sociales, le programme d'allocations pour les
14 enfants à besoins particuliers, et caetera.

15 Au niveau régional, ajouter le ministère de
16 la Famille au comité MELS-MSSS existant, sont des
17 ententes qui, dans l'histoire, étaient entre le
18 réseau de l'Éducation et la Santé et services
19 sociaux pour les services santé et services sociaux
20 qui étaient donnés dans les écoles. Mais on
21 s'aperçoit, depuis quelques années, de plus en plus
22 l'importance que la famille soit autour de la table
23 pour voir tout ce qui ne touche pas nécessairement
24 la santé et les services sociaux, mais tout ce qui
25 touche la réalité familiale par rapport à

1 l'éducation.

2 3. Assurer l'accès de chaque enfant en
3 besoins particuliers à un service de garde éducatif
4 de qualité. Le service de garde éducatif
5 représentant un formidable facteur de protection.

6 J'ai deux chapeaux. L'homme qui est devant
7 vous a deux chapeaux. Je suis coordonnateur
8 d'Éclaire Côte-Nord, mais je suis aussi directeur
9 général du Regroupement des CPE de la Côte-Nord. Je
10 peux vous dire que notre réseau est un facteur de
11 protection incroyable pour les tout-petits.
12 Souvent, peut-être, au lieu de prescrire un
13 médicament, on pourrait prescrire le service de
14 garde pour une famille, pour les tout-petits.

15 4. Que le Gouvernement du Québec réalise et
16 diffuse une campagne sociétale pour faire la
17 promotion de la bienveillance à l'égard des enfants
18 de façon à informer, conscientiser, responsabiliser
19 et mobiliser la population à devenir bienveillante
20 à l'égard des tout-petits.

21 Je le disais plus tôt, la Protection de la
22 Jeunesse, oui, c'est l'affaire de la Direction de
23 la protection de la Jeunesse, mais c'est aussi
24 l'affaire de toute une population à l'effet de
25 devenir bienveillante.

1 Et je fais une parenthèse. Lors de notre
2 tournée de bienveillance, il a été émis, à
3 plusieurs reprises, sans qu'ils le sachent, d'un
4 territoire à l'autre, l'idée de remettre de l'avant
5 le concept de Parents-Secours, mais parler de
6 parents bienveillants, de parents accueillants pour
7 les tout-petits qui cherchent de l'aide puis qui ne
8 savent pas où aller s'adresser.

9 5. Par un financement spécifique, soutenir
10 la mise en oeuvre, dans tous les territoires de la
11 MRC, d'une stratégie globale de qualité de vie des
12 familles. On parle de logements, de revenus, de
13 services de garde éducatifs, de santé, services de
14 proximité, politiques familiales municipales,
15 municipalités amies des enfants, et caetera.

16 Accorder les sommes requises pour que les
17 municipalités puissent intégrer des services de
18 proximité pour les familles, qui seront au service
19 de l'ensemble des organisations d'une communauté,
20 agiront comme facilitateurs entre les ressources du
21 milieu et les familles, ce qu'optimisera le panier
22 de services offerts.

23 Le mot « intégrer » est important dans tout
24 ça. Monsieur Bouchard nous l'a dit très souvent
25 lors de nos deux tournées de bienveillance. Il se

1 fait plein, plein, de bonnes choses en Côte-Nord,
2 mais chacun de son côté, chacun dans un créneau en
3 particulier. C'est pour ça que la démarche de
4 bienveillance qu'a amorcée Éclaire Côte-Nord avec
5 tous les territoires de la MRC, c'est à l'effet
6 de... avec tous les acteurs qui y participent, est-
7 ce qu'on peut cibler un ou deux enjeux et tout le
8 monde travailler là-dessus? Le pari qu'on fait,
9 c'est que dans deux, trois ans, à force de travail
10 sur cet enjeu-là ou ces deux enjeux-là, nos taux de
11 compromissions diminuent, c'est ce qu'on espère,
12 d'ailleurs.

13 6. Finalement, développer le transport
14 collectif en région pour faciliter l'accès aux
15 différents services, loisirs culturels, sportifs,
16 communautaires, services de santé, services
17 sociaux. C'est un défi pour notre région. Toutes
18 les petites municipalités, de déplacer une famille
19 avec les enfants pour se rendre jusqu'au centre
20 communautaire, pour se rendre jusqu'à un service de
21 proximité dont ils ont besoin, c'est un défi pour
22 nos régions, pour nos élus.

23 Alors, donc, encore aujourd'hui, trop
24 d'enfants n'ont pas les mêmes chances, dès la
25 naissance, de se développer pleinement. Les

1 regroupements locaux de partenaires et Éclore Côte-
2 Nord se sentent une responsabilité pour rappeler
3 les gens à s'unir et à affirmer haut et fort, que
4 la petite enfance se doit d'être une priorité de
5 société.

6 Agir tôt dans la petite enfance, dès la
7 grossesse, est l'une des conditions essentielles de
8 réussite pour tous les enfants. Nous avons tous le
9 devoir d'agir et d'assurer une chance égale pour
10 chacun de nos tout-petits de se réaliser pleinement
11 et de devenir des adultes épanouis. C'est le mandat
12 que se donne Éclore et les regroupements locaux de
13 partenaires.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci. Merci pour cette belle présentation. Donc,
16 on va débiter la période d'échanges avec Gilles
17 Fortin.

18 M. GILLES FORTIN, commissaire :

19 Q. [259] Merci, non seulement de cette belle
20 présentation, mais surtout merci du travail
21 extraordinaire que vous semblez avoir fait en si
22 peu de temps. Je pense que vous avez sans doute
23 pris une stratégie gagnante, c'est-à-dire
24 d'impliquer tout le monde. Monsieur et madame Tout-
25 le-Monde, mais aussi tous les organismes au sein

1 desquels monsieur et madame Tout-le-Monde se
2 regroupent pour aider les enfants.

3 Je pense que le point de départ de
4 sensibiliser... C'est-à-dire, avant de
5 sensibiliser, peut-être, de donner des faits, des
6 statistiques, c'est agaçant, mais au moins donner
7 des faits.

8 R. Hum, hum.

9 Q. [260] Comme « Trois fois plus de signalements » en
10 Côte-Nord qu'ailleurs. » Je pense que c'est
11 probablement un élément déclencheur important.
12 C'est un programme vaste, plein d'embûches,
13 j'imagine, à plusieurs endroits.

14 Ce que je comprends, c'est que votre
15 approche... Oui, vous regroupez tout le monde, vous
16 êtes allé chercher un peu tous les organismes
17 communautaires et autres, mais l'objectif est que
18 chaque région ou chaque petite communauté
19 développent ses propres cibles d'intervention.

20 R. Oui. Je répondrais deux choses. D'abord, je
21 reviendrais à... Vous savez, quand monsieur
22 Bouchard, en deux mille dix-sept (2017) là, on
23 n'avait pas encore vécu les deux drames qui se sont
24 vécus, les deux jeunes enfants qui sont décédés, la
25 Commission, on n'en parlait pas encore. Et déjà, en

1 deux mille dix-sept (2017), monsieur Bouchard
2 disait : « Regardez, là, la courbe là, elle
3 n'arrête pas de monter, là, malgré tout ce que vous
4 faites là, ça continue là... »

5 Q. [261] Hum, hum.

6 R. ... les enfants victimes de négligence. Les enfants
7 victimes de mauvais traitements. Malgré tous les
8 efforts qui sont mis, on n'y arrive pas. » Alors,
9 je pense qu'à la base de tout ce qu'on a fait,
10 qu'on a réalisé jusqu'à aujourd'hui, il y avait ce
11 moteur-là qui était le point de départ. Je pense
12 que les régions, elles ont besoin d'avoir un
13 portrait. Elles ont besoin d'avoir des données pour
14 être capables d'orienter les actions qu'elles ont à
15 faire.

16 Maintenant, par rapport au deuxième volet
17 de ce que vous emmenez. Vous me le rappelez, le
18 volet que vous avez emmené, à la fin?

19 Q. [262] Que chaque milieu...

20 R. Oui, chaque territoire... Mais en fait, Sophie vous
21 a nommé sept ou huit enjeux qui sont ressortis dans
22 les territoires.

23 Q. [263] Hum, hum.

24 R. Et chaque territoire avait à cibler un ou deux
25 enjeux, il n'y avait pas de compromis là-dessus.

1 Surtout pour monsieur Bouchard, c'était : « Non, il
2 ne faut pas s'éparpiller, il faut vraiment
3 cibler. » Alors, à partir des données, les gens se
4 retrouvaient en sous-groupes, réfléchissaient à ce
5 qu'il venait de leur être livré et ensemble,
6 partageaient d'abord : « Est-ce qu'on se reconnaît
7 là-dedans? Est-ce qu'effectivement, ce qu'on vit à
8 tous les jours là, ce qu'on connaît de la
9 situation, c'est ça? » Et là, les gens validaient
10 ce qu'ils avaient entendu et après, partageaient
11 ensemble les idées pour déboucher sur un ou deux
12 enjeux.

13 Alors, chaque comité de bienveillance, il y
14 en aura un par territoire, va travailler sur un ou
15 deux enjeux spécifiques qui ne sont pas
16 nécessairement les mêmes. Mais Éclaire Côte-Nord va
17 tenter d'être le lien, la jonction entre chacun,
18 parce qu'il y a peut-être des choses à apprendre
19 d'un territoire à l'autre. Il y a peut-être des
20 idées qui peuvent émerger d'un territoire à l'autre
21 sur lesquels on pourrait être des transmetteurs
22 puis des collaborateurs.

23 Q. [264] Ces comités de surveillance, c'est au fond,
24 le suivi des interventions? Ça va être un peu le
25 stimulateur parce qu'on sait qu'à un moment donné,

1 des fois, les flammes...

2 R. Tout à fait.

3 Q. [265] ... s'éteignent progressivement...

4 R. Tout à fait. Un comité de bienveillance.

5 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

6 R. De bienveillance.

7 Q. [266] Oui... oui...

8 R. Oui, mais en fait aussi, c'est certain que tout
9 dépendant des territoires. Les territoires jusqu'à
10 présent, ont eu l'opportunité d'avoir les données
11 spécifiques à leurs territoires de MRC. Pour nous,
12 c'est une chance d'avoir pu avoir la collaboration
13 là, de madame Gallagher qui était présente aux
14 tournées. Donc, chaque territoire de MRC avait plus
15 spécifiquement sur quels enjeux elles se portaient
16 là, les données, là, de maltraitance sur le
17 territoire. Donc, c'est ce que les élus nous
18 avaient demandé, au départ, de faire état de
19 situations parce qu'on se noyait. Puis comme on est
20 dans les petits nombres, sur la Côte-Nord, c'était
21 difficile là de dire : bon, bien, il se passe
22 quelque chose, admettons, dans le territoire de
23 Caniapiscau ou en Haute-Côte-Nord, qui pouvait
24 différent.

25 Donc, les comités de bienveillance sont

1 intégrés déjà dans les stratégies d'action, des
2 plans d'action locaux des partenaires qui sont
3 présents, là. Donc, ils ajoutent un comité, mais
4 ils sont le tissu qui va prendre la surveillance,
5 là, de ces stratégies d'action-là, c'est à en bâtir
6 et Éclaire va s'assurer de la cohésion puis de la
7 liaison parce que son mandat est en support du
8 régional vers le local...

9 Q. [267] Hum, hum.

10 R. ... pour assurer là que justement, de leur
11 permettre de ne pas s'éparpiller puis de ne pas se
12 décourager là d'aller dans ces visées-là.

13 M. RÉAL ALOISE :

14 R. Ce que j'ajouterais, les comités de bienveillance,
15 ce sont essentiellement les regroupements locaux de
16 partenaires qui existent depuis dix (10) ans, qui
17 travaillent ensemble depuis dix (10) ans, et
18 caetera. Mais ce que la tournée a emmené, c'est
19 qu'il manquait des partenaires autour de la table.
20 On parle de la Sûreté du Québec. On peut parler de
21 logements. On peut parler de transport. On peut
22 parler... Alors, ça leur a permis d'enrichir les
23 regroupements locaux de partenaires qui existent
24 depuis dix (10) ans par ces partenaires-là pour
25 devenir des comités de bienveillance.

1 Maintenant, je suis obligé de le mettre sur
2 la table puis de l'exprimer. Vous savez, là où on
3 est rendu aujourd'hui, c'est grâce à Avenir
4 d'enfants, hein. Alors, en juin deux mille vingt
5 (2020), c'est terminé le financement d'Avenir
6 d'enfants. Éclaire Côte-Nord ne sait pas s'il va
7 toujours pouvoir continuer à donner ce support-là
8 aux regroupements locaux de partenaires.

9 Et même, les regroupements locaux de
10 partenaires ne savent pas encore s'ils vont exister
11 encore en deux mille vingt (2020), mais je peux
12 vous dire que dans notre région, compte tenu de la
13 mobilisation qui s'est créée depuis deux mille dix-
14 sept (2017), à laquelle tous les acteurs dont vous
15 avez entendu parler, dont les élus ont été
16 impliqués, il y a une grande préoccupation. Il y a
17 une reconnaissance totale de la part des élus, sur
18 l'importance d'agir tôt, l'importance de la petite
19 enfance pour la vitalité de notre communauté. Puis
20 à cet effet-là, on peut compter sur eux pour voir
21 comment on pourra poursuivre les choses.

22 Q. [268] Je partage avec vous, c'est que l'enjeu le
23 plus important ou le défi le plus important, c'est
24 d'assurer la pérennité de ce mouvement-là. Je
25 trouve que ce que vous apportez, briser les silos,

1 assurer à chaque enfant un besoin particulier, la
2 scolarisation précoce, ce qu'on appelle la
3 scolarisation précoce, les CPE, et caetera. Je
4 pense que ce sont des approches qui ont fait leurs
5 preuves ailleurs et je trouve que vous avez un
6 éventail, une approche, absolument fantastiques et
7 c'est surtout d'avoir réussi à asseoir autant de
8 partenaires autour de la table. Je ne sais pas
9 comment vous avez fait ça, mais c'est
10 extraordinaire.

11 R. Hum. Merci.

12 Q. [269] Vous n'avez pas eu des enjeux de
13 confidentialité ou de...

14 R. Non, mais pour ce qui est d'asseoir les gens autour
15 de la table, c'est par les regroupements locaux de
16 partenaires, comme je vous le disais, où ils sont
17 allés chercher les partenaires manquants avec
18 l'aide d'Éclore Côte-Nord qui ciblait en disant :
19 « Ça serait bien que tel organisme soit autour de
20 la table. » Et quand on les invitait pour dire : Il
21 y a une rencontre, telle journée, pour parler de la
22 maltraitance des tout-petits puis de la
23 bienveillance, elles étaient au rendez-vous, ces
24 personnes-là. Elles étaient là.

25 Q. [270] Hum.

1 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

2 R. Hum.

3 M. RÉAL ALOISE :

4 R. Maintenant, on ne peut pas assurer que, comme vous
5 le dites, dans les prochains mois, les prochaines
6 années, ça va se poursuivre, que l'élan est là,
7 mais ça va être le défi d'Éclaire. Ça va être le
8 défi des comités de bienveillance d'assurer la
9 pérennité de tout ça.

10 Q. [271] Hum, hum. Et agir en amont, je pense...

11 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

12 R. Oui.

13 Q. [272] ... que c'est une cible, actuellement,
14 importante.

15 M. RÉAL ALOISE :

16 R. Tout à fait, puis Sophie l'a mentionné tantôt, ce
17 n'est pas négligeable. Quand on regarde les,
18 comment je dirais, les orientations qui se
19 dessinent dans le développement social, on parle
20 beaucoup de 0-100 ans ou 0-35 ans, ou zéro... mais
21 quand on connaît l'importance d'agir tôt, c'est
22 important de préserver cette dimension-là dans ces
23 instances-là. Non pas de créer quelque chose en
24 parallèle, mais préserver l'agir tôt, 0-5 ans, et
25 c'est justement le mandat d'éclaire, de lever la

1 main et de dire : il ne faut pas oublier là, 0-5
2 ans, il faut, à quelque part, trouver une place
3 pour cette particularité de notre population.

4 Q. [273] Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci. On va poursuivre avec Hélène David.

7 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

8 Q. [274] Merci beaucoup. Bonjour, Monsieur Éloïse et
9 Madame Lévesque. Merci beaucoup pour votre
10 présentation. Je me sens un peu vieille et
11 politicienne en vous écoutant, puis je suis désolée
12 si les deux vont se croiser. Vous allez comprendre,
13 deux mille huit (2008), j'étais sous-ministre à
14 l'Enseignement supérieur et j'étais dans les
15 réunions, évidemment, qu'on appelait le BSM, le
16 Bureau de la sous-ministre, et le mot « agir
17 autrement »... ce n'était pas « agir tôt » à
18 l'époque, c'était « agir autrement » était sur
19 toutes les lèvres, avec l'argent à la clé, et ça
20 s'appelait « la Fondation Lucie et André Chagnon »,
21 vous le savez sûrement, deux mille huit (2008).

22 Moi, j'ai quitté le ministère en deux mille
23 dix (2010) pour retourner dans le milieu
24 universitaire. Je suis revenue via la politique
25 puis après ça, j'ai été au ministère de l'Éducation

1 comme ministre de l'Enseignement supérieur.

2 Alors, j'ai fait un parcours où la
3 Fondation a accompagné les plus grands rêves de
4 sociétés, je dirais, « Agir autrement », « Agir
5 tôt » et puis c'est là ma tristesse de soit ma
6 vieillesse ou du rôle de politicienne que j'ai pu
7 avoir, c'est triste, là, ce que vous dites, la
8 menace, la menace, la fin d'Avenir d'enfants, comme
9 on a vécu des désengagements philanthropiques dans
10 d'autres et que l'État n'a pas nécessairement
11 repris, parce que c'est ça la grande question : qui
12 va continuer cette merveilleuse initiative? Alors,
13 vous parlez de la fin, vous avez dit en juin deux
14 mille vingt (2020), je crois.

15 R. Oui.

16 Q. [275] J'imagine pas comment, avec tous les efforts
17 que vous avez faits, tout ça peut tomber, mais
18 autant c'est formidable d'avoir réuni tous ces
19 gens-là, autant Agir autrement mobilisait
20 énormément aussi, autant le danger il est là, puis
21 il est immédiat parce que c'est demain matin, là.
22 Alors, je suis triste pour vous, mais je suis... je
23 ne suis pas nécessairement pessimiste, surtout
24 après la rencontre des deux maires de ce matin, de
25 Sept-Îles et de Blanc-Sablon, le maire de Sept-Îles

1 qui a l'air vraiment, vraiment avoir eu une
2 épiphanie incroyable, là, après cette rencontre de
3 juin deux mille dix-neuf (2019), là, sur la
4 bienveillance, en tout cas, il a l'air à, lui, se
5 réapproprié politiquement et il a beaucoup parlé
6 de leadership. Et le message de Camille Bouchard,
7 mais depuis quarante (40) ans et votre message et
8 le message de la Fondation c'est vraiment : il faut
9 que socialement et communautairement on reprenne
10 l'avenir de nos enfants. Alors, je suis très, très
11 heureuse que tout ça existe puis en même temps,
12 bien je partage un peu votre, j'imagine, des fois
13 vos inquiétudes par rapport à la suite, mais ce
14 serait, avec les chiffres que vous avez donnés sur
15 la Côte-Nord, après toutes ces tournées, cette
16 mobilisation, ce serait épouvantable qu'il n'y ait
17 pas un... que le politique ne prenne pas le
18 leadership qu'il doit prendre. Puis le politique,
19 là, c'est pas seulement le maire de Sept-Îles, là,
20 c'est toute la ligne. Alors, je vous le souhaite
21 grandement, grandement.

22 Monsieur Bouchard dit : « Il n'y a pas de
23 mauvais.... » - c'est un collègue à l'université en
24 plus en psychologie, donc on vient de la même
25 discipline, alors je l'ai quand même lu et connu -

1 « Il n'y a pas de mauvais parents, mais plutôt des
2 environnements toxiques ». Je rajouterais quand
3 même un facteur à comment on devient peut-être des
4 parents, malheureusement, qui peuvent maltraiter.
5 Je rajouterais certainement l'histoire
6 intergénérationnelle ou les facteurs
7 intergénérationnels parce que souvent ça se passe,
8 malheureusement, c'est le tout petit 0-3 ans qui
9 lui-même voit ses parents le maltraiter ou qui
10 devient le maltraitant lui-même plus tard, là.
11 Alors, l'agir tôt, il est intergénérationnel aussi,
12 mais bravo pour toute cette réflexion-là.

13 Quand vous dites « noyer la prévention dans
14 le 0-100 ans », moi, je ne l'avais pas vu avant ce
15 mot-là, « 0-100 ans », ça n'a pas de bon sens, 0-
16 100 ans. En tout cas, parce qu'on parle de dix-
17 huit-vingt-cinq (18-25) ans pour la transition à
18 l'âge adulte ou du douze-vingt-cinq (12-25) pour
19 Aire ouverte, il y a un concept là-dedans, 0-100
20 ans, moi, je cherche un peu le concept, mais
21 effectivement ça se noie beaucoup, beaucoup, tous
22 vos efforts là-dedans.

23 Mais là où la question devient
24 intéressante, mais là, je me sens un peu aussi
25 peut-être inquiète par rapport à ça parce que j'ai

1 quand même joué un peu dans le film des
2 collaborations interministérielles et des
3 différents programmes, vous rêvez grand, là, aussi,
4 puis je vous félicite. Mais quand vous dites
5 « intégrer sous une même direction », la deuxième
6 recommandation, « briser les silos », puis là vous
7 en mettez des choses interministérielles là-dedans,
8 en fait, vous secouez toutes les cartes
9 gouvernementales puis vous dites : regardez, on va
10 faire un nouveau groupe, un nouveau regroupement,
11 où on mettrait la politique de la périnatalité, qui
12 est évidemment dans un ministère de la Santé;
13 politique de la réussite éducative, là vous prenez
14 toute la politique de mon ancien collègue,
15 Sébastien Proulx, à l'éducation, vous mettez sous
16 la même direction avec les 0-8 ans, avec les
17 services éducatifs préscolaires, donc vous mettez
18 toutes sortes de choses, vous mettez même Emploi et
19 Solidarité sociale, le plan d'action, besoins
20 particuliers. Vous avez réfléchi à l'accueil que...
21 gouvernemental que pourrait avoir une proposition
22 comme celle-là, de briser les silos?

23 M. RÉAL ALOISE :

24 R. Oui.

25 Q. [276] Je suis curieuse.

1 R. Moi, je vous dirais on est allés vers l'idéal.
2 C'est sûr que est-ce qu'on est allés vers le
3 réalisme? Peut-être pas, mais on est allés vers
4 l'idéal. En fait, ce qu'il faut lire, il faut le
5 lire peut-être au deuxième degré. Peut-être pas une
6 même direction, mais créer des passerelles, faire
7 en sorte qu'effectivement, ça se communique puis
8 que ça travaille ensemble.

9 Je vais vous donner un bon exemple à cet
10 effet-là dans notre région. Éclore Côte-Nord, dans
11 son plan d'action, avait de favoriser une meilleure
12 transition des tout-petits vers le réseau scolaire.
13 Et ça, bien on retrouve ça à la Santé, on retrouve
14 ça à l'Éducation, puis on retrouve ça à la Famille.

15 Dans le réseau de services de garde
16 éducatifs à l'enfance, les CPE ont cent dollars
17 (100 \$) par enfant pour favoriser la transition
18 scolaire. Et avec leur cent dollars (100 \$) dans
19 leur petite organisation, on voit qu'est-ce qu'on
20 pourrait faire par rapport à ça.

21 L'Éducation, il y a eu des appels de projet
22 au printemps dernier pour dire : favorisez la
23 transition des enfants et chaque commission
24 scolaire pouvait déposer un projet, ce qu'ils ont
25 fait. La Commission scolaire de l'Estuaire a un

1 chargé de projet par rapport aux transitions. La
2 Commission scolaire a un chargé de projet pour les
3 transitions, qui ne sont pas nécessairement en
4 communication, qui n'ont pas nécessairement de
5 travail ensemble.

6 Et le ministère de la Santé et des services
7 sociaux a trois priorités ici en Côte-Nord. Une des
8 trois priorités : favoriser les transitions. Ils
9 travaillent ça de leur côté. Alors, vous
10 comprendrez qu'Éclore Côte-Nord, où on a à peu près
11 tous les partenaires autour de la table parce que
12 l'Éducation est là, Santé publique est là, mais on
13 dit... on met ça dans notre plan d'action, on va
14 travailler ensemble aux transitions. Mais non, on
15 travaille ça chacun de notre côté. Et c'est là que
16 le bât blesse par rapport à comment on peut avancer
17 ensemble pour trouver les meilleures orientations
18 pour nos tout-petits et leur famille, quand chacun
19 on travaille de notre côté.

20 Puis tantôt vous avez fait référence à
21 monsieur Proulx, sous le règne des libéraux il y a
22 eu une tentative qui m'apparaissait intéressante.
23 Les ministères de l'Éducation et de la Famille.

24 Q. [277] Oui.

25 R. Et ça, par rapport à ça, c'est intéressant. Mais,

1 moi, ce que j'ai vécu comme directeur général du
2 Regroupement des CPE Côte-Nord, là, c'est que le
3 conseiller au ministère de la Famille, il ne
4 parlait jamais au conseiller à l'Éducation, là. Ils
5 travaillaient chacun de leur côté, là. Alors sur un
6 même ministère, on avait le même ministre pour les
7 deux. Moi, je trouvais qu'on avait là des
8 conditions favorables pour dire : bon, bien, on va
9 travailler ensemble sur différents dossiers par
10 rapport à l'éducation préscolaire. On voit
11 aujourd'hui, bien là, on a la maternelle quatre ans
12 d'un côté, le réseau des CPE de l'autre côté.
13 Alors, voilà, c'est ce qui m'apparaît comme
14 important. Et si on veut ici puis je vous dirais au
15 plan local, c'est moindre parce qu'ils sont
16 habitués à travailler ensemble, et caetera. Mais
17 régional et gouvernemental, c'est parce que si ça
18 ne descend pas puis c'est pas clair pour les gens,
19 s'il y en a qui doivent aller à droite puis
20 d'autres à gauche, c'est pas évident au plan local
21 qu'on s'assoit ensemble puis qu'on travaille sur
22 les mêmes choses, sur les mêmes orientations.

23 Q. [278] Puis juste pour terminer, si on revient sur
24 notre objectif d'aider les enfants en détresse et
25 c'est ce que vous voulez, là, c'est vraiment agir

1 tôt, la maltraitance, et caetera, tout le monde le
2 dit, puis on est tous très volontaires et
3 volontaristes pour dire : il n'y aura plus de silo.
4 Et c'est la chose la plus difficile à obtenir. On
5 parle tous, je pense, en connaissance de cause,
6 chacun du point de vue où on se place. C'est quand
7 même formidable de voir qu'il y a un consensus
8 extraordinaire sur ça, en disant : ce serait donc
9 plus facile, l'exemple que vous venez de donner est
10 formidable, puis en même temps, on dirait qu'on
11 retourne chez nous chacun dans nos silos puis on
12 revient dans ça. On est devenu une société comme
13 ça, c'est ça la vraie question à se poser. Mais je
14 ne vous demande pas de répondre parce que vous avez
15 l'audace de rêver la bienveillance partout, puis
16 je trouve ça extraordinaire, alors c'est la chose
17 qu'on vous souhaite. Merci.

18 R. Merci.

19 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

20 R. Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci, on poursuit avec Jean-Marc Potvin.

23 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

24 Q. [279] Alors, je ne peux que vous féliciter de tout
25 ce travail-là que vous avez fait de tout ce

1 travail-là que vous avez fait de mobilisation, qui
2 est une action collective assez formidable puis
3 assez remarquable. Ça fait au moins vingt (20) ans,
4 sinon plus, que les directeurs de la Protection de
5 la jeunesse parlent de la protection de la jeunesse
6 comme une responsabilité collective puis
7 l'incarnation de ça, elle est extrêmement difficile
8 à se matérialiser, là, puis je pense que c'est un
9 peu ce que vous êtes en train de faire. Vous êtes
10 partis de la maltraitance, puis d'un taux de
11 maltraitance effrayant en quelque sorte, pour
12 parler de bienveillance puis de bientraitance, puis
13 de communauté bienveillante et de communauté
14 bientraitante. C'est une sorte de rêve, hein. Puis
15 ça existe dans d'autres pays, là, cette attention-
16 là portée au développement des enfants. Puis vous,
17 vous faites une mobilisation autour de ça.

18 Ma question porte autour du leadership
19 d'une démarche comme celle-là. On en a parlé
20 beaucoup ce matin avec le maire de Sept-Îles qui
21 nous disait : bien, moi, je suis prêt à prendre un
22 bout de leadership, mais il faut qu'il y ait un
23 porteur en quelque part de ballon pour cette
24 mobilisation-là. Puis c'est qui ce porteur-là?
25 Parce que finalement, chacun a un bout, mais

1 personne n'a la totalité. Et finalement, bien c'est
2 ce qui fait qu'on retourne toujours dans nos silos,
3 là. Alors, est-ce que c'est Éclaire Côte-Nord qui
4 serait un leader? Est-ce que c'est les
5 municipalités qui devraient, autour des
6 communautés, créer un climat de bienveillance et de
7 bienveillance autour des enfants? Comment le voir
8 de façon pérenne? Un leadership qui serait assumé,
9 puis qui ne mourait pas avec une conjoncture
10 particulière, là, puis donc, quel serait... Parce
11 que ça concerne beaucoup d'acteurs, vous les avez
12 tous mobilisés, mais comment maintenir. Puis là, il
13 y a Avenir d'enfants qui disparaît, qui soutenait
14 Éclaire, comment voir l'avenir de quelque chose qui
15 est aussi porteur que ce que vous êtes en train de
16 faire?

17 M. RÉAL ALOISE :

18 R. Bien, les comités de bienveillance d'abord vont
19 être le moteur pour les prochains mois, les
20 prochaines années, ça, c'est évident. Par les
21 comités de bienveillance, on va mobiliser chacun
22 des territoires de MRC. Quand vous parlez de
23 leadership, on a les coordinations des
24 Regroupements locaux de partenaires présentement.
25 C'est avec eux qu'on travaille. Ce sont eux, je

1 dirais, excusez l'expression, les « king pins » de
2 chacun des territoires. C'est autour des
3 coordinations de Regroupements locaux de
4 partenaires que va se construire les comités de
5 bienveillance.

6 Maintenant, les élus ont une grande
7 importance dans toute cette démarche-là. Quand on
8 regarde simplement au niveau des municipalités, les
9 responsabilités qui incombent maintenant aux
10 municipalités, on voit qu'en quelque part, c'est le
11 noyau central de tous les services de proximité à
12 offrir aux familles et aux enfants. Alors, c'est
13 sûr que dans notre démarche on a travaillé fort
14 pour sensibiliser les élus, on a fait la tournée
15 des assemblées des maires, on les a invités au
16 comité de bienveillance, on les a invités à signer
17 la déclaration qu'on va déposer jeudi à notre
18 événement régional. Alors, c'est beaucoup autour
19 des élus.

20 Puis quand on regarde ce qui fonctionne
21 dans notre région : les services de proximité. Si
22 on était capable d'avoir sur chacun des territoires
23 un service de proximité, qui peut être coordonné
24 par un individu ou une individu, mais qui est
25 supporté par la municipalité ou les municipalités

1 de ce territoire-là. Pour faire les liens avec le
2 logement, faire les liens avec le transport, faire
3 les liens avec la Santé et services sociaux, faire
4 les liens... Alors, c'est sûr que les coordinations
5 de Regroupements locaux de partenaires et les élus,
6 ça va être les acteurs fondamentaux là-dedans. Puis
7 bien sûr, Éclore est là tant et aussi longtemps
8 qu'il va pouvoir le faire pour, comment je dirais,
9 créer la synergie dans tout ça. Parce que chaque
10 coordination locale de partenaire dans son
11 territoire a besoin de l'aide des autres
12 coordonnateurs puis qu'il y ait quelque chose au
13 plan régional qui crée le ciment, là, au travers de
14 tout ce qui va se faire.

15 Q. **[280]** Alors, Éclore est un peu comme un incubateur
16 pour faire émerger ce leadership et puis une action
17 pérenne, si je comprends.

18 R. Une belle image.

19 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

20 R. Oui.

21 Q. **[281]** Est-ce que la réponse des élus municipaux est
22 en général positive? On a vu qu'elle était très
23 positive du maire de Sept-Îles, là, ça va de soi,
24 là, mais c'est des environnements, c'est des
25 milieux de vie. On parle d'environnement favorable,

1 donc de mon point de vue aussi les municipalités
2 peuvent exercer un rôle important. Est-ce que ça va
3 dans ce sens-là, de manière générale, ce que vous
4 constatez ou...
5 R. Oui, bien c'est certain que, dans le fond, le
6 gouvernement de proximité, là, depuis les
7 changements, là, qui s'est passé au gouvernement,
8 c'est les élus municipaux, c'est eux qui sont les
9 principaux, là, les principaux porteurs, là, des
10 enjeux de chaque municipalité. Moi, je vous dirais,
11 qu'il y a encore du travail à faire parce que, dans
12 le fond, la tournée, la présentation des données,
13 mais on sent l'adhésion puis je pense que, t'sais,
14 entre autres, monsieur Porlier qui sera le
15 président d'honneur de notre événement demain en
16 coprésidence, c'est un modèle, c'est un homme
17 bienveillant. Puis moi, je pense que par ces
18 images-là positives, par ces images de gens
19 convaincus, puis je regarde Réal, puis il y a
20 madame Langevin aussi qui sont des personnes très
21 convaincues, puis qui ont le charisme pour amener,
22 là, pour je veux dire, on n'a pas le choix de les
23 suivre. Moi, je me sens motivée vraiment, là,
24 d'adhérer à cette cause-là. Je pense vraiment, là,
25 qu'au niveau des élus, pour certains c'est pas

1 encore clair parce que je pense qu'au niveau du
2 travail qu'ils ont à faire dans leurs territoires,
3 ils héritent de beaucoup de dossiers, de beaucoup
4 d'enjeux, donc par où je commence? Et aussi les
5 enjeux de financement sont là.

6 Par contre, Éclorre, en tant qu'organisme
7 régional, il offre l'aide, le support qu'il peut
8 apporter, donc, comme vous dites, le catalyseur qui
9 peut être aidant pour ces communautés-là.

10 Ce que je peux vous dire aussi au niveau
11 des Regroupements locaux de partenaires, oui, c'est
12 des enjeux de financement, mais Avenir d'enfants ne
13 les a pas tous mis au monde, les a portés plus loin
14 dans leur plan d'action. Donc, avant, Avenir
15 d'enfants, les partenaires se réunissaient autour
16 d'enjeux. Il y a eu Québec en forme avant, mais il
17 y a vraiment cette dynamique-là de mobilisation.

18 Souvent l'enjeu c'est d'assurer la
19 coordination, d'être un fil conducteur, de
20 permettre aux mobilisations de pouvoir se
21 maintenir. C'est sûr qu'il y a des enjeux de
22 financement. Il y a quand même des espoirs au
23 niveau des fonds qui sont attribués aux
24 municipalités, il y a des choses au niveau, vous
25 disiez, Madame David, tout à l'heure au niveau de

1 la Fondation Chagnon. Moi, je ne peux pas répondre
2 pour eux, mais je peux vous dire que la Côte-Nord
3 les a interpellés. La Fondation Chagnon se dit
4 prête encore à dialoguer sur certains territoires.
5 On connaît ça en Gaspésie, les îles-de-la-
6 Madeleine, au Bas-Saint-Laurent, un peu partout.
7 Donc, les gens ont un dialogue présentement avec la
8 Fondation, qui peut peut-être porter plus loin les
9 mobilisations. Donc, ils reconnaissent le travail
10 puis on reconnaît aussi, les élus sont interpellés
11 par ça.

12 Je pense que par contre, on a encore à
13 travailler cette cohésion-là pour... Vous savez,
14 là, de Tadoussac à Blanc-Sablon en passant par
15 Caniapiscau, là, c'est des réalités tellement
16 différentes, là. Moi, ça fait plus de trente (30)
17 ans que je travaille sur le territoire et je peux
18 vous dire que je le vis chaque jour, ma Côte-Nord.

19 Q. [282] Peut-être que j'ai une question
20 complémentaire aussi autour des réseaux locaux de
21 partenaires. Je comprends que c'est mis en place
22 dans la foulée de la démarche que vous avez faite.
23 Il y a le réseau de la santé et des services
24 sociaux, puis il y a les réseaux locaux de service
25 aussi et comment le réseau de la santé et des

1 services sociaux, le CISSS, là, est relié à cette
2 démarche-là? L'est-il suffisamment? Exerce-t-il
3 aussi une partie du leadership là-dedans?

4 R. Bien, pour les Regroupements locaux, quand vous me
5 posez la question, actuellement principalement dans
6 les Regroupements locaux souvent ils sont
7 représentés par les organisateurs communautaires.
8 C'est principalement la Santé publique qui est
9 représentée et aussi les agents de prévention et
10 promotion. Il y en a certains que c'est à d'autres
11 niveaux, mais principalement ce sont ces personnes-
12 là qui siègent sur les Regroupements locaux de
13 partenaires.

14 Moi, ce que j'ai constaté c'est que par
15 contre, quelqu'un me disait l'autre jour le grand
16 CISSS, là, quand la réforme s'est passée au niveau
17 des Santé et services sociaux, dans nos territoires
18 souvent dans les milieux locaux, ils pouvaient
19 régler des problématiques, ma collègue, ma
20 coordonnatrice de la Basse-Côte-Nord elle disait :
21 avant, on avait un petit problème local, on pouvait
22 le régler, mais là, mon gestionnaire est à Sept-
23 îles, l'autre est à Baie-Comeau, puis mon
24 organisateur communautaire est à... mon équipe d'OC
25 est ailleurs. Ça fait qu'ils trouvent que c'est

1 plus complexe puis je comprends. Ce qu'elle
2 m'exprimait, c'est que quand l'organisateur
3 communautaire ou l'agent de prévention est là, il
4 n'est pas nécessairement... quel mandat y a-t-il
5 dans sa clarification de rôle? Est-ce qu'il est là
6 en intervention en appui au regroupement? Oui. Ou
7 les gens le perçoivent comme quelqu'un qui pourrait
8 passer les messages au niveau du centre intégré.
9 Moi, je pense qu'il y a comme ce besoin de
10 clarification-là au niveau, là, des rôles que le
11 CISSS peut faire au niveau des mobilisations, puis
12 de l'importance qu'ils ont, là, dans toute la
13 démarche de concertation, bien effectivement.

14 Q. [283] Merci beaucoup.

15 R. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [284] Alors, j'aurais beaucoup, beaucoup de
18 questions et de commentaires, mais je vais essayer
19 de me limiter. Dans le plan d'action qui comprend,
20 entre autres, une chose : « Favoriser une
21 participation intersectorielle aux formations ».
22 Cette petite ligne-là, je la trouve très
23 importante. Depuis le début des audiences qu'on
24 entend que l'école n'est pas comprise par rapport à
25 la DPJ, la DPJ ne comprend pas l'école, les

1 intervenants. En tout cas, t'as l'impression qu'il
2 n'y a pas personne qui se comprend, qui se font
3 confiance et tout est mis sur le couvert de la
4 confidentialité.

5 Et plusieurs nous ont dit : si on avait
6 effectivement des formations ensemble, bien on
7 arriverait à créer un climat de confiance qui fait
8 que les gens travailleraient ensemble. Ce que vous
9 avez quand même réussi à faire ben, ben, ben du
10 monde ensemble là-dessus, chapeau!

11 Évidemment, je ne peux pas passer sous
12 silence, bravo, vous avez réussi à avoir pas
13 n'importe qui, Camille Bouchard pour travailler
14 avec vous, c'est quand même une sommité. Je le
15 sais, ça ne se fait pas, mais l'autre sommité, je
16 ne regrette pas d'être allée le chercher, là, vous
17 ne l'avez plus, il est avec moi, André Lebon. Bon.
18 C'est très honnête, je ne le regrette pas.

19 Ce que je voulais vous dire, c'est comment
20 vous... tout le monde, vous avez travaillé pour
21 pousser un, deux enjeux, pas plus. Et ça, c'est
22 énorme. C'est énorme et je relis ça, une phrase que
23 vous avez dit, que j'ai notée, Monsieur Aloise,
24 vous dites bien : « Au lieu de prescrire des
25 médicaments, prescrivons les CPE ». Je relis ça

1 parce qu'effectivement, si tout le monde travaille
2 sur un ou deux enjeux, bien je présume qu'il y aura
3 moins de médicaments. Je regarde le docteur Fortin
4 pour me dire que c'est possible, donc arriver à
5 cette société de bienveillance.

6 Tout ça, je comprends que vous nous amenez
7 des recommandations, donc beaucoup de réflexions.
8 Je ne reviendrai pas sur l'intervention d'Hélène
9 David, par exemple, sur briser les silos. Je vais
10 intervenir sur la recommandation 1, où vous dites :
11 « Agir en amont pour réduire la pression sur la
12 deuxième ligne et les services de protection ». Ça
13 aussi, ça m'interpelle beaucoup parce que l'idée
14 c'est pas qu'il y ait plus d'enfants en Protection,
15 c'est qu'il y en ait moins. Donc, travailler
16 vraiment en première ligne pour y arriver.

17 Le dernier bout qui est plus une question,
18 puis vous n'êtes pas obligés, si ça vous met mal à
19 l'aise, de me répondre, mais vous dites que le
20 financement se termine juin deux mille vingt
21 (2020). On parle de quoi comme budget?

22 M. RÉAL ALOISE :

23 R. Alors, Avenir d'enfants supporte l'instance
24 régionale à la hauteur de cinquante mille dollars
25 (50 000 \$) par année.

1 Q. [285] Hum, hum.

2 R. Alors, on a cinquante mille dollars (50 000 \$) par
3 année pour opérer le comité Éclaire Côte-Nord.

4 Q. [286] Hum, hum.

5 R. Ensuite, bon, il y a différentes sources de
6 financement qu'on peut aller chercher à gauche et à
7 droite, là, qui sont relativement modestes, là,
8 mais c'est à peu près le budget dont on a pour
9 faire fonctionner...

10 Q. [287] Pour Avenir d'enfants.

11 R. ... Avenir d'enfants, tout à fait. Alors, c'est en
12 fait le salaire d'une coordination.

13 Q. [288] Puis Éclaire Côte-Nord?

14 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

15 R. C'est Éclaire, pour Éclaire.

16 M. RÉAL ALOISE :

17 R. C'est Éclaire Côte-Nord.

18 Q. [289] C'est Éclaire Côte-Nord.

19 R. C'est ça.

20 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

21 R. Pour les Regroupements locaux de partenaires dans
22 les plans d'action, je vous dirais, c'est autour de
23 peut-être une moyenne de cent vingt-cinq à cent
24 cinquante mille (125-150 000 \$) par année, là de
25 financement.

1 Q. [290] Alors...

2 R. Ce qui inclut le financement de la coordination, le
3 fiduciaire et les plans d'action.

4 Q. [291] O.K. Donc, on parle, grosso modo, de deux
5 cent mille dollars (200 000 \$) pour être capable de
6 continuer...

7 R. Annuellement.

8 Q. [292] ... à faire ce travail-là annuellement.

9 R. Bien, disons, cent vingt-cinq mille (125 000 \$) ou
10 cent cinquante (150 000 \$) par regroupement, donc
11 vous avez sept regroupements.

12 Q. [293] O.K. D'accord.

13 R. Donc, donc, annuellement, là, ça peut représenter
14 huit/neuf cent mille dollars (8-900 000 \$) par
15 année pour...

16 Q. [294] O.K.

17 R. ... le financement des Regroupements locaux de
18 partenaires.

19 Q. [295] D'accord.

20 M. RÉAL ALOISE :

21 R. Si vous me permettez, Madame Laurent, souvent dans
22 ces types d'organisation-là il faut faire toutes
23 sortes de gymnastiques et de liens pour être
24 capable de faire un montage financier. Alors, par
25 exemple dans notre région, le Regroupement des CPE

1 Côte-Nord, les Libéraux en deux mille quatorze
2 (2014) ont coupé tout financement, alors on n'avait
3 plus de financement. Alors, on a pris la
4 coordination d'Éclaire Côte-Nord, qui nous verse un
5 montant, alors on fait à la fois avec le cinquante
6 mille dollars (50 000 \$) vivre le Regroupement des
7 CPE et Éclaire Côte-Nord et on remplit les deux
8 missions.

9 Q. [296] Non, mais c'est important qu'on comprenne de
10 quoi on parle.

11 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

12 R. Oui.

13 Q. [297] Parce que même si vous me disiez au total,
14 mettons, ça fait un million (1 M\$), il y a du monde
15 ces temps-ci qui ont été trop perçus, qui doivent
16 rembourser quelque chose comme un million (1 M\$).

17 Parce que depuis qu'on a débuté la
18 Commission, on a vu qu'il y a des choses
19 extraordinaires qui se font, communautaires, de
20 toutes sortes de façons, qui sont menées à bout de
21 bras par deux-trois personnes et la fragilité, pour
22 vous l'avez bien nommé, la menace c'est le
23 financement.

24 R. Hum, hum.

25 Q. [298] Or, à chaque fois qu'on a demandé ça a donné

1 quoi, bon, on sait ce que ça donne de bien pour nos
2 enfants, on le sait ce que ça donne de bien pour
3 les familles en situation de vulnérabilité, mais ce
4 monde-là nous disent : parfois, ça prend cinquante
5 pour cent (50 %) de leur temps pour faire le
6 montage financier pour aller chercher d'une année à
7 l'autre cet argent-là. Donc, je comprends qu'on est
8 dans la même situation avec ce vaste programme que
9 vous avez pour la Côte-Nord.

10 R. Hum.

11 M. RÉAL ALOISE :

12 R. Oui, tout à fait.

13 Q. **[299]** Merci beaucoup.

14 R. Si vous me permettez, quand vous dites comment
15 c'est important, j'ai le goût de faire une analogie
16 avec l'histoire du plomb.

17 Q. **[300]** Oui.

18 R. Depuis deux semaines, là.

19 Q. **[301]** Oui.

20 R. Le plomb dans l'eau, là, le Québec est viré à
21 l'envers par rapport au plomb dans l'eau, là. Notre
22 réseau, le réseau des Regroupements des CPE, on a
23 des directives, il faut faire des tests, et
24 caetera, parce que c'est grave, ça peut être grave
25 pour les enfants.

1 Q. [302] Oui.

2 R. La maltraitance, qui en parle depuis quelques
3 années? Qui met ça de l'avant pour dire : c'est
4 grave ce qui se passe, là, par rapport à des tout-
5 petits. Comment on peut tout le monde,
6 collectivement, travailler ensemble à réduire ça?
7 C'est pour ça qu'Éclaire Côte-Nord dans ce qu'il
8 vous a déposé c'est : comment on peut éveiller une
9 conscience collective...

10 Q. [303] Tout à fait.

11 R. ... puis faire en sorte que les 0-5 ans, l'agir
12 tôt, il faut vraiment y donner une importance.

13 Q. [304] Tout à fait, tout à fait.

14 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

15 R. Si vous permettez.

16 Q. [305] Oui.

17 R. Je pense que pendant que les organismes cherchent
18 le financement puis essaient de survivre puis
19 intégrer des grenailles, c'est sûr que ça prend
20 beaucoup d'accompagnement puis de personnes...

21 Q. [306] De temps.

22 R. ... qui peuvent le faire puis des fois on tient le
23 crayon puis on organise les rencontres, puis
24 souvent, moi, le travail que je fais c'est pas de
25 dicter, mais c'est d'accompagner puis aussi des

1 fois bien s'il faut tenir le « flip chart » et
2 essayer de les dégager de ça puis qu'ils puissent,
3 là, jouer leur rôle, c'est là qu'on peut être le
4 plus utile.

5 J'aimerais tout à l'heure vous déposer,
6 Avenir d'enfants a fait le bilan, les faits
7 saillants de son bilan. Il a fait quatre
8 recommandations et j'aimerais le déposer à la
9 Commission et sur le site Agir tôt aussi, il y a
10 beaucoup d'exemples des dix (10) ans d'Avenir
11 d'enfants et de ce qui a été fait, comme vous
12 dites, au niveau de comme vous dites, on sait ce
13 qui marche, mais il s'agit juste aussi de trouver,
14 là, l'opportunité de continuer à le financer.

15 Q. [307] D'accord, nos greffiers vont s'en occuper.

16 R. Merci.

17 Q. [308] Absolument. Lesly Hill.

18 Mme LESLY HILL, commissaire :

19 Q. [309] C'est une petite question rapide sur votre
20 recommandation 3. Vous souhaitez assurer l'accès de
21 chaque enfant en besoins particuliers à un service
22 de garde éducatif de qualité. Je me demandais votre
23 appréciation de la couverture actuelle des places
24 en CPE par rapport aux besoins que vous constatez
25 dans la population.

1 M. RÉAL ALOISE :

2 R. Bien, il y a des protocoles entre la santé et les
3 services sociaux et des CPE pour à près toutes les
4 organisations, mais c'est à degrés divers en termes
5 de précision sur le protocole, utilisation des
6 places, et caetera. Il y a sûrement lieu de jeter
7 une lunette particulière par rapport à ces
8 protocoles-là pour assurer qu'effectivement, ils
9 répondent aux besoins et que ce soit suffisant.

10 Puis vous savez aussi le réseau des CPE a
11 vécu d'énormes compressions ces dernières années,
12 qui ont fait en sorte que, surtout dans la
13 pédagogie, surtout dans les services spécifiques
14 aux enfants, bien c'est difficile maintenant de
15 répondre à tous les besoins, ça fait qu'à cet
16 effet-là dans les protocoles avec la santé et les
17 services sociaux voir comment on peut, alors qu'on
18 a les enfants qui ont des besoins particuliers avec
19 nous, comment on peut travailler ensemble à faire
20 en sorte de, comment je dirais, qu'ils surmontent
21 les difficultés qu'ils peuvent présenter, là.

22 Je pense, par exemple, aux difficultés de
23 langage. Dans notre région, l'enquête EQDEM l'a
24 démontré, c'est très important les difficultés de
25 langage chez les tout-petits, alors c'est difficile

1 d'avoir des intervenants pour être en mesure
2 d'intervenir. Il y a des enfants qui peuvent
3 attendre un an, deux ans avant de recevoir des
4 services par rapport à leurs difficultés de
5 langage. Ça fait qu'il faut trouver dans notre
6 région des nouvelles façons de pouvoir répondre à
7 ces besoins-là. Mais oui, je disais les CPE et les
8 milieux familiaux représentent des formidables
9 facteurs de protection. Comment on peut travailler
10 ensemble à aider ces enfants-là à retrouver bonne
11 voie.

12 Q. [310] Tout à fait. Merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci beaucoup. Le temps qu'on avait ensemble file,
15 notre heure. Merci, merci beaucoup au départ pour
16 votre présentation et vous nous donnez de quoi
17 réfléchir avec vos recommandations qui sont bien
18 étayées, bien argumentées, on a beaucoup d'analyse
19 à faire. Bien, bon succès pour votre événement.

20 R. Merci.

21 Q. [311] On se le souhaite à nous tous parce que vous
22 l'avez bien dit puis c'est vrai, nos enfants c'est
23 une affaire de société, c'est pas juste les parents
24 ou un organisme, c'est la société. Alors, tant que
25 des organismes comme vous vont réussir, bien toute

1 la société en profite. Alors, c'est pour ça que je
2 me permets de vous dire : bon succès pour votre
3 événement cette semaine et encore merci pour votre
4 passage parmi nous. Merci beaucoup.

5 R. Madame Laurent, j'ai aussi un document que j'ai
6 déposé à notre arrivée, alors qui pourra vous être
7 distribué.

8 Q. [312] Le document que vous avez distribué à votre
9 arrivée, on en a eu connaissance.

10 R. Ah, d'accord.

11 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

12 R. O.K.

13 Q. [313] On a eu le temps de le regarder pendant
14 que...

15 M. RÉAL ALOISE :

16 R. D'accord.

17 Q. [314] ... vous présentiez.

18 R. D'accord.

19 Q. [315] On l'a eu tout de suite.

20 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

21 R. Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [316] Merci et puis l'autre document dont madame
24 parlait, le greffier, la greffière vont s'en
25 occuper, ça va être déposé.

1 M. RÉAL ALOISE :

2 R. Et puis vous avez révélé un secret de polichinelle.

3 Effectivement, monsieur Lebon, ça a été un

4 partenaire et collaborateur, bénévole à notre

5 démarche qui a été extraordinaire.

6 Q. [317] Essayez pas de faire du maraudage, de me le

7 prendre, c'est oubliez ça, il m'appartient pour la

8 prochaine année.

9 R. Merci à vous.

10 Q. [318] Alors, merci infiniment.

11 Mme SOPHIE LÉVESQUE :

12 R. Merci.

13 Q. [319] Et pendant que vous allez quitter, je vous

14 rappelle que le prochain témoin sera à huis clos.

15 Alors, je vais demander à toutes et tous de quitter

16 la salle.

17

18 Ordonnance de huis clos

19

20 Et je vous rappelle que le huis clos est

21 décrété en vertu de nos règles de fonctionnement,

22 de procédure et de conduite, particulièrement les

23 articles 26 à 30, donc interdiction de diffuser ou

24 de divulguer d'une quelconque manière le témoignage

25 qui va suivre à huis clos. Donc, c'est le

1 témoignage HC-14, le temps que tout le monde quitte
2 et d'installer le témoin, nous allons prendre une
3 pause de quinze minutes (15 min). Merci.

4

5 (Voir cahier huis clos)

6

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **ODETTE GAGNON**,
4 sténographes officielles, dûment assermentées,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

ODETTE GAGNON